# Contrat de ville de Cergy-Pontoise 2015/2020

# **ANNEXES**



## Fiche synthétique Contrat de Ville intercommunal Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

#### Présentation générale de l'Agglomération

Ancienne Ville Nouvelle, Cergy-Pontoise a fait partie des Opérations d'Intérêt National (O.I.N.) initiées par l'État en 1969. Le territoire a effectué son retour au droit commun le 1er janvier 2004 avec la création de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) qui regroupe aujourd'hui 201 000 habitants répartis sur treize communes : Boisemont, Cergy, Courdimanche, Eragny, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville sur Oise, Pontoise, Puiseux, Osny, Saint-Ouen l'Aumône, Vauréal.

Par sa population, la CACP constitue un bassin équilibré de vie et d'emploi (ration emploi/ actif de l'INSEE de 0.87 pour la CACP, contre 0.73 pour le Val d'Oise et 0.94 pour la Région Ile-de-France) du faisceau ouest de la Région Ile-de-France.

A 30 minutes de Paris et 25 minutes de l'aéroport international de Roissy-Charles-de-Gaulle, l'agglomération dispose de quatre gares RER et se situe sur les grands axes qui mènent en Normandie et vers le Nord de la France.

Son rayonnement s'appuie sur le campus universitaire (24 000 étudiants, soit le deuxième pôle en lle-de-France, hors Paris, après Orsay), le pôle administratif, culturel et commercial (ville préfecture, centre hospitalier, centre commercial régional, conservatoire à rayonnement régional, scène nationale, base régionale de loisirs), et le pôle économique fort de 100 000 emplois et 4 000 entreprises. Le réseau de dessertes régionales routières (A 15, N 184) et ferroviaires (train, RER) est bien maillé. Cergy-Pontoise bénéficie en outre de l'axe fluvial de l'Oise et de la proximité de la confluence avec la Seine (fret et tourisme fluviaux), ainsi que de la proximité de l'aéroport Charles de Gaulle à Roissy et de l'aéroport de Beauvais.

#### Spécificités du territoire et des quartiers en politique de la ville

Le territoire de Cergy-Pontoise est passé du CUCS en quartiers prioritaires sans pour autant stabiliser les anciens quartiers, raison pour laquelle l'ensemble des 7 communes ont décidé de laisser en « territoire de veille » leurs anciens quartiers CUCS. En 2015, les villes et quartiers concernés par la nouvelle géographie prioritaire (QPV) sont les suivantes :

7 villes: Cergy / Eragny / Jouy le Moutier / Osny / Pontoise / Saint Ouen l'Aumône / Vauréal

9 quartiers : Axe Majeur-Horloge / Sébille / Les X Arpents / Le Moulinard / Marcouville / Les Louvrais / Chennevière-Parc le Nôtre / Le Clos du Roi / Les Toupets-Côte des Carrières.

Ces quartiers regroupent 27 430 habitants, soit près de 14% de la population totale de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Le diagnostic partagé réalisé (6 groupes de travail, plus de 100 participants, de septembre à décembre 2014), conforte qu'au-delà du revenu médian les caractéristiques de fragilité sont bien plus prononcées dans ces 9 quartiers. Ainsi la part de la population bénéficiant des prestations CAF est supérieure dans les quartiers prioritaires (21,7%), par rapport à la moyenne des six communes inscrites en politique de la ville (20%), avec également une surreprésentation très nette des allocataires les plus en difficulté: familles monoparentales, bénéficiaires du RSA socle, et allocataires qui dépendent à plus de 50% des prestations sociales.

Les quartiers prioritaires sont également encore plus marqués par une tendance globale d'agglomération en ce qui concerne la surreprésentation des « adultes isolés », qu'il s'agisse de personnes seules et/ou de familles monoparentales, dans certains quartiers cette tendance est même portée jusqu'à un ménage sur deux. Entre 2006 et 2010, la progression des familles monoparentales s'est concentrée sur les quartiers les plus pauvres de l'agglomération. Les autres indicateurs Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – Le 03 juin 2015

significatifs du diagnostic comprennent le taux de chômage qui s'élève à 17% dans les QPV contre 11% en moyenne pour l'agglomération, et une part des non diplômés supérieure à la part des diplômés dans les QPV, alors que le rapport est inverse au niveau de l'agglomération.

La part du parc de logements sociaux collectifs à Cergy-Pontoise s'élève à 29 % en 2011. Dans le seul parc locatif, les HLM représentent un poids important puisqu'ils atteignent un niveau de 60% du parc. Dans les quartiers en QPV, le parc de logements se trouve très largement dominé par les logements locatifs sociaux, c'est la raison pour laquelle l'équilibre social des quartiers est un enjeu fort pour l'agglomération qu'elle souhaite inscrire dans un contexte national de réforme importante de gestion de la demande et des attributions.

Si les 9 quartiers concentrent des difficultés socio-économiques et urbaines communes, leurs fragilités divergent parfois selon les thématiques. C'est la raison pour laquelle certaines des priorités portées dans le plan d'actions ne se déclinent pas de manière uniforme sur l'ensemble des guartiers.

## Le contrat de ville se décline en 12 enjeux qui ont été déterminés au cours des groupes de travail réunis entre janvier et avril 2015

Les 12 enjeux prioritaires du contrat de ville de Cergy-Pontoise sont déclinés par objectifs opérationnels et exemples d'actions (avec une indication sur le périmètre de ces actions : intercommunale ou communale).

#### Pilier 1 - cohésion sociale

Les IRIS prioritaires se distinguent par une surreprésentation très nette des allocataires les plus en difficulté : les familles monoparentales (>5,1%), les bénéficiaires du RSA socle (>4,3%), et les allocataires qui dépendent à plus de 50% des prestations sociales (>6,4%)

Les quartiers prioritaires sont également encore plus marqués par une tendance d'agglomération en ce qui concerne la surreprésentation des « adultes isolés », qu'il s'agisse de personnes seules et/ou de familles monoparentales.

A ce titre, cinq axes stratégiques ont été déclinés pour intervenir sur ces difficultés :

- 1. Développer la parentalité et la réussite éducative
- 2. Favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé des habitants
- 3. Favoriser l'accès et la pratique aux sports et à la culture
- 4. Assurer la prévention et la sécurité dans les quartiers
- 5. Favoriser l'accès aux droits, la promotion de la citoyenneté et de la laïcité, et lutter contre les discriminations

#### Pilier 2 – Cadre de vie et renouvellement urbain

Les objectifs du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain » sont d'améliorer la vie des habitants dans les quartiers prioritaires en intervenant sur la création d'équipement, la mobilité dans les parcs résidentiels ou de faciliter l'installation de nouvelles activités dans les quartiers.

Il faut noter que l'élaboration du PLH entre l'automne 2014 et la fin 2015 est prévu avec des temps réguliers d'échange et de partage (entretiens, séminaire habitat, groupes de travail, instances de validation). Un diagnostic en cours qui permettra d'affiner les constats et les enjeux en matière d'habitat aux différentes échelles, dont un axe de travail fort sur la question des copropriétés en difficulté. Ainsi le contrat de Ville et le PLH ont des démarches qui vont se nourrir l'une l'autre. La question particulière de la Convention d'objectifs de mixité sociale et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande y sera intégrée.

Pour ce faire, les trois axes stratégiques sont déclinés ainsi :

- 6. Favoriser l'équilibre social des territoires
- 7. Améliorer le cadre de vie des habitants
- 8. Poursuivre le renouvellement urbain des quartiers

#### Pilier 3 – développement économique et emploi

Selon la base des données de recensement 2010, le taux de chômage s'élèverait en moyenne à presque 17% dans les quartiers prioritaires de la CACP, contre environ 12% en moyenne dans les 7 communes inscrites en Politique de la ville. De plus, la part des non diplômés est supérieure à la part des diplômés, tandis que le rapport est inverse au niveau de l'agglomération.

Concernant ce pilier, trois axes stratégiques sont déterminés avec des partenariats forts établis avec les chambres consulaires qui sont signataires, ainsi que la mission locale, pôle emploi et la caisse des dépôts et consignations:

- 9. Favoriser la création d'entreprise et le développement d'activités économiques dans les quartiers prioritaires
- 10. Construire, orienter, favoriser des parcours d'insertion socles et professionnelle
- 11. Lever les freins à l'emploi et développer l'employabilité

Pour finir, un dernier axe stratégique conforte l'ensemble des actions et des dispositifs afin d'intervenir pour l'égalité femmes/hommes:

12. Thème transversal : Lutter pour l'égalité femmes/hommes

#### **Dossiers renouvellement urbain**

Quatre communes ont présenté un dossier pour le volet régional du NPNRU, ce dossier synthétique a été remis en annexe au contrat de ville et décliné dans le pilier renouvellement urbain :

- Cerqy pour le quartier Axe majeur-Horloge
- Pontoise pour les quartiers Marcouville et Louvrais
- Osny pour le quartier des Moulinards
- Saint Ouen l'Aumône pour le quartier le Clos du Roi

#### Conclusion

Le contrat de ville est intégré au projet de territoire de l'agglomération afin d'assurer un développement équilibré, durable et solidaire des territoires en cohérence avec les autres documents cadres schéma directeur de la région lle-de-France (SDRIF), la Stratégie Régionale de développement Economique et d'Innovation (SRDEI), le Pacte adopté en 2013 , le Contrat de Projet Etat-Région (CPER), le Schéma régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE), le Schéma régional de Cohérence écologie (SRCE), le SCoT Grenelles adopté en mars 2011.

#### Deux thèmes forts ont manqué aux travaux du contrat de ville au niveau départemental

- En attente des statistiques aux quartiers et non à l'IRIS

Les partenaires du contrat de ville ont travaillé sur des indicateurs de l'INSEE en regrettant l'absence de communication sur les données aux carroyages. En effet, les deux découpages ne correspondent pas générant ainsi des risques d'erreur dans l'analyse des données.

- Articulation avec les Fonds européens (FEDER/FSE) et l'intégration de la dimension européenne dans le contrat de ville

L'Agglomération a répondu à l'appel à projet FEDER/FSE de la région Ile-de-France dans les mêmes délais que la finalisation du contrat de ville intercommunal. Le manque de lien entre l'Etat et la Région n'a pas favorisé l'intégration optimale du volet européen des contrats de ville.

#### Quartier vécu

#### **ETABLISSEMENTS ET SERVICES PUBLICS**

#### (liste actualisable annuellement)

#### **CERGY - TERRITOIRE VECU**

Thématique	Equipements
Culture	visages du monde
Culture	le carreau
Culture	centre musical
Culture	amphithéâtre de l'Axe Majeur
Sport	Patinoire
Sport	plateau de la justice
Sport	plateau terroir
Sport	tennis Yannick Noah
Sport	terrain de tennis linandes
Sport	complexe sportif de la justice
Sport	complexe sportif Moulin à vent
Sport	Complexe sportif des grès
Sport	complexe sportif 3 milénaire
Sport	en cours de construction AREN'ICE
Lycées	Kastler
Lycées	Jules Verne
Enseignement supérieur	université +ETSTI+ENSEA+ESSEC+ESCIA+ENSAPC+ITIN+IPSL
Prévention	Hôtel de police
Social	CAF
Emploi	Pole emploi
social	PMI Enclos

#### **ERAGNY- TERRITOIRE VECU**

- Bibliothèque
- Crèches, halte garderies, accueil de loisirs du grillon
- Epicerie sociale
- Gymnases de la cavée et de la butte
- Ludothèque
- Maison de l'information, de l'emploi et du multimédia (MIEM)
- Maison de la petite enfance
- Maison de quartier de la Challe (ou sont situés les services municipaux scolaires, régies,

culture)

- Maison des associations
- Maison des services au public (PMI)
- Piscine de la cavée

#### JLM - TERRITOIRE VECU

- Hôtel de ville et mairie annexe
- Police municipale
- Centre social
- CCAS
- Service emploi formation
- Centre culturel (médiathèque, théâtre, Nautilus, centre d'enregistrement)
- La Poste

#### **OSNY - TERRITOIRE VECU**

- Des gymnases à proximité du collège et d'une école (Saint Exupéry)
- Le forum, salle de spectacle pour des événements collectifs ou festifs tel la journée des associations
- Maison de l'enfance avec une crèche de 45 lits
- Foyer « Bel Epoque » lieu de rencontre des séniors
- Maison des associations
- La gare.
- Ecoles Primaires et maternelles de la Meth et Saint Exupéry
- Lvcée
- Collège la Bruyère
- La maison de quartier, localisées sur plusieurs ilots, dont le groupe scolaire St Exupéry
- Le forum, hall municipal d'événements collectifs tel la journée des associations
- La gare,
- La Girondière, clinique sainte marie

#### **PONTOISE - TERRITOIRE VECU**

#### Les Louvrais

- AJEF, 2 place de la Paix
- AJSP, 2 place de la Fraternité
- ALJEVO, Foyer jeunes travailleurs, 3 place de la Fraternité
- APCE 95, 6 rue Robert Schumann
- Bibliothèque municipale avenue Redouane Bougara
- Caméléon et Studio d'enregistrement, avenue Redouane Bougara
- Centre de loisirs municipal Chemin des Beurriers
- Centre Hospitalier, 6 avenue d'Ile de France
- Centre socioculturel des Louvrais (Aguarel), 2 place de la Fraternité
- Complexe sportif « Nelson Mandela », bd de l'Europe
- Crèche Familiale (municipale) 4 rue de Bretagne
- Espace santé insertion, bd Bouticourt

- FACEL, 16 chemin de la Pelouse
- Gymnase Marie Laurencin, rue Henri Dunand
- K'FETE 95, 1 place de la Fraternité
- L'Apostrophe Théâtre des Louvrais place de la Paix
- Ludothèque Centre socioculturel Aquarel 2 place de la Fraternité
- Mini-club des Louvrais (municipal) 1 place de la Fraternité
- Mission Locale 71/73 rue de Gisors
- Pélican, épicerie sociale, bd Bouticourt
- Piscine, 3 avenue d'Alsace
- Point d'Accès au droit, 2 place de la Fraternité
- Présence 2000, aide à domicile, 3 place de la Fraternité
- Ecole Ducher, bd de l'Europe
- Ecole Jean Moulin, avenue Kennedy
- Collège Nicolas Flamel, 23 bd de l'Europe
- Lycée Pissaro 81 rue de Gisors

#### Marcouville

- Gymnase Philippe Hemet, plateaux sportifs
- Hall saint Martin
- Aire de jeux pour enfants devant l'école L. Piette
- La Poste (rue de rouen)
- Collège Parc-aux-Charrettes, 4 place Parc-aux-Charrettes
- Futur collège sur le site de l'ancienne école Jules Verne (rue P de Coubertin)

#### **SOA – TERRITOIRE VECU**

- Ecoles Primaires JJ. Rousseau, Prévert, Le Nôtre,
- Lvcée E. Rostand
- Lycée professionnel d'Epluches
- Lycée J. Perrin
- Collège Pagnol
- Collège du Parc
- Centre culturel l'imprévu
- Maison de quartier de Chennevières
- Parc des sports
- Maison des Loisirs
- Antenne pôle emploi
- Centre sportif Pagnol

#### **VAUREAL – TERRITOIRE VECU**

- La ludothèque communale
- Le centre social
- Le lieu destiné à la recherche d'emploi : point conseils emploi, plan local d'insertion par l'économie, mission locale
- Le CCAS
- Le service logement
- Le service petite enfance

- La PMI
- Le Service social départemental
- La régie
- La maison des jeunes
- Le Point info jeunesse
- 1 terrain multisports
- 1 gymnase
- Le Belvédère (plus grand espace vert de la ville comprenant un petit parc de jeux)
- L'état civil
- L'hôtel de ville
- La bibliothèque
- Le cinéma
- La salle de concert le « Forum »

#### Liste des signataires

#### Institutions

Agglomération de Cergy-Pontoise Préfecture du Val d'oise : Conseil départemental du Val d'Oise Région Ile-de-France Caisse des Dépôts et Consignations Education nationale (Académie du Val d'Oise) ARS (délégation régionale) Caf du Val d'Oise Procureur de la République

#### **Villes**

Ville de Cergy Ville d'Eragny Ville de Jouy le Moutier Ville d'Osny Ville de de Pontoise Ville de Saint-Ouen l'Aumône Ville de Vauréal

**Bailleurs** Antin Résidences - Groupe Arcade **DOMAXIS EFIDIS** Emmaüs Habitat **Espace Habitat Construction** France Habitation ICF La Sablière Immobilière 3F Logement Francilien Logis Social du Val d'Oise OPAC de l'Oise **OPIEVOY OSICA** ERIGERE - Groupe BATIGERE (ex PSR-SAVO) SA HLM du Val-de-Seine (SOVAL) Val d'Oise Habitat Valophis La Chaumière de l' IDF

Mission locale CCI Val d'Oise CMA du Val d'Oise **CENTRE EPIDE** Pôle Emploi

#### Présentation de la réforme de l'éducation prioritaire

La nouvelle éducation prioritaire, c'est une nouvelle carte des réseaux pour que ce soient les territoires qui en ont le plus besoin qui bénéficient de cette refondation.

La seule ambition est d'aller vers le plus de justice sociale.

La réforme de l'éducation prioritaire s'inscrit dans la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école.

La nouvelle carte se construit sur la base de critères objectifs pour que l'éducation prioritaire soit fondée sur un périmètre cohérent avec la difficulté sociale et scolaire.

C'est l'indice social crée par la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la performance (DEPP) qui est utilisé.

Il est calculé sur la base de 4 paramètres de difficulté sociale dont on sait qu'ils impactent la réussite scolaire.

- 1. Taux des élèves issus des catégories sociales les plus défavorisées
- 2 Taux de boursiers
- 3. Taux d'élèves issus de zone urbaine sensible
- 4. Taux d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup>

Cet indice permet de classer l'ensemble des établissements sur une échelle de difficulté sociale.

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire converge avec celle de la politique de la ville mais convergence ne signifie pas équivalence.

2014 est une année de préfiguration avec 2 réseaux REP+

- 1. Réseau REP+ P.Eluard à Garges-les-Gonesse
- 2. Réseau REP+ St Exupéry à Villiers-le-Bel

A la rentrée 2015, 35 réseaux seront classés en éducation prioritaire dont :

- 1. 7 REP+
- 2. 28 REP

Dans la réforme de l'éducation prioritaire 3 axes sont définis :

- 1. Accompagnement des élèves dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire
- 2. Des équipes éducatives formées, stables et soutenues
- 3. Un cadre propice aux apprentissages

Parmi ces 3 axes, 14 mesures sont énoncées comme l'accueil des moins de 3 ans, le dispositif « plus de maîtres que de classes », l'accompagnement continu en 6<sup>ème</sup>, l'élaboration d'un projet de réseau, l'accueil des parents...

Cette réforme est accompagnée d'un référentiel de bonnes pratiques pédagogiques et éducatives avec 6 priorités :

- 1. Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler avec un enseignement explicite pour assurer ma maîtrise du socle commun
- 2. Conforter une école bienveillante et exigeante
- 3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires
- 4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- 5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
- 6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

La liste des réseaux sera très prochainement connue.



#### AORIF - Dispositif de projet territorial de Cergy-Pontoise

#### Contrat de ville de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

## **Contribution des organismes HLM**

#### Février 2015

La politique de la ville et le renouvellement urbain sont des enjeux majeurs pour l'agglomération de Cergy-Pontoise. L'ensemble des partenaires du territoire est investi dans des démarches d'amélioration de la vie quotidienne des habitants, sur les deux quartiers classés en zones urbaines sensibles ou dans le cadre de contrats urbains de cohésion sociale. Parallèlement, depuis 2005, deux conventions ANRU ont été signées et ont permis le financement et la mise en œuvre de projets urbains globaux, transformant profondément les quartiers concernés. La réforme de la politique de la ville est venue définir une nouvelle géographie prioritaire avec neuf nouveaux quartiers dits prioritaires de la politique de la ville<sup>1</sup>. Elle est dorénavant encadrée par un contrat de ville unique, dont le pilotage stratégique est assuré par l'intercommunalité et la mise en œuvre opérationnelle par les communes. Aucun quartier n'a été retenu au titre de nouveau programme de rénovation urbaine. Des attentes restent donc fortes concernant la définition des projets d'intérêt régional dont plusieurs territoires ont été fléchés par les communes de l'agglomération.

Compte-tenu des enjeux importants pour le territoire et les habitants, les organismes HLM ont souhaité porter à la connaissance de l'intercommunalité leurs attentes et leurs propositions de pistes de partenariat. Cette contribution s'inscrit pleinement dans la continuité de la position exprimée par la profession à l'échelle régionale, tout en tenant compte des spécificités de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Les principaux axes de réflexion concernent :

- L'équilibre social des quartiers,
- La sécurité et la tranquillité résidentielle,
- La gestion urbaine de proximité,
- L'insertion par l'activité économique,
- Les projets urbains.

-

<sup>1</sup> Axe Majeur-Horloge et la Sébille à Cergy, Dix Arpents à Eragny, Moulinard à Osny, Marcouville et Louvrais à Pontoise, Chennevières-Parc le Nôtre et Clos du Roi à Saint-Ouen l'Aumône, Les Toupets à Vauréal

#### 1. FAVORISER LE REEQUILIBRAGE DE PEUPLEMENT DU TERRITOIRE

L'équilibre social des quartiers constitue un enjeu important pour l'agglomération et s'inscrit pleinement dans un contexte national de **réforme** importante de **gestion de la demande** et des **attributions**, à **l'échelle des intercommunalités**<sup>2</sup>. Dans la période à venir, ces dernières devront mettre en œuvre des plans partenariaux de gestion partagée de la demande mais pourront aussi créer une conférence intercommunale du logement adoptant « des orientations concernant les objectifs en matière d'attributions de logements et de mutations ». Dans ce contexte, les bailleurs sociaux appellent à un **travail partenarial structuré** à différents niveaux :

#### Développer les outils d'observation du territoire

La connaissance fine du fonctionnement social des quartiers est un des préalables à une réflexion sur le développement d'une politique de peuplement du territoire. Dans le cadre du programme local de l'habitat, l'observatoire de l'habitat prévoyait la mise en place d'un volet peuplement. Les organismes HLM proposent qu'il soit mis en œuvre et décliné à l'échelle des QPV, pour permettre une connaissance affinée de l'occupation sociale des quartiers.

Pour les bailleurs sociaux, la politique de peuplement doit se réfléchir, avec l'ensemble des titulaires de droit de réservation, en amont des attributions. Ils soulignent aussi l'importance d'une qualification de la demande en logement social sur le territoire. Cet objectif permettrait de mieux répondre aux besoins exprimés, de limiter les phénomènes de concentration des situations de précarité et in fine d'adapter la production. Pour les organismes HLM, cette amélioration des outils d'observation du territoire doit être structurée de manière simple pour être utilisée par l'ensemble des partenaires et la finalité de l'utilisation des données doit être définie et partagée en amont. Cette analyse pourrait, dans un premier temps, se limiter aux items essentiels : composition familiale (en identifiant notamment les familles monoparentales et le nombre d'enfants), situation professionnelle, ressources du ménage. Pour accompagner cette démarche, les organismes HLM sont en capacité d'alimenter la base de données, ce dont ils s'acquittent déjà dans le cadre de l'observatoire du logement social d'Ile de France.

#### Définir une politique partagée d'attribution et tenant compte des enjeux de mixité sociale

Le nouveau contrat de ville prévoit la mise en place de **convention intercommunale de mixité sociale**, définissant des objectifs de mixité sociale entre les partenaires à prendre en compte dans le cadre des attributions, et les modalités de relogement pour les futurs programmes de rénovation urbaine.

Sans présager du cadre national en cours de définition, les organismes HLM envisagent les pistes de réflexion suivantes :

Concourir à la mixité sociale et en dessiner les contours sont des objectifs complexes. A ce titre, les bailleurs sociaux souhaitent qu'un travail de définition partagée des enjeux de mixité sociale soit engagé avec l'ensemble des partenaires du territoire. Pour les organismes HLM, ce travail de réflexion est un préalable à toute définition d'une politique d'attribution partagée.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

- Les organismes HLM sont convaincus de la nécessité d'un pilotage fort de cette démarche et de l'association de l'ensemble des titulaires de droit de réservation tant dans l'élaboration de la convention que dans la mise en œuvre et le suivi.
- Ce travail de définition des objectifs de mixité sociale et d'une politique d'attribution pourrait se réaliser au sein d'une instance de type « conférence de l'habitat » qui réunirait l'ensemble des partenaires.

#### Favoriser la mobilité des locataires du parc social

La mobilité des locataires est un des leviers pour favoriser la mixité sociale et s'intègre pleinement dans une politique de maitrise et d'équilibrage du peuplement. Dans un contexte de réforme des attributions, l'agenda HLM 2015-2018 signé entre l'Etat et la profession, prévoit que 25% des attributions soit consacré aux demandes de mutation. Les organismes HLM sont déjà investis au quotidien pour accroître la mobilité de leurs locataires en interne. En inter-organisme, ils ont développé, depuis 2009, une bourse des demandes de mutations. Ce dispositif, alimenté uniquement par le faible contingent des organismes HLM, ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés. Aussi, les organismes HLM souhaitent qu'une réflexion partenariale soit développée afin de de redéfinir l'encadrement, le pilotage de cette démarche et les partenaires à mobiliser (notamment l'ensemble des titulaires de droit de réservation: Etat, intercommunalité, communes et collecteurs). Les organismes HLM appellent au développement d'un tel dispositif à l'échelle intercommunale pour mutualiser l'offre de logement à proposer aux locataires en demande de mutations.

#### Développer des actions volontaristes d'accompagnement individuel ou collectif des locataires

Le rééquilibrage social est un processus complexe et ralenti par la capacité de rotation de chaque organisme. Par conséquent, face aux difficultés sociales des habitants et de vie collective dans les quartiers, il est primordial de développer des politiques d'accompagnement volontaristes, préventive comme curative, en matière de prévention des impayés et des expulsions, d'accompagnement social global dans le logement. A ce titre, les organismes HLM appellent à la réalisation d'un bilan qualitatif des mesures d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) ainsi qu'au financement de suivis allégés. Cette démarche doit s'organiser en concertation avec les politiques départementales.

#### Veiller à l'articulation avec les politiques locales de l'habitat

La recherche d'équilibres sociaux se traduit également par des actions de diversification de l'offre et de meilleure répartition de l'offre de logement. En outre, les enjeux de peuplement dépassent le périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Aussi, les organismes HLM appellent à une réflexion dans le cadre du contrat de ville qui doit s'articuler avec le futur programme local de l'habitat. Cette démarche permettrait de garantir une pleine intégration de ces quartiers au territoire intercommunal.

#### 2. POURSUIVRE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

Les organismes HLM travaillent quotidiennement à assurer une jouissance paisible des quartiers d'habitations sur lesquels ils sont implantés. Ils développent ainsi des **actions de prévention**, collaborent étroitement avec les partenaires locaux et s'attachent à **assurer une qualité de service** au plus près des

attentes des locataires. Pour autant, ils sont confrontés à des problématiques d'ordre sécuritaire pour lesquelles l'intervention d'autres acteurs (police, justice) est nécessaire.

#### Conforter et renforcer les instances locales

Différentes instances de sécurité et de prévention de la délinquance sont en place sur les territoires (ZSP, CLSPD). Les organismes HLM reconnaissent l'importance de ces groupes de travail partenarial comme lieu d'échange privilégié entre les différents acteurs du territoire. En référence aux propositions évoquées par chaque commune dans leur projet de contrat de ville, les bailleurs sociaux soulignent la nécessité de maintenir et de renforcer ces instances localisées qui doivent s'orienter vers un traitement en direct et rapide des situations difficiles tout en garantissant le respect des règles de confidentialité des instructions en cours.

#### Améliorer l'intervention conjointe des partenaires dans la gestion des problématiques sécuritaires

De nombreux acteurs interviennent dans la gestion des problématiques sécuritaires sur les quartiers politique de la ville. La délimitation de compétences de chacun peut être difficile à définir, impactant la coordination des actions à mettre en place. Aussi, les organismes HLM proposent qu'une cellule partenariale et intercommunale soit développée pour re préciser, à l'échelle des différents acteurs (polices nationale et municipale, la DGSI, Justice), les compétences de chacun et améliorer in fine l'efficacité des actions. Parallèlement, les organismes HLM appellent à la poursuite d'un travail de définition des règles d'intervention, de transmission et de gestion de l'information entre les services de police et les bailleurs. L'objectif est d'assurer, d'une part, une meilleure coordination des actions et d'autre part, de sécuriser les conditions de travail des personnels de proximité. Ce travail pourra s'appuyer sur les échanges engagés en 2013 avec les partenaires autour de l'annuaire des référents de la sécurité.

Les organismes HLM rappellent que le **niveau intercommunal** garanti **le développement d'une stratégie globale en matière de sécurité** et **évite ainsi le risque de déplacement des problématiques** d'une résidence à l'autre.

#### Participer aux démarches de prévention de la délinquance

Les organismes HLM s'associent régulièrement aux démarches de prévention de la délinquance et poursuivront leurs interventions sur ce thème. Ils préconisent que des réflexions partenariales soient menées sur les thèmes :

- De la citoyenneté,
- Du mieux vivre ensemble,
- Des troubles de voisinage,
- De la santé mentale.

#### Conforter et/ou développer les démarches de gestion urbaine de proximité

Les organismes HLM s'engagent au quotidien pour améliorer la qualité de service rendu aux locataires. Sur l'agglomération de Cergy-Pontoise, des démarches de gestion urbaine de proximité sont déjà développées sur les communes de Cergy et de Saint-Ouen l'Aumône. Fort de ces expériences, les organismes HLM soulignent l'importance d'un pilotage partenarial soutenu et d'une réflexion engagée sur le long terme

pour pérenniser les investissements. Pour éviter les mécanismes de différenciation entre les quartiers, les organismes HLM souhaitent que les communes et les EPCI construisent des démarches de GUP à l'échelle intercommunale (procédure, objectifs, pilotage) qui assurent une cohérence territoriale et fassent l'objet de déclinaison dans les quartiers. Ces actions doivent viser non seulement l'amélioration du cadre de vie, mais aussi la modification des comportements, la prise en compte du bien commun et des responsabilités réciproques et contribuer in fine au mieux vivre ensemble.

Au-delà des démarches contractualisées et malgré l'action de chaque acteur, des problématiques persistent sur les territoires. Pour tenter d'y remédier conjointement, les organismes HLM souhaitent qu'une réflexion partenariale soit engagée sur les sujets suivants :

- Les organismes HLM appellent à une concertation sur l'organisation du stockage et de la collecte des OM et des règles de ramassage et de traitement des encombrants à l'échelle de l'intercommunalité.
- Les organismes HLM soutiennent la mise en place des **points d'apports volontaires enterrés** mais soulignent la nécessité de bien définir systématiquement, **dans le cadre de conventions harmonisées à l'échelle intercommunale**, les composantes du projet : les règles de domanialité, de financement, la sensibilisation des locataires/habitants. Ils appellent à un **soutien** dans la durée des démarches **d'information** et de **communication auprès des habitants**.
- Les organismes HLM appellent à une réflexion globale sur l'organisation du stationnement public/privé et sur la tarification favorisant à la fois l'occupation des parkings privés tout en garantissant un usage réglementé. La tarification bailleur conjuguée à une abondance de l'offre de stationnement public sur les quartiers restructurés, génèrent une vacance forte des places de stationnements bailleurs. Cela favorise des occupations illicites de ces espaces vides (mécanique sauvage, vandalisme) qui concourent à l'installation d'un sentiment fort d'insécurité.

#### 3. Poursuivre les actions en matiere d'insertion par l'activite economique

Dans le cadre de leur activité, les bailleurs sociaux sont déjà engagés dans des actions d'insertion par l'activité économique :

- Clauses d'insertion notamment dans le cadre des programmes ANRU,
- L'embauche d'emplois d'avenir,
- Les ateliers chantiers d'insertion,
- Les chantiers pédagogiques ou éducatifs.

Les organismes HLM souhaitent poursuivre ces engagements. Ils appellent à la mise en place d'un **travail partenarial** entre le service emploi de l'agglomération, les associations locales d'insertion et les entreprises sur **l'orientation des candidatures** et les **modalités de suivi** des démarches d'insertion. Un outil ou un dispositif pourrait être structuré à l'échelle de l'agglomération pour favoriser ce lien. Il viserait à **faciliter la mise en œuvre opérationnelle** et in fine **garantir le projet d'insertion des publics**.

#### 4. Assurer la mise en œuvre et le suivi des projets urbains

Aucun projet n'a été retenu dans le cadre de nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU). Pour autant, plusieurs quartiers ont été identifiés par les communes comme potentiels projets d'intérêt régional. Si un ou plusieurs quartiers étaient retenus sur le territoire, les organismes HLM appellent à un travail en partenariat en amont de la réalisation des projets ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi.

Par ailleurs, des projets de réhabilitation sont à prévoir sur les six prochaines années. Dans ce contexte, les organismes HLM appellent à une **concertation**, en amont, de la définition de ces projets qui ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants. Ils souhaitent également attirer l'attention des partenaires sur **la problématique de l'amiante**. Le renforcement récent de la réglementation nécessite la mise en place de diagnostics et de procédures de traitements spécifiques que peu d'entreprises sont en capacité de réaliser. Cette carence a pour effet de ralentir la réalisation des projets, d'en augmenter les coûts et entraine donc des arbitrages internes sur les différentes politiques que les organismes HLM seront en capacité de décliner.

## Synthèse de la contribution au contrat de ville de Cergy-Pontoise

Thèmes	Propositions de pistes de réflexion et d'actions
Equilibre social des quartiers	<ul> <li>Renforcer l'observation du peuplement</li> <li>Définir une politique d'attribution partagée et tenant compte des objectifs de mixité sociale</li> <li>Renforcer le dispositif partenarial autour des mutations</li> <li>Expérimenter des dispositifs locaux d'accompagnement des locataires en difficulté</li> </ul>
Sécurité et tranquillité résidentielle	<ul> <li>Mettre en place une cellule partenariale et intercommunale pour améliorer la coordination des acteurs du territoire</li> <li>Définir les règles d'intervention, de transmission et de gestion de l'information entre les services de police et les bailleurs (cf. annuaire des référents de la sécurité)</li> </ul>
Gestion urbaine de proximité	<ul> <li>Poursuivre et développer les démarches de gestion urbaine de proximité</li> <li>Définir les thématiques de travail en commun</li> <li>Gestion des déchets</li> <li>Points d'apports volontaires enterrés</li> <li>Stationnement</li> </ul>
Insertion par l'activité économique et développement économique	<ul> <li>Poursuivre les actions d'insertion par l'activité économique</li> <li>Organiser à l'échelle intercommunale l'orientation des candidatures et les modalités de suivi des démarches d'insertion</li> </ul>
Projets urbains	<ul> <li>Envisager des interventions patrimoniales et urbaines adaptées à la situation de chaque quartier (quartiers bénéficiant ou non du NPNRU, QPV, quartiers sortants du dispositif CUCS ou en voie de fragilisation)</li> </ul>

L'AORIF – l'Union Sociale pour l'Habitat d'Ile-de-France est l'organisation professionnelle au service des organismes de logement social franciliens. L'association régionale Hlm regroupe les organismes de logement social ayant leur siège en Ile-de-France et adhérant à l'une des fédérations de l'Union Sociale pour l'Habitat. 140 organismes franciliens de logement social sont adhérents à l'AORIF.

Le dispositif de projet AORIF de Cergy-Pontoise rassemble 19 organismes de logement social. Ces derniers gèrent près de 23 000 logements locatifs sociaux, soit 97% du parc social du territoire. Ce dispositif vise à favoriser la mise en œuvre des politiques de l'habitat en étroite collaboration entre les EPCI et les organismes HLM du territoire. La présente contribution a été rédigée avec le concours des bailleurs sociaux implantés sur Cergy-Pontoise.

#### **ANNEXE 5**

## ENGAGEMENTS DE L'UNITE TERRITORIALE DE LA DIRECCTE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE DE CERGY-PONTOISE

Le pilier « développement économique et emploi » des contrats de ville a pour objectif, sur la durée du contrat de ville, de réduire de moitié l'écart de taux d'emploi entre les Quartiers Prioritaires de la Politique de la ville (QPV) et les autres territoires.

En matière d'emploi la Direccte mobilise déjà un ensemble de moyens opérationnels sur le territoire de Cergy-Pontoise au travers :

De structures d'accompagnement vers l'emploi :

- 4 agences pôle emploi dont une agence Cadres et une agence spécialisée A2S.
- L'association AVEC comportant la mission locale et la maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE),
- Dix structures d'insertion par l'activité économique
- Deux centres de formation

De dispositifs d'accès à l'emploi /remise à niveau/aide à la création d'entreprise :

- Les contrats aidés (en 2013 8,3% des Contrats d'Accès à l'Emploi ont concernés les résidents de ZUS; 8,2% des Contrats d'Insertion en Emploi et 16% des Emplois d'Avenir Jeunes).
- Une Ecole de la deuxième chance et un Lycée de la deuxième chance
- Un PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) pour les villes de Cergy, Vauréal,
   Eragny et Jouy-le-Moutier)
- Quatre structures d'accompagnement à la création d'entreprises référencées
   NACRE

Le présent document entend réaffirmer la participation renforcée de l'Etat par la mobilisation ciblée des dispositifs de droit commun à destination des habitants des quartiers prioritaires, dans les domaines de l'accès à l'emploi, de l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi, du développement économique local.

Cette mobilisation renforcée intègre les enjeux transversaux relatifs à :

- L'égalité entre les femmes et les hommes
- La jeunesse
- La prévention et la lutte contre les discriminations

Cette ambition forte se traduit au travers de la déclinaison des objectifs suivants ; chaque objectif fera l'objet d'un engagement de l'Etat en articulation avec ses partenaires et précisera les critères d'évaluation retenus.

## Objectifs 1 : Favoriser l'accès à l'emploi des personnes résident dans les quartiers prioritaires :

- Mobiliser le service public de l'emploi pour augmenter significativement la part de ces publics dans les dispositifs de droit commun :
  - o Désignation d'un correspondant contrat de ville dans chaque mission locale.
  - Mobilisation des conseillers spécialisés dans la relation avec les entreprises de Pôle emploi pour identifier les offres de postes.
  - Mobilisation de la référente relation entreprises de l'association des missions locales afin d'identifier les offres d'emploi en contrats aidés ou en alternance.
  - Diffusion régulière de l'information sur les dispositifs d'aide à l'emploi auprès des différents partenaires locaux (travailleurs sociaux, associations, entreprises...)
  - Renforcement de la coordination de l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans les démarches.
- Aider à lever les freins à l'emploi
  - Développer la garantie jeunes en faveur des jeunes des quartiers prioritaires : il s'agit d'un accompagnement global comprenant le volet social et une garantie de ressource (équivalente au RSA).
  - Renforcer la part des jeunes résidents des quartiers prioritaires dans les contrats d'insertion dans la vie sociale(CIVIS). Ce contrat concerne les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et dont le niveau de qualification est inférieur ou égal au bac. Ce contrat assure au jeune un accompagnement personnalisé par un référent unique de la mission locale. Il permet un rattachement au régime général de la sécurité sociale. En 2014 12% des CIVIS de la mission locale de Cergy-Pontoise ont été signés avec des résidents de ZUS.
  - Favoriser l'accès des jeunes à un premier niveau de qualification avec les Ecoles de la deuxième chance.
  - o Renforcer le réseau de Parrainage et le nombre de jeunes parrainés.

#### Objectif 2 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Afin de faciliter l'embauche des publics particulièrement éloignés du marché du travail, l'Etat mobilise des dispositifs d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle au travers des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) d'une part et des contrats aidés d'autre part.

- Développer la part des habitants des quartiers prioritaires dans les SIAE et favoriser l'implantation des actions des SIAE à proximité de ces quartiers :
  - Renforcer l'objectif quantitatif d'accueil des publics résidant dans les quartiers prioritaires dans les SIAE.

- Définir en CDIAE une stratégie départementale de développement de l'IAE qui acte le caractère prioritaire de certains territoires et notamment les quartiers retenus dans le cadre de la politique de la Ville de Cergy-Pontoise.
- Faciliter le développement d'action des SIAE à proximité des quartiers politiques de la ville.
- Augmenter la part des habitants des quartiers prioritaires dans les contrats aidés :
  - Définir des objectifs quantitatifs semestriels concernant la part des publics résidents dans les quartiers prioritaires dans les contrats aidés.
  - Réaliser un suivi mensuel de la part des jeunes résidents dans les quartiers prioritaires dans les contrats emploi d'avenir (EAV) lors des réunions des cellules opérationnelles avec la mission locale et Pôle emploi.
  - Renforcer l'appui à la formation des bénéficiaires des emplois d'avenir durant la durée du contrat.
  - Réaliser un suivi mensuel du nombre de contrats aidés CUI-CAE et CUI-CIE signés concernant les résidents des quartiers prioritaires.
  - Développer l'accès à l'emploi des jeunes de moins de 30 ans dans les entreprises par le déploiement des contrats starters.
  - Mobiliser les contrats de génération notamment pour les jeunes diplômés résidents dans les quartiers prioritaires
- Développer l'accès aux contrats en alternance dans les quartiers prioritaires :
  - Promouvoir les contrats en alternance auprès des entreprises et de leurs réseaux notamment dans la perspective de départs à la retraite des salariés
  - Faire connaître l'aide supplémentaire de l'Etat de 1000 euros aux entreprises de moins de 250 salariés qui recrutent un nouvel apprenti. Cette aide se cumule avec les avantages déjà existants (exonérations de cotisations salariés selon la taille de l'entreprise, crédit d'impôt de 1600 euros,...)
  - Faire connaître le dispositif Erasmus et Volontariat International en Entreprises (VIE) auprès des missions locales et CFA afin de favoriser une première expérience à l'international pour les jeunes issus des quartiers prioritaires.

#### Objectif 3 : Dynamiser et développer le tissu économique local

- Soutenir la création et la reprise d'entreprises
  - Augmenter la part des résidents des quartiers prioritaires dans le dispositif d'aide à la création /reprise d'entreprise financé par l'Etat : Nouvelle Aide à la Création ou Reprise d'Entreprise (NACRE). Il s'agit d'un accompagnement personnalisé en trois phases : finalisation du projet de création, appui au financement et mise en œuvre du projet de création (appui durant 3 ans post création). L'objectif global de l'Etat est de doubler la part des résidents des quartiers prioritaires dans le dispositif. Ce dispositif d'aide est couplé à un prêt à taux zéro porté par la Caisse des dépôts et consignation.

C	Développer des modes de coopération locale avec des réseaux d'aide à la création d'associations.



# PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN Axe Majeur Horloge - Cergy

#### **PRESENTATION DU QUARTIER**

L'urbanisation de Cergy s'est faite, dans le cadre du projet de construction de la ville nouvelle, par strates successives, quartier par quartier, faisant passer le village des années 60 de 2 500 habitants à plus de 60 000 aujourd'hui, 2<sup>ème</sup> ville du Val d'Oise.

Cette évolution réussie avec de la mixité sociale, du développement économique et un fort accompagnement de la jeunesse ne doit pas masquer des inégalités infra-communales et notamment le quartier Axe Majeur Horloge.



Ce quartier a été construit au début des années 80. Il est d'une grande diversité urbaine et socioculturelle, liée à la spécificité de chacun de ses îlots. Certains ont su préserver une certaine mixité urbaine et sociale (Lanterne, Chat Perché, Sébille). D'autres en revanche connaissent une paupérisation et des difficultés sociales croissantes (Verger, Bastide, Genottes) et se trouvent progressivement abandonnés par les catégories de population plus aisées.

Il compte plus de 18.000 habitants et 18 455 emplois. Le quartier abrite notamment :

- L'Axe Majeur, site emblématique de Cergy et oeuvre majeure de Dani Karavan (Tour du Belvédère, 12 colonnes, esplanade de Paris...)
- Des logements réalisés par l'architecte Ricardo Bofill.
- L'Hôtel de ville au sein de l'ancien siège de BP France

C'est un quartier en plein essor. Ces quinze dernières années, il a connu d'importants programmes de réhabilitation, de rénovation et de résidentialisation. Deux programmes de construction de près de 600 appartements ont générés l'arrivée de populations nouvelles.

#### **ETAT DES LIEUX DES DIFFICULTES**

Le quartier Axe Majeur Horloge inscrit en quartier prioritaire, connait une situation défavorable :

- Un habitat qui se dégradé, comprenant des copropriétés fragiles et dégradées,
- Un taux de chômage notable et des niveaux de qualification faible avec un niveau de paupérisation des habitants qui s'accroit
- Un sentiment d'isolement exprimé par les habitants
- Une attractivité faible en matière de développement économique,
- Un quartier en manque de dispositif de prévention de la délinquance favorisant les sentiments d'insécurité

#### Projet de renouvellement urbain 2015-...

Il s'agit de rapprocher l'humain et l'urbain afin de tendre vers un territoire ouvert, décloisonné accueillant des populations mixtes tant du point de vue social que générationnel. Il s'agit de veiller à l'attractivité du territoire et à l'amélioration du cadre de vie en intervenant sur :

- Le dynamisme économique, l'accès à l'emploi, l'accueil des entreprises,
- Le maintien d'un cadre de vie de qualité
- Les possibilités de diversification des offres de services, de l'habitat et des fonctions,
- Les nouvelles centralités et les liaisons entre ce quartier et le reste de la ville
- Les besoins de resserrement et de densification urbaine
- L'accompagnement des habitants autant dans leurs difficultés sociales que dans leurs initiatives locales
- L'accompagnement des publics les plus fragiles dans une continuité éducative aux côtés des parents et des équipes des établissements scolaires pour la réussite éducative de tous
- Le développement social local,
- L'accès à un service public favorable au développement du secteur
- Le sentiment d'insécurité et la tranquillité publique des administrés.

Afin de répondre à ces différents enjeux, le projet de réaménagement de l'Axe Majeur Horloge prévoit de :

- 1. Créer des espaces de vie et de convivialité pour accueillir les habitants et répondre à leurs besoins.
- 2. Consolider et compléter l'offre culturelle,
- 3. Renforcer l'intégration du lieu dans le paysage urbain pour que les habitants du quartier et des autres quartiers s'approprient cet espace et puissent y accéder aisément.

La Mairie porte ainsi un projet de restructuration des équipements publics du secteur qui doit résulter d'une redistribution et d'une transformation de lieux et d'équipements existants. Il s'agit de permettre :

- En premier lieu l'ouverture d'un groupe scolaire et d'un ALSH au sein de l'équipement de la Lanterne,
- Créer un espace culturel et festif au sein de l'équipement socioculturel Axe Majeur Horloge (dénommé les Roulants) et y créer un pôle « musiques actuelles » au cœur du quartier ainsi qu'une maison de guartier dotée de nombreux locaux associatifs.
- Enfin, restructurer l'équipement public « les Tilleuls » pour y réaliser une maison de la petite enfance et une maison de prévention santé.

Ce projet vise à développer de réels relais de proximité, en créant des structures urbaines et sociales au cœur du quartier. Les habitants seront associés à la dynamisation et à l'amélioration de leur vie de quartier. L'accompagnement des initiatives des habitants sera accentué pour soutenir leurs actions. Une attention particulière sera portée à l'animation du quartier et particulièrement dans les ilots les plus éloignés de l'offre municipale.

Ce projet ainsi que le projet de Pôle gare au niveau de la gare de Cergy st Christophe devrait permettre de donner un réel élan à ce quartier en difficulté.



## PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN MOULINARD - OSNY

#### PRESENTATION DU QUARTIER

Le quartier du Moulinard de la commune d'Osny reste, après la réforme 2014, quartier prioritaire de la politique de la ville.

Il comprend la résidence Emmaus de la Viosne de 367 logements mis en service entre 1971 et 1976. De faible hauteur (R+3/4), l'ensemble des 22 bâtiments s'intégrent dans le paysage urbain et reste relativement discret. Proche du centre-ville, l'environnement y est néanmoins calme et résidentiel.

Le centre social communal est actuellement installé dans un des bâtiments.





#### **ETAT DES LIEUX DES DIFFICULTES**

Les principaux constats réalisés sont les suivants :

- Un des guartiers les plus pauvres de l'agglomération de Cergy-Pontoise,
- Une carence de mixité sociale et fonctionnelle, avec un habitat peu diversifié
- Peu de connexion avec le centre-ville, pourtant proche mais aussi avec les autres zones du guartier, notamment celles pavillonnaires
- Un centre social dont le rayonnement est limité au quartier proche et qui ne favorise pas les échanges,
- Des logements en très mauvais état pour une part importante de la résidence de la Viosne avec des problèmes techniques lourds résultant notamment d'une mauvaise isolation thermique,

#### PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2015-...

Conscients de ces difficultés, les partenaires ont entamé depuis plusieurs années chacun à leur niveau des réflexions voir des actions pour le renouvellement de ce quartier :

Sur le parc social, Emmaüs vient d'achever une résidentialisation de l'ensemble immobilier.

La Mairie a lancé une réflexion pour l'amélioration du cadre de vie et du fonctionnement urbain sur le quartier vécu de cette résidence, le quartier St Exupéry

Aujourd'hui, le territoire souhaite aller plus loin dans le renouvellement et la redynamisation du quartier en intervenant à la fois sur la résidence de la Viosne mais aussi sur la structuration du quartier :

- Programme lourd de requalification du bâti et de mise aux normes, notamment en matière thermique,
- Démolition et reconstruction sur un emplacement plus centrale de l'école maternelle et primaire,
- Construction d'une maison de quartier qui accueillera notamment le centre social communal et qui aura pour objectif de développer les échanges et la participation de tous les habitants.
- Construction de nouveaux logements en accession, en collectif et en individuel afin d'assurer une diversité d'habitat et de favoriser la mixité sociale,
- Aménagement d'un parc urbain au centre du quartier qui deviendra notamment lieu de rencontres entres les différents publics du quartier.



# PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN HAUTS DE MARCOUVILLE - PONTOISE

#### **PRESENTATION DU QUARTIER**

Les « Hauts de Marcouville » se situent sur le coteau du plateau Saint Martin à l'ouest du centre ancien de la ville de Pontoise, dans le Val d'Oise. Il est implanté à la confluence de trois grandes villes de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (Cergy, Osny et Pontoise).

Urbanisé ex-nihilo durant les trente glorieuses, le quartier des Hauts de Marcouville propose un modèle d'aménagement et d'architecture reprenant l'approche moderniste, fonctionnaliste et unitaire propre aux années 60 – 70. Le grand ensemble a été édifié sur une dalle échelonnée (34 857m²) au-dessus de 3 niveaux de sous-sols, épousant la pente naturelle du site.

Carte : Coupe transversale du site des Hauts de Marcouville (École d'architecture de Versailles, 2004



La nartie aérienne du quartier est entièrement niétonne, dédiée aux activités cor

La partie aérienne du quartier est entièrement piétonne, dédiée aux activités commerciales, de services ou récréatives (espaces verts, aire de jeux).

La partie sous dalle accueille les espaces de stationnement, de circulation automobile ainsi que les locaux logistiques ou techniques. L'accès automobile au grand ensemble n'est possible qu'à partir du « haricot », selon la forme de la zone sur laquelle débouche les seules entrées/sorties des niveaux sous dalle.

Le quartier compte plus de 1 000 logements en 13 tours et 5 barres, avec 316 logements privés répartis en 3 copropriétés, 700 logements locatifs sociaux appartenant au Logis Social du Val d'Oise et un foyer de jeunes travailleurs. Il existe plusieurs locaux commerciaux ou équipements publics (maison de quartier, crèche, etc.), des ouvrages communs (parkings souterrains) et équipements techniques (réseau de production/distribution d'eau et de chauffage) mutualisés à l'échelle de l'ensemble immobilier au sein d'une Association Syndicale Libre.

#### **ETAT DES LIEUX DES DIFFICULTES**

Conçu à l'origine comme un « quartier », ce grand ensemble n'est jamais parvenu ni à se fondre dans le tissu urbain, ni à se constituer comme une entité parfaitement autonome alors qu'il rassemble près d'1/10ème de la population communale. L'image du « grand ensemble », la place du logement social, ainsi que son enclavement physique au sein du tissu de l'agglomération, ont progressivement conduit à une baisse de l'attractivité de ce quartier et son déclassement progressif dans le marché local de l'habitat.

Les principaux constats réalisés sont les suivants :

- Un fort enclavement physique matérialisé à l'est et au sud par des zones d'activités imposantes et impénétrables, à l'ouest par la route départementale 915 et au nord par la voie ferrée,
- Une architecture de qualité mais qui laisse transparaître des dégradations ponctuelles inévitables et dont les interventions de gros entretien ont été limitées,
- La vétusté de la dalle qui présente des signes d'affaissement depuis près de 20 ans
- Des interfaces mal-définies entre les copropriétés et les espaces communs à l'ensemble immobilier qui induisent des surcoûts d'entretien importants et un sentiment d'insécurité et de dévalorisation de ce patrimoine.
- Une dynamique de peuplement qui a joué dans le sens d'une paupérisation sensible du profil des occupants.
- Des difficultés d'animation économique du quartier avec des commerces en pied d'immeuble souvent délaissés

#### PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2015-...

Conscients de ces difficultés, les partenaires (commune, agglomération, bailleurs, copropriétés) ont entamé depuis plusieurs années chacun à leur niveau des projets de rénovation du quartier<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, le territoire souhaite aller plus loin dans le renouvellement et la redynamisation du quartier. Un projet global doit être mis en place pour ce quartier afin de lui permettre de connaître enfin le dynamisme et l'attractivité qu'avaient imaginé ses concepteurs.

Le projet devra intervenir sur plusieurs champs :

- La poursuite du désenclavement du quartier est un enjeu fort avec notamment une réflexion à mener sur les entrées et sorties du quartier,
- Sur le plan architectural, un traitement lourd tant techniquement que financièrement de la dalle est devenu indispensable. Une étude technique poussée doit d'être réalisée en préalable afin d'étudier toutes les solutions opérationnelles possibles techniquement, dont la suppression de la dalle, et envisageables financièrement,
- ▶ En matière économique, une stratégie commerciale adaptée à ce quartier doit être proposée pour accompagner la mutation commerciale du cœur de quartier et réintroduire des commerces sur les franges de Marcouville,
- Les espaces ouverts (publics ou privé) doivent faire l'objet d'une attention particulière : révision des cheminements internes, amélioration des sorties piétonnes du quartier, installation de nouveau mobilier urbain, mise en œuvre du tri sélectif, repérage des équipements et une orientation facilitée.

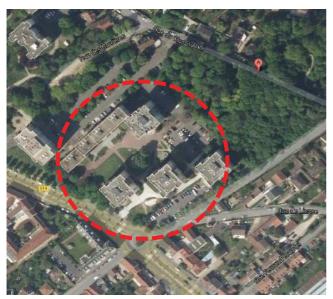
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur le parc social, le Logis Social a réalisé avec le soutien de l'agglomération un important programme de travaux pour la requalification de son patrimoine (isolation des façades et remplacement des huisseries). Concernant les copropriétés, trois OPAH de lutte contre les copropriétés dégradées sont en cours avec le soutien de la ville et de l'agglomération depuis 2013 avec un important programme de travaux qui devraient démarrer courant 2015. Concernant les espaces publics, la ville a entrepris en 2011-2012 la requalification de l'entrée du quartier afin de participer à son désenclavement. Le raccordement au chauffage urbain du quartier est par ailleurs en cours



## PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN CLOS DU ROI – SAINT OUEN L'AUMONE

#### PRESENTATION DU QUARTIER

L'ilot du Clos du Roi se situe à proximité du centre-ville de Saint-Ouen-l'Aumone. Il bénéficie d'une implantation stratégique à proximité des commerces, des équipements et des deux gares et d'une bonne desserte en transports en commun.





Construits au milieu des années 70, le quartier compte 331 logements locatifs sociaux appartenant à Emmaüs.

Ils sont répartis sur 3 tours R+11, 1 tour R+15 et une barre R+7. Des parkings souterrains, en parties condamnés, et aériens sont également présent ainsi que des équipements : agence locale d'Emmaüs et Coordination Locale pour l'Emploi et la Formation, structure municipale intervenant sur l'insertion sociale des jeunes.

Un espace boisé de  $800\text{m}^2$  borde le quartier au nord mais était jusqu'à présent non aménagé et fermé pour des raisons de sécurité en raison de la présence de carrière. Le quartier ne bénéficiait donc pas d'espaces verts.

#### **ETAT DES LIEUX DES DIFFICULTES**

Les principaux constats réalisés sont les suivants :

- Environnement urbain contraignant,
- Difficulté d'intégration dans le centre-ville alors que le quartier en est physiquement proche,
- Absence de délimitations claires entre les espaces privés et publiques, entre ce quartiers et les copropriétés voisines,
- Absence d'espaces verts,
- Persistance de pathologies techniques liées à l'obsolescence des réseaux intérieurs,
- Permanence de faits d'insécurité.

#### PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2015-...

Conscients de ces difficultés, les partenaires (commune, agglomération, bailleurs,) ont entamé depuis plusieurs années chacun à leur niveau des projets de rénovation du quartier :

- Sur le parc social, Emmaüs a mené une réhabilitation importante des bâtiments en 2002 sur l'enveloppe, les parties communes et les logements, permettant une remise en état technique des bâtiments.
- La Mairie a lancé un chantier pour la reconquête de l'espace boisé bordant le quartier avec le soutien de la région avec le confortement des carrières et en 2016, l'aménagement d'un parc urbain de proximité surplombant cette carrière.

Aujourd'hui, le territoire souhaite aller plus loin dans le renouvellement et la redynamisation du quartier en finalisant la réhabilitation des bâtiments et en réalisant une résidentialisation importante du quartier :

- Résidentialisation des espaces extérieures afin de mieux intégrer cette résidence dans son environnement péri-urbain et lui donner un caractère plus résidentiel et plus sécurisant.
- Réhabilitation technique des équipements, amélioration du stockage des déchets et mise en sécurité complète des installations électriques afin de contrer l'obsolescence de ce bâti et de lui redonner une attractivité durable.

Emmaus estime le cout du projet 9.876.028 €



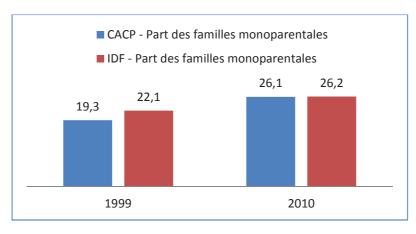
#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

# DIAGNOSTIC CONTRAT DE VILLE ZOOM SUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

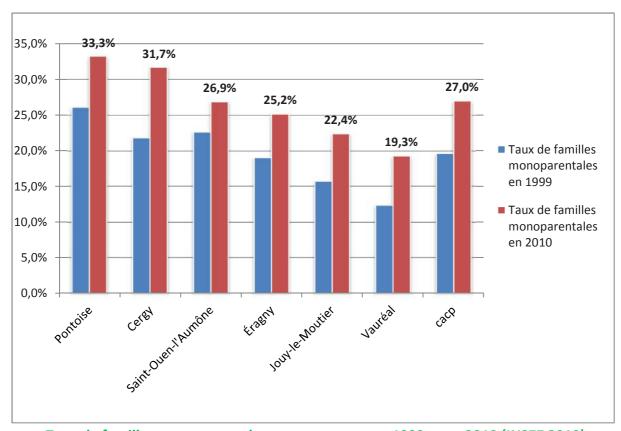
<u>Résumé</u>: Depuis 1999, les familles monoparentales, souvent en situation de fragilité, progressent rapidement sur le territoire de l'agglomération, la CACP ayant ainsi perdu son avantage comparatif par rapport à l'Île de France. Les familles monoparentales se trouvent largement surreprésentées dans les quartiers prioritaires du Contrat de Ville. La caractérisation proposée ici conduit à souligner la progression de trois catégories depuis une dizaine d'années: les jeunes mères célibataires, les mères divorcées de plus de quarante ans et, phénomène relativement nouveau, les phénomènes de cohabitation intergénérationnelle entre des "enfants" âgés de plus de trente ans et un de leurs parents.

En l'espace de dix ans, l'agglomération de Cergy-Pontoise a perdu l'avantage comparatif qu'elle entretenait vis-à-vis de l'Île de France en matière de monoparentalité. Avec une progression de sept points (de 19 à 26%) correspondant à près de **trois mille familles monoparentales supplémentaires** sur le territoire (de 6600 à 9400), l'agglomération présente aujourd'hui le même taux que la Région.

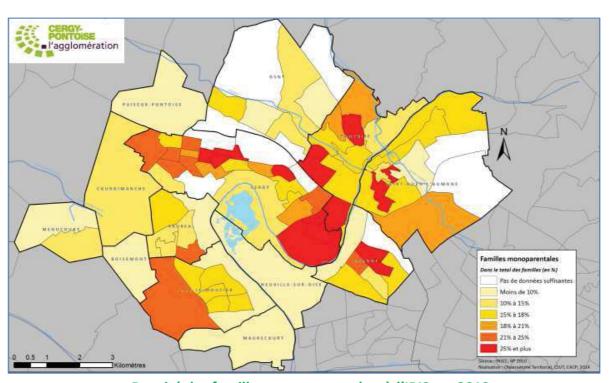
La quasi-totalité des villes de l'agglomération sont concernées. Entre 1999 et 2010, les familles monoparentales ont progressé dans les grandes communes comme dans les petites. La progression la plus forte a été enregistrée à Cergy (+9,8%), et les plus faibles à Menucourt et à Saint-Ouen-l'Aumône (+3,4 et +4,3%). Il n'y aurait donc pas un "effet protecteur" des petites communes, comme c'est le cas, par exemple, avec les personnes isolées. En nombres bruts, toutefois, les grandes villes ont logiquement enregistré une progression plus forte, correspondant à plus de mille ménages à Cergy, environ quatre cent à Saint-Ouen-L'Aumône ainsi qu'à Pontoise, et environ deux cents à Eragny, Jouy-le-Moutier, ainsi que Vauréal.



Part des familles monoparentales à la CACP et en IDF en 1999 et en 2010 (INSEE 2010)



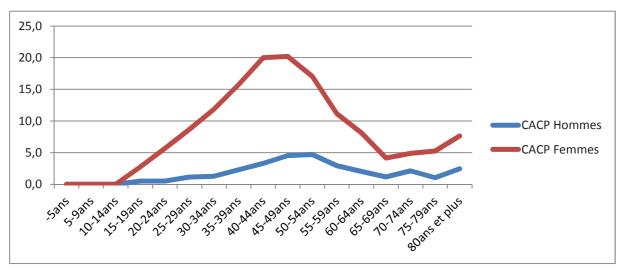
Taux de familles monoparentales par communes en 1999 et en 2010 (INSEE 2010)



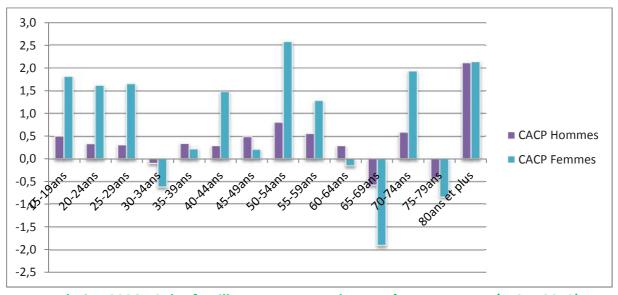
Densité des familles monoparentales, à l'IRIS, en 2010

Au-delà de la distribution communale, on notera que les familles monoparentales sont largement surreprésentées dans les quartiers les plus pauvres de l'agglomération. C'est le cas notamment à Cergy, avec les quartiers Axe Majeur Horloge, Cergy-le-Haut ainsi que les Linandes; mais aussi à Saint-Ouen-l'Aumône, avec Chennevières ou encore le Clos du Roi; à Pontoise, ainsi qu'à Pontoise, avec Marcouville ou les Cordeliers; ou encore aux Dix Arpents à Eragny et aux Toupets à Vauréal.

La forte surreprésentation des femmes au sein des familles monoparentales constitue une seconde caractéristique importante. Les femmes sont en effet cinq fois plus nombreuses que les hommes à se trouver dans cette situation (en 2010, 8000 femmes contre 1400 hommes). De plus, le taux de femmes monoparentales a beaucoup plus vite progressé, entre 2006 et 2010, que le taux d'hommes monoparentaux, ce dans toutes les tranches d'âges.

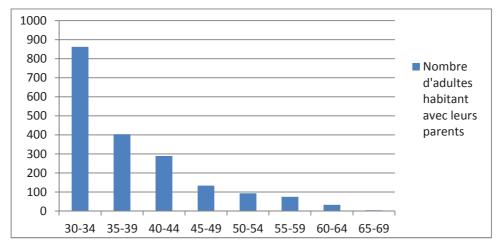


Taux de familles monoparentales, par âge et par sexe, par rapport à la population globale (INSEE 2010)

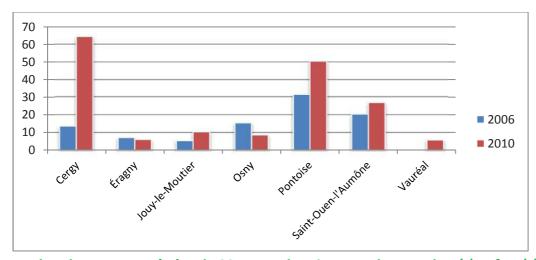


Evolution 2006-10 des familles monoparentales, par âge et par sexe (INSEE 2010)

On notera que, au-delà de la première et principale période de monoparentalité, il existe un second cycle au cours duquel parent-monoparental et enfant-devenu-adulte cohabitent, à partir de 65ans. Ce **phénomène de cohabitation intergénérationnelle** semble avoir été renforcé par la crise économique de 2008 puisque, entre 2006 et 2010, on constate une augmentation très nette dans les grandes villes de l'agglomération, et plus particulièrement à Cergy. Il traduit aussi, évidemment, le vieillissement de la population et la progression des personnes âgées.



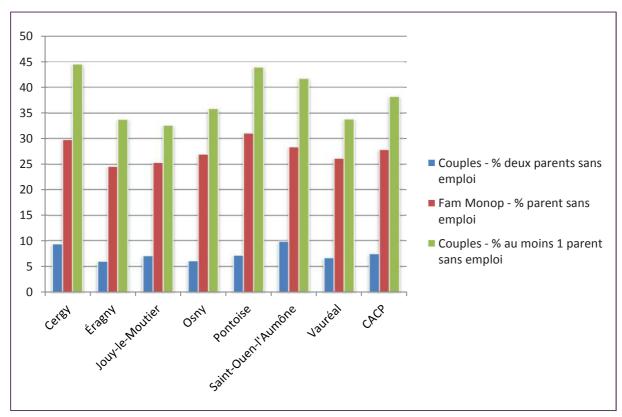
Nombre d'adultes habitant avec leurs parents, par âge, en 2010 à la CACP (INSEE 2010)



Nombre de personnes âgées de 80ans et plus vivant seules avec leur(s) enfant(s)

Il reste à savoir dans quelle mesure ces familles monoparentales se trouvent dans une situation de fragilité socioéconomique. Or, à la différence des personnes isolées, les données de recensement de l'INSEE ne permettent pas de croiser ce type de ménages avec la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. En revanche, on dispose de renseignements sur l'accès à l'emploi des individus concernés, notamment le taux de personnes sans emploi. On constate ainsi que, dans plus d'une famille monoparentale sur quatre (28%), le parent n'a pas d'emploi (jusqu'à 31% à Pontoise). Un taux inférieur à la part des couples avec enfant(s) où au moins l'un des deux parents n'a pas d'emploi, qui s'élève quant à lui à 38%.

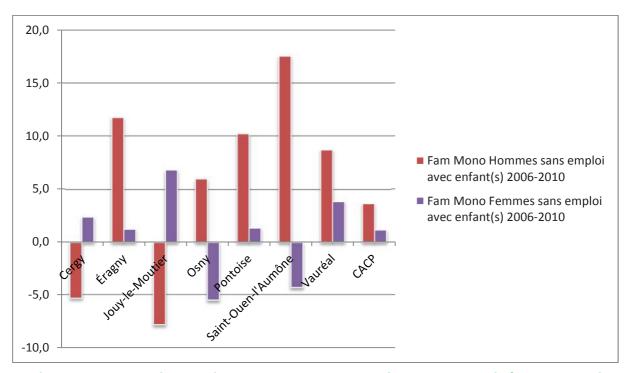
Pris individuellement, un parent a ainsi plus de chances d'avoir un emploi s'il élève seul son enfant que s'il vit en couple. On sait d'ailleurs que, au niveau national, le taux d'activité des mères isolées est supérieur à celui des mères vivant en couple<sup>1</sup>. En revanche, les couples avec enfants où aucun des deux parents n'occupe un emploi sont beaucoup plus rares avec une moyenne de 7,5% dans l'agglomération (jusqu'à 10% à SOA). Cela démontre bien la situation de fragilité financière dans laquelle les familles monoparentales se trouvent relativement aux couples avec enfant(s): l'enfant d'une famille monoparentale a quatre fois plus de chances de se trouver dans un ménage sans revenu du travail.



Taux de parents sans emploi chez les couples avec enfants et les familles monoparentales (INSEE 2010)

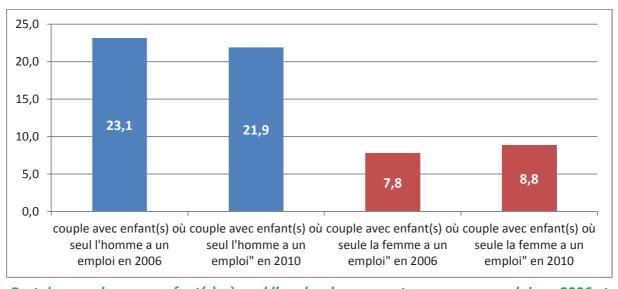
Notons enfin que cette proportion élevée de parents isolés n'ayant pas d'emploi semble plutôt stable sur l'agglomération. Derrière cette stabilité d'ensemble, se cachent toutefois des variations entre les communes et, surtout, entre les hommes et les femmes. On constate ainsi que, entre 2006 et 2010, le taux d'hommes monoparentaux sans emploi a augmenté beaucoup plus vite que celui des femmes. Une augmentation particulièrement marquée à Saint-Ouen-l'Aumône, à Pontoise, Eragny ou encore Vauréal. A Jouy-le-Moutier, à l'inverse, le taux de femmes monoparentales sans emploi a progressé tandis que celui des hommes a diminué. Or, cette différence d'évolution entre les hommes et les femmes se retrouve chez les couples avec enfant(s) où seul l'un des deux parents travaille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195 – juin 2008.

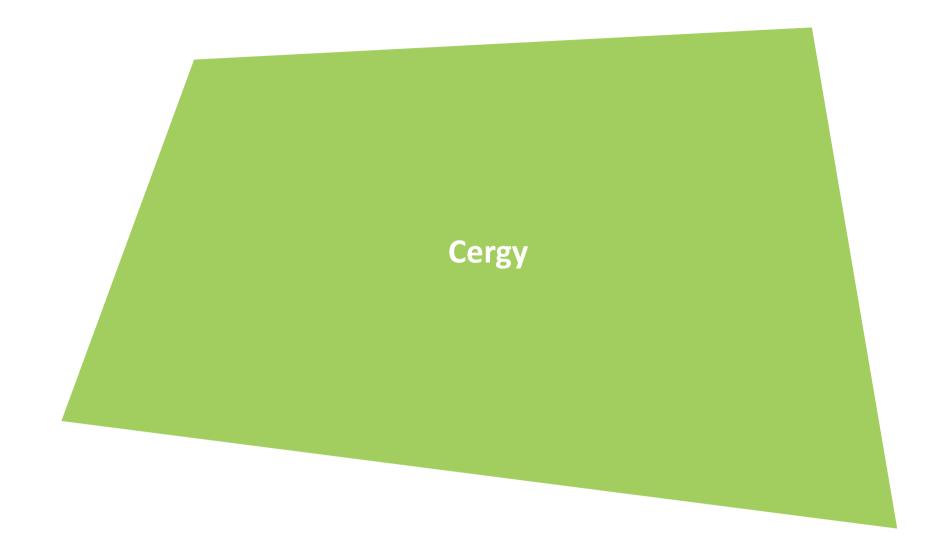


Evolution 2006-2010 du taux de personnes en situation de monoparentalité et sans emploi, par sexe et par commune (INSEE 2010)

En 2010, dans un couple avec enfant(s) sur trois (30%), seul l'un des deux parents occupait un emploi. Le plus souvent, c'est le père qui occupait un emploi (22%, contre 8% pour les mères). Mais, depuis 2006, la tendance est inverse : le taux des couples où seule la femme occupe un emploi progresse (+1%) tandis que la situation où seul l'homme occupe un emploi régresse (-1,2%).



Part des couples avec enfant(s) où seul l'un des deux parents occupe un emploi, en 2006 et en 2010, par sexe, à la CACP (INSEE 2010)



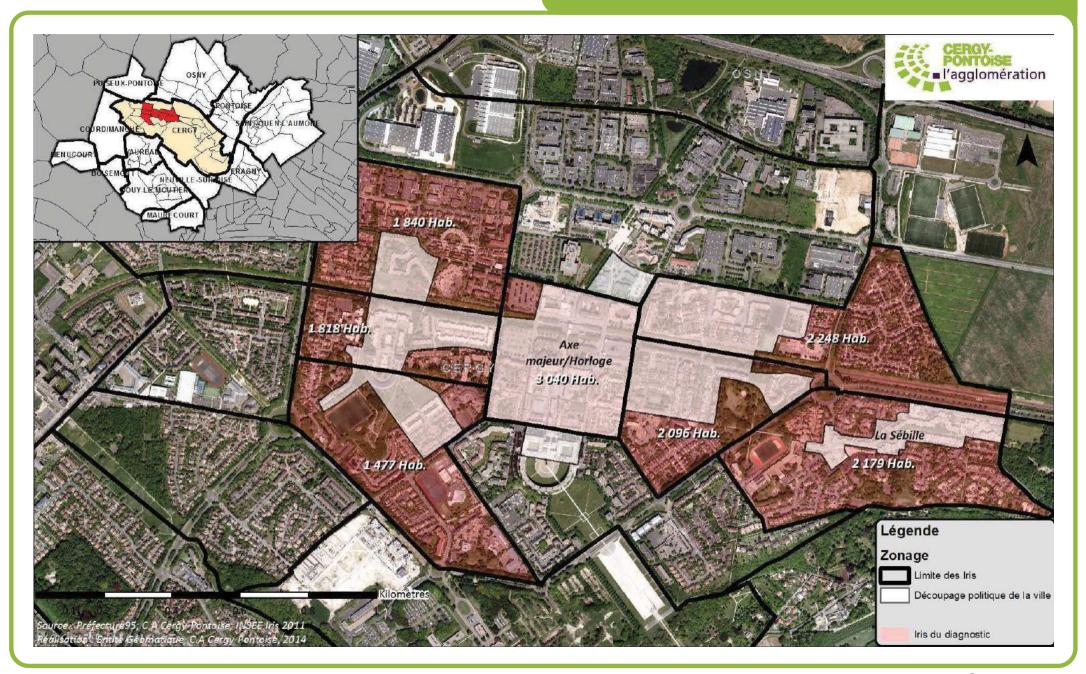
# SOMMAIRE

INTRODUCTION, LES IRIS INSEE	p.4
1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE	p.7
2 - LOGEMENTS / IMMOBILIER	P.12
3 - FORMATION / ECONOMIE	P.18
4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES	P.22

### Les iris de CERGY

### **Les Iris INSEE**

• Les iris INSEE 2010



### **METHODOLOGIE**

### LES « IRIS » de l'INSEE

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

### LES « IRIS PRIORITAIRES » DE CERGY

La géographie prioritaire de Cergy correspond à deux quartiers : Axe Majeur (env. 9000h) et la Sébille (env. 1200h).

- Le quartier Axe Majeur Horloge s'étend sur six IRIS, qui comptent un total de 12500 habitants, soit « seulement » 3500 de plus que le découpage Politique de la ville. Dans ce diagnostic, ce quartier a été divisé en deux zones, composées chacune de trois IRIS :
  - AMH Ouest (5100h): Chat Perché Nord, Chat Perché Sud, Gros Caillou.
  - AMH Centre (7400h): Genottes, Verger-Belle Epine, Bastide Horloge.
- Le quartier Sébille correspond à un seul IRIS, lui-même nommé *La Sébille* mais englobant 2200 habitants, soit presque le double du quartier prioritaire.

Ce sont ainsi trois « quartiers IRIS » sensiblement différents des « quartiers prioritaires » qui font l'objet de la présente analyse. Toutefois, au lieu de « quartier IRIS » et pour faciliter la lecture, on parlera ici simplement des « quartiers ».

### **LES SOURCES**

Au-delà des nombreuses données des recensements de l'INSEE, ce diagnostic s'est appuyé sur la Base d'Informations Economiques Notariales (BIEN). Créée par les Notaires de Paris, cette base recense chaque année les données issues des actes immobiliers. Les données présentées ici correspondent aux années 2009, 2010 et 2012.

# 1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE

### Des tendances communes...

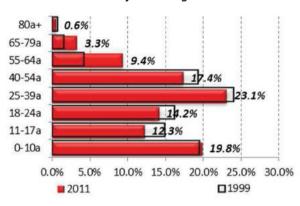
A l'instar de la tendance globale de l'agglomération, les trois quartiers qui nous intéressent ici sont frappés par un processus de vieillissement de la population. Ils le sont de surcroît dans des proportions comparables, avec une progression des plus de 55ans de l'ordre de 6 à 8% (+7,3% dans le cas de l'IRIS médian). A la différence de la CACP, toutefois, en raison de la population plus jeune de ces quartiers, cette progression concerne très peu les plus de 80ans et se concentre sur les 55-79ans. Cette progression des 55-79ans répercute directement la baisse des tranches d'âge intermédiaires, entre 25 et 54ans.

En dépit de ce vieillissement, ces quartiers maintiennent une **population plus jeune que l'agglomération** et même que la moyenne communale. Les **moins de 24ans** y représentent entre 43,5% (AMH-Ouest et Sébille) et 46,5% (AMH-Centre) de la population, contre 41% en moyenne à Cergy.

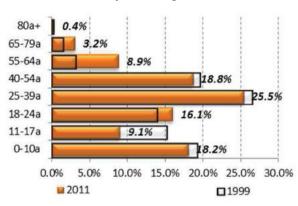
Les trois quartiers semblent aussi marqués par une tendance commune à la **progression des enfants** dans la population (cf. aussi diapo suivante). A la Sébille, cette progression concerne plutôt les 6-10ans, tandis que dans les quartiers de l'Axe Majeur la part des 0-5ans se trouve supérieure à celle des 6-10ans, exprimant par-là un processus de **renouvellement démographique** en train de s'opérer en 2010.

### 1. Pyramide des âges en 1999 et 2010

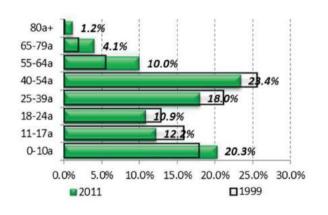
### Axe Majeur-Horloge Centre



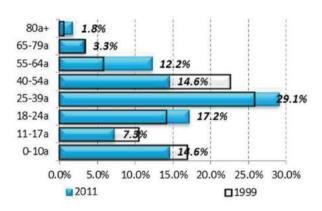
### Axe Majeur-Horloge Ouest



### La Sébille



### Iris Médian

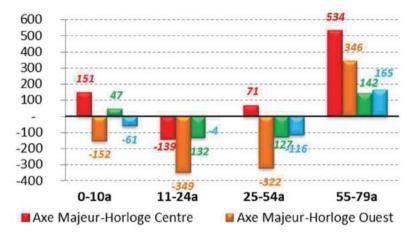


### ...et des variations significatives

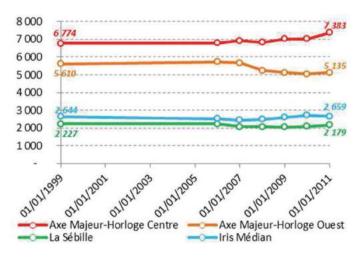
Derrière ces processus communs de vieillissement et de renouvellement démographique, on trouve des variations importantes d'un quartier à l'autre.

- D'abord, au niveau de la **population globale**, avec une hausse des habitants à AMH-Centre, une baisse à AMH-Ouest et une population stable à Sébille.
- Ensuite, au niveau de la population jeune en âge d'être active, avec une forte surreprésentation des 15-24ans à AMH-Centre et AMH-Ouest (entre 26 et 27% de la population), et moindre à la Sébille (23%), mais toujours supérieure à la moyenne d'agglomération (20%).
- Enfin, au niveau des **naissances**, avec des taux de natalité élevés à AMH-Ouest et AMH-Centre, largement supérieurs à l'IRIS médian, et au contraire un taux de natalité assez faible à la Sébille. On notera toutefois que le nombre de naissances annuelles a chuté à AMH-Centre entre 2005 et 2008, avant de repartir à la hausse, et de retrouver en 2012 son niveau de 2005.
- Dans l'ensemble, la Sébille se démarque des deux autres quartiers par une progression très forte du poids des personnes âgées dans la population, qui se traduit par une explosion du taux de dépendance des personnes âgées (rapport entre les + de 65ans et les 15-64ans), passé de 2,9 en 1999 à 7,7 en 2011.

# 2.Évolution de la population par IRIS et par tranche d'âge, entre 1999 et 2010



### 3.Évolution de la population, par IRIS, entre 1999 et 2010



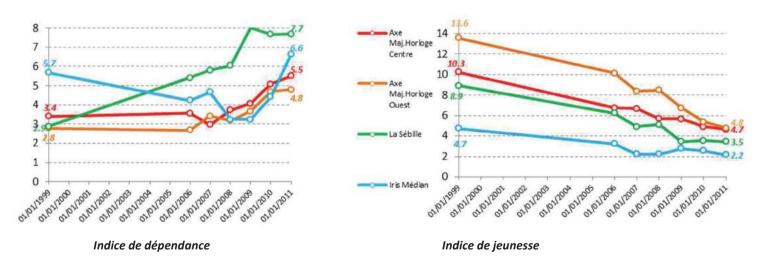
### 4.Détail de la population jeune en 2010

	0-2a	3-5a	6-10a	11-17a	18-24a
Axe Majeur-Horloge Centre	366	453	646	905	1 048
Axe Majeur-Horloge Ouest	283	286	364	466	826
La Sébille	123	80	240	266	236
Iris Médian	139	104	144	193	457

Iris Médian	552	1 161	413	47	25% 20%	53%	19% 22%	2% = +80 ans
La Sébille	369	902	307	26	23%	56%	19%	2% 55-79 an
Axe Maj.Horloge Ouest	1 048	2 272	619	19	26%	57%	16%	0%
Axe Maj.Horloge Centre	1 459	2 979	930	39	27%	55%	17%	1% 🙀 25-54 an
	15-24 ans	25-54 ans	55-79 ans	+80 ans	6 20	9% 40% 60%	80% 10	00%   15-24 an

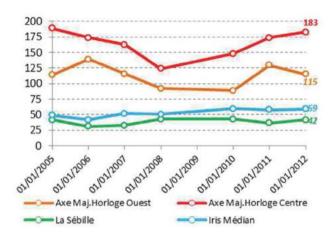
Source : INSEE, Recensements de la population

# 3. Evolution de l'indice de jeunesse et du taux de dépendance des personnes âgées (1999-2011)



Source : INSEE, Recensements de la population

## 2. Evolution des naissances, par IRIS, entre 2005 et 2011





Iris	Taux natalité
Axe Maj.Horloge Centre	24.8
Axe Maj.Horloge Ouest	25.7
La Sébille	17.7
Iris Médian	21.4

Source : INSEE, État civil

### Décohabitation Et typologie des familles

La hausse du nombre de ménages, combinée à la baisse de la taille des ménages, exprime généralement un processus de **décohabitation des jeunes** d'avec leurs parents. Ces deux indicateurs se trouvent réunis dans les trois quartiers qui nous intéressent, mais dans des proportions variables, laissant supposer des processus plus ou moins marqués :

- La décohabitation semble avoir été la plus forte à AMH-Ouest, notamment entre 2006 et 2011, avec une baisse impressionnante de la taille des ménages sur cette période (-0,35).
- Un phénomène de décohabitation semble avoir eu lieu à AMH-Centre entre 1999 et 2006 (-0,12). Il s'est peut-être prolongé ensuite mais est devenu moins visible du fait de la hausse importante de la natalité dans ce quartier entre 2008 et 2011.
- Une décohabitation similaire semble avoir eu lieu à la Sébille entre 1999 et 2006 (-0,13).

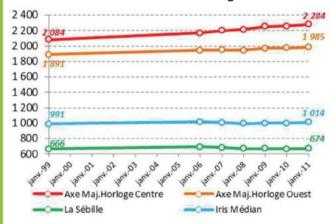
Produit ou non de la décohabitation ayant marqué **AMH-Ouest** entre 2006 et 2011, on trouve en tout cas dans ce quartier une **baisse des couples avec enfants** (-8% entre 2006 et 2011) et une forte **surreprésentation des personnes vivant seules** (33,8% des ménages). Deux éclairages peuvent être apportés ici :

- Ce taux de personnes seules varie très fortement d'un IRIS à l'autre : 12% à Gros Caillou, 33% à Chat Perché Nord et, surtout, 55% à Chat Perché Sud.
- A l'échelle de la commune, on observe que la progression des personnes seules entre 2006 et 2011 concerne surtout les 20-24ans et, dans une moindre mesure, les 55-64ans.

### 1. Évolution de la population entre 1999 et 2010

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11	Évol 99-10
Axe Maj.Horloge Centre	6 774	6 792	6 922	6 836	7 029	7 030	7 383	4%
Axe Maj.Horloge Ouest	5 610	5 728	5 674	5 246	5 127	5 053	5 135	-10%
La Sébille	2 227	2 235	2 078	2 067	2 049	2 092	2 179	-6%
Iris Médian	2 644	2 515	2 451	2 490	2 592	2 712	2 659	3%
Cergy-Pontoise	182 781	191 446	193 157	192 689	194 793	195 313	197 187	7%

### 2. Évolution du nombre de ménages 1999-2010



### 3. Évolution de la taille des ménages 1999-2010

	janv99	janv06	janv11
Axe Maj.Horloge Centre	3.25	3.13	3.21
Axe Maj.Horloge Ouest	2.96	2.94	2.59
La Sébille	3.34	3.21	3.23
Iris Médian	2.67	2.47	2.62
Cergy-Pontoise	2.86	2.67	2.62

### 4. Profil des ménages en 2010

n IX		Personnes seules	Cpl sans enfant	Cpl avec enfant	Famille Monop.	Autre						ts de la no
П	Axe Maj.Horloge Centre	21.1%	12.8%	40.6%	21.3%	4.3%	21.1%	12.8%	40.6%		21.3%	4.3%
nt	Axe Maj.Horloge Ouest	33.8%	13.7%	36.8%	14.0%	1.8%	33.8	% 13.	7%	36.8%	14.0%	1.8%
at	La Sébille	16.4%	17.5%	51.4%	13.5%	1.2%	16.4%	17.5%	51.4	1%	13.5%	1.2%
	Iris Médian	25.9%	19.3%	33.4%	8.8%	12.6%	25.9%	19.3%	33	.4%	8.8% 1	2.6%
a	Cergy-Pontoise	27.2%	20.7%	36.7%	12.5%	2.9%	27.2%	20.7	8	36.7%	12.5%	2.9%
+						N D	orconnoc c	oules Col	canc anfai	at EC	al auge enfan	

■ Personnes seules
 ■ Cpl sans enfant
 ■ Cpl avec enfant
 ■ Famille Monop.
 ■ Autre

# Des variations importantes dans la composition des ménages et des familles

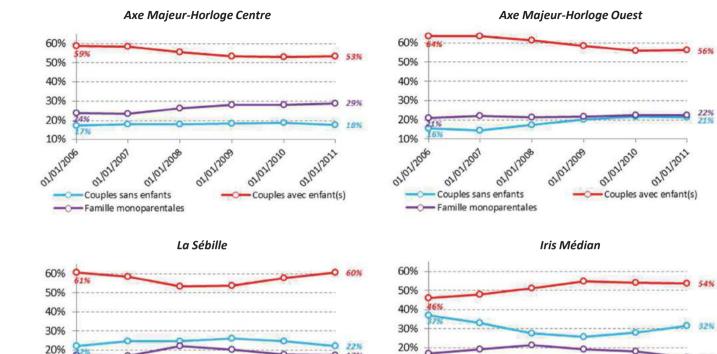
Si AMH-Ouest se caractérise par une surreprésentation des personnes seules, **AMH-Centre** se démarque par la présence des **familles monoparentales** (21,3% des ménages, 29% des familles), tandis que dominent à La **Sébille** les **familles avec enfant(s)** (plus d'un ménage sur deux, contre un sur trois à AMH-Ouest).

La surreprésentation des familles monoparentales n'est pas un phénomène nouveau à AMH-Centre et on observe une **progression rapide** de cette catégorie depuis 2006 (+5%), au détriment des couples avec enfant(s) (-6%).

A la Sébille, à l'inverse, les familles monoparentales sont sensiblement moins présentes qu'en moyenne dans la commune (17% contre 22%), tandis que les **familles avec enfant(s)**, en dépit d'un « creux » entre 2007 et 2010, se situent au-dessus de la moyenne communale (60% contre 49%).

On notera enfin la surreprésentation des familles nombreuses dans deux quartiers : AMH-Centre et la Sébille, avec environ 25% de familles avec 3 enfants et plus, contre 15% en moyenne dans l'agglomération.

### 1. Évolution de la part des couples sans enfants et des couples avec enfants entre 1999 et 2010



10%

Famille monoparentales

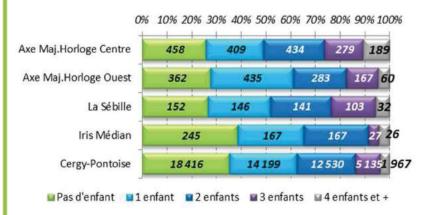
### 2. Typologie des familles par nombre d'enfants en 2010

Couples avec enfant(s)

10%

Couples sans enfants

- Famille monoparentales



Couples avec enfant(s)



### Des dynamiques contrastées

La baisse de la population sur AMH-Ouest semble suivre la dynamique inverse à l'évolution de la construction puisqu'on y trouve une centaine de nouveaux appartements. A la Sébille et sur AMH-Centre, en revanche, on note peu d'évolutions.

Le taux de vacance est relativement élevé sur AMH-Ouest (6,7%) et sur la Sébille (7,1%), et plus faible sur AMH-Centre (4,2%). On considère généralement qu'un taux de vacance normal se situe à 5%, un niveau inférieur à ce seuil traduisant une mobilité résidentielle a priori plus limitée et, à l'inverse, un niveau supérieur correspondant à un marché plutôt dynamique.

La surreprésentation des maisons à la Sébille se traduit par une taille moyenne des logements plus importante qu'ailleurs.

On notera aussi une surreprésentation des logements de tailles modestes à AMH (3 pièces pour la partie Ouest, 3,4 pour la partie centrale). La densité d'occupation de ces logements s'en trouve alors plus forte qu'ailleurs avec près d'un habitant par pièce. Notons néanmoins une légère baisse de cette densité sur AMH-Ouest. Conjuguée à une augmentation du nombre de logements et à une baisse de la population, cet indicateur semble confirmer l'existence d'un processus de décohabitation à AMH-Ouest.

### 1. Les logements selon le type, entre 2006 et 2010

	Axe Maj Cer	.Horloge ntre	Axe Maj.Horloge Ouest		La Sébille		Iris Médian	
Année	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Maisons	393	421	515	437	336	316	132	129
Appartements	1 969	1 943	1 513	1 628	389	410	921	934

### 2. Evolution de la vacance entre 2006 et 2010

	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11
Axe Maj.Horloge Centre	156	130	130	111	115	100
Axe Maj.Horloge Ouest	173	170	176	154	151	138
La Sébille	23	33	49	48	52	51
Iris Médian	38	36	51	49	55	44

### Taux de vacance en 2011

Axe Maj.Horloge Centre: 4.2%

Axe Maj.Horloge Ouest: 6.5%

La Sebille: 7.1%

L'iris médian : 5,2%

La CACP: 4,3%

### 3. Taille moyenne des logements en 2010

	Nb de pièces	1 2 3		4 !
Axe Maj.Horloge Centre	3.44		3.	44
Axe Maj.Horloge Ouest	3.01		3.01	
La Sébille	4.14			4.14
Iris Médian	3.80		=	3.80
Cergy-Pontoise	3.74			3.74

### 4. Nombre de personnes par pièce

	01/01/2006	01/01/2011
Axe Maj.Horloge Centre	0.90	0.93
Axe Maj.Horloge Ouest	0.90	0.86
La Sébille	0.77	0.78
Iris Médian	0.72	0.69

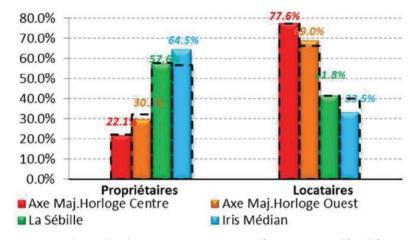
# Source : INSEE, Recensements de la population; FILOCOM

# Pas d'évolution au niveau de la typologie des logements

Sur les trois quartiers, on ne constate **aucune évolution remarquable** de la part des propriétaires et des locataires.

Sur AMH-Centre et sur la Sébille, on trouve un **taux très élevé de logements sociaux, qui représentent la majorité du parc** (entre 55 et 60%), contre seulement 47% à AMH-Ouest [données Filocom, avec un zonage légèrement différent des IRIS].

### 1. Évolution de la part des ménages locataires et propriétaires entre 1999 et 2010



### 2. Typologie des logements par statut d'occupation détaillé, en 2011

	Locatif HLM SEM	Locatif privé	Propriétaire occupant	Autres	% 10% 2	20% 30% 40% 3	50% 60% 70%	80% 90%	100%
Axe Maj.Horloge Ouest	1 840	798	1 250	44		1 840	798	1 250	44
Axe Maj.Horloge Centre	3 812	1 036	1 676	56		3 812	1 036	1 676	<b>3</b> 56
La Sébille	674	24	424	10		674		424	10
Iris médian	642	578	1 226	32	642	642 578		226	32
					■ Locatif HLM SEM		Locat	if privé	
			Propriétaire occupant		■ Autre	■ Autres			

### L'identité plus « résidentielle » de la Sébille

C'est à la Sébille que les habitants sont installés depuis le plus longtemps, avec près d'un ménage sur deux installés depuis plus de dix ans.

A l'inverse, c'est à AMH-Ouest que la part des emménagements récents est la plus élevée, avec 43% ayant emménagé depuis moins de 4 ans. Ce taux indique toutefois moins un renouvellement de la population existante que l'effet d'un processus de décohabitation.

Les IRIS d'AMH se démarquent ici par la surreprésentation des ménages ne disposant pas de voiture (près de 40%), un phénomène qui n'est pas sans lien avec la situation positive du quartier en matière de transport en commun et notamment du RER A.

### 1. Les ménages, en fonction de l'ancienneté de l'emménagement en 2010

	Moins de 2 ans	2 à 4ans	5 à 9 ans	10 ans	■Moin	s de 2 ans	2 à 4ans	■5 à 9 ans ■ 10 ans
Axe Maj.Horloge Centre	13%	21%	24%	42%	13%	21%	24%	42%
Axe Maj.Horloge Ouest	18%	25%	19%	38%	18%	25%	19%	38%
La Sébille	7%	21%	26%	46%	7% 21	1%	26%	46%
Iris Médian	18%	26%	16%	40%	18%	26%	16%	40%
Cergy-Pontoise	13%	23%	22%	42%	13%	23%	22%	42%

### 2. Nombre de voitures par résidence principale en 2010

	Pas de voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	■ Pas de voitu	re 1voiture	■2 voitur	es ou plus	
Axe Maj.Horloge Centre	892	1 067	324	892	892 10		324	
Axe Maj.Horloge Ouest	691	976	318	691	976		318	
La Sébille	131	343	200	131	343		200	
Iris Médian	177	544	293	177	177 544		293	
Cergy-Pontoise	14 185	37 134	21 685	14 185	37 134		21 685	

# Un marché de l'immobilier restreint, des prix élevés

On note sur les iris de l'Axe Majeur-Horloge une **prédominance des appartements** dans les achat/vente de logements confondus (70% et 73%).

La Sébille est davantage marquée par les ventes de maisons anciennes mais ceci est dû à l'incorporation de nombreux pavillons dans l'iris d'étude qui dépasse largement le périmètre du quartier politique de la ville.

Les logements sont vendus à des prix relativement élevés, notamment à AMH, avec des prix au mètre carré variant de 2 208€ pour la Sébille à 2474€ pour AMH-Ouest. En dépit du caractère « défavorisé » de ces quartiers, les prix sont quasiment au niveau de ceux de l'IRIS médian de l'agglomération.

### 1. Nombre de logements vendus, par type de logement, entre 2009 et 2012

	Axe Maj-Ho	rloge Ouest	Axe Maj-Ho	rloge Centre	La Sé	bille	Iris Médian		
Appartements anciens	60	70%	39	41%	16	34%	75	78%	
Appartements neufs	-	0%	31	32%	-	0%	-	0%	
Garages	3	3%	5	5%	-	0%	-	0%	
Locaux d'activite	1	1%	1	1%	-	0%	2	2%	
Maisons anciennes	22	26%	20	21%	30	64%	17	18%	
Terrains	-	0%	-	0%	1	2%	2	2%	
Total	86	100%	96	100%	47	100%	96	100%	

### 2. Prix moyen de vente des logements entre 2009 et 2012

	Appart. anciens	Appart. neufs
Axe Maj.Horloge Centre	2 388 €	3 642 €
Axe Maj.Horloge Ouest	2 474 €	
La Sébille	2 208 €	
Iris Médian	2 484 €	

### 3. Âge moyen des acquéreurs de logements et détail, entre 2009 et 2012

	Age Acquéreurs	Age Vendeurs
Axe Maj.Horloge Centre	38	49
Axe Maj.Horloge Ouest	36	47
La Sébille	37	48
Iris Médian	39	46

	-20a	20-30a	30-39a	40-49a	50-59a	+60a
Axe Maj.Horloge Centre	1	14	38	22	9	2
Axe Maj.Horloge Ouest	-	22	34	19	5	1
La Sébille	-	7	24	11	4	-
Iris Médian	-	23	27	16	11	5
Cergy-Pontoise	1	208	1 245	786	711	1 023

# Le centre d'Axe Majeur Horloge attire des populations plus lointaines

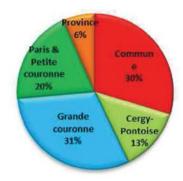
L'origine géographique des acquéreurs de logement varie entre les quartiers.

Avec plus de la moitié d'acheteurs originaire de Cergy et et 12% de la CACP, soit 67% d'habitants de l'agglomération, AMH-Ouest attire une population plutôt locale, tout comme les personnes ayant acquis un logement à la Sébille et qui sont 63% à provenir de l'agglomération, contre 33% issus de grande ou de petite couronne.

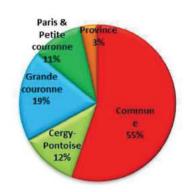
A l'inverse, les acquéreurs d'un logement à AMH-Centre ne sont que 43% à venir de l'agglomération (30% de Cergy) et 51% à venir de la Petite et de la Grande couronne. Cette différence reflète certainement le positionnement des appartements sur ce quartier, en périphérie immédiate de la gare de Cergy-Le Haut, qui attire ainsi plus facilement des populations plus éloignées et en quête de bonnes conditions de mobilité quotidienne.

### 1. Origine géographique des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012

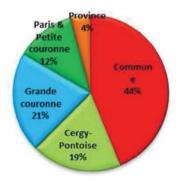
### Axe Majeur-Horloge Centre



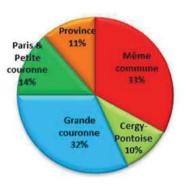
### Axe Majeur-Horloge Ouest



La Sébille



Iris Médian



Source : BIEN, années 2009,2011 et 2012

- Une légère surreprésentation des professions intermédiaires et ouvriers sur AMH-Ouest,
- Une surreprésentation des employés et cadres sur AMH-Centre,
- Une légère surreprésentation des employés à la Sébille.

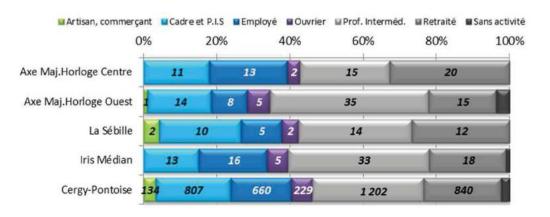
Comme on l'observe généralement, les vendeurs sont plus âgés que les acheteurs dans tous les quartiers étudiés. On notera toutefois que l'âge médian des vendeurs est assez homogène et qu'il y a toujours, quelque soit le territoire, 11 ans d'écart entre l'acquéreur et le vendeur.

	Artisan, commerçant	Cadre et P.I.S	Employé	Ouvrier	Prof. Interméd.	Retraité	Sans activité
Axe Maj.Horloge Centre	3	24	25	7	24	2	
Axe Maj.Horloge Ouest	4	13	12	12	36	1	2
La Sébille	2	9	12	4	17	1	
Iris Médian	1	21	15	4	35	3	1
Cergy-Pontoise	126	1 251	1 048	387	1 813	261	54



### 2. Catégories socioprofessionnelles des vendeurs de logements, période 2009 à 2012

	Artisan	Cadres	Employés	Ouvrier	Prof. Interm.	Retraité	Sans activité
Axe Maj.Horloge Centre	-	11	13	2	15	20	-
Axe Maj.Horloge Ouest	1	14	8	5	35	15	3
La Sébille	2	10	5	2	14	12	-
Iris Médian		13	16	5	33	18	1





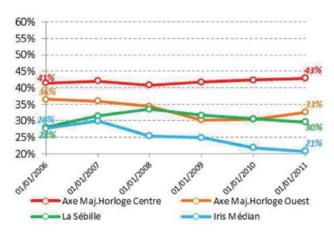
# La lente progression de l'accès aux diplômes qualifiants

Seul le quartier <u>AMH-Ouest</u> suit la tendance de la CACP et de la Région à la baisse de la part de la population dépourvue de diplôme qualifiant. Cette amélioration se retrouve aussi au niveau de la part population diplômée de l'enseignement supérieur, avec une progression de plus de six points des détenteurs d'un Bac+2 et au-delà (de 19,9% à 26,1%). C'est aussi dans ce quartier que se trouvent concentrés le plus d'emplois par habitant, avec un ratio de 0,39, contre 0,33 pour AMH-Centre et de seulement 0,14 à La Sébille.

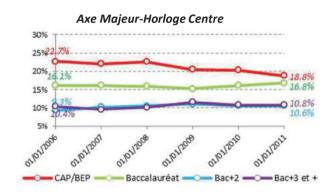
Les indicateurs sont beaucoup plus mitigés pour les deux autres quartiers. <u>AMH-Centre</u> se distingue par un taux de non-diplômés particulièrement élevé, et qui a de surcroît progressé de deux points entre 2006 et 2011 (de 41 à 43%). C'est aussi là que la part des diplômés du supérieur est la plus faible, en dépit d'une légère progression depuis 2006 (de 19,7 à 21,4%).

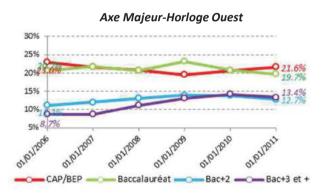
De son côté, <u>La Sébille</u> présente un profil plus positif, avec un taux de non-diplômés inférieur aux autres et un taux de diplômés du supérieur qui atteignait déjà 30% en 2006. Mais la tendance est plutôt négative, avec une légère progression des non-diplômés (de 28 à 30%) et une stagnation des diplômés du supérieur. On notera enfin la baisse des détenteurs d'un CAP/BEP, au profit d'une hausse des détenteurs d'un baccalauréat.

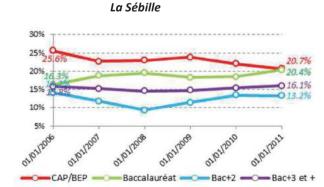
# 1. Evolution de la part de la population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant, entre 2006 et 2010

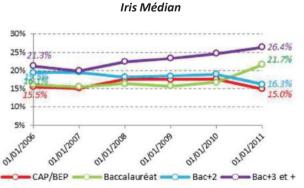


### 3. Evolution de la population diplômée, selon le dernier diplôme obtenu, entre 2006 et 2010









Source : INSEE, Recensements de la population

# Source : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif

## Quelques données sur la situation économique

### 1. Ratio emplois/actifs au 31 décembre 2009

	Emploi/actifs	Emplois
Axe Maj.Horloge Centre	0.33	1 191
Axe Maj.Horloge Ouest	0.39	1 075
La Sébille	0.14	144
Iris Médian	0.23	336
Cergy-Pontoise	0.88	89 754

### 2. Nombre d'établissements (2012) et d'emplois (2009)

	Nombre d'établissement	Dont plus de 50 salariés
Axe Maj.Horloge Centre	337	-
Axe Maj.Horloge Ouest	278	4
La Sébille	41	-
Iris Médian	110	1

### 3. Les établissements par types d'activités, en 2012

	Industrie manufacturière et autres	ВТР	Commerce, transports, hébergement/r estauration	Info-com	Finances- assurance	Activités immobilières	Sciences- techniques, services admin.	Admin publique	Autres services
Axe Maj.Horloge Centre	13	38	119	25	15	14	63	35	15
Axe Maj.Horloge Ouest	13	29	59	24	5	5	103	33	7
La Sébille	2	2	11	3	1	1	9	10	2
Iris Médian	4	4	24	10	4	5	31	21	7

Si le quartier <u>AMH-Centre</u> est celui où l'on a le moins accès aux diplômes qualifiants, il est aussi celui où les ouvriers et les employés occupent la part la plus élevée de la population active (66% contre 48% en moyenne dans l'agglomération). La part des ouvriers a légèrement baissé entre 2006 et 2010, mais celle des cadres aussi, seuls les artisans et les professions intermédiaires gagnent quelques points. On notera enfin que, à l'exception d'un léger recul chez les 15-24ans, le taux d'activité y a sensiblement progressé, et que le taux de chômage est élevé, à environ 22% (taux de chômage INSEE, mesuré lors du recensement en 2010).

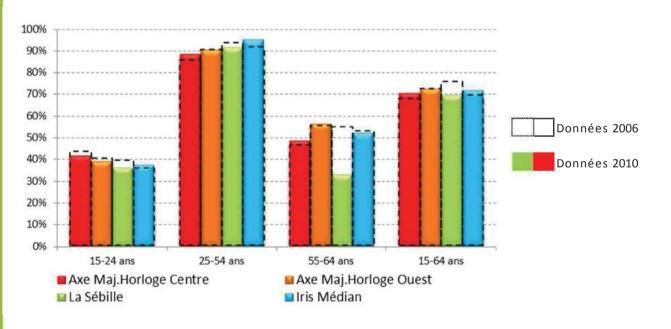
La situation est similaire à <u>AMH-Ouest</u>, les ouvriers et les employés y représentant 64% de la population active. Les tendances n'y sont toutefois pas les mêmes, avec une **progression des cadres (+2) et des employés** (+3) au détriment des professions intermédiaires (-6). Enfin, le taux d'activité n'y a pas progressé depuis 2006 et le taux de chômage s'élève à environ 16,5%.

La Sébille est moins marquée par les catégories sociales défavorisées avec « seulement » 52% d'employés et d'ouvriers. Les tendances sont aussi moins lisibles, avec une baisse des cadres (-5), mais une progression des professions intermédiaires (+4) et des artisans (+2), une baisse des employés (-5), mais une progression des ouvriers (+3). De plus, le taux d'activité est en baisse chez toutes les tranches d'âge depuis 2006, avec même une chute du taux d'activité des 55-64ans, passé de plus de la moitié de la population concernée à seulement un tiers! Enfin, le taux de chômage y demeure assez faible, à environ 10% de la population active.

### 1. Evolution de la part des actifs, par catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2010 (graph 2010)

	Arti	sans	Cadres	s et PIS	1	of édiaires	Emp	loyés	Ouv	riers		20%				
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	1	20%	40%	60%	80%	100%
Axe Maj.Horloge Centre	2%	4%	9%	7%	19%	20%	39%	39%	29%	27%	9%	9%		39%	29%	
Axe Maj.Horloge Ouest	2%	2%	9%	11%	27%	21%	38%	41%	24%	23%	9%	27%		38%	24%	
La Sébille	1%	3%	22%	17%	23%	27%	36%	31%	18%	21%	22%		23%	36%	18%	6
Iris Médian	1%	0%	18%	25%	37%	35%	29%	26%	14%	13%	18%		37%	29%	14	%
Cergy-Pontoise	3%	3%	18%	17%	32%	31%	29%	29%	18%	19%	18%		32%	29%	18%	6
	•										■Artisan: ■Prof Int		aires	■ Cadres		

### 2. Evolution de la part des actifs, par tranches d'âge, entre 2006 et 2010



Source : INSEE, Recensements de la population



# Revenus des ménages

# La situation nettement désavantageuse d'AMH-Centre

Le quartier AMH-Centre se distingue clairement par l'ampleur des phénomènes de pauvreté et d'inégalités, mais aussi par le creusement de l'écart avec la moyenne d'agglomération. Le revenu fiscal médian par Unité de Consommation y était inférieur de 8500€ par rapport à la moyenne de la CACP en 2010, contre 7700€ en 2004. La part des ménages imposables est inférieure à 50%, contre une moyenne de 65% dans les autres quartiers. Enfin, il faut multiplier par 6,7 le revenu des 10% les plus pauvres pour atteindre celui des 10% les plus riches.

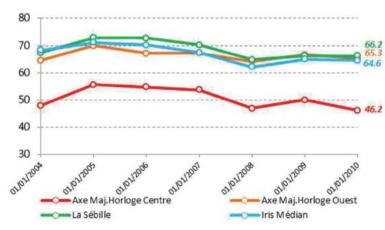
La situation d'AMH-Ouest et celle de la Sébille sont plus positives, mais elles suivent toutefois des tendances différentes, avec une progression d'AMH-Ouest et, à l'inverse, des signes de déclin du côté de La Sébille (cf. aussi diapo suivante) :

- Le revenu fiscal médian par UC a progressé plus rapidement à AMH-Ouest qu'en moyenne dans l'agglomération, et moins rapidement à La Sébille,
- Si la part des ménages imposables a longtemps été supérieure à la Sébille, elle est maintenant à peu près égale à celle d'AMH-Ouest,
- Les inégalités de revenus ont augmenté à la Sébille alors qu'elles ont légèrement diminué à AMH-Ouest, marquant un écart croissant, en la matière, entre les deux.

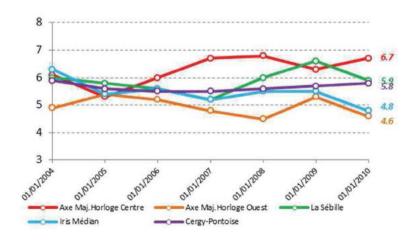
### 1. Evolution du revenu fiscal médian par UC des ménages, entre 2004 et 2010

	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	Évolution 04- 10
Axe Maj.Horloge Centre	9 450€	10 045 €	10 723€	10 709€	10 930 €	10 951€	11 268€	1818€
Axe Maj.Horloge Ouest	13 004€	13 483 €	14 517€	15 233 €	15 891€	15 996 €	15 798€	2 794 €
La Sébille	15 276€	15 447 €	16 112€	17 002 €	17 703 €	17 172 €	17 362 €	2 086 €
Iris Médian	16 059€	16 814€	16 919€	17 390€	17 418€	17 743€	19 148€	3 089 €
Cergy-Pontoise	17 160€	17 718€	18 236€	18 803 €	19 353€	19 551€	19 760€	2 600 €

### 2. Evolution de la part des ménages imposables, entre 2004 et 2010



### 3. Evolution du rapport interdécile, entre 2004 et 2010



### Des signaux inquiétants à La Sébille

Les indicateurs ci-contre visent à nous renseigner sur les populations fragiles, ou potentiellement fragiles, des quartiers. Au-delà de la confirmation des difficultés plus profondes d'AMH-Centre, ils révèlent une situation globalement plus inquiétante à la Sébille qu'à AMH-Ouest.

Le quartier AMH-Centre se distingue par une proportion plus élevée des personnes d'origine immigrée et des étrangers, et cette proportion a augmenté d'environ 5% entre 2006 et 2011. La progression a été plus faible à AMH-Ouest (entre 3 et 4 points). La Sébille se distingue par une hausse de 8 points de la population d'origine immigrée.

Les allocataires de la CAF sont à la fois plus nombreux et dans des situations plus difficiles à AMH-Centre, avec notamment plus d'un allocataire sur cinq bénéficiant du RSA socle et presque un sur trois dépendant à plus de 50% des allocations. C'est ensuite à la Sébille que les profils sont les plus fragiles et non, comme on aurait pu s'y attendre, à AMH-Ouest.

L'existence d'une part de la population de la Sébille particulièrement fragile se confirme avec les indicateurs sur le profil des demandeurs d'emploi : on y trouve une surreprésentation de chômeurs séniors, de chômeurs étrangers et, surtout, de chômeurs de longue durée.

### 1. Part de la population immigrée et étrangère

	Population	n immigrée	Population étrangère		
	01/01/2006	01/01/2011	01/01/2006	01/01/2011	
Axe Maj.Horloge Centre	28.0%	32.7%	19.1%	23.9%	
Axe Maj.Horloge Ouest	23.6%	27.4%	13.8%	16.6%	
La Sébille	12.8%	20.9%	8.7%	10.4%	
Iris Médian	15.9%	15.8%	10.2%	10.0%	

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.

### 2. Part d'allocataires de la caisse d'allocations familiales dans le total des ménages, en 2013

	Part d'allocataires	Fam monoparentales	Adultes handicapés	RSA Socle	Vivant a +50% des allocations
Axe Maj.Horloge Centre	81.7%	21.8%	5.7%	22.2%	31.8%
Axe Maj.Horloge Ouest	56.8%	14.0%	2.8%	8.9%	13.3%
La Sébille	63.1%	15.9%	2.5%	10.5%	17.1%
Iris Médian	61.7%	9.0%	2.5%	6.4%	10.4%

## 3. Part des demandeurs d'emploi (catégories ABC) par type dans le total des demandeurs, en 2012



### SYNTHESE DE L'ANALYSE

Ce diagnostic fait ressortir quelques tendances partagées entre les trois quartiers concernés, mais surtout de nombreuses différences.

<u>Du côté des tendances partagées</u>, on trouve un processus de **vieillissement de la population**, qui concerne toutefois peu les plus de 80ans et surtout les 55-79ans. Cette progression des tranches d'âge supérieures a lieu au détriment des tranches d'âge intermédiaires. En dépit de vieillissement, les populations de ces quartiers **demeurent plus jeunes que la moyenne** d'agglomération et même que la moyenne communale, avec une surreprésentation des 16-24ans. De plus, ces quartiers ont en commun d'avoir connu **des phases de décohabitation** des jeunes d'avec leurs parents au cours de la décennie écoulée. On note aussi un léger processus de renouvellement démographique avec la **progression des enfants de moins de dix ans**, ainsi que la **surreprésentation des familles nombreuses**, même si dans des proportions variables.

Du côté des différences, il ressort de l'analyse que le quartier Axe Majeur Horloge Centre (AMH-Centre) se trouve dans une situation plus défavorisée que les deux autres, avec un cumul très net des difficultés socioéconomiques et, de surcroît, des tendances dans l'ensemble négatives : le taux de chômage s'y élève à environ 22%; le niveau de formation de la population est très faible et ne s'améliore pas; les revenus y sont aussi très faibles avec, de plus, un accroissement de l'écart avec la moyenne d'agglomération; les inégalités de revenu y ont augmenté depuis 2006; et enfin, les allocataires de la CAF s'y distinguent par une surreprésentation de ceux se trouvant dans une situation de dépendance importante. D'un point de vue démographique, enfin, on note la très forte surreprésentation des familles monoparentales. Le quartier Axe Majeur Horloge Ouest (AMH-Ouest) se trouve à un niveau intermédiaire entre AMH-Centre et la Sébille : le taux de chômage s'y élève à environ 16,5%; les ouvriers et les employés représentent, comme à AMH-Centre, les deux tiers de la population active; le revenu fiscal médian est inférieur de quatre milles euros à la moyenne d'agglomération; et on trouve une surreprésentation des profils les plus fragiles parmi les demandeurs d'emploi. Néanmoins, il ressort aussi de l'analyse que ce quartier se trouve dans une dynamique plutôt positive : la part de la population non-qualifiée décroît sensiblement, les revenus progressent plus rapidement que la moyenne d'agglomération, les inégalités de revenus diminuent et, enfin, la part de la population dépendant des allocations CAF y est largement inférieure à celle d'AMH-Centre, et même inférieure à celle de la Sébille. D'un point de vue démographique, enfin, on note la très forte surreprésentation des personnes seules. Troisième et dernier quartier, La Sébille se distingue justement par une tendance plutôt négative, en dépit d'indicateurs qui le maintiennent a priori au-dessus du niveau d'AMH-Ouest. Le taux de chômage y est faible (environ 10%), ainsi que la part des non-diplômés. Le niveau de revenu est supérieur à celui des deux autres quartiers et même très proche de la moyenne d'agglomération. Enfin, le quartier compte « seulement » 52% d'ouvriers et d'employés, soit une proportion similaire à l'agglomération (48%). Pour autant, on constate au cours des dernières années plusieurs signaux alarmants : une légère progression des non-diplômés (contre la tendance d'agglomération), une stagnation des diplômés du supérieur, ou encore un taux d'activité en baisse chez toutes les tranches d'âge et notamment les seniors. Plus encore, le revenu fiscal médian par UC y progresse moins vite que dans l'agglomération, la part des ménages imposables y baisse aussi plus rapidement, les inégalités de revenu ont tendance à augmenter, et, enfin, une proportion élevée des allocataires de la CAF dépendent des allocations pour vivre. D'un point de vue démographique, enfin, on note la surreprésentation des familles avec enfants.

# Eragny sur Oise Diagnostic Politique de la ville Les 10 arpents

# SOMMAIRE

INTRODUCTION, LES IRIS INSEE	p.3
1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE	p.5
2 - LOGEMENT / IMMOBILIER	P.10
3 - FORMATION / EMPLOI	P.16
4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES	P.19
SYNTHESE	P.23

### **Les Iris INSEE**

LES IRIS D'ERAGNY ET DU PONCEAU

• Les iris INSEE 2010



### **METHODE**

### LES « IRIS » de l'INSEE

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

### L'IRIS DES DIX ARPENTS

L'IRIS des DIX ARPENTS présente l'avantage de correspondre parfaitement au découpage de la géographie prioritaire. Dans le cadre de ce diagnostic territorial et conformément aux exigences de l'Etat, les données de cet IRIS se trouvent systématiquement comparées à celles de l'IRIS « médian » de l'agglomération, soit celui du Ponceau, à Cergy.

### **LES SOURCES**

Au-delà des données de l'INSEE, ce diagnostic s'est appuyé sur la Base d'Informations Economiques Notariales (BIEN). Créée par les Notaires de Paris, cette base recense chaque année les données issues des actes immobiliers. Les données présentées ici correspondent aux années 2009, 2010 et 2012.

# 1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE

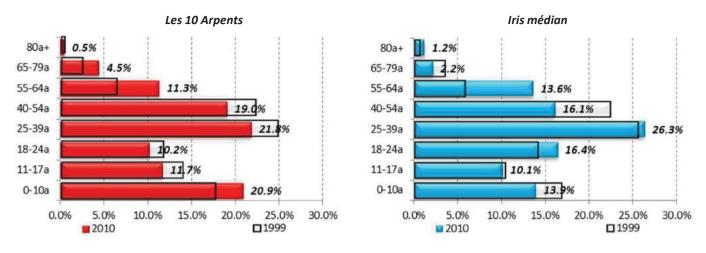
# Vieillissement... et renouvellement démographique ?

La population globale du quartier est plutôt **stable** : de 2675 (1999) à 2733 habitants (2010), avec un pic à 2909 habitants enregistré en 2007.

Derrière cette stabilité, toutefois, on trouve un processus très net de vieillissement de la population, notamment parmi les 55-64ans, mais aussi au-delà.

Ce processus se trouve renforcé par une **chute de l'indice jeunesse**, divisé par deux entre 1999 et 2010. Il est toutefois contrebalancé par une légère **progression des 0-10ans** et par une **hausse des naissances** (de 46 à 56/an).

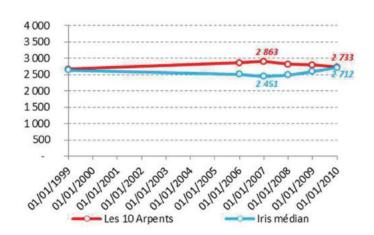
### 1. Pyramide des âges des Dix Arpents en 1999 et 2010



### 2. Détail de la population jeune en 2010

	0-2a	3-5a	6-10a	11-17a	18-24a
Les 10 Arpents	166	157	249	320	279
Iris médian	131	104	143	275	446

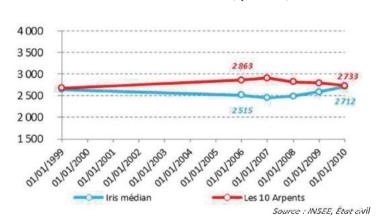
### 3. Évolution de la population, par IRIS, entre 1999 et 2010



	15-24 ans	25-54 ans	55-79 ans	+80 ans	6 20%	40% 60%	80% 10	15-24 ans
Les 10 Arpents	374	1 117	432	13	19%	58%	22%	25-54 ans 25-79 ans
Iris médian	571	1 152	428	33	26%	53%	20%	2% 🛮 +80 ans

Source : INSEE, Recensements de la population

### 5. Evolution des naissances, par IRIS, entre 2005 et 2011

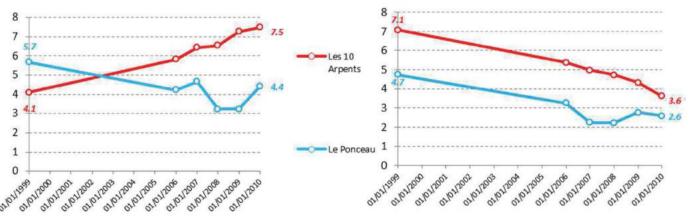


Iris	Taux natalité
Les 10 Arpents	20.1
Le Ponceau	21.4

Les 10 Arpents
46 à 56 naissances (+22%)

Iris médian
49 à 59 naissances (+20%)

6. Evolution des indices de jeunesse et de dépendance, de 2006 à 2011



### Une inversion des tendances en 2007

Un changement de tendance semble s'être opéré **en 2007** avec :

- la hausse puis, à partir de 2007, la baisse de la population.
- La hausse puis la baisse du nombre de ménages.
- La hausse puis la baisse de la taille des ménages.

Au-delà de marqueur, on notera que le quartier est marqué par une forte **progression des familles monoparentales** (de 18 à 26% des familles entre 1999 et 2010), ainsi que par une légère surreprésentation des couples avec enfant(s). On constate aussi une part relativement élevée des **familles nombreuses** (au moins trois enfants).

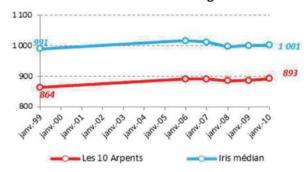
Enfin, plusieurs indicateurs amènent à formuler l'hypothèse d'un phénomène de **décohabitation** : la baisse de la part des 18-24ans, et la baisse du nombre de personnes par pièce.

### 1. Évolution de la population entre 1999 et 2011

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11	Évol 99-10
Les 10 Arpents	2 675	2 863	2 909	2 821	2 797	2 733	2 602	-3%
Iris Médian	2 644	2 515	2 451	2 490	2 592	2 712	2 659	3%
Cergy-Pontoise	182 781	191 446	193 157	192 689	194 793	195 313	197 187	7%

Source : INSEE, Recensements de la population

### 2. Évolution du nombre de ménages 1999-2010



Source : INSEE, Recensements de la population

### 3. Évolution de la taille des ménages 1999-2010

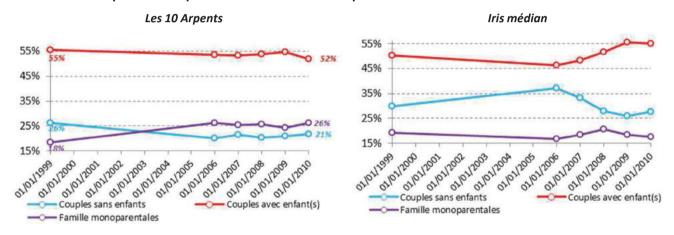
	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10
Les 10 Arpents	3.09	3.21	3.26	3.18	3.15	3.06
Iris médian	2.67	2.47	2.42	2.50	2.59	2.71

# Source : INSEE, Recensements de la population

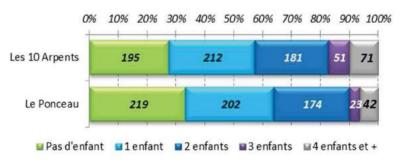
### 4. Profil des ménages en 2010

	Personnes seules	Cpl sans enfant	Cpl avec enfant	Famille Monoparen tale	Autre					
Les 10 Arpents	18.4%	17.1%	40.6%	20.4%	3.5%	18.4%	17.1%	40.6%	20.4%	3.5%
Iris médian	25.6%	17.9%	35.7%	11.5%	9.3%	25.6%	17.9%	35.7%	11.5%	9.3%
						Personne Cpl avec		Cpl sans	enfant Monoparenta	ile

### 5. Évolution de la part des couples sans enfants et des couples avec enfants entre 1999 et 2010



### 6. Typologie des familles par nombre d'enfants en 2010





### Faible renouvellement de la population et petit marché immobilier

Le quartier est marqué par un renouvellement très faible de sa population, avec seulement 27% des ménages installés depuis moins de 5ans (36% à la CACP, 42% au Ponceau) et 6% des ménages installés depuis moins de deux ans (15% au Ponceau).

Cette faible mobilité résidentielle se trouve corrélée à la surreprésentation des logements locatifs sociaux. De fait, on ne trouve aux Dix Arpents qu'un petit marché immobilier qui concerne essentiellement les maisons (environ 8 ventes/an, contre 2 ventes d'appartements /an). Les vendeurs sont plutôt âgés (âge médian 50ans) tandis que les acheteurs se situent pour l'essentiel dans la tranche des 30/39ans et, pour la plupart, sont des professions intermédiaires ou des cadres.

On notera enfin que ce marché est **pour moitié intracommunautaire** avec 47% des acquéreurs originaires de l'agglomération, soit une proportion supérieure à celle du Ponceau (43%) mais inférieures à celle de l'agglomération dans son ensemble (env. 52%).

### 1. Les logements selon le type, entre 2006 et 2010

	Les 10 A	Arpents	Iris médian		
Année	2006	2010	2006	2010	
Maisons	212	193	132	152	
Appartements	708	723	921	910	

### 2. Evolution de la vacance entre 2006 et 2010

	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010
Les 10 Arpents	29	29	33	32	25
Iris médian	38	36	51	49	55

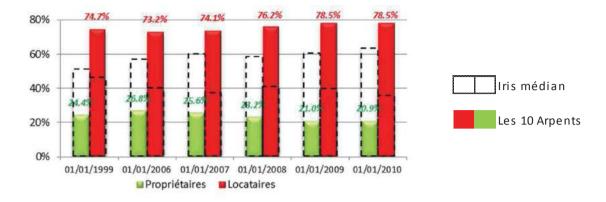
### 3. Taille moyenne des logements en 2010

	Nb de pièces	1	2	3	4
Les 10 Arpents	3.71	-			3.71
Iris médian	3.69				3.69

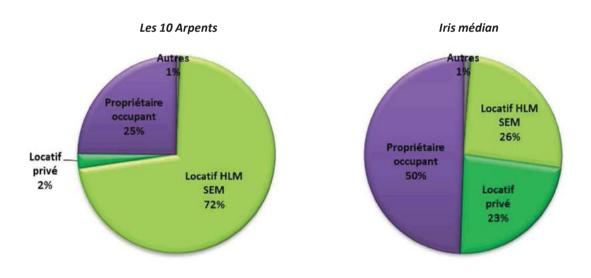
### 4. Nombre de personnes par pièce

	01/01/2006	01/01/2010
Les 10 Arpents	0.86	0.83
Iris médian	0.72	0.73

### 5. Évolution de la part des ménages locataires et propriétaires entre 1999 et 2010



### 6. Typologie des logements par statut d'occupation détaillé, en 2011



## Source : INSEE, Recensements de la population

### 7. Les ménages, en fonction de l'ancienneté de l'emménagement en 2010

	Moins de 2 ans	2 à 4ans	5 à 9 ans	10 ans	■ Moins de 2 ans ■ 2 à 4a			s ■5à9ans ■10ans	
Les 10 Arpents	6%	21%	21%	52%	6% 2	21%	21%	52%	
Iris médian	15%	27%	16%	41%	15%	27%	16%	41%	

### 8. Nombre de voitures par résidence principale en 2010

	Pas de voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	■ Pas de voitu	re 1 voiture	■2 voitures ou plus
Les 10 Arpents	193	451	249	193	451	249
Iris médian	191	528	282	191	528	282

### 9. Nombre de logements vendus, par type de logement, entre 2009 et 2012

	Iris m	édian	Les 10 /	Arpents
Appart.anciens	75	78%	6	19%
Appart.neufs	-	0%	-	0%
Garages	-	0%	1	3%
Immeubles	-	0%	-	0%
Locaux d'activités	2	2%	-	0%
Maisons anciennes	17	18%	25	78%
Terrains	2	2%	-	0%
Total	96	100%	32	100%

10. Prix moyen de vente des logements entre 2009 et 2012

	Appart. anciens	Appart. neufs
Les 10 Arpents	2 457	-
Iris médian	2 484	-

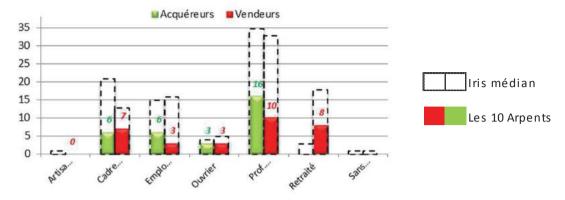
### 11. Prix de vente et nombre de pièces médian des maisons entre 2009 et 2012

	Prix de vente	Nombre de pièces
Les 10 Arpents	248 000 €	5
Iris médian	224 000 €	4

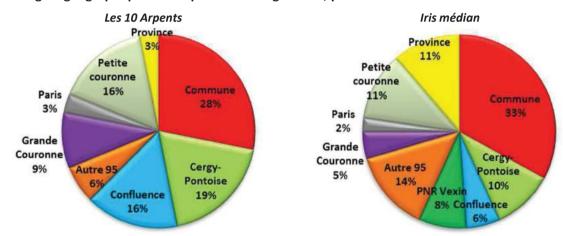
### 12. Âge moyen des acquéreurs/vendeurs de logements, entre 2009 et 2012

	Age Age Acquéreurs Vendeu	
Les 10 Arpents	37	50
Iris médian	39	46

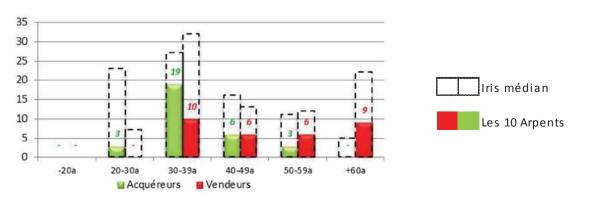
### 13. Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs et des vendeurs de logements, période 2009 à 2012



### 14. Origine géographique des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012



### 15. Profil des acquéreurs et des vendeurs de logements, par tranches d'âge, période 2009 à 2012





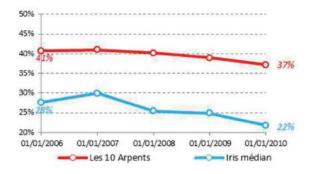
### Niveau de formation : Une situation alarmante

Dans l'ensemble, la population des Dix Arpents est peu qualifiée : un bon tiers ne possède **aucun diplôme qualifiant** (37%), un petit tiers possède un diplôme professionnel (CAP/BEP, 28%) et un dernier tiers possède un diplôme académique (Bac et au-delà), le plus souvent de faible niveau (34,5%, dont seulement 7% à Bac+3 et+).

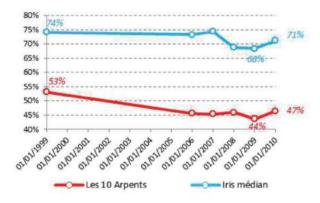
On notera toutefois que, entre 2006 et 2010, la part des diplômés d'un **CAP ou d'un BEP a progressé** de quatre points, correspondant à une baisse d'autant de la part des non-diplômés.

Ces données situent le quartier bien en-deçà de la moyenne d'agglomération, notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur qui représentent seulement 17% de la population du quartier, contre 31% pour la CACP. De plus, le taux de scolarisation des 18-25ans a fortement baissé depuis 1999 pour se fixer à 47%, contre 59% à la CACP.

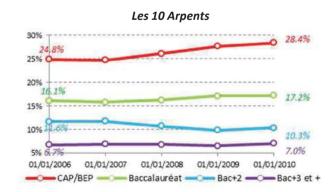
### 1. Evolution de la part de la population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant, entre 2006 et 2010

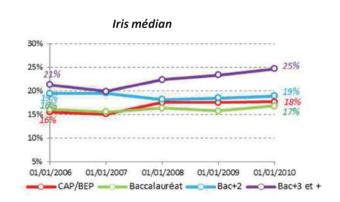


### 2. Evolution du taux de scolarisation des 18-25ans, entre 1999 et 2010



### 3. Evolution de la population diplômée, selon le dernier diplôme obtenu, entre 2006 et 2010





### 4. Ratio emplois/actifs au 31 décembre 2009

	Emploi/actifs	Emplois
Les 10 Arpents	0.03	41
Iris médian	0.22	336

### 5. Nombre d'établissements (2012) et d'emplois (2009)

	Nombre établissement	Dont plus de 50 salariés
Les 10 Arpents	40	-
Iris médian	110	1

### 6. Les établissements par types d'activités, en 2012

	Industrie manufacturière et autres	ВТР	Commerce, transports, hébergement/r estauration	Info-com	Finances- assurance	Activités immobilières	Sciences- techniques, services admin.	Admin publique	Autres services
Les 10 Arpents	2	7	12	1	1	-	9	4	4
Iris médian	4	4	24	10	4	5	31	21	7



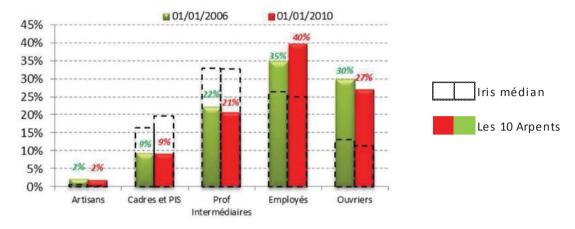
### Une surreprésentation très forte des employés

Le quartier des Dix Arpents se caractérise par une surreprésentation très nette des **ouvriers et des employés** qui représentent à eux seuls les deux tiers de la population active (67%) avec, depuis 2006, une progression des employés (+5%) et une baisse des ouvriers (-3%). La part des cadres se maintient à 9% et celle des professions intermédiaires à environ 21% (ainsi que 2% d'artisans et de commerçants).

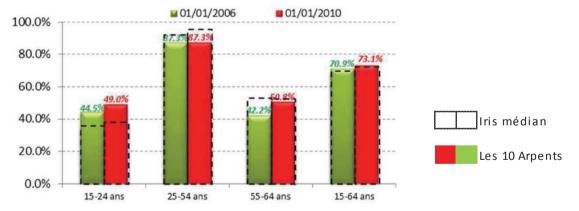
Ce partage **deux tiers / un tiers** se distingue de celui enregistré à l'échelle de l'agglomération, qui correspond à une distribution **50 / 50** entre d'un côté les employés et les ouvriers et, de l'autre, les catégories plus favorisées.

On notera enfin la progression du taux d'activité des **jeunes** (+4,5%) et surtout des **seniors** (+8,6%).

### 1. Evolution de la part des actifs, par catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2010



### 2. Evolution du taux d'activité, par tranches d'âge, entre 2006 et 2010



### Source : INSEE, DGFIP, Revenus des ménages

### Un « effet crise »?

La surreprésentation des employés et des ouvriers se traduit par un **niveau de revenu plutôt faible**. On note surtout que, après une progression continue de 2004 à 2008 (+1800€), le revenu médian par Unité de Consommation (UC) des ménages a légèrement baissé pour se stabiliser à environ 12800€.

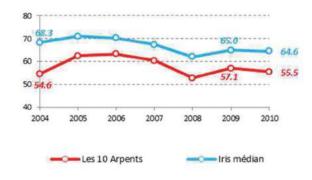
Cette tendance s'est traduite à son tour par une hausse de la part des ménages non imposables au-dessus de la barre des 40%, alors qu'elle était passée sous ce niveau entre 2005 et 2007.

Enfin, le profil socioéconomique des habitants semble **plutôt homogène** puisque le niveau des inégalités de revenus (entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres) est relativement stable, autour de 6 points, dans la moyenne de la CACP (5,8 points en 2010).

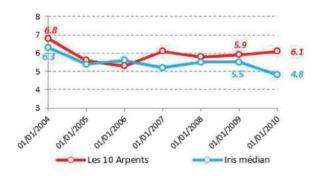
### 1. Evolution du revenu fiscal médian par UC des ménages, entre 2004 et 2010

	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	Évolution 04- 10
Iris médian	16 059€	16 814€	16919€	17 390€	17 418€	17 743€	19 148€	3 089€
Les 10 Arpents	11 333€	11 909 €	12 645€	12 626€	13 140€	12 685€	12876€	1 543 €

### 2. Evolution de la part des ménages imposables, entre 2004 et 2010



### 3. Evolution du rapport interdécile, entre 2004 et 2010



### Une population marquée par sa fragilité

Le quartier des Dix Arpents présente une proportion élevée d'habitants au **profil potentiellement fragile**.

D'abord, la population considérée par l'INSEE comme "**immigrée**" représente plus d'un habitant sur cinq en 2010, soit une part à peu près constante depuis 2006.

Ensuite, on note qu'un habitant sur dix bénéficie du **RSA socle**, et qu'un sur six dépend à plus de 50% des allocations de la CAF.

Enfin, le profil des demandeurs d'emploi dénote des difficultés plus importantes qu'ailleurs puisqu'on y retrouve une proportion significative de chômeurs de longue durée et de personnes ne disposant d'aucun diplôme.

### 1. Part de la population immigrée et étrangère

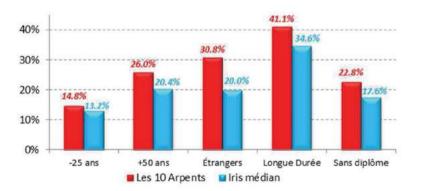
	Population	n immigrée	Population étrangère		
	01/01/2006	01/01/2010	01/01/2006	01/01/2010	
Les 10 Arpents	21.3%	21.1%	17.1%	13.3%	
Iris médian	15.9%	15.8%	10.2%	10.3%	

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

### 2. Part d'allocataires de la caisse d'allocations familiales dans le total des ménages, en 2013

	Part d'allocataires	Fam monoparentales	Adultes handicapés	RSA Socle	Vivant a +50% des allocations
Les 10 Arpents	62.8%	16.7%	4.4%	10.3%	16.0%
Iris médian	61.7%	9.0%	2.5%	6.4%	10.4%

### 3. Part des demandeurs d'emploi (catégories ABC) par type dans le total des demandeurs, en 2012



### **SYNTHESE**

Plusieurs éléments ressortent clairement du présent diagnostic. D'un point de vue démographique, le quartier des Dix Arpents se situe dans un processus de vieillissement de la population, avec toutefois une amorce de renouvellement démographique (progression des 0-10ans). Par ailleurs, Le quartier est marqué par une forte progression des familles monoparentales (de 18 à 26% des familles entre 1999 et 2010) ainsi que part une surreprésentation des familles nombreuses (au moins trois enfants).

Dans le domaine du logement et de l'immobilier, on note un **renouvellement très faible de la population du quartier** avec seulement 27% des ménages installés depuis moins de 5ans (36% à la CACP, 42% au Ponceau) et 6% des ménages installés depuis moins de deux ans (15% au Ponceau). Cette faible mobilité résidentielle se trouve corrélée à la surreprésentation des logements locatifs sociaux.

Les données sur la formation indiquent que, dans l'ensemble, la population des Dix Arpents est peu qualifiée : un bon tiers ne possède aucun diplôme qualifiant (37%), un petit tiers possède un diplôme professionnel (CAP/BEP, 28%) et un dernier tiers possède un diplôme académique (Bac et au-delà), le plus souvent de faible niveau (34,5%, dont seulement 7% à Bac+3 et+). Ces données situent le quartier bien en-deçà de la moyenne d'agglomération.

Enfin, on observe une surreprésentation très nette des ouvriers et des employés qui représentent à eux seuls les deux tiers de la population active (67%) avec, depuis 2006, une progression des employés (+5%) et une baisse des ouvriers (-3%). Ce partage deux tiers / un tiers se distingue de celui enregistré à l'échelle de l'agglomération, qui correspond à une distribution 50 / 50 entre d'un côté les employés et les ouvriers et, de l'autre, les catégories plus favorisées.

La surreprésentation des employés et des ouvriers se traduit par un niveau de revenu plutôt faible. le profil socioéconomique des habitants semble plutôt homogène puisque le niveau des inégalités de revenus est relativement stable, autour de 6 points, dans la moyenne de la CACP. Le quartier des Dix Arpents présente une proportion élevée d'habitants au profil potentiellement fragile. D'abord, la population considérée par l'INSEE comme "immigrée" représente plus d'un habitant sur cinq en 2010, soit une part à peu près constante depuis 2006. Ensuite, on note qu'un habitant sur dix bénéficie du RSA socle, et qu'un sur six dépend à plus de 50% des allocations de la CAF. Enfin, le profil des demandeurs d'emploi dénote des difficultés plus importantes qu'ailleurs puisqu'on y retrouve une proportion significative de chômeurs de longue durée et de personnes ne disposant d'aucun diplôme.

### Osny Diagnostic Politique de la ville Le Moulinard

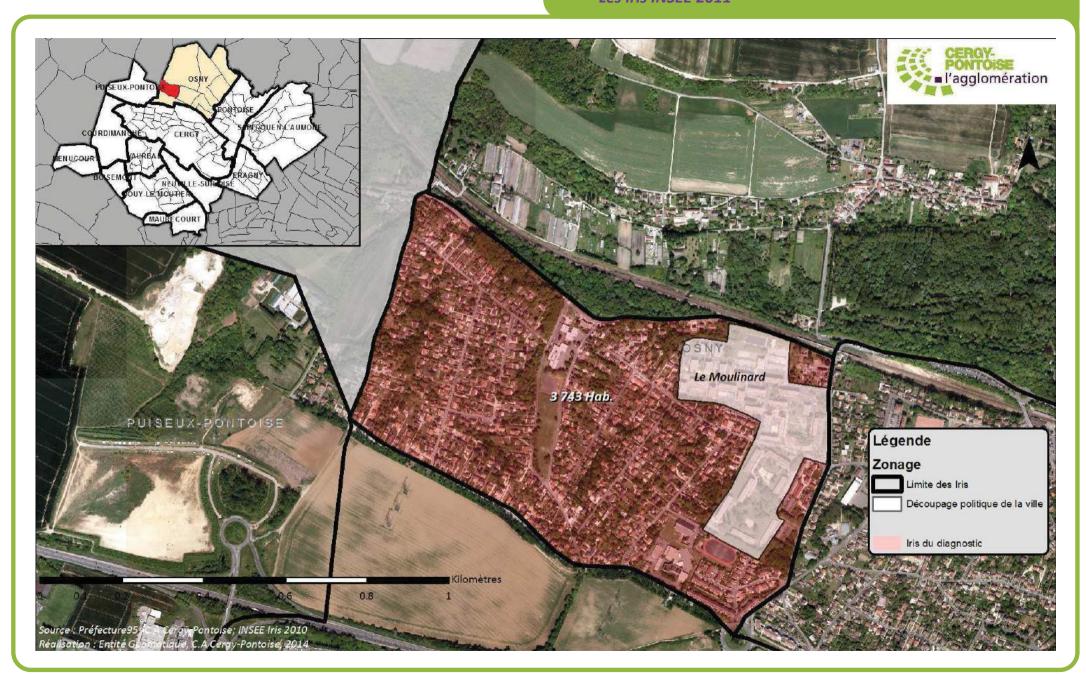
### SOMMAIRE

INTRODUCTION, LES IRIS INSEE	p.4
1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE	p.5
2 - LOGEMENTS / IMMOBILIER	P.10
3 – FORMATION / EMPLOI	P.16
4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES	P.19
SYNTHESE	P.23

### L'IRIS du Moulinard : « LA METH »

### **Les Iris INSEE**

• Les iris INSEE 2011



### LES « IRIS » de l'INSEE

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

### L'IRIS DE « LA METH »

L'IRIS de LA METH englobe le quartier du Moulinard tel que définit par la nouvelle géographie prioritaire ainsi que tout le quartier résidentiel se situent à l'Ouest de celui-ci. Il existe donc ici une forte inadéquation entre le découpage Politique de la ville et le découpage INSEE, l'IRIS de La Meth comptant presque le double d'habitants (3750ha) que le seul quartier du Moulinard (2000ha). Les données présentées ici devront donc être interprétées avec beaucoup de précaution.

### **LES SOURCES**

Au-delà des données de l'INSEE, ce diagnostic s'est appuyé sur la Base d'Informations Economiques Notariales (BIEN). Créée par les Notaires de Paris, cette base recense chaque année les données issues des actes immobiliers. Les données présentées ici correspondent aux années 2009, 2011 et 2012.

### 1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE

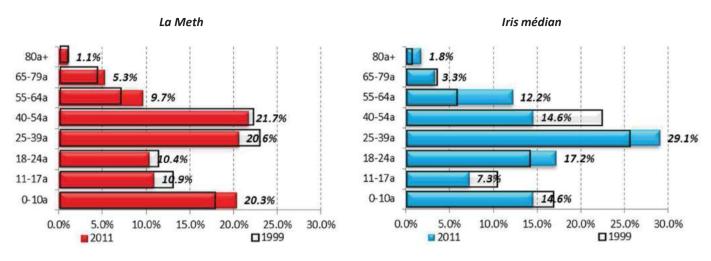
### Vieillissement... et renouvellement démographique ?

La population globale du quartier est plutôt **stable** : de 3556 (1999) à 3743 habitants (2011), avec un pic à 4034 habitants enregistré en 2008.

Derrière cette stabilité, on trouve un processus de vieillissement de la population, notamment parmi les 55-64ans, mais aussi au-delà., qui se traduit par une hausse de l'indice de dépendance.

Ce processus se trouve renforcé par une baisse de l'indice jeunesse, entre 1999 et 2011, de 4,2 à 3,4. Il est toutefois contrebalancé par une progression des 0-10ans et par un taux de natalité légèrement supérieur à celui de l'IRIS de référence, avec 23 naissances pour mille habitants en 2011.

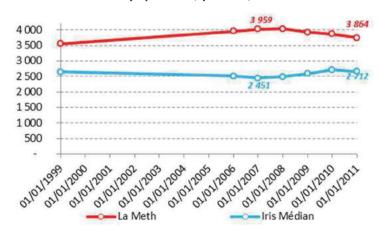
### 1. Pyramide des âges des Dix Arpents en 1999 et 2011



### 2. Détail de la population jeune en 2011

	0-2a	3-5a	6-10a	11-17a	18-24a
La Meth	201	194	366	408	389
Iris Médian	139	104	144	193	457

### 3. Évolution de la population, par IRIS, entre 1999 et 2011

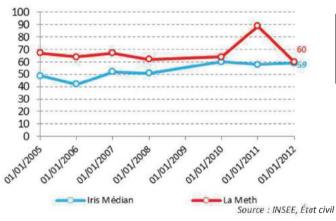


### 4. Population des ménages, par tranches d'âges, en 2011

	15-24 ans	25-54 ans	55-79 ans	+80 ans	6 20%	40% 60%	80% 10	00% <b>15-24</b> ans
La Meth	570	1 584	559	42	570	1 584	559	42 25-54 ans
Iris Médian	552	1 161	413	47	552	1 161	413	47 \$55-79 ans
Cergy-Pontoise	30 101	83 756	32 914	3 255	30 101	83 756	32 914	3 255 <sup>■+80</sup> ans

Source : INSEE, Recensements de la population

### 5. Evolution des naissances, par IRIS, entre 2005 et 2011

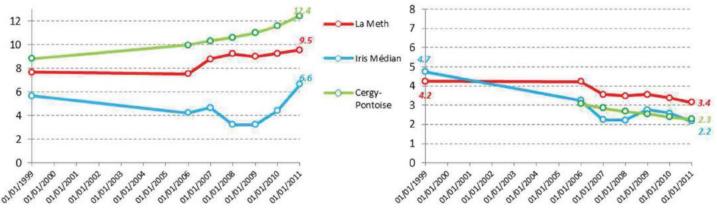


Iris Taux natalité
La Meth 23.0
Iris Médian 21.4

La Meth
67 à 60 naissances (-10%)

Iris médian
49 à 59 naissances (+20%)

### 6. Evolution des indices de jeunesse et de dépendance, de 2006 à 2011



Indice de dépendance des personnes âgées

Indice de jeunesse

### Une inversion des tendances en 2008

Un changement de tendance semble s'être opéré **en 2008** avec :

- la hausse puis, à partir de 2008, la baisse de la population.
- La hausse puis la baisse du nombre de ménages.
- La hausse puis la baisse de la taille des ménages.

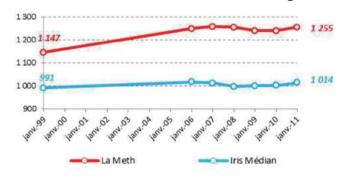
Par ailleurs et à l'inverse de la tendance de la CACP, le quartier est marqué par une baisse des familles monoparentales (de 19 à 15% des familles entre 1999 et 2011), ainsi que par une légère surreprésentation des couples avec enfant(s). On constate aussi une part relativement élevée de familles nombreuses (au moins trois enfants), qui représente plus d'une famille sur cinq. La taille des ménages est particulièrement élevée dans La Meth, avec 3,1 personnes en moyenne par ménage, soit le niveau le plus élevé de la commune.

Enfin, deux indicateurs amènent à formuler l'hypothèse d'un phénomène de **décohabitation** entre 2008 et 2011 : la baisse de la part des 18-24ans et celle de la taille des ménages.

### 1. Évolution de la population entre 1999 et 2011

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11	Évol 99-10
La Meth	3 556	3 959	4 023	4 034	3 920	3 864	3 743	5%
Iris Médian	2 644	2 515	2 451	2 490	2 592	2 712	2 659	1%

### 2. Évolution du nombre de ménages 1999-2011



### 3. Évolution de la taille des ménages 1999-2011

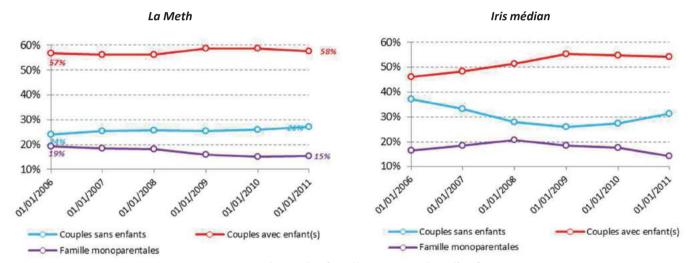
	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11
La Meth	3.10	3.17	3.20	3.21	3.16	3.12	2.98
ris Médian	2.67	2.47	2.42	2.50	2.59	2.71	2.62

### Source : INSEE, Recensements de la population

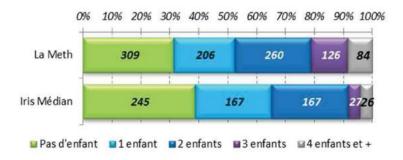
### 4. Profil des ménages en 2011

	Personnes seules	Cpl sans enfant	Cpl avec enfant	Fam. Monop.	Autre					
La Meth	21.1%	20.9%	44.4%	11.8%	1.8%	21.1%	20.9%	44.4%	11.	8% 1.8%
Iris Médian	25.9%	19.3%	33.4%	8.8%	12.6%	25.9%	19.3%	33.4%	8.8%	12.6%
Iris Médian	25.9%	19.3%	33.4%	8.8%			19.3% seules ■Cpl sa		8.8% Cpl avec e	r
						Fam. Mono	p. Mautre			

### 5. Évolution de la part des couples sans enfants et des couples avec enfants entre 1999 et 2011



### 6. Typologie des familles par nombre d'enfants en 2011





### Faible renouvellement de la population et marché immobilier dans les moyennes d'agglo

Le quartier est marqué par un **renouvellement très faible** de sa population, avec seulement 29% des ménages installés depuis moins de 5ans (36% à la CACP) et 9% des ménages installés depuis moins de deux ans (13% à la CACP).

On ne trouve à La Meth qu'un **petit marché immobilier** qui concerne essentiellement les maisons anciennes (environ 14 ventes/an). Ces maisons s'y vendent au prix médian de 257 500€, soit à peine moins qu'en moyenne à la CACP pour ce type de bien (environ 275 000€ pour un 5 pièces).

Les vendeurs sont plutôt âgés (âge moyen 53ans) et, dans un cas sur quatre, retraités; tandis que les acheteurs se situent pour l'essentiel dans la tranche des 30/39ans et, pour la plupart, sont des professions intermédiaires, des cadres ou des employés.

On notera enfin que ce marché est **pour plus de la moitié intracommunautaire** avec 55% des acquéreurs originaires de l'agglomération, soit une proportion exactement égale à celle valant pour l'ensemble de la CACP sur ce même marché des maisons anciennes.

Dernier indicateur intéressant : seulement 16,6% des habitants n'ont pas de voiture (17,5% dans l'IRIS de référence).

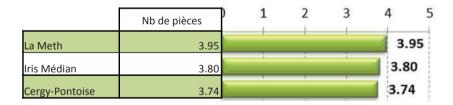
### 1. Les logements selon le type, entre 2006 et 2011

	La N	1eth	Iris Médian		
Année	2006	2011	2006	2011	
Maisons	590	588	132	129	
Appartements	721	733	921	934	

### 2. Evolution de la vacance entre 2006 et 2011

	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011
La Meth	46	47	47	61	61	57
Iris Médian	38	36	51	49	55	44

### 3. Taille moyenne des logements en 2011

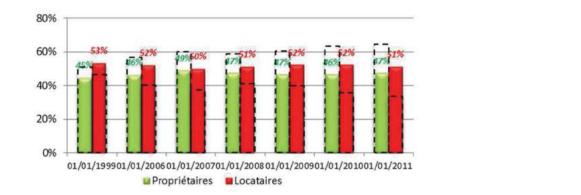


### 4. Nombre de personnes par pièce

	01/01/2006	01/01/2010
La Meth	0.78	0.78
Iris Médian	0.72	0.73

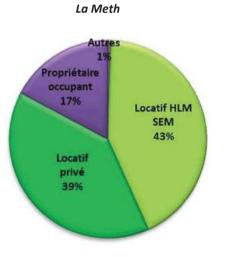
## Source : INSEE, Recensements de la population; FILOCOM

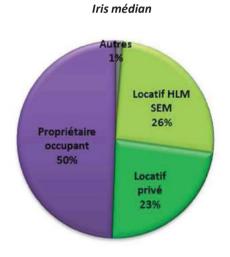
### 5. Évolution de la part des ménages locataires et propriétaires entre 1999 et 2011





### 6. Typologie des logements par statut d'occupation détaillé, en 2011





## Source : INSEE, Recensements de la population

### 7. Les ménages, en fonction de l'ancienneté de l'emménagement en 2011

	Moins de 2 ans	2 à 4ans	5 à 9 ans	10 ans	■Moi	ns de 2 ans	2 à 4ans	■5 à 9 ans ■10 ans
La Meth	9%	20%	22%	49%	9%	20%	22%	49%
Iris Médian	18%	26%	16%	40%	18%	26%	16%	40%
Cergy-Pontoise	13%	22%	21%	43%	13%	22%	21%	43%

### 8. Nombre de voitures par résidence principale en 2011

	Pas de voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	■ Pas de voiture	■1 voiture	■ 2 voitures ou plus
La Meth	208	584	463	208	584	463
Iris Médian	177	544	293	177	544	293

### Source : BIEN, années 2009,2011 et 2012

### 9. Nombre de logements vendus, par type de logement, entre 2009 et 2012

	Iris m	édian	La N	1eth
Appartements anciens	75	78%	-	0%
Appartements neufs	-	0%	1	2%
Locaux d'activite	2	2%	1	2%
Maisons anciennes	17	18%	41	77%
Terrains	2	2%	10	19%
Total	96	100%	53	100%

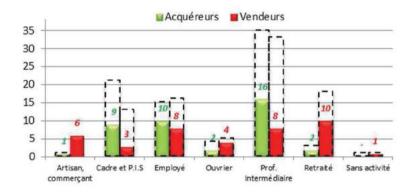
### 10. Prix de vente et nombre de pièces médian des maisons entre 2009 et 2012

	Prix de vente	Nombre de pièces	
La Meth	257 500 €	5	
Iris Médian	224 000 €	4	

### 11. Âge moyen des acquéreurs/vendeurs de logements, entre 2009 et 2012

	Age Acquéreurs	Age Vendeurs
La Meth	41	53
Iris Médian	39	46

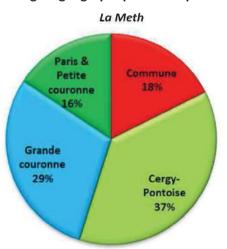
### 12. Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs et des vendeurs de logements, période 2009 à 2012

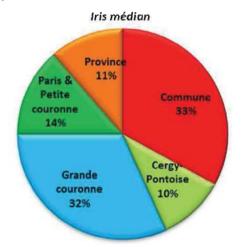




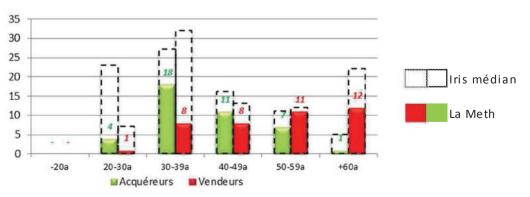


### 13. Origine géographique des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012





### 14. Profil des acquéreurs et des vendeurs de logements, par tranches d'âge, période 2009 à 2012





### Niveau de formation : Une amélioration très encourageante

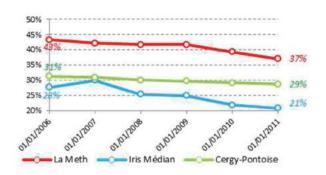
Tous les indicateurs démontrent ici une amélioration continue et significative de la situation de La Meth en termes de formation et d'accès aux diplômes.

La part de la population non qualifiée, d'abord, a connu une forte baisse entre 2006 et 2011 (-6%). Le niveau demeure très largement au-dessus de la moyenne d'Osny (environ 12%), mais se rapproche de la moyenne d'agglomération.

Cette baisse des non-diplômés correspond surtout à une hausse de l'accès aux diplômes du supérieur. Ainsi le taux de diplômés du supérieur (Bac+2et+) a-t-il gagné sept points entre 2006 et 2011, passant de 18 à 25% de la population diplômée! L'IRIS de La Meth rattrape ainsi la moyenne communale (27%) et dépasse au passage l'IRIS de la Ravinière (23%).

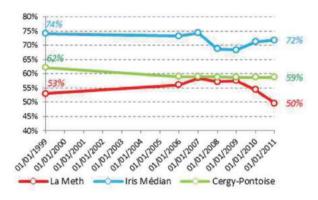
Le taux d'accès au Baccalauréat a de son côté progressé de trois points, tandis que la part des diplômés d'un CAP ou d'un BEP baissait dans une proportion similaire. On notera aussi au passage que le taux des 15-17ans non scolarisés à La Meth est inférieur à la moyenne communale (4,8% contre 6,5%) et supérieur à celui de La Ravinière (10,6%).

### 1. Evolution de la part de la population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant, entre 2006 et 2011

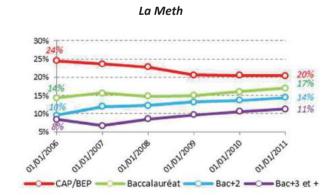


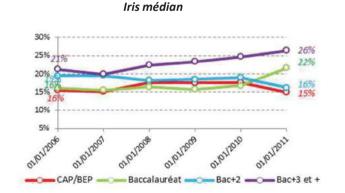
Selon la méthode choisie, la population disposant de diplôme de niveau V Bis et VI sont considérés comme ne disposant pas d'un diplôme qualifiant

### 2. Evolution du taux de scolarisation des 18-25ans, entre 1999 et 2011



### 3. Evolution de la population diplômée, selon le dernier diplôme obtenu, entre 2006 et 2011





# Source : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif

### Quelques données sur la situation économique

### 4. Ratio emplois/actifs au 31 décembre 2009

	Emploi/actifs	Emplois
La Meth	0.10	195
Iris Médian	0.23	336

### 5. Nombre d'établissements (2012) et d'emplois (2009)

	Nombre d'établissement	Dont plus de 50 salariés		
La Meth	69	-		
Iris Médian	114	1		

### 6. Les établissements par types d'activités, en 2012

	Industrie manufacturière et autres	ВТР	Commerce, transports, hébergement/r estauration	Info-com	Finances- assurance	Activités immobilières	Sciences- techniques, services admin.	Admin publique	Autres services
La Meth	6	19	23	1	-	1	8	5	6
Iris Médian	3	5	24	10	3	3	31	26	9

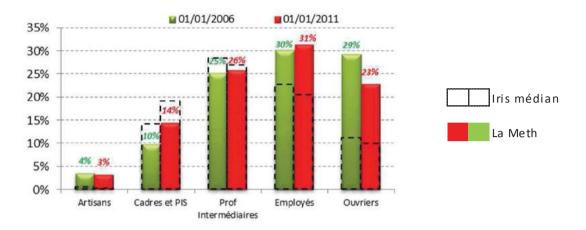


### Progression des catégories supérieures Et hausse du taux d'activité

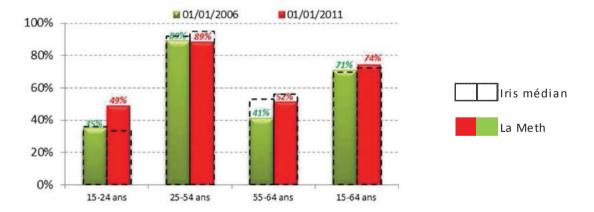
L'IRIS de La Meth se caractérisait en 2006 par une surreprésentation très nette des ouvriers et des employés qui représentaient à eux seuls 59% de la population active. Mais la sociologie du quartier évolue et, en 2011, la progression des cadres (+4%) et des professions intermédiaires (+1%) a ramené à 54% la part des employés et des ouvriers. L'IRIS de La Meth se rapproche ainsi de la composition sociale de l'ensemble de la CACP, qui correspond à une distribution 50 / 50 entre d'un côté les employés et les ouvriers et, de l'autre, les catégories plus favorisées.

On notera aussi la hausse du taux d'activité qui a concerné d'abord les jeunes (+14%) mais aussi les seniors (+11%). Associé au taux d'emploi de ces tranches d'âge (34% chez les 15-24ans et 39% chez les 55-64ans), cet indicateur permet d'inférer qu'environ 15% des 15-24ans actifs sont en recherche d'emploi (8% en moyenne à Osny), ainsi que 13% des 55-64ans actifs (3,5% en moyenne à Osny).

### 1. Evolution de la part des actifs, par catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2011



### 2. Evolution du taux d'activité, par tranches d'âge, entre 2006 et 2011



### Source : INSEE, DGFIP, Revenus des ménage

### Derrière l'illusion d'un quartier « normal », des situations importantes de pauvreté

La diversité des situations sociales englobées par l'IRIS de La Meth produit **l'illusion d'un quartier « normal »** :

- Le revenu médian par UC s'y trouve à un niveau correct, bien au-dessus du seuil utilisé pour déterminer la géographie prioritaire.
- La part des ménages imposables se situe dans la moyenne.

Derrière ces moyennes se cachent toutefois des variations importantes entre la situation des plus favorisés et celles des plus défavorisés et que traduit notamment le rapport interdécile (le rapport entre les revenus des 10% les plus riches et ceux des 10% les plus pauvres). Situé à 7,1 en 2010, il est de loin le plus élevé de la commune d'Osny où la moyenne s'élève à 5, l'IRIS de la Ravinière par exemple se trouvant à 4,5.

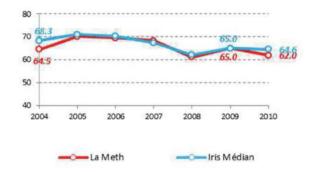
Concrètement, les ménages les plus pauvres de l'IRIS de La Meth sont aussi les plus pauvres de l'ensemble de la commune. Le montant du 1<sup>er</sup> décile du revenu fiscal mensuel par UC s'élevait ainsi en 2009 à 408 euros pour La Meth, contre 612 euros à la Ravinière et 677 euros, en moyenne, à Osny.

On notera enfin que seuls 86% des salariés étaient en CDI en 2010, contre 89% en moyenne dans la commune.

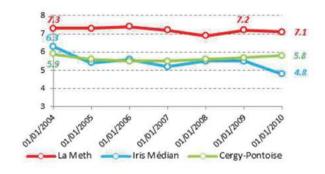
### 1. Evolution du revenu fiscal médian par UC des ménages, entre 2004 et 2011

	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	Évolution 04- 10
La Meth	14 525€	14 746€	15 361€	15 966€	16 291€	16 330€	16 271€	1 746€
Iris Médian	16 059€	16 814€	16 919€	17 390€	17 418€	17 743€	19 148€	3 089€
Cergy-Pontoise	17 160 €	17 718€	18 236 €	18 803 €	19 353 €	19 551€	19 760€	2 600 €

### 2. Evolution de la part des ménages imposables, entre 2004 et 2011



### 3. Evolution du rapport interdécile, entre 2004 et 2011



### Une frange de la population marquée par sa fragilité

L'IRIS de La Meth présente une proportion élevée d'habitants au **profil potentiellement fragile**.

D'abord, la population considérée par l'INSEE comme "immigrée" représente presque un habitant sur cinq en 2011, soit une part constante depuis 2006.

Ensuite, on note qu'un habitant sur dix bénéficie du RSA socle, et qu'un sur six dépend à plus de 50% des allocations de la CAF. On peut ajouter que 15% des moins de 18ans sont couverts par la CMUC (10% en moyenne dans la commune)

Enfin, le profil des demandeurs d'emploi dénote des difficultés plus importantes qu'ailleurs puisqu'on y retrouve une surreprésentation significative de tous les publics à risque : les jeunes, les seniors, les étrangers, les chômeurs de longue durée et les non-diplômés.

### 1. Part de la population immigrée et étrangère

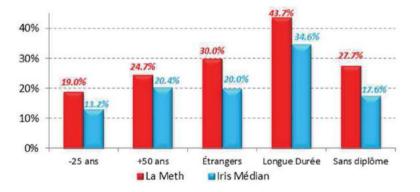
	Population	n immigrée	Population étrangère		
	01/01/2006	01/01/2011	01/01/2006	01/01/2011	
La Meth	22.4%	22.6%	13.6%	15.0%	
Iris Médian	15.9%	15.8%	10.2%	10.0%	

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

### 2. Part d'allocataires de la caisse d'allocations familiales dans le total des ménages, en 2013

	Part d'allocataires	Fam monoparentales	Adultes handicapés	RSA Socle	Vivant a +50% des allocations
La Meth	58.6%	13.2%	2.5%	10.3%	15.8%
Iris Médian	61.7%	9.0%	2.5%	6.4%	10.4%

### 3. Part des demandeurs d'emploi (catégories ABC) par type dans le total des demandeurs, en 2012



### **SYNTHESE**

Plusieurs éléments ressortent clairement du présent diagnostic. D'un point de vue démographique, l'IRIS de La Meth se situe dans un processus de vieillissement de la population, avec toutefois une amorce de renouvellement démographique (progression des 0-10ans). Par ailleurs, Le quartier est marqué par une baisse significative des familles monoparentales (de 19 à 15% des familles entre 1999 et 2011) ainsi que par une surreprésentation des familles nombreuses (au moins trois enfants).

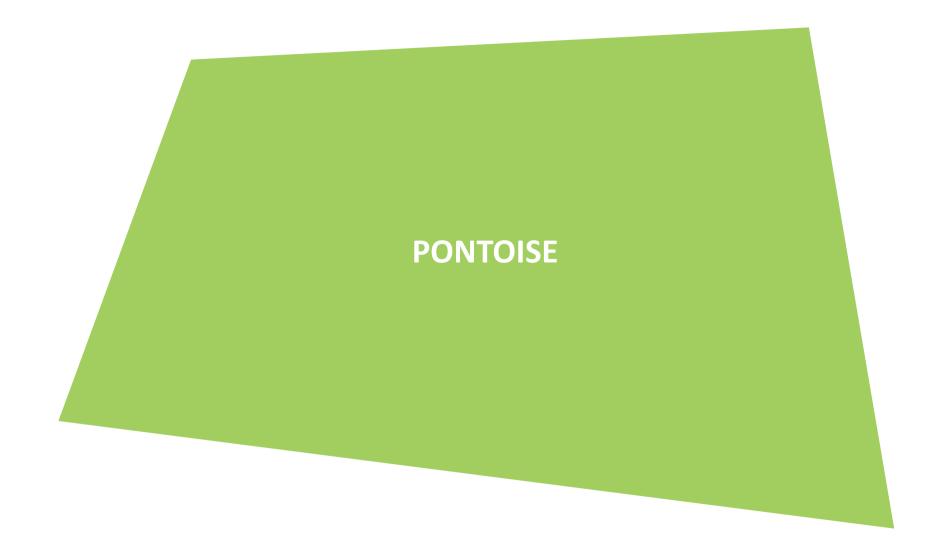
Dans le domaine du logement et de l'immobilier, on note un renouvellement assez faible de la population du quartier avec seulement 29% des ménages installés depuis moins de 5ans (36% en moyenne à la CACP) et 9% des ménages installés depuis moins de deux ans (13% à la CACP). Le marché immobilier se déroule à la faveur d'une progression des catégories supérieures puisque les deux tiers des acquéreurs sont des cadres et des professions intermédiaires.

Les données sur la formation indiquent que, dans l'ensemble, la population de La Meth est peu qualifiée *mais* accède de façon croissante aux diplômes qualifiants : si un bon tiers ne possède aucun diplôme qualifiant (37%), un autre tiers possède un diplôme qualifiant du secondaire (CAP/BEP ou Baccalauréat, 37%) et, enfin, un quart possède un diplôme de l'enseignement supérieur (25%, dont seulement 11% à Bac+3 et+). Ces données situent le quartier en-deçà de la moyenne d'agglomération, mais elles marquent aussi une dynamique positive indubitable.

Enfin, on observe une **progression très nette des catégories supérieures**, l'IRIS de La Meth se rapprochant ainsi de la composition d'ensemble de la CACP, soit d'un partage équitable (50/50) entre les catégories favorisées et celles plutôt défavorisées. A cette tendance se trouve associée **la hausse du taux d'activité de la population, notamment celle des jeunes** (+14%) mais aussi celle des seniors (+11%). Rapporté au taux d'emploi de ces tranches d'âge, cela permet d'estimer qu'environ 15% des 15-24ans et 13% des 55-64ans étaient en recherche d'emploi en 2011.

La diversité des situations sociales englobées par l'IRIS de La Meth produit l'illusion d'un quartier « normal » avec un revenu médian par UC d'un niveau honorable et une part des ménages imposables dans la moyenne. Le niveau très élevé du rapport interdécile permet toutefois de contrecarrer cette interprétation. De fait, les ménages les plus pauvres de l'IRIS La Meth semblent aussi être les plus pauvres de toute la commune, avec un 1<sup>er</sup> décile par UC se situant à 408 euros mensuel en 2009 contre 612 euros à la Ravinière ou 677 euros en moyenne à Osny.

Cette fragilité d'une partie de la population se trouve confirmée par la surreprésentation des catégories les plus à risque : les personnes issues de l'immigration (presque un quart des habitants), celles particulièrement dépendantes des aides sociales et, enfin, les chômeurs dont les caractéristiques réduisent les chances de retrouver un emploi rapidement.



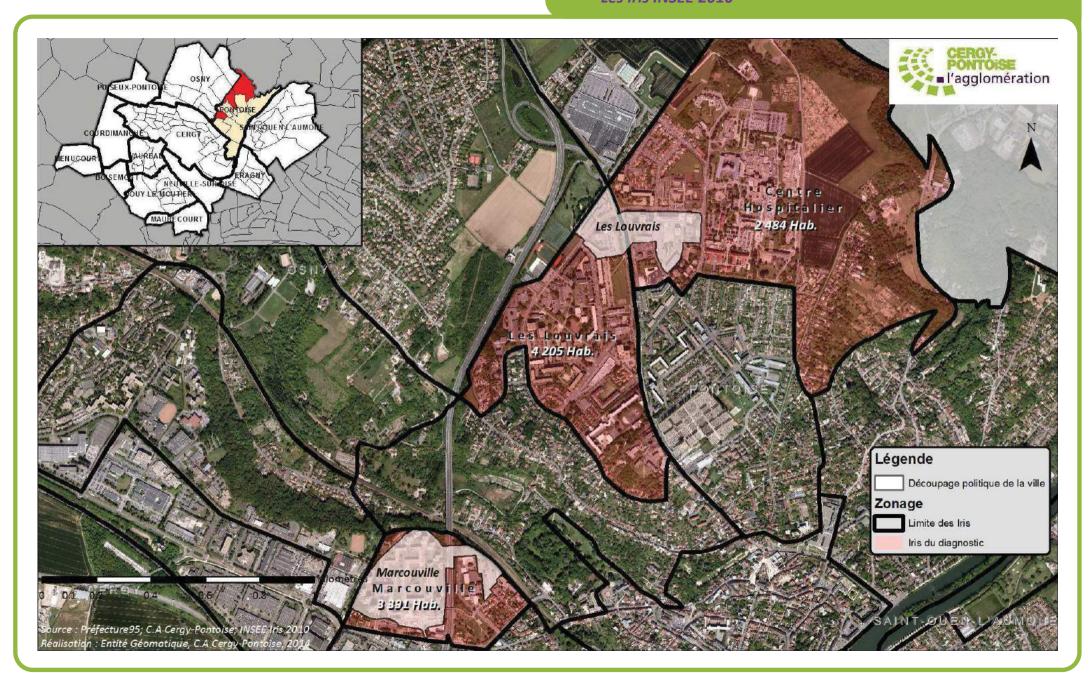
# SOMMAIRE

INTRODUCTION, LES IRIS INSEE	p.4
1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE	p.7
2 - LOGEMENTS / IMMOBILIER	P.12
3 – FORMATION / ECONOMIE	P.18
4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES	P.22

# Les iris de Pontoise

# **Les Iris INSEE**

• Les iris INSEE 2010



# **METHODOLOGIE**

# LES « IRIS » de l'INSEE

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

# LES « IRIS PRIORITAIRES » DE PONTOISE

Un seul IRIS correspond au découpage de la géographie prioritaire, celui de Marcouville. Le quartier prioritaire des Louvrais, de son côté, chevauche deux IRIS de grande taille, de sorte que les données présentées pour ces deux IRIS correspondent pour plus de la moitié à des populations extérieures aux Louvrais (la population du quartier prioritaire représente seulement 40% des populations cumulées des deux IRIS).

Si donc les indicateurs présentés pour Marcouville peuvent être utilisés tels quels, ceux en revanche présentés pour les Louvrais devront être maniés avec beaucoup de précaution.

# **LES SOURCES**

Au-delà des nombreuses données des recensements de l'INSEE, ce diagnostic s'est appuyé sur la Base d'Informations Economiques Notariales (BIEN). Créée par les Notaires de Paris, cette base recense chaque année les données issues des actes immobiliers. Les données présentées ici correspondent aux années 2009, 2010 et 2012.

4

# 1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE

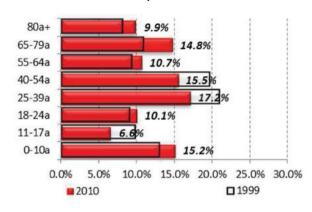
# Entre vieillissement et renouvellement démographique

On observe dans ces IRIS de Pontoise une tendance au vieillissement de la population parallèle à celle de la CACP dans son ensemble —à l'exception notable de l'IRIS de Marcouville, surtout marqué par la progression des enfants de moins de 10ans. Au-delà des tendances, en 2010, l'IRIS Centre Hospitalier se caractérise par une large surreprésentation des personnes âgées avec 470 individus de plus de 65ans, soit un quart des habitants. Celui de Marcouville se situe dans un contexte inverse, avec seulement 14,5% de plus de 55ans, contre 24,2% aux Louvrais et 35,4% à Centre Hospitalier.

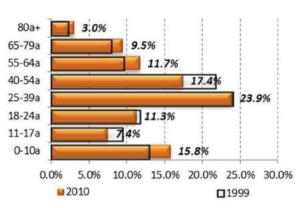
Derrière ce processus de vieillissement de la population se trouvent toutefois les signes d'un renouvellement démographique, avec une surreprésentation des moins de 10ans dans les trois IRIS, et plus encore des 0-5ans, ce qui semble indiquer un processus en train de se produire.

On notera enfin que, dans ces trois IRIS, les 18-24ans se situent entre 10,1 et 11,4% de la population, soit juste en-dessous de la moyenne de la CACP (12%), à l'instar de la plupart des autres quartiers prioritaires de la CA, sauf le quartier Axe Majeur Horloge, à Cergy, où les jeunes de 18-24ans représentent plus de 14%.

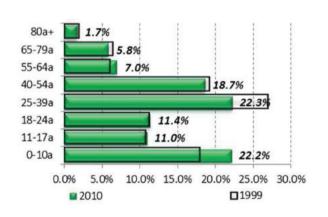
# 1.Pyramide des âges en 1999 et 2010 Centre Hospitalier



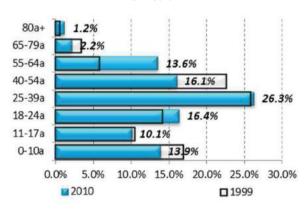
### Les Louvrais



### Marcouville



### Iris Médian



# Source : INSEE, Recensements de la population

# Recul des tranches d'âge intermédiaires

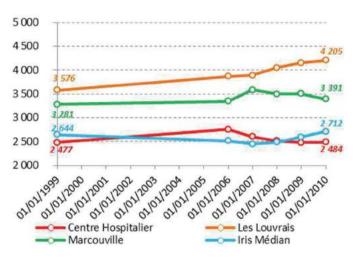
Entre 1999 et 2010, la hausse continue de la population de l'IRIS des Louvrais s'est traduite par une progression du nombre d'individus dans toutes les tranches d'âge, avec toutefois des progressions plus fortes chez les plus jeunes et chez les séniors. On ne retrouve pas cette tendance dans les deux autres IRIS, celui de Marcouville étant plutôt marqué par la progression des plus jeunes et celui de Centre Hospitalier par la progression des séniors. Ces progressions ont été contrebalancées dans ces IRIS par la baisse des 25-54ans, soit la tranche d'âge qui concentre le taux d'activité le plus élevé...

C'est aux Louvrais et à Marcouville que la progression la plus marquée des 0-10ans a eu lieu –soit les deux IRIS où le nombre de naissances est le plus élevé.

# 2.Évolution de la population par IRIS et par tranche d'âge, entre 1999 et 2010



# 3.Évolution de la population, par IRIS, entre 1999 et 2010



# 4. Détail de la population jeune en 2010

	0-2a	3-5a	6-10a	11-17a	18-24a
Ctr. Hospitalier	104	104	168	164	251
Les Louvrais	224	206	233	313	474
Marcouville	189	232	330	371	386
Iris Médian	131	104	143	275	446

# Marcouville, à l'opposé de l'IRIS Centre Hospitalier

Des trois IRIS étudiés ici, Marcouville demeure le plus jeune avec 23% de 15-24ans, et seulement 20% de plus de 55ans (ces pourcentages ne prenant pas en compte les moins de 15ans dans la population globale). C'est aussi l'IRIS où on dénombre chaque année le plus de naissances (77 en 2012), ainsi que le taux de natalité le plus élevé. C'est aussi et enfin l'IRIS où l'indice de dépendance des personnes âgées est le plus faible, et l'indice de jeunesse le plus élevé.

L'IRIS de Marcouville se situe ainsi à l'opposé de l'IRIS Centre Hospitalier, marqué par une surreprésentation des personnes âgées, une sous-représentation des jeunes et un très faible taux de natalité.

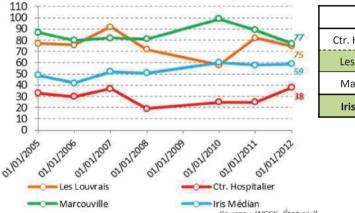
L'IRIS des Louvrais se situe à un niveau intermédiaire entre ces deux extrêmes, souvent proche de l'IRIS médian de référence.

### 1. Population des ménages, par tranches d'âges, en 2010

	15-24 ans	25-54 ans	55-79 ans	+80 ans	% 20	% 40% 609	% 80% 10	00%	■ 15-24 ans
Ctr. Hospitalier	318	812	635	247	16%	40%	32% 129	6	25-54 ans
Les Louvrais	624	1 737	891	127	18%	51%	26%	4%	
Marcouville	551	1 388	435	59	23%	57%	18%	2%	■ 55-79 ans
Iris Médian	571	1 152	428	33	26%	53%	20%	2%	■ +80 ans
Cergy-Pontoise	30 350	83 919	31 502	3 028	20%	56%	21%	2%	= .000115

Source : INSEE, Recensements de la population

### 2. Evolution des naissances, par IRIS, entre 2005 et 2011

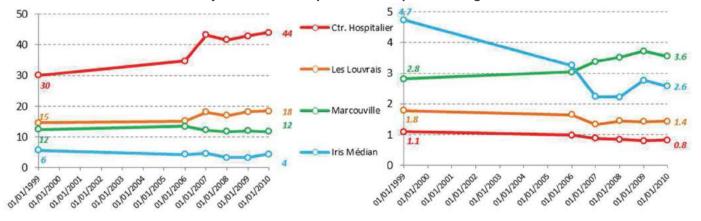


Iris	Taux natalité	33 à 38 naissances (+15)
Ctr. Hospitalier	10.1	Les Louvrais
Les Louvrais	19.5	77 à 75 naissances (-3%
Marcouville	26.2	Marcouville
Iris Médian	21.4	87 à 77 naissances (-119
		Iris Médian  49 à 59 naissances (+209

Centre Hospitalier

Source : INSEE, État civil

# 3. Evolution des indices de jeunesse et de dépendance des personnes âgées de 2006 à 2011



Indice de dépendance
Source : INSEE, Recensements de la population

Indice de jeunesse

8

Source : INSEE, Recensements de la population

# Un phénomène limité de décohabitation

La population a progressé dans tous les IRIS entre 1999 et 2006. Elle a ensuite diminué à Centre Hospitalier et à Marcouville, alors qu'elle a continué d'augmenter aux Louvrais de façon régulière.

Cette hausse de la population s'explique partiellement par le processus de décohabitation des jeunes d'avec leurs parents, puisque la taille des ménages n'y a diminué qu'entre 1999 et 2007 et dans des proportions relativement faibles. Dans l'ensemble, la décohabitation semble ainsi moins marquée, du moins en apparence, que dans le reste de l'agglomération. On notera même que la taille des ménages a augmenté à Marcouville entre 1999 et 2010 (+0,13 points, contre -0,25 pour l'ensemble de l'agglomération).

Encore à Marcouville, on retiendra la surreprésentation des familles avec enfants, qu'il s'agisse de couples ou bien de parents isolés (59%, contre 50% à la CACP et 43% aux Louvrais).

# 1. Évolution de la population entre 1999 et 2010

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	Évol 99-10
Ctr. Hospitalier	2 477	2 753	2 606	2 513	2 479	2 484	0%
Les Louvrais	3 576	3 873	3 890	4 055	4 156	4 205	18%
Marcouville	3 281	3 345	3 584	3 501	3 503	3 391	3%
Iris Médian	2 644	2 515	2 451	2 490	2 592	2 712	3%
Cergy-Pontoise	182 781	191 446	193 157	192 689	194 793	195 313	7%

# 2. Évolution du nombre de ménages 1999-2010

# 1800 1600 1 400 1200 1000 800 600 - Marcouville Iris Médian

# 3. Évolution de la taille des ménages 1999-2010

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10
Ctr. Hospitalier	2.59	2.64	2.61	2.54	2.49	2.52
Les Louvrais	2.54	2.36	2.33	2.38	2.43	2.38
Marcouville	2.83	2.88	2.94	3.03	3.06	2.96
Iris Médian	2.67	2.47	2.42	2.50	2.59	2.71
Cergy-Pontoise	2.86	2.67	2.65	2.63	2.63	2.61

# 4. Profil des ménages en 2010

	I		ale						
29%	25%	28%	13%	4%	29%	25%	28%	13%	4%
32%	22%	29%	14%	2%	32%	22%	29%	14%	2%
24%	15%	40%	19%	3%	24%	15%	40%	19%	3%
26%	18%	36%	11%	9%	26%	18%	36%	11%	9%
27%	21%	37%	13%	3%	27%	21%	37%	13%	3%
	32% 24% <b>26%</b>	32% 22% 24% 15% 26% 18%	32%     22%     29%       24%     15%     40%       26%     18%     36%	32%     22%     29%     14%       24%     15%     40%     19%       26%     18%     36%     11%	32%     22%     29%     14%     2%       24%     15%     40%     19%     3%       26%     18%     36%     11%     9%	32%     22%     29%     14%     2%     32%       24%     15%     40%     19%     3%     24%       26%     18%     36%     11%     9%     26%	23%     25%     28%     13%     4%       32%     22%     29%     14%     2%     32%     22%       24%     15%     40%     19%     3%     24%     15%       26%     18%     36%     11%     9%     26%     18%	32%     22%     29%     14%     2%     32%     22%     29%       24%     15%     40%     19%     3%     24%     15%     40%       26%     18%     36%     11%     9%     26%     18%     36%	32%     22%     29%     14%     2%     32%     22%     29%     14%       24%     15%     40%     19%     3%     24%     15%     40%     19%       26%     18%     36%     11%     9%     26%     18%     36%     11%

■ Autre

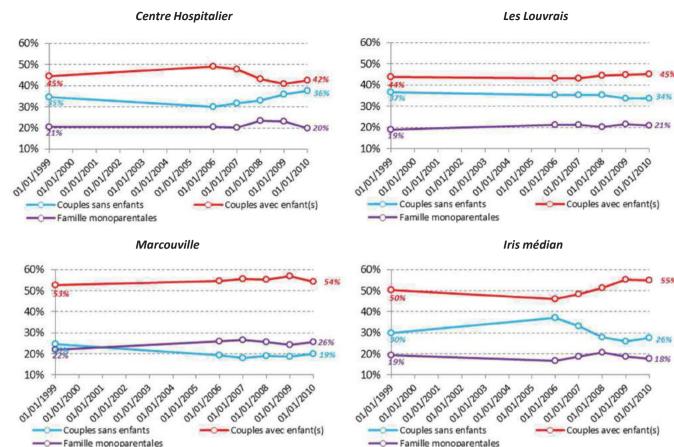
# Source : INSEE, Recensements de la population

# Les spécificités sociodémographiques de Marcouville

Ainsi que les graphiques ci-contre permettent de le constater, la surreprésentation des familles avec enfants à Marcouville ne constitue pas un phénomène nouveau. Mais celui-ci a pris de l'ampleur depuis 1999, notamment via la progression des familles monoparentales (+4%).

C'est aussi et enfin à Marcouville que l'on retrouve le plus de familles nombreuses, avec environ deux cents familles composées de trois enfants ou plus (23%).

# 1. Évolution de la part des couples sans enfants et des couples avec enfants entre 1999 et 2010



# 2. Typologie des familles par nombre d'enfants en 2010





# Une densité d'occupation élevée à Marcouville

La hausse de la population aux Louvrais semble avoir été facilitée par la construction d'une bonne centaine de nouveaux appartements. A Marcouville, en revanche, on note peu d'évolutions. A Centre Hospitalier, enfin, il semblerait que le vieillissement de la population se soit accompagné d'un certain essor des maisons et par une baisse du nombre d'appartements.

Le taux de vacances en 2010 n'apparaît ni insuffisant ni excessif dans les IRIS étudiés ici. C'est toutefois aux Louvrais qu'il est le plus faible (3,8%) et à Marcouville qu'il est le plus élevé (5%). On considère généralement qu'un taux de vacance normal se situe à 5%, un niveau inférieur à ce seuil traduisant une mobilité résidentielle a priori plus limitée.

La surreprésentation des maisons à Centre Hospitalier se traduit par une taille moyenne des logements plus importante qu'ailleurs.

On notera aussi qu'à Marcouville, en dépit d'une taille de logement supérieure, par exemple, à celle présente aux Louvrais, la densité d'occupation est supérieure à celle des autres IRIS.

### 1. Les logements selon le type, entre 2006 et 2010

	Ctr. Hos	pitalier	Les Louvrais		Marco	ouville	Iris Médian		
Année	2006	2010	2006	2010	2006	2010	2006	2010	
Maisons	212	269	94	99	33	47	132	152	
Appartements	712	657	1 557	1 692	1 132	1 135	921	910	

### 2. Evolution de la vacance entre 2006 et 2010

	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010
Ctr. Hospitalier	18	33	40	32	38
Les Louvrais	56	52	44	63	69
Marcouville	55	58	53	59	60
Iris Médian	38	36	51	49	55

Taux de vacance en 2010

Centre Hospitalier: 4.1%

Les Louvrais: 3.8%

Marcouville: 5.1%

L'iris médian : 5,2%

La CACP: 4,3%

# 3. Taille moyenne des logements en 2010

	Nb de pièces	1	2	3	4
Ctr. Hospitalier	3.89			10.0	3.89
Les Louvrais	3.41				3.41
Marcouville	3.59		- 10		3.59
Iris Médian	3.69			- 10	3.69
Cergy-Pontoise	3.74				3.74

# 4. Nombre de personnes par pièce

	01/01/2006	01/01/2010
Ctr. Hospitalier	0.72	0.65
Les Louvrais	0.67	0.70
Marcouville	0.80	0.82
Iris Médian	0.72	0.73

# Source : INSEE, Recensements de la population; FILOCOM

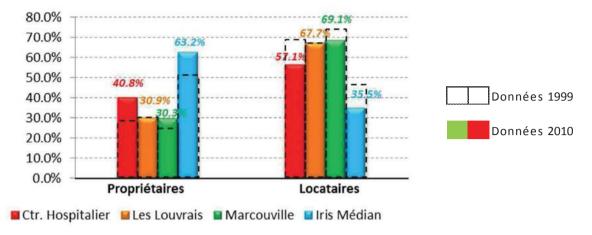
# Légère progression des propriétaires

Les données présentées ci-contre expriment deux tendances :

- A Centre Hospitalier et, dans une moindre mesure,
   à Marcouville, une progression de la part des propriétaires.
- Aux Louvrais, aucune évolution remarquable.

Deux quartiers présentent un taux très élevé de logements sociaux : les Louvrais et, plus encore, Marcouville (environ 70%). On notera aussi, enfin, le très petit nombre de logements locatifs privés à Marcouville.

# 1. Évolution de la part des ménages locataires et propriétaires entre 1999 et 2010



### 2. Typologie des logements par statut d'occupation détaillé, en 2011

	Locatif HLM SEM	Locatif privé	Propriétaire occupant	Autres	6 10% 20%	30% 40% 50% 60%	6 70% 809	% 90%	100%
Les Louvrais	1 308	402	322	78		1 308	402	322	78
Marcouville	1 454	144	464	10		1 454	144	464	10
Iris médian	642	578	1 226	32	642	578	1 226		32
Cergy-Pontoise	43 128	28 070	74 000	2 970	43 128	28 070	74 000		2970

■Locatif HLM SEM ■Locatif privé ■ Propriétaire occupant ■ Autres

# Des dynamiques résidentielles contrastées

C'est dans l'IRIS Centre Hospitalier que les habitants sont installés depuis le plus longtemps, avec plus d'un ménage sur deux installés depuis plus de dix ans. A l'inverse, c'est aux Louvrais que la part des emménagements récents est la plus élevée, avec 35% ayant emménagé depuis moins de 4ans. Ce taux indique toutefois moins un renouvellement de la population existante que l'arrivée de nouveaux habitants dans le cadre d'une hausse globale de la population.

L'IRIS de Marcouville se démarque ici par la surreprésentation des ménages ne disposant pas de voiture (près de 40%). Considérant la situation d'enclavement géographique dans laquelle se trouve ce quartier, cette donnée révèle une problématique potentiellement importante en matière de transport.

### 1. Les ménages, en fonction de l'ancienneté de l'emménagement en 2010

	Moins de 2 ans	2 à 4ans	5 à 9 ans	+ 10 ans	■Moins de 2 ans ■ 2 à 4ans	■5 à 9 ans ■10 ans
Ctr. Hospitalier	11%	16%	18%	55%	11% 16% 18%	55%
Les Louvrais	10%	25%	21%	44%	10% 25% 21%	44%
Marcouville	11%	19%	26%	44%	11% 19% 26%	44%
Iris Médian	15%	27%	16%	41%	15% 27% 16%	41%
Cergy-Pontoise	13%	23%	22%	42%	13% 23% 22%	42%

### 2. Nombre de voitures par résidence principale en 2010

	Pas de voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	<b>≅</b> Pas de	voiture	■1 voiture	■2 voi	tures ou plus
Ctr. Hospitalier	221	513	152	221		513		152
Les Louvrais	394	998	329	394		998		329
Marcouville	433	562	127	433	3		562	127
Iris Médian	191	528	282	191		528	-1	282
Cergy-Pontoise	14 185	37 134	21 685	14 185		37 134	-	21 685

# Un marché locatif faible mais non dénué d'intérêt

Conséquence logique de la surreprésentation des logements locatifs, le marché immobilier est assez limité dans les quartiers étudiés.

Il n'est pas pour autant inexistant, et les données présentées ici permettent d'extraire le profil des vendeurs et des acquéreurs, analysé dans les pages suivantes.

# 1. Nombre de logements vendus, par type de logement, entre 2009 et 2012

	Ctr_ Hospitalier		Les Lo	uvrais	Marco	ouville	Iris Médian		
Appartements anciens	11	42%	42	84%	46	90%	75	78%	
Appartements neufs	-	0%	3	6%	-	0%	-	0%	
Garages	-	0%	1	2%	-	0%	-	0%	
Locaux d'activite	-	0%	-	0%	1	2%	2	2%	
Maisons anciennes	12	46%	4	8%	3	6%	17	18%	
Terrains	3	12%	-	0%	1	2%	2	2%	
Total	26	100%	50	100%	51	100%	96	100%	

# 2. Prix moyen de vente des logements entre 2009 et 2012

	Appart. anciens	Appart. neufs
Ctr. Hospitalier	2 652€	
Les Louvrais	2 198€	2 969 €
Marcouville	1 780€	
Iris Médian	2 484 €	

# 3. Âge moyen des acquéreurs de logements et détail, entre 2009 et 2012

	Age Acquéreurs	Age Vendeurs
Ctr. Hospitalier	43	52
Les Louvrais	48	48
Marcouville	36	49
Iris Médian	39	46

	-20a	20-30a	30-39a	40-49a	50-59a	+60a
Ctr. Hospitalier	-	6	5	7	1	4
Les Louvrais	-	5	13	13	7	11
Marcouville	-	13	16	14	4	-
Iris Médian	-	23	27	16	11	5

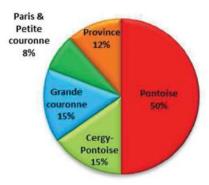
# On vient de loin pour habiter Marcouville!

L'origine géographique des acquéreurs de logement varie peu entre les IRIS des Louvrais et de Centre Hospitalier, avec la moitié originaire de Pontoise et 15% de la CACP, soit 65% d'habitants de l'agglomération.

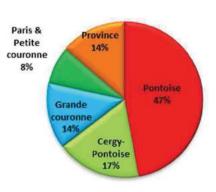
En revanche, les personnes ayant acquis un logement à Marcouville n'étaient que 32% à provenir de l'agglomération, contre 58% issus de grande ou de petite couronne. Cette différence reflète certainement le coût largement plus faible des appartements anciens à Marcouville, qui attire ainsi plus facilement des populations plus éloignées.

# 1. Origine géographique des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012

### Centre Hospitalier



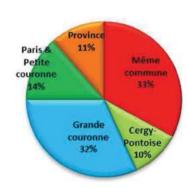
### Les Louvrais



# Marcouville



Iris médian

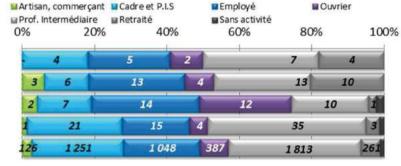


- Une légère surreprésentation des cadres et des professions intermédiaires à Centre Hospitalier,
- Une légère surreprésentation des employés aux Louvrais,
- Une forte surreprésentation des ouvriers à Marcouville (où on notera aussi la quasi absence des acquéreurs retraités, pourtant présents dans les deux autres IRIS).

Comme on l'observe généralement, les vendeurs sont plus âgés que les acheteurs dans tous les IRIS étudiés. On notera toutefois que l'âge médian des vendeurs est plus élevé à Centre Hospitalier et à Marcouville, mais aussi que les acquéreurs les plus jeunes se concentrent sur Marcouville (62% ont moins de 39ans).

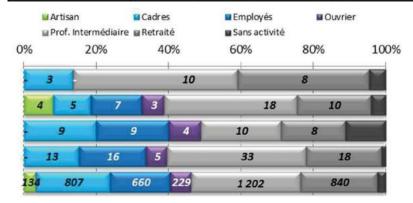
# 1. Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012

	Artisan, commerçant	Cadre et P.I.S	Employé	Ouvrier	Prof. Interméd.	Retraité	Sans activité
Ctr. Hospitalier	-	4	5	2	7	4	-
Les Louvrais	3	6	13	4	13	10	-
Marcouville	2	7	14	12	10	1	1
Iris Médian	1	21	15	4	35	3	1
Cergy-Pontoise	126	1 251	1 048	387	1 813	261	54



### 2. Catégories socioprofessionnelles des vendeurs de logements, période 2009 à 2012

	Artisan	Cadres	Employés	Ouvrier	Prof. Interméd.	Retraité	Sans activité
Ctr. Hospitalier	-	3	-	-	10	8	1
Les Louvrais	4	5	7	3	18	10	2
Marcouville	-	9	9	4	10	8	5
Iris Médian	-	13	16	5	33	18	1
Cergy-Pontoise	134	807	660	229	1 202	840	93





# La stagnation inquiétante de Marcouville

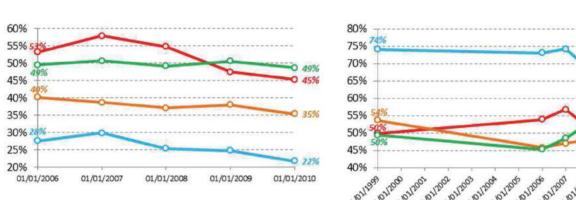
Les IRIS suivent la tendance de la CACP et de la Région à la baisse de la part de la population sans diplôme, à l'exception notable de Marcouville où ce taux, déjà très élevé en 2006, est demeuré inchangé jusqu'en 2010.

C'est aussi à Marcouville que l'on trouve, dans l'ensemble, les indicateurs les plus négatifs : une personne sur deux est sans diplôme, le taux de scolarisation des 18-25ans est très faible et ne progresse pas, et les diplômés de l'enseignement supérieur ne représentent que 13% de la population avec, là encore, aucune progression ces dernières années.

De ce point de vue, la population de Centre Hospitalier a connu une évolution plus positive, les diplômés du Supérieur passant de 13 à 18% et le taux de scolarisation des 18-25ans de 54 à 63%.

Cette amélioration s'est aussi déroulée aux Louvrais, mais de façon moins marquée : le taux de diplômés a baissé de cinq points (contre huit à Centre Hospitalier), tandis que la part des diplômés du Supérieur a gagné trois points, passant de 21 à 24% de la population. En dépit de cette amélioration, toutefois, les Louvrais restent très éloignés du taux de diplômés du supérieur de l'IRIS médian de référence (44%).

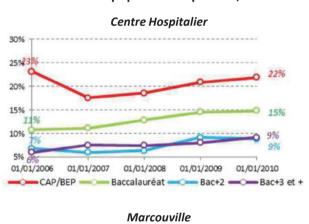
# 1. Evolution de la part de la population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant, entre 2006 et 2010



# 3. Evolution de la population diplômée, selon le dernier diplôme obtenu, entre 2006 et 2010

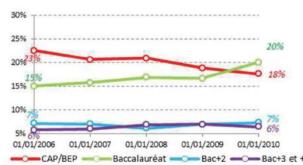
Les Louvrais

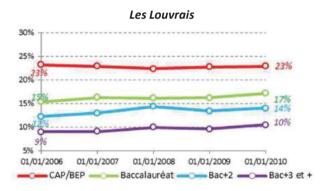
Iris Médian



Ctr. Hospitalier

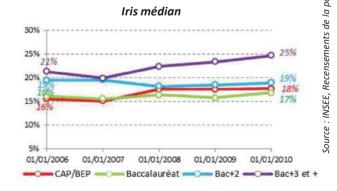
Marcouville





2. Evolution du taux de scolarisation des 18-25ans.

entre 1999 et 2010



# Source : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif

# Quelques données sur la situation économique

# 1. Ratio emplois/actifs au 31 décembre 2009

	Emploi/actifs	Emplois		
Ctr. Hospitalier	3.8	3 820		
Les Louvrais	0.26	558		
Marcouville	0.08	123		
Iris Médian	0.22	336		
Cergy-Pontoise	0.88	89 754		

# 2. Nombre d'établissements (2012) et d'emplois (2009)

	Nombre d'établissement	Dont plus de 50 salariés
Ctr. Hospitalier	59	1
Les Louvrais	99	-
Marcouville	50	-
Iris Médian	110	1

# 3. Les établissements par types d'activités, en 2012

		Industrie manufacturière et autres	ВТР	Commerce, transports, hébergement/r estauration	Info-com	Finances- assurance	Activités immobilières	Sciences- techniques, services admin.	Admin publique	Autres services
	Ctr. Hospitalier	-	4	10	2	2	-	9	30	2
	Les Louvrais	1	11	30	2	2	4	12	24	13
I	Marcouville	-	10	23	1	-	1	7	6	2
	Iris Médian	4	4	24	10	4	5	31	21	7

# Les jeunes actifs et les séniors en progression

L'IRIS de Marcouville est le plus marqué par la surreprésentation des ouvriers et la sous-représentation des cadres. Les IRIS des Louvrais et de Centre Hospitalier se caractérisent de leur côté par un taux d'ouvriers à peine supérieur à celui de la CACP. Ils diffèrent toutefois l'un de l'autre avec une surreprésentation des employés à Centre Hospitalier (14 points de plus que la CACP) et un taux important de professions intermédiaires aux Louvrais, proche du niveau de la CACP.

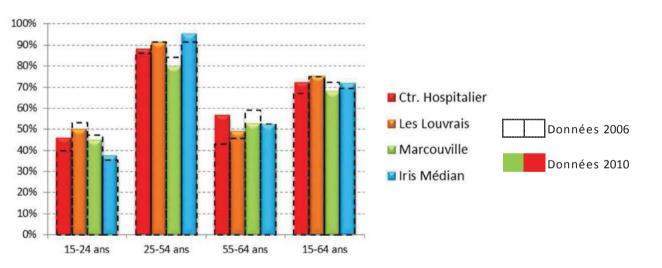
L'IRIS Centre Hospitalier a connu les plus grandes variations depuis 2006, avec une diminution de la part des ouvriers (-7%) contrebalancée par une progression des employés (+4,5) et des professions intermédiaires (+4). L'IRIS des Louvrais a surtout été marqué par la baisse des professions intermédiaires (-2%), et l'IRIS de Marcouville, à l'inverse, par la hausse des professions intermédiaires.

La part globale des actifs a stagné aux Louvrais, diminué à Marcouville et progressé à l'IRIS Centre Hospitalier. Aux Louvrais, on observe une légère progression des actifs chez les 55-64ans et une légère baisse chez les 15-24ans. A Marcouville, la baisse concerne toutes les tranches d'âge. Enfin, à Centre Hospitalier, la hausse concerne surtout les 55-64ans et, dans une moindre mesure, les autres tranches d'âge.

# 1. Evolution de la part des actifs, par catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2010 (graph 2010)

	Arti	sans	Cadre	s et PIS	Pr Interm	of édiaires	Emp	loyés	Ouvi	riers				
	2006	2010	2006	2010	2006	2010	2006	2010	2006	2010	% 209	% 40%	60%	80% 100%
Ctr. Hospitalier	3%	1%	8%	8%	18%	22%	40%	45%	29%	22%	8% 18	%	40%	29%
Les Louvrais	2%	2%	10%	11%	31%	29%	35%	34%	21%	23%	10%	31%	35%	21%
Marcouville	2%	3%	6%	6%	13%	17%	43%	42%	34%	32%	6% 13%	43%		34%
Iris Médian	1%	0%	18%	22%	37%	36%	29%	28%	14%	13%	18%	37%	299	14%
Cergy-Pontoise	3%	3%	18%	17%	32%	31%	29%	29%	18%	19%	18%	32%	29%	18%
											Artisans Employés	■ Cadres ■ Ouvrier		rof Intermédiaires

# 2. Evolution de la part des actifs, par tranches d'âge, entre 2006 et 2010





# Source : INSEE, DGFIP, Revenus des ménages

# Le décrochage très net de Marcouville

L'IRIS des Louvrais se distingue ici par un revenu fiscal médian nettement plus élevé que dans les deux autres IRIS, et au niveau de l'IRIS médian de la CACP. Par rapport à ces derniers, l'IRIS Centre Hospitalier se situe environ 2000 euros en-dessous, sans aggravation depuis 2004. En revanche, l'IRIS de Marcouville non seulement se situait en 2004 environ 6000 euros sous le niveau des Louvrais et de l'IRIS médian, mais l'écart est passé à 8000 euros en 2010! Marcouville se démarque ainsi par son incapacité à suivre la tendance à la hausse enregistrée dans les autres IRIS et, plus globalement, à l'échelle de l'agglomération.

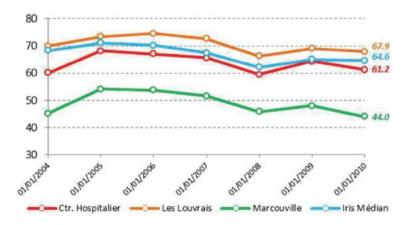
Conséquence logique de ce décalage, Marcouville est aussi l'IRIS qui présente le taux le plus faible de ménages imposables avec moins d'un ménage sur deux en 2010. On notera, à l'inverse, que ce taux est plus élevé pour l'IRIS des Louvrais que pour l'IRIS médian de la CACP, et que l'IRIS Centre Hospitalier se situe juste sous ce même IRIS médian.

Si l'IRIS de Marcouville est le plus pauvre, il est aussi celui où les inégalités sont les plus fortes, avec en 2010 un rapport de 6,4 points entre les revenus les plus élevés et les plus faibles. Suit l'IRIS Centre Hospitalier qui se situe au niveau de la moyenne d'agglomération, puis l'IRIS des Louvrais qui présente ainsi le niveau le plus faible d'inégalités.

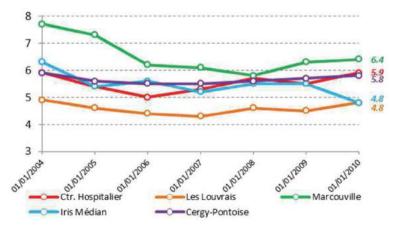
### 1. Evolution du revenu fiscal médian par UC des ménages, entre 2004 et 2010

	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	Évolution 04- 10
Ctr. Hospitalier	13 837 €	14 716 €	15 492 €	15 296 €	15 595 €	15 803 €	16 119€	2 283 €
Les Louvrais	16 204 €	16 859€	17 193 €	17 931 €	17 881€	18 008 €	18 162 €	1 958€
Marcouville	9 785 €	10 145 €	10 517€	10 503 €	10 914€	11 030 €	10 925 €	1 140 €
Iris Médian	16 059€	16 814€	16 919€	17 390€	17 418€	17 743 €	19 148€	3 089€
Cergy-Pontoise	17 160€	17 718€	18 236€	18 803 €	19 353 €	19 551 €	19 760€	2 600€

# 2. Evolution de la part des ménages imposables, entre 2004 et 2010



# 3. Evolution du rapport interdécile, entre 2004 et 2010



On notera enfin que la présence des catégories les plus fragiles de demandeurs d'emploi varie assez peu d'un quartier à l'autre : on trouve plus d'étrangers à Marcouville, tandis qu'on trouve légèrement plus de jeunes et de séniors, mais aussi plus de chômeurs de longue durée à Centre Hospitalier.

### 1. Part de la population immigrée et étrangère

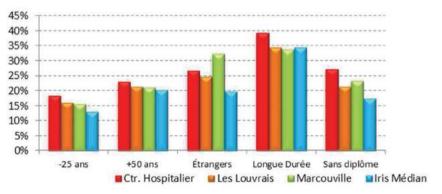
	Population	n immigrée	Population étrangère		
	01/01/2006 01/01/2010		01/01/2006	01/01/2010	
Ctr. Hospitalier	19.5% 18.2%		17.0%	14.1%	
Les Louvrais	13.8%	16.8%	8.6%	12.0%	
Marcouville	larcouville 24.1% 29.0%		19.2%	17.2%	
Iris Médian	ris Médian 15.9% 15.8%		10.2%	10.3%	

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.

### 2. Part d'allocataires de la caisse d'allocations familiales dans le total des ménages, en 2013

	Part d'allocataires	Fam monoparentales	Adultes handicapés	RSA Socle	Vivant a +50% des allocations
Ctr. Hospitalier	57.2%	13.4%	6.4%	7.4%	14.1%
Les Louvrais	48.9%	11.8%	2.6%	6.0%	10.7%
Marcouville	75.2%	18.4%	6.1%	11.2%	19.4%
Iris Médian	61.7%	9.0%	2.5%	6.4%	10.4%

# 3. Part des demandeurs d'emploi (catégories ABC) par type dans le total des demandeurs, en 2012



# SYNTHESE DE L'ANALYSE

Ce diagnostic fait ressortir quelques tendances partagées, mais surtout des différences entre d'une part l'IRIS de Marcouville et, d'autre part, les deux IRIS correspondant au quartier des Louvrais.

- . D'un point de vue démographique, la population de MARCOUVILLE est plus jeune, avec une progression très forte des 0-10ans depuis 1999 et une sous-représentation très nette des personnes âgées. Les ménages avec enfants sont plus nombreux qu'ailleurs et on y trouve à la fois plus de familles monoparentales et plus de familles nombreuses. Cette forte densité démographique se traduit par une densité d'occupation des logements elle aussi élevée. Les logements y sont par ailleurs beaucoup moins cher que dans les autres IRIS, et les acquéreurs de logements essentiellement des ouvriers et des employés- viennent plus souvent de l'extérieur de la CACP, attirés par ces faibles prix.
- . Le quartier de Marcouville présente enfin une série d'indicateurs négatifs qui démontrent une fragilité très forte –et croissante- d'une grande partie de sa population : les habitants sont sous-diplômés (de plus, le quartier ne suit pas la tendance généralisée à la baisse de la population non-diplômée), la part des actifs a diminué depuis 2006, le niveau de revenu des ménages est très bas et progresse deux fois moins vite que dans l'agglomération, les inégalités sont plus fortes qu'ailleurs, et les personnes potentiellement fragiles sont nettement surreprésentées.
- . Les IRIS des LOUVRAIS et de CENTRE HOSPITALIER présentent des indicateurs nettement moins négatifs, en raison notamment du découpage géographique des IRIS concernés, qui ne coïncide pas avec le « quartier vécu » des Louvrais. D'abord, ces IRIS sont marqués par un processus de vieillissement de la population similaire à celui présent dans le reste de la CACP. L'IRIS Centre Hospitalier se démarque à ce titre par une proportion très importante de personnes âgées. On observe aussi dans ces IRIS les signes d'un renouvellement de la population avec une progression des 0-10ans. Il faut enfin noter que l'IRIS des Louvrais a connu une hausse continue de sa population avec environ 700 habitants supplémentaires depuis 1999, tandis que les deux autres ont stagné.
- . Concernant les indicateurs « sociaux », on retiendra les progrès dans l'IRIS Centre Hospitalier en matière de niveau de formation et d'accès aux diplômes, ainsi que ceux —même si de moindre ampleur- dans l'IRIS des Louvrais. Ces évolutions positives sont toutefois à prendre avec précaution dans la mesure où elles s'expliquent partiellement par les changements intervenus au sein de la population : aux Louvrais, l'arrivée de nouveaux habitants, et à Centre Hospitalier, la baisse des ouvriers au profit d'une progression des employés et des professions intermédiaires. De façon plus générale, la coexistence sur ces territoires de catégories favorisées et d'autres défavorisées a pour effet de lisser les indicateurs présentés ici. On trouve donc aux Louvrais et à Centre Hospitalier une progression des revenus similaire à celle enregistrée dans la CACP, ainsi qu'une proportion de personnes considérées comme fragiles à peine supérieure à la moyenne d'agglomération. Enfin, parmi les demandeurs d'emploi, l'IRIS Centre Hospitalier laisse apparaître des signes de fragilité avec une surreprésentation des catégories les plus fragiles : les jeunes, les séniors, les étrangers, les non diplômés et les chômeurs de longue durée.

# Saint Ouen l'Aumône Diagnostic Politique de la ville Chennevières-Parc le Nôtre / Clos du Roi

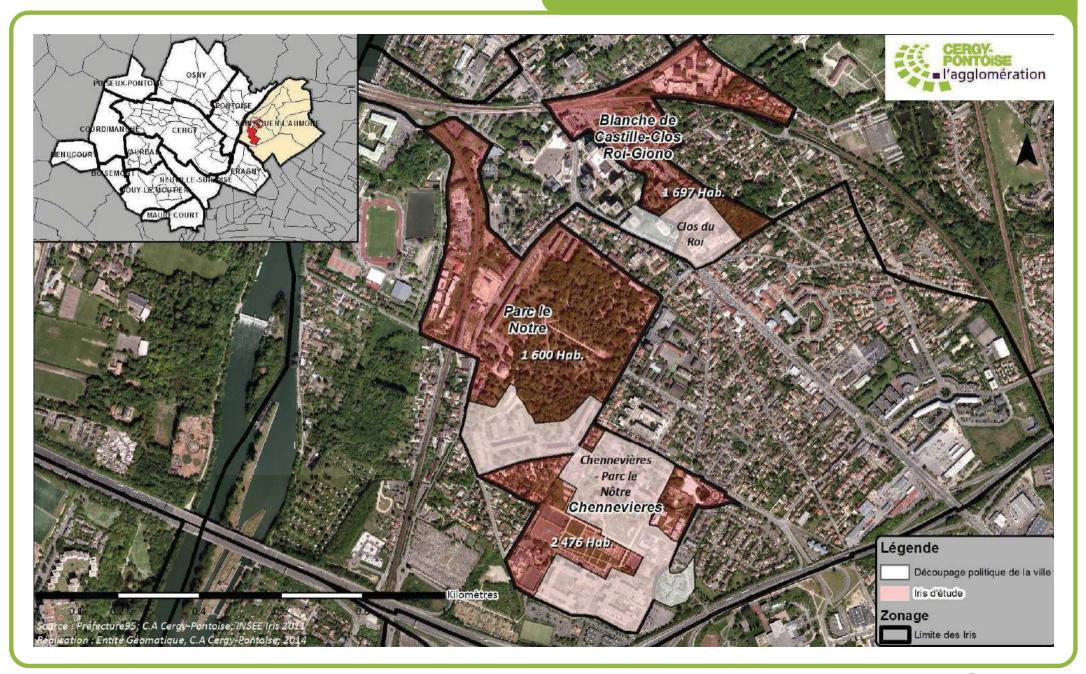
# SOMMAIRE

INTRODUCTION, LES IRIS INSEE	p.3
1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE	p.5
2 - LOGEMENTS / IMMOBILIER	P.11
3 - FORMATION / EMPLOI	P.18
4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES	P.22
SYNTHESE	P.25

# Les iris de CERGY

# **Les Iris INSEE**

Les iris INSEE 2010



# Des variations méthodologiques qui rendent difficile l'estimation des populations concernées

### LES « IRIS » de l'INSEE

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales.

### LES « IRIS PRIORITAIRES » DE SAINT OUEN L'AUMONE

La géographie prioritaire de Saint Ouen l'Aumône correspond à deux quartiers : Chennevières-Parc le Nôtre et Clos du Roi.

- Le quartier Chennevières-Parc le Nôtre s'étend sur deux IRIS : « Chennevières » et « Parc le Nôtre ».
- Le quartier Clos du Roi correspond à un seul IRIS, nommé « Blanche de Castille-Clos Roi-Giono ».

Quartiers prioritaires	Population Quartiers Prioritaires (fichier fiscal 2011)	Population IRIS (fichier fiscal 2011)	Population IRIS (recensement 2011)
Chennevières-Parc le Nôtre	4090	4062	4076
Clos du Roi	1200	1802	1697
TOTAL	5290	5864	5773

# Les estimations des populations de ces quartiers varient selon la source de données utilisées :

- En se basant sur le fichier fiscal des ménages, les documents transmis par la Préfecture estiment les populations des quartiers prioritaires concernés à 4090 habitants pour le premier et 1200 habitants pour le second, soit un total de **5290 habitants**.

Les IRIS couvrent des zones plus étendues que la géographie prioritaire et englobent plus de ménages.

- Pourtant, la population des IRIS concernés, selon le fichier fiscal officiellement utilisé par l'Etat, est inférieure de trente habitants dans le cas de Chennevières-Parc le Nôtre ; elle est néanmoins supérieure dans le cas du Clos du Roi. Au total, on obtient ainsi près de **5864 habitants**.
- Mais ces estimations sont toutes les deux moins précises que les données du recensement, présentées dans la troisième colonne du tableau ci-dessus, selon lesquelles les IRIS concernés couvraient en 2011 environ **5773 habitants**.

**SOURCES**: Les données présentées dans ce document sont, pour la plupart, issues des fichiers du recensement. Ce diagnostic s'est aussi appuyé sur la Base d'Informations Economiques Notariales (BIEN). Créée par les Notaires de Paris, cette base recense chaque année les données issues des actes immobiliers. Les données présentées ici correspondent aux années 2009, 2010 et 2012.

# 1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE

# Un cinquième de la population a plus de 55ans

A l'instar de la tendance globale de l'agglomération, les trois IRIS qui nous intéressent ici sont marqués par un processus de vieillissement de la population. Ils le sont toutefois dans des proportions variables :

- À Parc le Nôtre, les plus de 55ans représentent plus de 21% de la population, avec une progression très nette des 65-79ans et un peu moins des 55-64ans.
- A Chennevières, les plus de 55ans représentent 20% de la population, avec une progression très nette des 55-79ans.
- Au Clos du Roi, le vieillissement concerne seulement les 55-64ans et on observe une diminution de la part des 65-79ans. Dans l'ensemble, les plus de 55ans représentent un peu moins de 20% de la population.

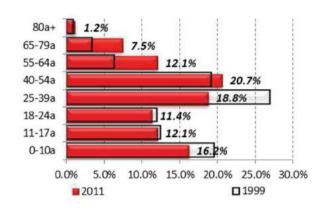
Ce vieillissement traduit une baisse de la part des tranches d'âges intermédiaires, notamment les 25-39ans, mais aussi les 40-54ans -sauf à Chennevières.

La part représentée par les jeunes (11-24ans) reste à peu près stable, avec toutefois une progression des 18-24ans à Parc le Nôtre et une baisse de cette même tranche au Clos du Roi.

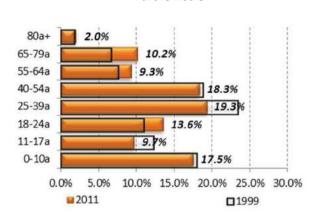
On notera enfin le recul des enfants à Chennevières, qui demeurent stables à Parc le Nôtre et marquent une progression significative au Clos du Roi.

### 1.Pyramide des âges en 1999 et 2010

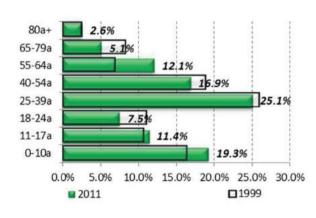
### Chennevières



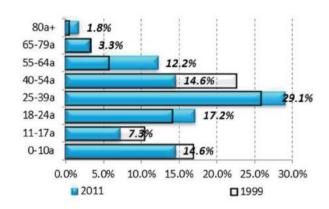
### Parc le Nôtre



Clos du Roi-Giono



Iris Médian



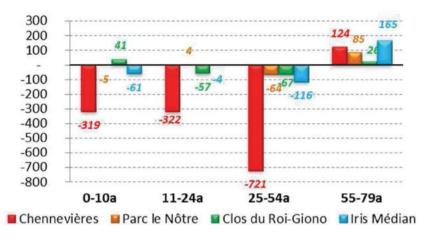
# Source : INSEE, Recensements de la population

# Le Clos du Roi à rebours des tendances d'agglomération

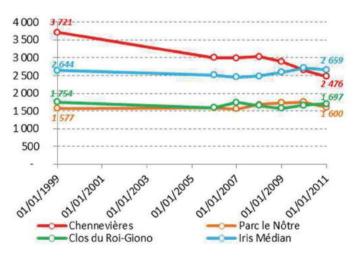
Le long **processus de rénovation urbaine** entrepris à Chennevières s'est traduit par une première baisse de la population entre 1999 et 2006, et une seconde entre 2008 et 2011. Dans les autres IRIS, la population reste à peu près stable.

Au Clos du Roi, on notera à la fois la plus faible présence des 18-24ans, la baisse de cette tranche d'âge depuis 1999 et, à l'inverse, la progression des enfants de moins de dix ans. Ce « renouvèlement démographique » est en train de se produire puisque les 0-5ans y sont largement plus nombreux que les 6-10ans (190 contre 137). Cette dynamique se retrouve aussi dans le taux de natalité de cet IRIS (cf. diapo suivante), sensiblement plus élevé que celui des deux autres IRIS, même si en-dessous de la moyenne d'agglomération. Couplée au recul de la part des 65-79ans, cette progression des enfants se traduit, depuis 2006, par une baisse de l'indice de dépendance et une hausse de l'indice de jeunesse, à rebours des tendances des deux autres IRIS et de la tendance globale de l'agglomération.

# 2.Évolution de la population par IRIS et par tranche d'âge, entre 1999 et 2011



### 3.Évolution de la population, par IRIS, entre 1999 et 2011



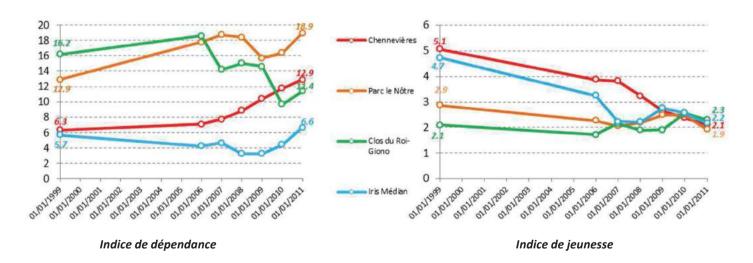
# 4. Détail de la population jeune en 2011

	0-2a	3-5a	6-10a	11-17a	18-24a
Chennevières	98	105	199	300	282
Parc le Nôtre	77	58	145	155	217
Clos du Roi-Giono	77	113	137	194	127
Iris Médian	139	104	144	193	457

	15-24 ans	25-54 ans	55-79 ans	+80 ans	% 20	9% 40% 60%	80%	100%	■ 15-24 ans
Chennevières	398	978	485	31	21%	52%	26%	2%	25-54 ans
Parc le Nôtre	282	603	312	32	23%	49%	25%	3%	
Clos du Roi-Giono	222	713	292	44	17%	56%	23%	3%	■ 55-79 ans
Iris Médian	552	1 161	413	47	25%	53%	19%	2%	■ +80 ans
Cergy-Pontoise	30 101	83 756	32 914	3 255	20%	56%	22%	2%	

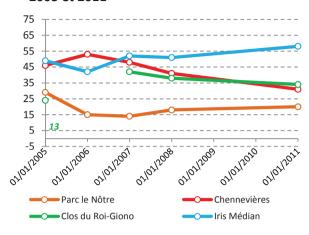
Source : INSEE, Recensements de la population

# 3. Evolution de l'indice de jeunesse et du taux de dépendance des personnes âgées (1999-2011)



Source : INSEE, Recensements de la population

# 2. Evolution des naissances, par IRIS, entre 2005 et 2011



Iris	Taux natalité
Chennevières	11.7
Parc le Nôtre	11.4
Clos du Roi-Giono	14.4
Iris Médian	21.4

Source : INSEE, État civil

# Décohabitation Et typologie des familles

La baisse de la taille des ménages exprime souvent un processus de **décohabitation des jeunes** d'avec leurs parents. Les données dont on dispose permettent alors de formuler l'hypothèse de cycles de décohabitation dans les IRIS concernés :

- À Chennevières, entre 2009 et 2011,
- À Parc le Nôtre, entre 1999 et 2007,
- À Clos du Roi, entre 1999 et 2006, puis de nouveau entre 2007 et 2009.

Il ne s'agit toutefois que d'hypothèses statistiques, l'évolution de la taille des ménages pouvant renvoyer à d'autres déterminants comme les séparations, les décès ou encore, plus simplement, des changements de composition des ménages à la suite de déménagements et de nouvelles entrées dans le quartier.

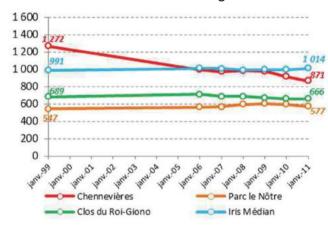
De son côté, le profil des ménages révèle une certaine typologie des familles avec :

- À Chennevières et au Clos du Roi, une légère surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales, mais un taux « normal » de couples avec enfant(s).
- À Parc le Nôtre, une surreprésentation importante des couples sans enfants et des familles monoparentales, et un taux plutôt faible de couples avec enfants.

# 1. Évolution de la population entre 1999 et 2011

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11	Évol 99-11
Chennevières	3 721	3 006	2 996	3 029	2 901	2 648	2 476	-33,5%
Parc le Nôtre	1 577	1 582	1 559	1 679	1 727	1 750	1 600	+1,4%
Clos du Roi-Giono	1 754	1 590	1 739	1 655	1 570	1 665	1 697	-3,2%
Iris Médian	2 644	2 515	2 451	2 490	2 592	2 712	2 659	+3%
Cergy-Pontoise	182 781	191 446	193 157	192 689	194 793	195 313	197 187	+7%

### 2. Évolution du nombre de ménages 1999-2011



# 3. Évolution de la taille des ménages 1999-2011

	janv99	janv06	janv11
Chennevières	2,92	3,00	2,84
Parc le Nôtre	2,88	2,79	2,77
Clos du Roi-Giono	2,55	2,23	2,55
Iris Médian	2,67	2,47	2,62
Cergy-Pontoise	2,86	2,67	2,62

# 4. Profil des ménages en 2011

	Personnes seules	Cpl sans enfant	Cpl avec enfant	Famille Monop.	Autre			
Chennevières	31.1%	13.3%	33.9%	20.1%	1.6%	31.1% 13	33.9%	20.1% 1.69
Parc le Nôtre	21.4%	20.3%	30.0%	25.2%	3.1%	21.4% 20.3%	30.0%	25.2% 3.1%
Clos du Roi-Giono	30.2%	12.9%	35.4%	19.1%	2.4%	30.2% 12.5	35.4%	19.1% 2.49
Iris Médian	25.9%	19.3%	33.4%	8.8%	12.6%	25.9% 19.3	% 33.4%	8.8% 12.6%
Cergy-Pontoise	27.2%	20.7%	36.7%	12.5%	2.9%	27.2% 20.	36.7%	12.5% 2.9%

■ Personnes seules ■ Cpl sans enfant ■ Cpl avec enfant ■ Famille Monop. ■ Autre

# Des tendances inverses à Parc le Nôtre et au Clos du Roi

La typologie familiale qui vient d'être décrite traduit des tendances déjà anciennes à Chennevières, mais des évolutions plus récentes à Parc le Nôtre et au Clos du Roi:

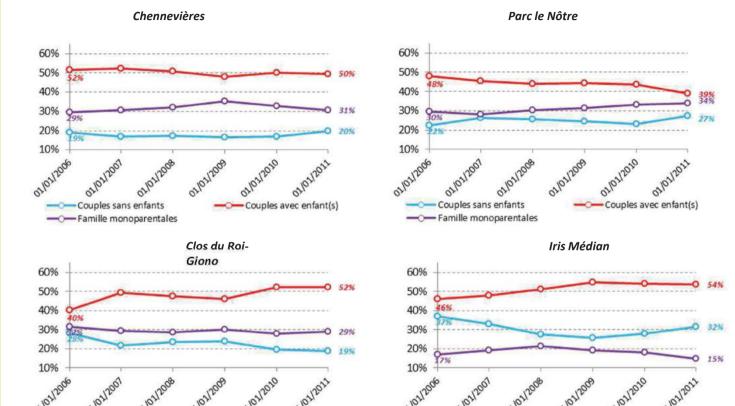
- Depuis 2006, les couples avec enfants ont baissé au Parc le Nôtre, tandis que les couples sans enfants et les familles monoparentales ont progressé sur la même période.
- Au Clos du Roi, à l'inverse, les couples avec enfants ont progressé avec que les familles monoparentales accusaient une baisse sensible.

Une ultime spécificité démographique mérite ici d'être soulignée puisque les trois IRIS étudiées présentent un taux de familles nombreuses plus élevé que la moyenne d'agglomération :

- Un taux particulièrement élevé à Chennevières, avec une famille sur quatre dans cette situation contre une sur sept dans l'agglomération,
- Un taux élevé à Parc le Nôtre et à Clos du Roi avec presque une famille sur cinq.

On notera enfin la surreprésentation des familles avec un seul enfant à Clos du Roi –peut-être un « premier enfant » de jeunes couples, dans le cadre du renouvèlement démographique en cours, décrit précédemment.

# 1. Évolution de la part des couples sans enfants et des couples avec enfants entre 1999 et 2010

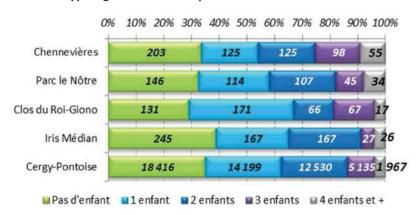


# 2. Typologie des familles par nombre d'enfants en 2011

Couples avec enfant(s)

Couples sans enfants

-O-Famille monoparentales



Couples avec enfant(s)

Famille monoparentales



# Des dynamiques contrastées entre Chennevières-Parc le Nôtre d'un côté, Clos du Roi de l'autre

Dans le domaine du logement et de l'immobilier, les IRIS de Chennevières et de Parc le Nôtre présentent des similitudes importantes, tandis que le Clos du Roi se distingue nettement. Les deux premiers sont composés essentiellement de logements locatifs plutôt grands et pour la plupart sociaux (87% et 81%). La mobilité résidentielle s'y trouve de fait extrêmement réduite et plus de la moitié des habitants y résident depuis plus de dix ans.

De son côté, le Clos du Roi se compose de logements plus petits, souvent occupés par leur propriétaire (43%) et souvent en location privée (18%). On retiendra la forte présence des studios et des deux pièces —à eux deux presque un tiers des logements contre 21% à Chennevières et seulement 11% à Parc le Nôtre. Cela se traduit par une mobilité résidentielle plus importante.

La vacance est faible à Chennevières, du fait notamment de la Rénovation urbaine, tandis qu'elle est moyenne à Parc le Nôtre et à Clos du Roi –à l'exception de l'année 2011 où elle atteint 8% à Parc le Nôtre.

Le taux d'occupation par pièce est similaire d'un IRIS à l'autre, mais on notera la progression de la densité d'occupation au Clos du Roi entre 2006 et 2011, du fait de la progression des enfants de moins de dix ans sur cette période.

### 1. Les logements selon le type, entre 2006 et 2011

	Chenne	evières	Parc le	Nôtre	Clos du Roi-Giono		Iris Médian	
Année	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Maisons	20	12	17	20	29	33	132	129
Appartements	1 015	872	586	604	701	665	921	934

### 2. Evolution de la vacance entre 2006 et 2011

	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11
Chennevières	43	41	26	33	23	19
Parc le Nôtre	38	34	30	34	30	52
Clos du Roi-Giono	17	10	10	25	35	38
Iris Médian	38	36	51	49	55	44

# Taux de vacance en 2011

Chennevières: 2.1%

Parc le Nôtre: 8.2%

Clos du Roi-Giono: 5.5%

L'iris médian : 4.1%

La CACP: 4,3%

# 3. Taille moyenne des logements en 2011

	Nb de pièces	1	2	3	4
Chennevières	3.45	- h			3.45
Parc le Nôtre	3.52				3.52
Clos du Roi-Giono	3.19				3.19
Iris Médian	3.80				3.80
Cergy-Pontoise	3.74				3.74

# 4. Nombre de personnes par pièce

	01/01/2006	01/01/2011	
Chennevières	0.86	0.82	
Parc le Nôtre	0.78	0.79	
Clos du Roi-Giono	0.74	0.80	
Iris Médian	0.72	0.69	

### 1. Typologie des logements par statut d'occupation détaillé, en 2011

	Locatif HLM SEM	Locatif privé	Propriétaire occupant	Autres	6 10% 20% 30	0% 40% 50%	6 60% 70% 80% 90%	100%
Clos du Roi	1 116	504	1 214	12	1 116	504	1 214	12
Parc le Nôtre	834	58	128	10		834	58 128	3 10
Chennevières	2 134	20	276	18		2 134	20 2	76 18
Iris médian	642	578	1 226	32	642	578	1 226	32
			•		■ Locatif HLM S		Locatif privé	

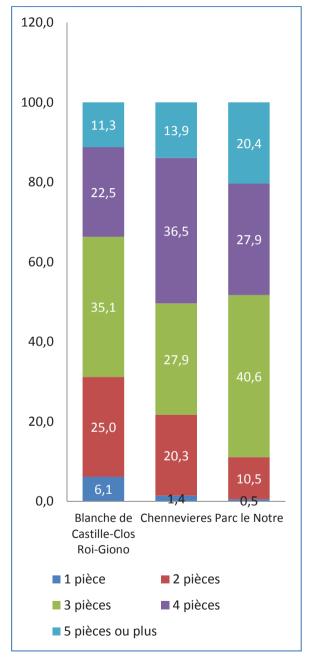
### 2. Les ménages, en fonction de l'ancienneté de l'emménagement en 2011

	Moins de 2 ans	2 à 4ans	5 à 9 ans	10 ans	■ Moins de 2 ans ■ 2 à 4a	ans ■5 à 9 ans ■10 ans
Chennevières	6%	19%	15%	60%	6% 19% 15%	60%
Parc le Nôtre	4%	21%	22%	53%	4% 21% 22%	53%
Clos du Roi-Giono	11%	18%	26%	45%	11% 18% 26%	45%
Iris Médian	18%	26%	16%	40%	18% 26% 16	40%
Cergy-Pontoise	13%	23%	22%	42%	13% 23% 22%	42%

### 3. Nombre de voitures par résidence principale en 2011

	Pas de voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	■ Pas de voiture	■ 1 voiture	2 voiture	s ou plus
Chennevières	349	405	117	349		405	117
Parc le Nôtre	213	290	74	213		290	74
Clos du Roi-Giono	223	367	75	223	3	67	75
Iris Médian	177	544	293	177	544		293
Cergy-Pontoise	14 185	37 134	21 685	14 185	37 134		21 685

### 4. Typologie des logements par nombre de pièces (pourcentages), en 2010



### Un marché immobilier inexistant à Chennevières-Parc le Nôtre, et « normal » au Clos du Roi

L'écrasante surreprésentation des logements locatifs sociaux à Chennevières et Parc le Nôtre se traduit par la quasi-nullité du marché immobilier dans ces IRIS —du moins pour les années où l'on dispose de données fiables (2009, 2010 et 2012).

### Au Clos du Roi, l'analyse du marché immobilier dévoile surtout des tendances sociodémographiques :

- Avec une moyenne d'âge de 60ans, les vendeurs sont très souvent des retraités ou des actifs âgés qui prendront bientôt leur retraite.
- Plus de la moitié des acquéreurs (56%) sont issus de l'agglomération, et plus d'un tiers résidaient déjà à Saint Ouen l'Aumône.
- Les employés et les ouvriers sont surreprésentés aussi bien parmi les acquéreurs que parmi les vendeurs. On retrouvera cette tendance dans l'analyse du profil socioéconomique des habitants (p.19), qui dévoile une progression de ces catégories au cours des dernières années.

### 1. Nombre de logements vendus, par type de logement, entre 2009 et 2012

	Chenne	vières	Parc le Nôtre		Clos du Roi-Giono		Iris Médian	
Appartements anciens	-	0%	-	0%	27	63%	75	78%
Garages	-	0%	-	0%	9	21%	-	0%
Immeubles	-	0%	-	0%	1	2%	-	0%
Locaux d'activite	-	0%	-	0%	1	2%	2	2%
Maisons anciennes	-	0%	-	0%	4	9%	17	18%
Terrains	1	100%	-	0%	1	2%	2	2%
Total	1	100%	-	0%	43	100%	96	100%

### 2. Prix moyen de vente des logements entre 2009 et 2012

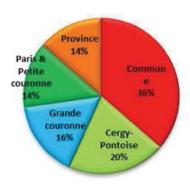
	Appart. anciens	Appart. neufs
Chennevières	-	-
Parc le Nôtre	-	-
Clos du Roi-Giono	2 100	-
Iris Médian	2 484	-

### 3. Âge moyen des acquéreurs de logements et détail, entre 2009 et 2012

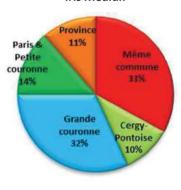
	Age Acquéreurs	Age Vendeurs
Chennevières	-	-
Parc le Nôtre	-	-
Clos du Roi-Giono	38.7	59.7
Iris Médian	38.8	45.8

### 1. Origine géographique des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012





Iris Médian



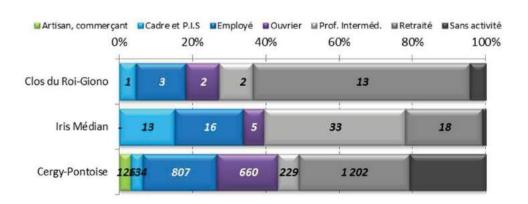
### 2. Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012

	Artisan, commerçant	Cadre et P.I.S	Employé	Ouvrier	Prof. Interméd.	Retraité	Sans activité
Clos du Roi-Giono		5	8	8	7		1
Iris Médian	1	21	15	4	35	3	1
Cergy-Pontoise	126	1 251	1 048	387	1 813	261	54



### 3. Catégories socioprofessionnelles des vendeurs de logements, période 2009 à 2012

	Artisan, commerçant	Cadre et P.I.S	Employé	Ouvrier	Prof. Interméd.	Retraité	Sans activité
Clos du Roi-Giono		1	3	2	2	13	1
Iris Médian	-	13	16	5	33	18	1
Cergy-Pontoise	126	134	807	660	229	1 202	840





### La très forte progression de Parc le Nôtre & la stagnation des autres IRIS

Des trois IRIS étudiés, Parc le Nôtre se démarque ici par une progression très nette en matière de niveau de formation de la population. Entre 2006 et 2011, on y observe à la fois une baisse de la part de la population ne disposant d'aucun diplôme qualifiant, une hausse des diplômés de l'enseignement secondaire technique, ainsi qu'une hausse de la part des diplômés du Supérieur.

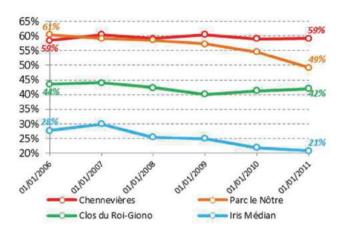
Ces évolutions conduisent Parc le Nôtre à dépasser Chennevières dans l'accès aux diplômes qualifiants et à rattraper le Clos du Roi en termes d'accès aux diplômés du Supérieur.

De leur côté, les IRIS de Chennevières et du Clos du Roi ont globalement tendance à stagner :

- À Chennevières, on notera le maintien d'un taux très élevé de population non qualifiée, à rebours de la tendance à la baisse de l'agglomération dans son ensemble. On note aussi la diminution sensible de la part des diplômés d'un CAP ou d'un BEP. Seul signe positif, la légère progression des diplômés d'un Bac+2.
- **Au Clos du Roi**, la très légère baisse des non diplômés semble s'être traduite par une hausse encore plus mince des diplômés d'un CAP ou d'un BEP et surtout par une hausse de 3 points de la part des bacheliers. En revanche, on observe une baisse significative des diplômés du supérieur long (-2,4%).

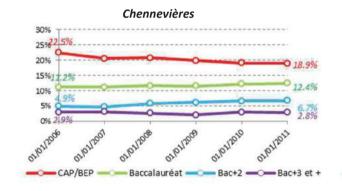
Il faut enfin compter avec le taux de scolarisation des **15-17ans**, non représenté ici mais qui mérite d'être signalé : 9% de non scolarisés à Chennevières, 2,4% à Parc le Nôtre, et 0% au Clos du Roi.

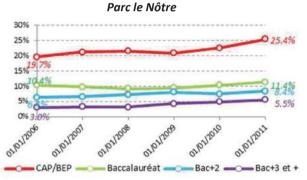
### 1. Evolution de la part de la population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant, entre 2006 et 2011

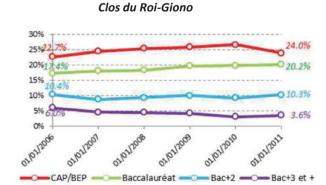


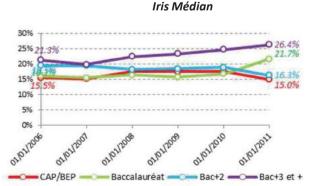
Quartier	Part des non- diplômés 2006-2011	Part des diplômés CAP/BEP 2006-2011	Part des diplômés du Supérieur 2006-2011
Chennevières	0%	-4%	+1,7%
Parc le Nôtre	-12%	+5,7%	+4,5%
Clos du Roi	-2%	+1,3%	-2,5%

### 3. Evolution de la population diplômée, selon le dernier diplôme obtenu, entre 2006 et 2011









# Source : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif

### Quelques données sur la situation économique

### 1. Ratio emplois/actifs au 31 décembre 2009

	Emploi/actifs	Emplois
Chennevières	0.07	79
Parc le Nôtre	0.09	71
Clos du Roi-Giono	0.19	158
Iris Médian	0.23	336
Cergy-Pontoise	0.87	89 156

### 2. Nombre d'établissements (2012) et d'emplois (2009)

	Nombre d'établissement	Dont plus de 50 salariés
Chennevières	33	-
Parc le Nôtre	13	-
Clos du Roi-Giono	29	1
Iris Médian	114	1

### Taux de chômage (recensement 2011)

Chennevières: 23,3%

Parc le Nôtre: 18%

Clos du Roi-Giono: 15,4%

### 3. Les établissements par types d'activités, en 2012

		Industrie manufacturière et autres	ВТР	Commerce, transports, hébergement/r estauration	Info-com	Finances- assurance	Activités immobilières	Sciences- techniques, services admin.	Admin publique	Autres services
Chenne	vières	-	7	11	1	-	-	2	7	5
Parc le	Nôtre	-	3	5	1	-	-	3	-	1
Clos du Ro	oi-Giono	1	4	13	2	1	-	2	2	4
Iris Mé	dian	3	5	24	10	3	3	31	26	9

### La concentration croissante des employés et des ouvriers au Clos du Roi

Le niveau de formation de la population reflète son profil socioéconomique :

- La baisse des diplômés de l'enseignement supérieur long au Clos du Roi traduit notamment la forte baisse des cadres et des professions intermédiaires (-7% depuis 2006) et la hausse correspondante des employés et des ouvriers.
- On trouve à Chennevières une légère baisse des employés au profit des ouvriers, et un point de moins chez les cadres et les professions intermédiaires, ce qui explique la stagnation du taux de non-diplômés.
- À Parc le Nôtre, enfin, la progression des diplômés semble répercuter en partie la légère progression des cadres mais surtout celle des employés (+5%), et la diminution de la part des ouvriers.

L'analyse du taux d'activité fait ressortir à son tour quelques spécificités :

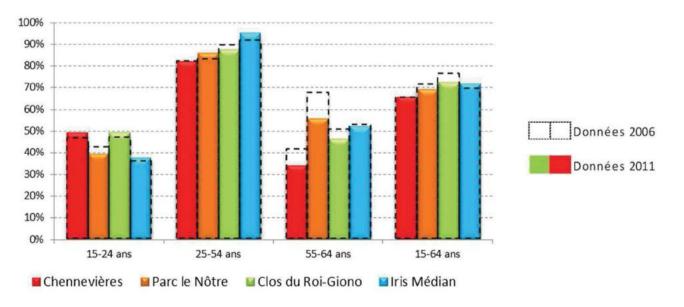
- Le faible taux d'activité des jeunes à Parc le Nôtre, notamment celui des hommes, à 35% contre 49% en moyenne dans la commune.
- Le faible taux d'activité des femmes de 25-54ans à Chennevières, 74% contre 87% en moyenne dans la commune.
- Le faible taux d'activité des seniors à Chennevières (34% contre 46% en moyenne dans la commune) et surtout sa forte baisse depuis 2006 –une baisse aussi présente à Parc le Nôtre, malgré un taux plus élevé.

On retiendra aussi qu'environ 30% des femmes actives occupées à Chennevières et Parc le Nôtre sont à temps partiel contre 17% en moyenne dans la commune ; et, enfin, que la part des CDI au Clos du Roi se trouve presque au niveau de la moyenne communale (86 contre 88%), alors qu'elle plafonne à 82% à Chennevières et surtout à 79% à Parc le Nôtre.

### 1. Evolution de la part des actifs, par catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2011 (graph 2011)

	Arti	sans	Cadres	et PIS		of édiaires	Emp	loyés	Ouv	riers					
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	% 20	% 40%	60%	6 80	)% 100%
Chennevières	1%	2%	4%	3%	15%	14%	42%	39%	36%	38%	4% 15%	42%			36%
Parc le Nôtre	2%	2%	3%	4%	17%	15%	38%	43%	36%	33%	3%17%	38%		3	6%
Clos du Roi-Giono	3%	3%	9%	5%	25%	21%	36%	40%	27%	30%	9%	25%	36%		27%
Iris Médian	1%	0%	18%	25%	37%	35%	29%	26%	14%	13%	18%	37%		29%	14%
Cergy-Pontoise	3%	3%	18%	17%	32%	31%	29%	29%	18%	19%	18%	32%		29%	18%
			-		-				-			ermédiaires		Cadres Employ	

### 2. Evolution de la part des actifs, par tranches d'âge, entre 2006 et 2011



Source : INSEE, Recensements de la population

# 4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES

### Des progressions économiques stoppées par la crise de 2008

Comme de nombreux autres quartiers prioritaires de l'agglomération, les IRIS étudiés ici ont connu une phase de progression économique avant 2008, puis un cycle de stagnation, alors que la progression continuait, en moyenne, dans l'ensemble de l'agglomération. On observe une hausse sensible des revenus concentrée au Clos du Roi sur 2004-2006, à Chennevières sur 2006-2007 et à Parc le Nôtre sur 2007-2008. En revanche, après 2008, les revenus ont tendance à stagner, voire même à baisser légèrement dans le cas de Parc le Nôtre et de Clos du Roi, alors qu'ils ont continué à progresser, même si moins rapidement, en moyenne dans le reste de l'agglomération. On se trouve ainsi conduit à l'hypothèse d'un effet plus fort de la crise économique sur les quartiers les plus pauvres.

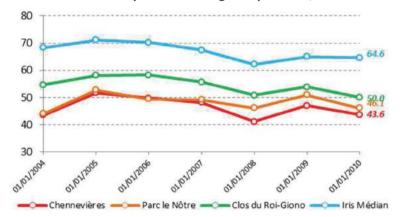
De leur côté, les inégalités entre les revenus les plus élevés et les plus faibles (rapport interdécile) semblent à peu près stables à Chennevières et à Parc le Nôtre. On observe seulement une baisse de ces inégalités au Clos du Roi, qui reflète certainement la concentration plus importante des ouvriers et des employés décrite plus haut.

On notera enfin le niveau extrêmement faible des plus petits revenus à Chennevières. À titre de comparaison, ce niveau est inférieur à celui présent dans le quartier de Marcouville à Pontoise, et ne trouve d'équivalent que dans l'IRIS situé au cœur d'Axe Majeur Horloge à Cergy et nommé Bastide-Horloge. Pour autant, le niveau des revenus les plus élevés est largement supérieur à Bastide-Horloge par rapport à Chennevières, qui demeure ainsi le quartier le plus pauvre de la CACP.

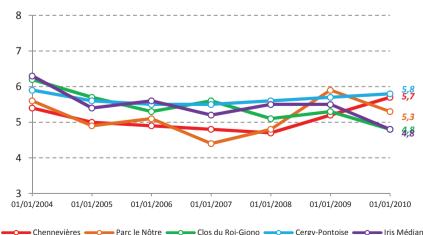
### 1. Evolution du revenu fiscal médian par UC des ménages, entre 2004 et 2011

	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	Évolution 04- 10
Chennevières	9 579€	10 375€	10 628€	11 418 €	11 476 €	11 449€	11 561€	1 982 €
Parc le Nôtre	10 362€	10 285 €	10 375€	10 668€	12 103 €	11 782 €	11 797 €	1 435 €
Clos du Roi-Giono	11 282 €	12 001 €	13 115 €	12 953 €	13 053 €	12 762€	12 691€	1 409€
Iris Médian	16 059€	16 814€	16 919€	17 390€	17 418€	17 743€	19 148€	3 089 €
Cergy-Pontoise	17 160 €	17 718€	18 236 €	18 803 €	19 353€	19 551€	19 760€	2 600€

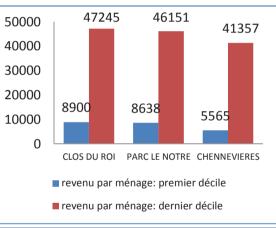
### 2. Evolution de la part des ménages imposables, entre 2004 et 2011

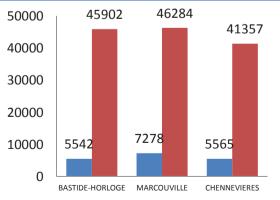


### 3. Evolution du rapport interdécile, entre 2004 et 2011



### 3. Les premiers et derniers déciles (2010)





### Chennevières concentre les populations fragiles, mais pas autant qu'Axe majeur Horloge à Cergy

Les indicateurs ci-contre visent à nous renseigner les populations fragiles, ou potentiellement fragiles, des IRIS étudiés. Ils confirment d'abord la surreprésentation de ces populations, et notamment celles d'origine immigrée, qui représentent en 2011 environ un quart des habitants de ces quartiers. Ils mettent ensuite en évidence la forte proportion des allocataires CAF dans ces IRIS, avec au moins un ménage sur deux concerné. et jusqu'à 62% des ménages à Chennevières. Dans le cas de Chennevières, ces données doivent être comparées à celles des deux autres quartiers les plus pauvres de la CA et, de ce point de vue, il présente un profil sensiblement meilleur puisqu'on trouve à Axe majeur Horloge Centre (AMH-Centre) plus de 80% des ménages allocataires de la CAF, et à Marcouville 75% des ménages. Le taux de bénéficiaires du RSA socle et des ménages dépendant à plus de 50% des allocations sont eux aussi inférieurs à ceux d'AMH-Centre et de Marcouville. À AMH-Centre. le taux de bénéficiaires du RSA Socle est même le double. 22% contre 11% à Marcouville et 10% à Chennevières. Si Chennevières est le quartier le plus pauvre de la CA en matière de revenus, il n'est donc pas pour autant celui où l'on trouve la plus forte concentration de foyer en situation d'hyperfragilité. On retiendra enfin, entre autres, la surreprésentation des demandeurs d'emploi de longue durée au Clos du Roi.

### 1. Part de la population immigrée et étrangère

	Population	n immigrée	Population étrangère		
	01/01/2006	01/01/2011	01/01/2006	01/01/2011	
Chennevières	22.9%	24.9%	17.0%	18.1%	
Parc le Nôtre	32.9%	28.5%	23.6%	18.5%	
Clos du Roi-Giono	16.5%	22.1%	12.9%	17.3%	
Iris Médian	15.9%	15.8%	10.2%	10.0%	

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. La qualité d'étranger, en revanche, n'est pas permanente, les étrangers désignant ici les immigrés non naturalisés.

### 2. Part d'allocataires de la caisse d'allocations familiales dans le total des ménages, en 2013

	Ménages allocataires	Adultes handicapés alocataires	Ménages avec RSA Socle	Ménage Vivant à +50% des allocations
Chennevières	61.7%	6.0%	9.7%	15.9%
Parc le Nôtre	56.2%	5.0%	10.0%	14.3%
Clos du roi	49.0%	2.4%	7.7%	12.7%
Iris médian	61.7%	2.5%	6.4%	10.4%
Cergy-Pontoise	49.7%	2.7%	5.9%	9.7%

Part des familles monoparentales bénéficiant d'allocations CAF

Chennevières: 60.6%

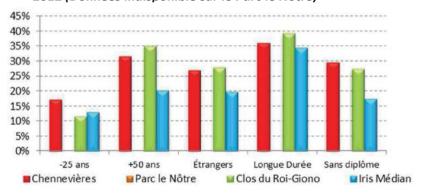
Parc le Nôtre: 56.6%

Clos du Roi-Giono: 78.5%

L'iris médian: 75.1%

La CACP: 69.4%

### 3. Part des demandeurs d'emploi (catégories ABC) par type dans le total des demandeurs, en 2012 (Données indisponible sur le Parc le Nôtre)



### SYNTHESE DE L'ANALYSE

Il convient de rappeler ici les **précautions méthodologiques** qui s'imposent dans l'interprétation des données présentées. Si le zonage IRIS des quartiers de Chennevières et de Parc le Nôtre correspondent à peu près à celui de la géographie prioritaire, l'IRIS du Clos du Roi englobe en revanche environ six cents habitants de plus que les mille deux cents inclus dans le découpage Politique de la ville. Si donc la situation du Clos du Roi paraît souvent moins inquiétante que celle des deux autres quartiers, il peut s'agir d'une sous-estimation de la réalité. Enfin, les données présentées pour l'IRIS de Chennevières doivent évidemment être relativisées au regard du processus de rénovation urbaine.

Le Clos du Roi, justement, présente une série de singularités par rapport aux deux autres IRIS étudiés. Quartier auparavant plus « vieux » que les deux autres, il se trouve aujourd'hui dans un processus de renouvèlement démographique significatif, avec une surreprésentation des enfants de moins de dix et plus encore de ceux de moins de cinq ans. Le taux de couples avec enfants y est plus élevé, ainsi que la part des familles avec un seul enfant, dont on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de jeunes couples ayant eu un premier enfant au cours des dernières années. Ce quartier est aussi le seul qui intègre une part significative de propriétés privées, et celui où la mobilité résidentielle est la plus élevée, du fait notamment de la surreprésentation qu'on y trouve des petits logements, adaptés aux jeunes couples. Les prix n'y sont pas très élevés, et les changements récents de population ont eu lieu au profit d'une entrée de ménages jeunes, composés majoritairement d'ouvriers et d'employés, et suite au départ de personnes âgées, souvent de jeunes retraités. Les revenus des ménages ne sont toutefois pas très élevés et seulement un ménage sur deux y est imposable. Enfin, les inégalités y ont baissé ces dernières années, du fait notamment de la concentration croissante d'employés et d'ouvriers et du départ d'une partie des cadres et des professions intermédiaires.

La situation des quartiers de Chennevières et du Parc le Nôtre se trouve plus en continuité par rapport aux années antérieures. On y observe un vieillissement de la population, mais aussi le maintien d'une part significative de jeunes adultes. La typologie des familles de Chennevières n'a guère évolué depuis 2006, à la différence de celle de Parc le Nôtre où l'on observe une montrée à la fois des couples sans enfants et des familles monoparentales, lesquelles atteignent le chiffre impressionnant de trente-quatre pourcents des familles. Chennevières, de son côté, se distingue surtout par une forte surreprésentation des familles nombreuses. Du point de vue du profil socioéconomique des habitants, on n'observe aucune évolution significative dans ces deux IRIS : le niveau de formation stagne (alors que dans l'agglomération, en moyenne, il progresse), la part des employés et des ouvriers demeure à un niveau très élevé (supérieur à 70%), et les inégalités de revenus y restent faibles. Pour conclure, nous avons pris soin de souligner les écarts entre Chennevières et les deux autres quartiers prioritaires de l'agglomération en situation de grande difficulté : en dépit d'une frange de la population encore plus pauvre qu'à Marcouville et à Axe maheur Horloge Centre, Chennevières présente (étrangement?) un taux moindre d'allocataires de la CAF, de bénéficiaires du RSA Socle ainsi que de ménages dépendants à plus de 50% des allocations sociales.

### Vauréal Diagnostic Politique de la ville Les Toupets / Longues Terres / Côte des carrières

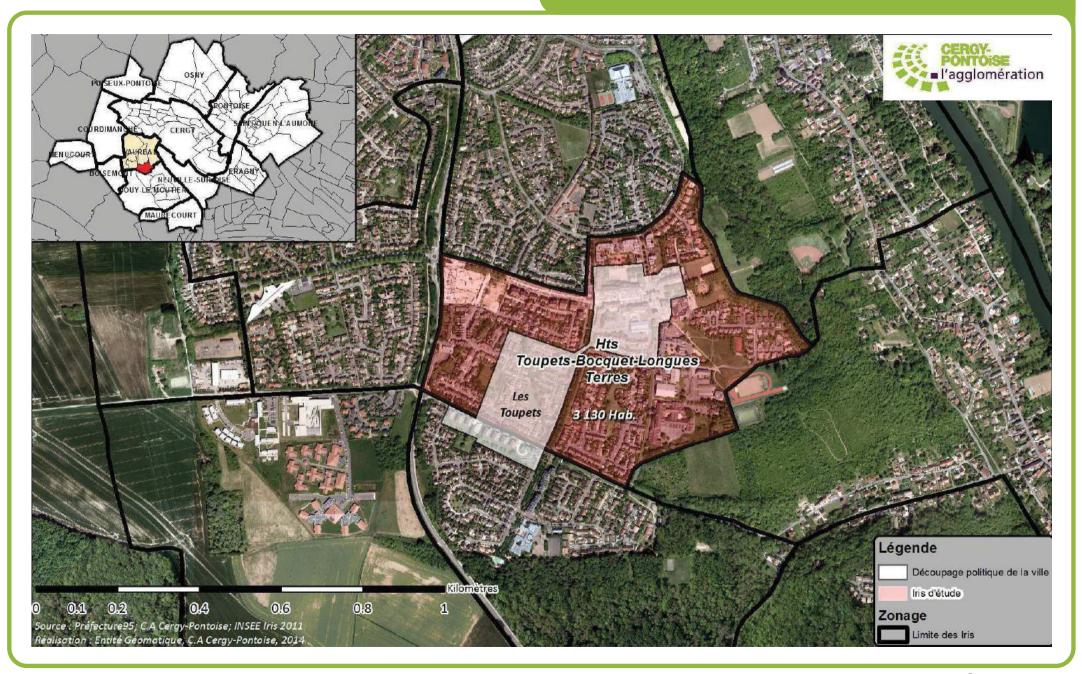
### SOMMAIRE

INTRODUCTION, LES IRIS INSEE	p.3
1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE	p.5
2 - LOGEMENT / IMMOBILIER	P.10
3 - FORMATION / EMPLOI	P.15
4 – NIVEAUX DE VIE / INEGALITES	P.19
SYNTHESE	P.22

### L'IRIS des DIX ARPENTS

### **Les Iris INSEE**

• Les iris INSEE 2010



### **METHODOLOGIE**

### LES « IRIS » de l'INSEE

Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales.

### L'IRIS DES « HAUTS TOUPETS – LONGUES TERRES »

L'IRIS des Hauts-Toupets Longues-Terres présente l'inconvénient de ne correspondre que partiellement au découpage de la géographie prioritaire. Ce décalage se retrouve notamment dans le nombre d'habitants pris en compte par l'un et par l'autre : 3220 habitants pour l'IRIS contre 1550 pour le découpage de la géographie prioritaire, soit un décalage du simple au double. Les indicateurs présentés dans ce document demandent donc à être interprétés avec beaucoup de précaution.

Dans le cadre de ce diagnostic territorial et conformément aux exigences de l'Etat, les données de cet IRIS se trouvent systématiquement comparées à celles de l'IRIS « médian » de l'agglomération, nommé ici « IRIS de référence ».

### **LES SOURCES**

Au-delà des nombreuses données des recensements de l'INSEE, ce diagnostic s'est appuyé sur la Base d'Informations Economiques Notariales (BIEN). Créée par les Notaires de Paris, cette base recense chaque année les données issues des actes immobiliers. Les données présentées ici correspondent aux années 2009, 2010 et 2012.

### 1 - POPULATION / DEMOGRAPHIE

### Vieillissement de la population Mais progression des 0-10ans

La population globale de l'IRIS des Toupets compte **3220** habitants en **2010** contre 3258 en 1999. On observe une légère baisse entre 1999 et 2006 puis un retour, donc, au niveau de 1999.

L'IRIS des Toupets suit la tendance de l'agglomération au vieillissement de la population avec une forte progression de la part des plus de 55ans et une baisse des tranches d'âge inférieures. A la différence de la CA, toutefois, on observe une progression des 0-10ans avec 76 individus supplémentaires dans cette tranche d'âge, en 2010, par rapport à 1999.

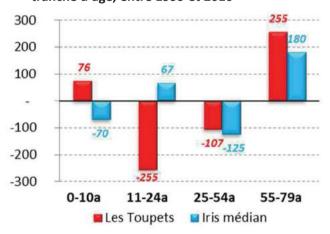
### 1. Pyramide des âges des Toupets en 1999 et 2010



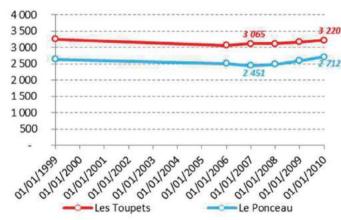
### 80a+ 65-79a 2.2% 55-64a 13.6% 40-54a 16.1% 25-39a 26.3% 16.4% 18-24a 11-17a 10.1% 0-10a 13.9% 15.0% 20.0% 25.0% **1999** 2010

L'iris médian

### 2.Évolution de la population par IRIS et par tranche d'âge, entre 1999 et 2010



### 3.Évolution de la population, par IRIS, entre 1999 et 2010



### 4. Détail de la population jeune en 2010

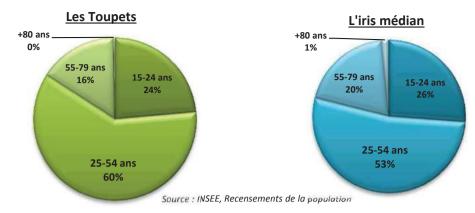
	0-2a	3-5a	6-10a	11-17a	18-24a
Les Toupets	127	241	345	422	348
Iris médian	131	104	143	275	446

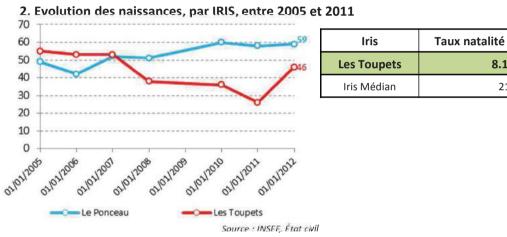
### Un quartier qui reste très « jeune »

En dépit d'une baisse significative depuis 1999, la part des 15-24ans demeure importante. On peut même faire l'hypothèse d'une progression de cette tranche d'âge au cours des prochaines années, conséquence de celle que l'on observe aujourd'hui chez les 0-10ans. Pour autant, la progression des très jeunes se trouve limitée par le faible taux de natalité du quartier avec seulement 8,1 naissances pour 1000 habitants -avec toutefois une hausse légère entre 2011 et 2012.

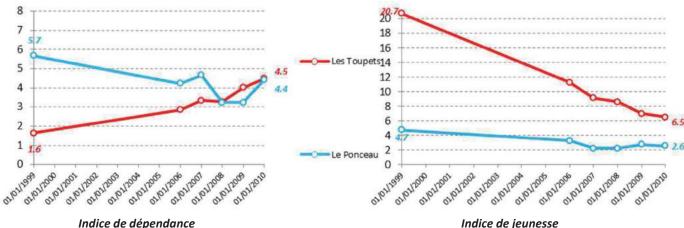
Conséguence naturelle de ces tendances, l'indice de dépendance des personnes âgées progresse depuis 1999 tandis que l'indice de jeunesse, de son côté, a fortement chuté au cours de la même période. Le premier se situe toutefois encore sensiblement endessous du niveau de la CA (4,5 contre 11,6) tandis que le second se maintient largement au-dessus (6,5 contre 2,4). Les Toupets conserve donc sa caractéristique de quartier « jeune ».

### 1. Population des ménages, par tranches d'âges, en 2010





### 3. Evolution des indices de jeunesse et de dépendance des personnes âgées de 2006 à 2011



Source: INSEE, Recensements de la population

Indice de jeunesse

Source : INSEE, Recensements de la population

**Les Toupets** 

55 à 46 naissances (-16%)

L'iris médian

49 à 59 naissances (+20%)

8.1

21.4

### Décohabitation et progression des familles monoparentales

Deux indicateurs doivent ici retenir l'attention. D'abord, l'évolution de la taille des ménages semble exprimer la succession d'un cycle de décohabitation et d'un autre de re-densification des ménages. Entre 1999 et 2006, on peut faire l'hypothèse d'une décohabitation importante avec une baisse de la taille des ménages de 3,58 à 3,28. Puis, entre 2008 et 2010, la taille des ménages a de nouveau progressé (de 3,27 à 3,36), manifestant la progression des 0-5ans.

La progression des 0-5ans s'est toutefois accompagnée d'une baisse des couples avec enfants et d'une hausse des familles monoparentales. En 2010, celles-ci représentent 19,3% des ménages (toutes catégories confondues, dont personnes seules) et 26% des familles, soit un taux sensiblement supérieur à la moyenne de la CA, où une progression similaire a été observée, sans pour autant atteindre un niveau aussi élevé. On notera toutefois que les Toupets conservent un caractère de quartier « familial » dans la mesure où les personnes seules y représentent 13,1% des ménages, soit presque moitié moins que dans l'IRIS médian de référence.

### 1. Évolution de la population entre 1999 et 2010

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10	janv11	Évol 99-10
Les Toupets	3 258	3 065	3 121	3 119	3 175	3 220	3 130	-4%
Iris Médian	2 644	2 515	2 451	2 490	2 592	2 712	2 659	3%
Cergy-Pontoise	182 781	191 446	193 157	192 689	194 793	195 313	197 187	7%

Source : INSEE, Recensements de la population

### 2. Évolution du nombre de ménages 1999-2010

## 

### 3. Évolution de la taille des ménages 1999-2010

	janv99	janv06	janv07	janv08	janv09	janv10
Les Toupets	3.58	3.28	3.30	3.27	3.32	3.36
Iris médian	2.67	2.47	2.42	2.50	2.59	2.71
CACP	2.86	2.67	2.65	2.63	2.63	2.61

Source: INSEE, Recensements de la population

### 4. Profil des ménages en 2010

	Personnes seules	Cpl sans enfant	Cpl avec enfant	Famille Monoparen tale	Autre					
es Toupets	13.1%	13.1%	53.1%	19.3%	1.4%	13.1% 13.1%		53.1%	19.3%	1.
ris médian	25.6%	17.9%	35.7%	11.5%	9.3%	25.6%	17.9%	35.7%	11.5%	9
						■Personnes se ■Cpl avec enfa ■Autre		Cpl sans	enfant Monoparenta	le

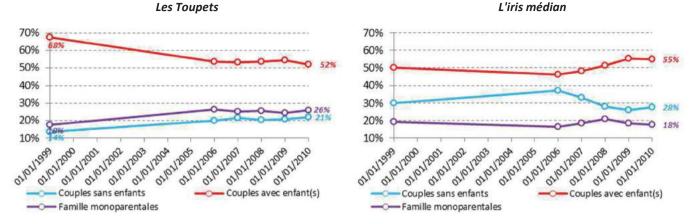
Source : INSEE, Recensements de la population

### Une très forte surreprésentation des familles nombreuses

La progression des familles monoparentales (+8,3%) s'est accompagnée d'une baisse encore plus importante des couples avec enfants (-15,6%), qui correspond à une hausse des couples sans enfants (+8,3%). On retrouve ici le **produit du processus de décohabitation** des années 1999-2006 avec la hausse des couples dont les enfants, devenus adultes, ont quitté le domicile familial.

Par ailleurs, l'IRIS des Toupets se distingue par une forte surreprésentation des familles nombreuses -qu'il s'agisse de couples avec enfants ou de familles monoparentales. Les 214 ménages avec 3 enfants ou plus (25,2% des familles) se situent largement au-dessus de l'IRIS médian de référence (10%) et même de la moyenne de la CA (13,6%).

### 1. Évolution de la part des couples sans enfants et des couples avec enfants entre 1999 et 2010



### 2. Typologie des familles par nombre d'enfants en 2010





### Un taux de vacance particulièrement inquiétant

L'IRIS des Toupets se présente comme un quartier d'habitat mixte, avec une part à peu près équivalente de logements en appartements et en maisons. On observe toutefois une baisse du nombre d'appartements entre 2006 et 2010 et une progression de la part des maisons.

Le nombre de logements vacants est très faible, il représente seulement 1,4% des logements en 2010. On considère qu'un taux de vacance normal se situe à 5%, un niveau inférieur à ce seuil traduisant une mobilité résidentielle réduite et, à l'inverse, un niveau supérieur correspondant à une dynamique plutôt positive. Le très faible taux de vacance traduirait ainsi une immobilité résidentielle subie —une interprétation confirmée par la durée d'emménagement de la population (cf. diapo p.13).

On notera enfin la **légère diminution du nombre de personnes par pièce** entre 2006 et 2010 (-0,03), qui répercute la progression des logements de grande taille (maisons).

### 1. Les logements selon le type, entre 2006 et 2010

	Les To	oupets	L'iris médian		
Année	2006	2010	2006	2010	
Maisons	518	589	132	152	
Appartements	438	379	921	910	

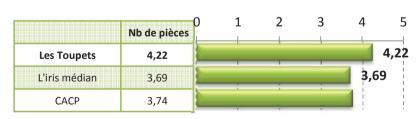
### 2. Evolution de la vacance entre 2006 et 2010

	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010
Les Toupets	20	13	12	16	13
L'iris médian	38	36	51	49	55

Taux de vacance en 2010

L'iris médian: 5,2% La CACP: 4,3%

### 3. Taille moyenne des logements en 2010



### 4. Nombre de personnes par pièce

	01/01/2006	01/01/2010
Les Toupets	0,83	0,80
L'iris médian	0,72	0,73

### Une « immobilité résidentielle » importante

Avec 76% de la population résidant dans le même logement depuis plus de cinq ans, contre seulement 5% depuis moins de 2ans, le quartier des Toupets semble marqué par une immobilité résidentielle importante, même si celle-ci concerne pour un tiers des ménages ayant emménagé depuis cinq à neuf ans.

On note aussi que les habitants semblent mieux équipés en véhicules que dans d'autres quartiers comparables de la CACP, avec seulement 15% des ménages ne possédant pas de voiture, contre par exemple 40% à Cergy Axe majeur Horloge ou encore 23% aux Louvrais, à Pontoise.

### 1. Les ménages, en fonction de l'ancienneté de l'emménagement en 2010

	Moins de 2 ans	2 à 4ans	5 à 9 ans	10 ans	Moins	de 2 ans	■2 à 4ans	■5 à 9 ans ■10 ans
Les Toupets	5%	19%	32%	44%	5% 19%		32%	44%
L'iris médian	15%	27%	16%	41%	15%	27%	16%	41%
CACP	36	5%	22%	42%	36%	6	22%	42%

### 2. Nombre de voitures par résidence principale en 2010

	Pas de voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	Pas de voitur	re 1 voiture	■2 voitures ou plus
Les Toupets	139	480	340	139	480	340
L'iris médian	191	528	282	191	528	282

### Un marché significatif Emmené par les catégories sociales favorisées

Le marché immobilier se concentre clairement sur les ventes/acquisitions de maisons anciennes, qui représentent plus de deux actes sur trois.

Les maisons de cinq pièces sont surreprésentées dans ce marché et elles se vendent à un prix médian d'environ 220 000 euros, soit nettement moins que le prix médian des maisons de cinq pièces sur l'agglomération. Moins cher aussi, par exemple, que les maisons de cinq pièces vendus sur la même période dans le quartier des Dix Arpents à Eragny sur Oise (248 000 euros).

Comme souvent dans les guartiers de la Politique de la ville, les acquéreurs sont plus jeunes qu'en moyenne dans l'agglomération, avec une proportion significative d'acquéreurs âgés de 20 à 30ans. Les acquéreurs sont souvent issus de l'agglomération (56%, soit un taux équivalent à celui, en moyenne, de l'agglomération). Enfin, catégories socioprofessionnelles « favorisées » sont plutôt surreprésentées parmi les acquéreurs (cadres et professions intermédiaires) par rapport au profil des vendeurs (par exemple, six vendeurs ouvriers pour un seul acquéreur de cette catégorie). On dénombre toutefois onze acquéreurs de la catégorie « employés » contre seulement sept vendeurs.

### 1. Nombre de logements vendus, par type de logement, entre 2009 et 2012

	Les To	oupets	L'iris médian		
Appart.anciens	3	6%	75	78%	
Appart.neufs	11	22%	-	0%	
Garages	-	0%	-	0%	
Immeubles	-	0%	-	0%	
Locaux d'activités	-	0%	2	2%	
Maisons anciennes	36	71%	17	18%	
Terrains	1	2%	2	2%	
Total	51	100%	96	100%	

### 2. Prix moyen de vente des logements entre 2009 et 2012

	Appart <sup>ts</sup> anciens	Appart <sup>ts</sup> neufs
Les Toupets	2 476	3 385
L'iris médian	2 484	

### 3. Prix de vente et nombre de pièces médian des maisons entre 2009 et 2012

	Prix Maison	Nbre pièces
Les Toupets	220 000 €	5
L'iris médian	224 000 €	4
CACP	274 000 €	5

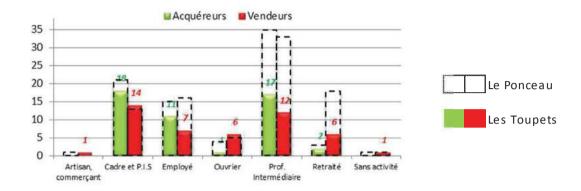
### 4. Âge moyen des acquéreurs de logements, entre 2009 et 2012

	Age	Age
	Acquéreurs	Vendeurs
Les Toupets	36	47

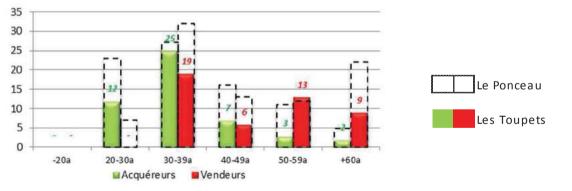
Détail acquéreurs	-20a	20-30a	30-39a	40-49a	50-59a	+60a
Les Toupets	-	12	25	7	3	2
L'iris médian	-	23	27	16	11	5

13

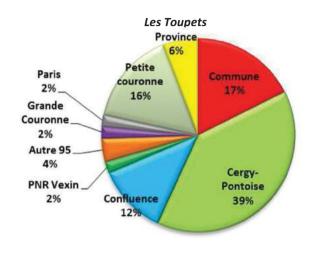
### 1. Catégories socioprofessionnelles des acquéreurs et des vendeurs de logements, période 2009 à 2012

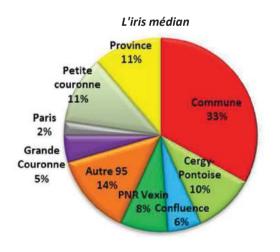


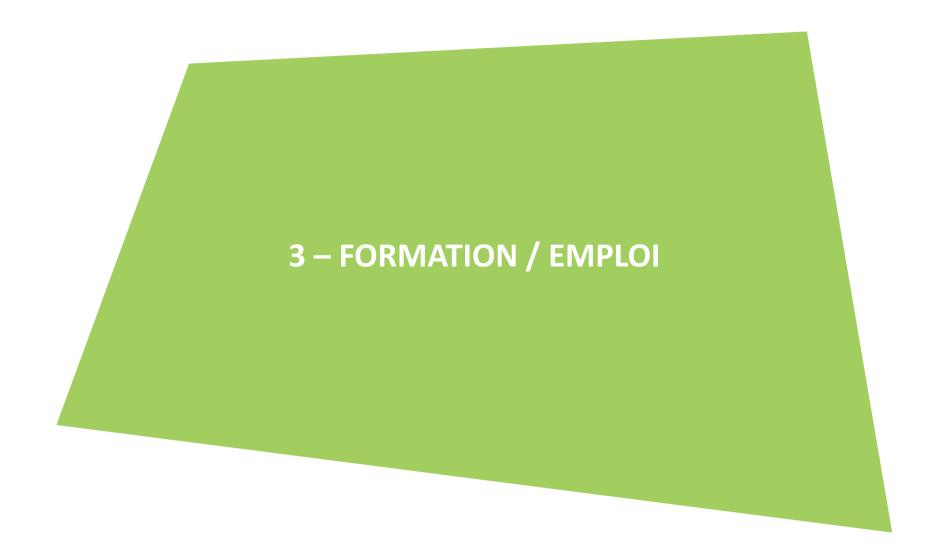
### 3. Profil des acquéreurs et des vendeurs de logements, par tranches d'âge, période 2009 à 2012



### 2. Origine géographique des acquéreurs de logements, période 2009 à 2012







### Une amélioration significative du niveau de formation

Le niveau de formation des habitants des Toupets n'est ni très élevé, ni très faible, à mi-chemin entre le niveau « normal » de l'agglomération et celui des autres quartiers prioritaires. En 2010 :

- un tiers de la population ne possède aucun diplôme qualifiant,
- un gros tiers possède un diplôme inférieur ou égal au Baccalauréat,
- un petit tiers possède un diplôme du Supérieur.

Surtout, **le quartier se trouve dans une dynamique clairement positive** : à l'instar de la tendance de l'agglomération, on y observe :

- une baisse de la part des non-diplômés (-5%),
- une hausse de la part des diplômés du Supérieur (+6,5%).

Le taux de scolarisation des 18-25ans, qui constitue un indicateur indirect (et relatif) du taux d'accès d'une classe d'âge à l'enseignement supérieur se situe dans la moyenne des quartiers de la géographie prioritaire, et nettement sous le niveau moyen de l'agglomération.

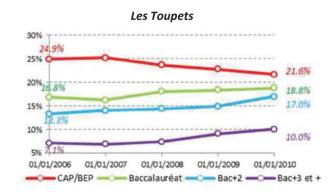
### 1. Evolution de la part de la population ne disposant pas d'un diplôme qualifiant, entre 2006 et 2010

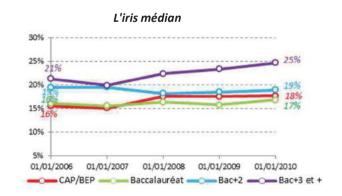


### 2. Evolution du taux de scolarisation des 18-25ans, entre 1999 et 2010



### 3. Evolution de la population diplômée, selon le dernier diplôme obtenu, entre 2006 et 2010





# Source : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif

### Quelques données sur la situation économique

### 1. Ratio emplois/actifs au 31 décembre 2009

	Emploi/actifs	Emplois
Les Toupets	0,13	213
L'iris médian	0,22	336

### 2. Nombre d'établissements (2012) et d'emplois (2009)

L'iris médian	114	1
Les Toupets	73	-
	Nombre d'établissement	Dont plus de 50 salariés

### 3. Les établissements par types d'activités, en 2012

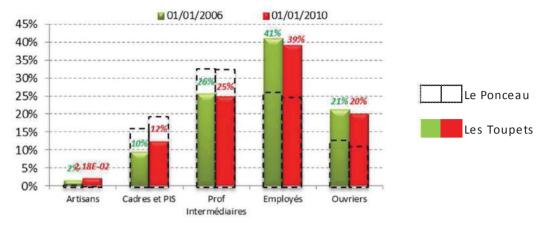
	Industrie manufacturière et autres	ВТР	Commerce, transports, hébergement/ restauration	Info-com	Finances- assurance	Activités immobilières	Sciences- techniques, services admin.	Admin publique	Autres services
Les Toupets	2	5	28	4	1	1	11	16	5
L'iris médian	3	5	24	10	3	3	31	26	9

### Légère progression des cadres Et baisse inégale du taux d'activité

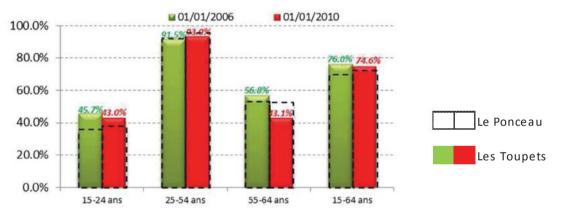
Les ouvriers et les employés sont les catégories les plus représentées au sein de la population active : ensemble, elles concernent 59% des actifs, contre 48% à l'échelle de l'agglomération. Ces deux catégories ont toutefois « perdu » trois points entre 2006 et 2010, tandis que dans le même temps les cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) progressaient de deux point.

On notera aussi que **le taux d'activité a sensiblement diminué entre 2006 et 2010**. Cette baisse ne concerne toutefois que les jeunes (-2,7%) et surtout les seniors (-13,7%), tandis que les tranches d'âge intermédiaires ont progressé au cours de la même période (+1,5%).

### 1. Evolution de la part des actifs, par catégorie socioprofessionnelle, entre 2006 et 2010



### 2. Evolution de la part des actifs, par tranches d'âge, entre 2006 et 2010





### Une dynamique positive ralentie par la crise économique de 2008

Entre 2004 et 2007, le quartier des Toupets a connu une dynamique clairement positive avec une progression de près de 15% du revenu médian par Unité de Consommation (UC) contre seulement 9,5% en moyenne dans l'agglomération.

A partir de 2007/8, toutefois, ce même revenu par UC a stagné alors qu'à l'échelle de l'agglomération il a continué de progresser (+5%).

Cet arrêt très net s'est aussi traduit par une stagnation de la part des ménages imposables à environ 59%, soit un taux intermédiaire par rapport aux autres quartiers prioritaires de l'agglomération, qui se situent entre 45% et 68% des ménages.

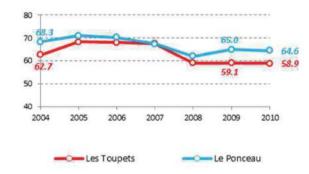
Au cours de la même période 2007-2010, on observe une progression sensible du niveau des inégalités de revenus (entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres). À 5,7 points en 2010, le niveau d'inégalités y demeure toutefois inférieur à la plupart des quartiers prioritaires, au niveau de la moyenne d'agglomération (5,8).

Cette progression des inégalités **répercute en partie la** hausse des cadres et la baisse des ouvriers et employés identifiée à la fois dans la composition des actifs (diapo n°19) et dans la composition sociale des acquéreurs et des vendeurs de logements (diapo n°15).

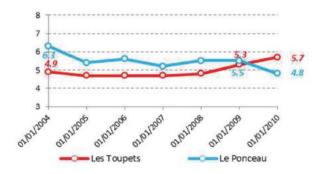
### 1. Evolution du revenu fiscal médian par UC des ménages, entre 2004 et 2010

	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	Évolution 04-10
Les Toupets	13 202 €	13 702 €	14 407 €	15 102 €	15 093 €	15 285 €	15 051€	1 849€
L'iris médian	16 059€	16 814€	16 919 €	17 390€	17 418€	17 743€	19 148€	3 089 €
CACP	17 160€	17 718€	18 236€	18 803 €	19 353€	19 551€	19 760€	2 600€

### 2. Evolution de la part des ménages imposables, entre 2004 et 2010



### 3. Evolution du rapport interdécile, entre 2004 et 2010



### Un niveau de fragilité « intermédiaire »

Avec environ 20% de la population considérée comme « immigrée » (née à l'étranger, naturalisée française ou non depuis) et 10% d'étrangers (née à l'étranger, non naturalisée française depuis), le quartier des Toupets se situe au niveau du quartier de la Sébille, à l'Est du quartier Axe majeur Horloge à Cergy, ou encore à celui du quartier des Dix Arpents à Eragny, soit à un niveau sensiblement inférieur à la plupart des quartiers prioritaires de l'agglomération.

Le profil des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales se situe aussi à un niveau intermédiaire, avec une légère surreprésentation des populations fragiles, notamment les familles monoparentales et les bénéficiaires du RSA socle, mais dans des proportions inférieures à bon nombre de quartiers prioritaires.

Le profil des demandeurs d'emploi se situe lui aussi à un niveau intermédiaire, largement inférieur à la plupart des quartiers prioritaires, aucune catégorie ne s'y trouvant fortement surreprésentée.

### 1. Part de la population immigrée et étrangère

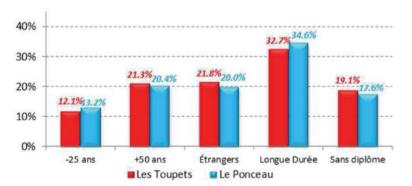
	Populatio	n immigrée	Population étrangère		
	01/01/2006	01/01/2010	01/01/2006	01/01/2010	
Les Toupets	16,8%	19,4%	8,7%	10,3%	
L'iris médian	15,9%	15,8%	10,2%	10,3%	

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

### 2. Part d'allocataires de la caisse d'allocations familiales dans le total des ménages, en 2013

	Part d'allocataires	Fam monoparentales	Adultes handicapés	RSA Socie	Vivant a +50% des allocations
Les Toupets	59,9%	14,1%	2,6%	11,0%	17,6%
L'iris médian	61,7%	9,0%	2,5%	6,4%	10,4%

### 3. Part des demandeurs d'emploi (catégories ABC) par type dans le total des demandeurs, en 2012



### SYNTHESE DE L'ANALYSE

Plusieurs éléments ressortent clairement du présent diagnostic, que l'on présente ici dans trois domaines successifs : la démographie, le logement et l'immobilier, et enfin le profil socioéconomique.

- . <u>D'un point de vue démographique</u>, l'IRIS des Hauts-Toupets Longues-Terres suit la tendance de l'agglomération au vieillissement de la population, avec une **forte progression des plus de 55ans** et une diminution très nette, par exemple, des 18-24ans, qui traduit un processus très net de décohabitation des jeunes d'avec leurs parents, notamment sur la période 1999-2008. Il demeure toutefois **un quartier plus jeune que la moyenne avec une surreprésentation importante des 0-17ans** et même une forte progression des moins de dix ans. L'analyse a aussi montré que cet IRIS connaissait une progression significative des **familles monoparentales** (26% des familles) ainsi qu'une surreprésentation des **familles nombreuses** (25% des familles).
- . <u>Dans le domaine du logement et de l'immobilier</u>, on retiendra surtout l'existence d'une « immobilité résidentielle » importante, que traduit à la fois un très faible taux de vacance (1,4% des logements en 2010) et une surreprésentation des ménages ayant emménagé depuis plus de cinq ans (76%). La mobilité résidentielle semble alors se concentrer sur le parc des propriétés privées qui représente environ la moitié des logements et donne lieu à un marché immobilier significatif, marqué par une progression des cadres et une diminution des ouvriers, notamment dans les transactions concernant les maisons anciennes.
- Les indicateurs portant sur le niveau de qualification des habitants ainsi que sur leur profil social, enfin, conduisent à situer ce quartier à un niveau de difficultés intermédiaire par rapport à la moyenne des quartiers prioritaires de l'agglomération. Si ces données doivent être relativisées par le décalage important entre l'IRIS des Toupets et le quartier prioritaire du même nom, on retiendra tout de même, d'abord, une progression importante du niveau de formation de la population, et ensuite, un niveau de pauvreté et d'inégalités ni très faible ni très élevé. En revanche, la dynamique positive de ce quartier entre 2004 et 2007 semble avoir été fortement ralentie par la crise économique de 2008 avec, depuis cette date, une stagnation des ressources des ménages et une légère augmentation des inégalités de revenus.

### Bilan CUCS (2006-2014) Ville de Cergy

### 1. Modalités de mise en œuvre

### A. Ingénierie

Le contrat de ville de Cergy arrivant à échéance le 31 décembre 2006, la ville de Cergy a choisi de poursuive sa politique en faveur des quartiers et de leurs habitants et a signé le 18 avril 2007, avec l'Etat, une convention territoriale pour trois ans dans le cadre du nouveau dispositif contractuel CUCS.

Celle-ci s'inscrit dans la convention cadre du CUCS intercommunal de Cergy-Pontoise.

La Ville de Cergy a assuré le suivi et la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale par un agent en charge du dossier.

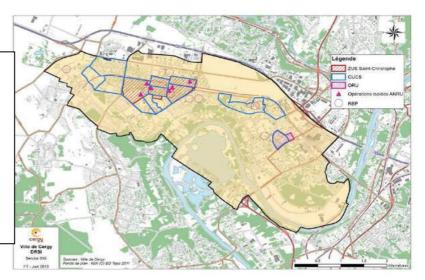
En 2011, un profil de poste spécifique a été défini sur les thématiques « politique de la ville et égalité des chances ». Ce dernier, a évolué pour se centrer sur le contrat de ville et la relation avec les bailleurs, afin de développer les volets humain et urbain.

### B. Quartiers (CUCS, ZUS, ...)

Les territoires de Cergy dits « territoires CUCS » sont :

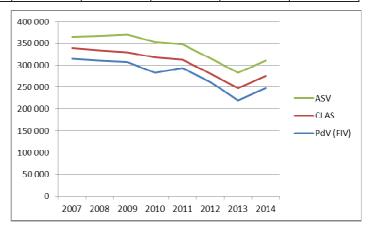
- Les Hauts-de-Cergy (Bontemps, Terroir, Point du Jour)
- L'Axe Majeur-Horloge (Quartier Saint Christophe, Axe Majeur, Lanterne)
- Les Coteaux (la Justice et les Linandes)
- La Croix-petit /Chênes d'or

Le territoire dit ZUS était Axe Majeur-Horloge.



### C. Moyens financiers.

En €	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PdV (FIV)	314 700	310 642	306 940	282 835	292 950	260 860	219 350	247 560
CLAS	24 200	23 000	23 000	35 500	19 710	20 160	28 210	28 000
ASV	25 689	33 700	40 000	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000



### 2. Eléments du diagnostic du CUCS et objectifs

### A. Habitat et cadre de vie

Diagnostic	OBJECTIFS GENERAUX
- Situation d'hébergement d'urgence dans la longue durée et crise du logement	Favoriser les résidentialisations et améliorer la sécurité
- Difficultés locatives; impayés, non maîtrise des charges, logements mal adaptés	Développer et diversifier le soutien aux locataires des logements sociaux
- Copropriétés en difficulté de gestion administrative et financière	Soutien à la gestion et formation en direction des copropriétés et des ASL
<ul> <li>Difficultés d'usage des espaces et locaux communs: parkings, locaux poubelles, espaces verts</li> <li>Difficulté des bailleurs, des ASL ou copropriétés, des résidences étudiantes à assurer la tranquillité sur leur patrimoine</li> </ul>	<ul> <li>Amélioration de l'Habitat et du cadre de vie</li> <li>Accompagnement social des familles de la Croix-Petit</li> </ul>
<ul> <li>Cadre et qualité de vie des habitants à améliorer dans les quartiers prioritaires</li> <li>43% de logements HLM à Cergy et 64% sur la ZUS</li> </ul>	

### B. Accès à l'emploi et développement économique

Diagnostic	Objectifs GENERAUX
<ul> <li>Le taux de chômage des – de 25 ans (sources : DIV INSEE 99) à Cergy est de : 26%</li> <li>Dans chaque quartier prioritaire, on relève plusieurs groupes d'adultes qui sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle</li> <li>Faible niveau de formation : 23.6 % de non diplômés parmi les 15 ans et plus (sources DIV INSEE 99)</li> </ul>	<ul> <li>Renforcer le commerce local et son attractivité</li> <li>Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus isolés (parent seul, jeune, personne en situation de précarité)</li> <li>Soutenir et accompagner les créateurs d'entreprise</li> <li>Renforcer l'utilisation d'outils médias : internet, SMS,</li> <li>Accompagnement spécifique des demandeurs d'emploi de l'opération ORU Croix-petit</li> <li>Développer le parrainage et le tutorat des demandeurs d'emploi</li> <li>Améliorer l'orientation vers les professionnels d'insertion</li> <li>Soutenir le recrutement local</li> </ul>

### C. Réussite éducative

Diagnostic	Objectifs GENERAUX
<ul> <li>50% de la population a moins de 30 ans</li> <li>La proportion des élèves en retard à l'entrée en 6ème est de 33% à Cergy en 2003 et de 48% en 3ème</li> </ul>	<ul> <li>Soutien à la communauté éducative</li> <li>Accompagnement individuel et collectif à la scolarité</li> <li>Renforcer les réseaux de partenaires</li> <li>Développer l'offre culturelle</li> <li>Favoriser le développement personnel et collectif</li> </ul>

### D. Citoyenneté et accès aux droits

Diagnostic	Objectifs GENERAUX
<ul> <li>Difficulté d'accès à la langue française</li> <li>Précarité de l'accès aux droits fondamentaux</li> <li>L'engagement citoyen s'essouffle</li> </ul>	<ul> <li>Développer l'apprentissage du français</li> <li>Développer les actions d'intégration et d'égalité des chances</li> <li>Favoriser l'égalité d'accès de tous à la culture</li> <li>Renforcer les actions de soutien aux associations de quartier, aux évènements de proximité</li> <li>Favoriser l'accès aux droits du citoyen pour tous</li> </ul>

### E. Prévention de la délinquance et aide aux victimes

Diagnostic	Objectifs GENERAUX
<ul> <li>Renforcer la sécurité des biens et des personnes</li> <li>Assurer une meilleure appréhension de la délinquance et une répression plus rapide et plus adaptée</li> <li>Prévenir la délinquance, particulièrement celle des mineurs</li> <li>Développer l'aide aux victimes</li> <li>Prendre en compte la sécurité dans l'aménagement et la réhabilitation des espaces urbains</li> <li>Développer l'information et les actions liées à la citoyenneté</li> <li>Développer les outils de suivi du diagnostic de sécurité</li> </ul>	<ul> <li>Cibler les actions sur la vulnérabilité de certaines catégories de publics : mineurs, femmes.</li> <li>Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics sous main de justice</li> <li>Améliorer les outils d'analyses des phénomènes de violence</li> <li>Favoriser la compréhension et l'apprentissage des règles dans les espaces publics.</li> </ul>

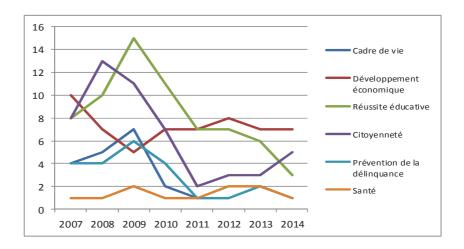
### F. Santé

Diagnostic	Objectifs GENERAUX
<ul> <li>Une population en fort pourcentage de précarité</li> <li>Pathologies génétiques liées, dans un grand pourcentage, aux origines des malades</li> <li>Conduites à risques de par la jeunesse de la population</li> <li>Des personnes âgées en nombre croissant</li> <li>Une politique municipale de santé</li> <li>Un service municipal de santé solidarité</li> <li>Un réseau d'acteurs locaux</li> </ul>	<ul> <li>Développer les ateliers santé ville</li> <li>Développer des actions de dépistage pour les populations en précarité et les plus vulnérables</li> <li>Favoriser la participation des citoyens à la prise en compte de leur santé</li> <li>Renforcer la prévention des conduites à risque et le dépistage des IST</li> <li>Accompagner et soutenir les malades et de leurs familles</li> <li>Permettre une meilleure accessibilité aux droits à la santé contre la précarité</li> <li>Information, sensibilisation, orientation collective, accompagnement individuel</li> </ul>

## 3. Bilan par thématique

## Eléments quantitatifs sur le nombre d'actions mises en place par thématique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cadre de vie	4	5	7	2	1			
Développement économique	10	7	5	7	7	8	7	7
Réussite éducative (sans le PRE)	8	10	15	11	7	7	6	3
Citoyenneté	8	13	11	7	2	3	3	5
Prévention de la délinquance	4	4	6	4	1	1	2	1
Santé	1	1	2	1	1	2	2	1
Total annuel	35	40	46	32	19	21	20	17



## A. Education

Dans la cadre de la politique de la ville, différentes actions ont été initiées. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un financement Contrat Initiatives Ville Qualité 2 (CIVIQ), en collaboration avec le Conseil Général. La jeunesse reste une priorité municipale forte et cette thématique a traversé tous les programmes d'actions.

En complémentarité du PRE, la ville a ainsi développé des projets novateurs tels que :

- les classes orchestres,
- des ateliers éducatifs, artistiques et culturels,
- des parcours culturels avec l'implication des structures de proximité,
- des accueils au sein des collèges,
- des dispositifs citoyens dans ma ville

Souhaitant impliquer les jeunes cergyssois, les actions ont été élaborées avec les publics. Ces derniers ont ainsi développé des compétences en matière de :

- gestion de projet,
- maitrise des outils et du matériel mis à disposition,
- d'analyse des situations pour trouver les solutions aux problèmes rencontrés

Les programmations « réussite éducative » ont permis de :

- développer l'offre culturelle,
- assurer le développement personnel,

- de favoriser la réussite de tous,
- de renforcer la dynamique partenariale au travers de différentes actions.

## B. Accompagnement scolaire (CLAS)

Par sa politique éducative la Ville de Cergy intervient pour favoriser la réussite éducative des Cergyssois. A ce titre, elle a développé, depuis plusieurs années, un dispositif CLAS dans les maisons de quartier. Destiné aux collégiens de la 6ème à la 3ème des 5 collèges de la Ville, il est régi par la charte de l'accompagnement à la scolarité.

Les bénéficiaires participent aux séances collectives, à raison de 4 soirs par semaine. Les activités s'organisent autour de l'aide méthodologique pour la réalisation des devoirs et des temps de jeux et de réalisation de projets.

L'accompagnement scolaire est aussi un espace d'information, de dialogue, de soutien pour aider les parents dans leur rôle éducatif.

Des relations de partenariat avec les enseignants sont engagées pour un meilleur suivi du public.

Sur l'année scolaire 2013/2014, 232 élèves ont bénéficié de l'action (contre 128 en 2012/2013). Parmi ces jeunes, plus de 50% n'avaient jamais fréquenté l'accompagnement à la scolarité les années précédentes.

En termes de bilan, les établissements scolaires continuent de souligner la complémentarité des actions (accompagnement éducatif Education Nationale et accompagnement à la scolarité municipal) et leur souhait de voir maintenu le dispositif développé par la Ville.

En complémentarité, l'association ZUP de CO intervient sur le territoire depuis 2010. Elle est présente dans 2 collèges de la ville (Moulin à Vent et Justice). Les séances sont dispensées par les étudiants de 16h30 à 18h30 après les heures de classe les lundi, mardi, jeudi ou vendredi. Depuis sa mise en place, l'action accueille en moyenne 50 cergyssois par an.

#### C. Santé

L'axe santé est principalement développé via l'Atelier Santé Ville. Les premières réunions de travail sur le dossier ont été initiées en 2007.

Un atelier santé ville a été développé tous les ans. Il a été complété par des actions de sensibilisation, en direction des jeunes et des familles, sur différentes thématiques (nutrition, produits illicites, cancer, ...)

#### D. Emploi, insertion, développement économique

L'axe « Accès à l'emploi et développement économique » s'est déroulé principalement sur l'ensemble du territoire communal. Ainsi, un accompagnement des publics a été proposé par différents partenaires comme ARPE, la mission locale, l'association APR. Des ateliers de redynamisation à l'emploi ont également été proposés sous diverses formes depuis 2006.

Les actions développées ont donc permis de mobiliser un réseau de partenaires sur :

- l'accompagnement des publics isolés,
- les ateliers,

- le parrainage,
- les chantiers,
- le forum

Les actions développées ont ainsi :

- Favorisé l'accès à l'emploi dans les quartiers prioritaires,
- Amélioré l'accueil par le réseau
- Permis aux demandeurs d'emploi de mieux connaître le monde de l'entreprise..

## E. Prévention de la délinquance

L'axe thématique prévention de la délinquance était destiné aux publics isolés et fragilisés. Cet axe a permis davantage de développer des actions de réussite éducative et de prévention de la récidive et de maintenir l'aide aux victimes.

Cet axe permet d'impulser une dynamique et de renforcer les actions menées dans un autre cadre, en complémentarité avec le Conseil intercommunal de sécurité et de Prévention de la délinquance.

La police municipale est ainsi présente dans les établissements scolaires pour répondre aux besoins de sécurisation aux abords des établissements scolaires et dans les quartiers. Elle propose par ailleurs des actions de sensibilisation sur la sécurité routière.

Le recrutement en 2013 d'un nouveau chargé de mission prévention de la délinquance a permis de renouveler les actions de prévention :

- en relançant les cellules de veille, et les rappels à l'ordre,
- en développant les TIG,
- en créant de nouveaux modules de prévention.

Par ailleurs, entre 2009 et 2012, le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance a été mobilisé pour mettre en place le réseau de vidéo protection. A ce jour, la ville dispose d'un équipement de qualité couvrant les secteurs publics très passager dit de « centralité » ainsi que certains équipements municipaux.

La présence de la Sauvegarde 95 a également permis de contribuer sur cet axe.

#### F. Accès aux droits et lutte contre les discriminations

Des actions d'intégration et d'égalité des chances ont été développées pour :

- -permettre l'apprentissage du français,
- favoriser l'égalité d'accès de tous à la culture,
- renforcer les actions de soutien aux associations et la participation des habitants
- -favoriser l'accès aux droits pour tous.

La Ville de Cergy a veillé à ce que la thématique « lutte contre les discriminations » soit toujours au cœur des actions développées avec les habitants ; à la fois dans le secteur de l'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation ou dans les démarches citoyennes. Elle a par ailleurs fait l'objet d'action spécifique telles que la semaine de lutte contre les discriminations, les ateliers lecture et écriture, les ateliers sociolinguistiques, ...

## G. Culture et expression artistique

Cette thématique transversale a été mise en œuvre sur différents projets depuis 2006.

Le dispositif VVV a par ailleurs permis de sensibiliser les Cergyssois en utilisant plusieurs types de supports (théâtre forum, ateliers artistiques, ...).

Les nombreux équipements présents sur la Ville de Cergy ont permis de favoriser l'ouverture culturelle des publics étant éloignés. L'action « programmation jeune public » a ainsi donné la possibilité pour un enfant de pouvoir assister ou participer à des spectacles. Ce fut un élément important dans la construction de son identité.

Dans le cadre d'une réflexion menée autour de l'offre culturelle en direction du jeune public, les différentes programmations ont permis de :

- découvrir et de nourrir sa propre sensibilité,
- d'accéder à son intériorité dans un univers qui la nie, cela lui donne des clefs pour penser le monde,
- sensibiliser les enfants dans la formation citoyenne.

## H. Lien social et citoyenneté

Les actions développées ont contribué à :

- valoriser les talents des habitants des quartiers, à travers la mise en œuvre de différents projets d'animations via les fêtes de quartier ou le FIL.
- améliorer l'image de la zone urbaine sensible.
- développer la participation des habitants et favoriser l'ouverture aux diversités culturelles.
- améliorer les relations sociales sur le quartier, grâce à la mise en œuvre des projets soutenus par la ville.
- renforcer l'intégration, les lieux d'échanges, d'expression et de rencontres entre habitants par les conseils de quartier et les conseils d'enfants.
- implanter un dispositif de pédibus ayant fonctionné de nombreuses années.

#### I. Habitat et cadre de vie

L'Axe « habitat et cadre de vie » a répondu aux objectifs visés. Les habitants des quartiers prioritaires ont bénéficié de projets d'amélioration du cadre de vie et d'implication dans la vie de leur quartier et de leur résidence. Les moyens mis en œuvre étaient pertinents au regard de la réussite des projets. La dynamique transversale et le partenariat ont fonctionné ; les habitants ont été acteurs des projets à la fois bénéficiaires et co-animateurs.

L'axe thématique « Habitat et cadre de vie » a permis de :

- développer des actions avec les locataires et copropriétaires en difficultés en leur apportant soutien et accompagnement individualisé,
- poursuivre l'accompagnement spécifique des familles de la Croix-Petit,
- participer à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie sur les territoires prioritaires.

Sur le quartier Axe majeur Horloge, l'abattement sur la taxe foncière sur le bâti a permis à Cergy de développer un réel partenariat entre la Ville et les bailleurs. Ainsi, des actions de proximité ont pu naitre sur différents îlots.

## 4. Evaluation du CUCS

## A. Les points forts

Depuis 2006, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Cergy a contribué à :

- de développer un partenariat sur les territoires prioritaires,
- construire des actions innovantes,
- renforcer un projet de territoire au service des habitants,
- mettre en place de nouveaux réseaux de professionnels et d'acteurs locaux selon les thématiques et les besoins des territoires,
- proposer des actions au plus près des habitants, au cœur des quartiers,
- accompagner au mieux les publics les plus fragiles : les jeunes, les femmes, les personnes primo-arrivantes, les copropriétaires ou locataires en difficulté, les habitants de la Croix-Petit, les personnes en recherche d'emploi ou en insertion sociale et professionnelle, les associations de quartier....
- mailler le territoire pour une intervention efficace de la politique de la ville.

Novatrice, la Ville de Cergy a développé des programmes d'actions ambitieux allant au-delà des actions « politique de la ville » en impliquant des actions de droit commun destinées aux publics fragilisés.

## B. Les points faibles

- la priorisation des actions à développer,
- la baisse des crédits alloués.

#### C. Perspectives pour le contrat de ville (quelques lignes)

Les difficultés sociales restant importantes, la Ville de Cergy devra développer un projet de territoire pour le secteur en géographie prioritaire.

La situation des quartiers de veille se voulant instables et en forte dégradation, une attention particulière devra être développée sur les 6 quartiers classés en veille active.

# Bilan PRE (2006-2014) CERGY

La Ville de Cergy consciente de la difficulté de sa population jeune à construire un parcours éducatif pleinement satisfaisant et du cumul des difficultés que rencontrent certaines familles fragilisées, a développé depuis 2000 une démarche pour lutter contre l'exclusion et les inégalités sur l'ensemble du territoire de la ville.

Le PRE de Cergy, porté par le CCAS, a été lancé dès 2006 avec dix actions.

#### 1. Modalités de mise en œuvre

#### A. Critères d'entrée dans le dispositif

Le dispositif est basé principalement sur une logique individuelle, même si des moyens d'actions collectifs peuvent être mis en place.

L'entrée dans le dispositif se fait par le « repérage » des situations individuelles d'enfants pour lesquels des acteurs ont manifesté de l'inquiétude. Les bénéficiaires présentent des difficultés scolaires qu'elles soient au niveau des acquisitions et/ou du comportement.

L'accompagnement éducatif se met en place après la rencontre avec les familles (évaluation en binôme avec un autre éducateur).

Des axes de travail sont fixés avec les parents, à partir des préconisations de l'école et à partir de ce qui est convenu avec les parents. Les entretiens éducatifs privilégient le travail avec les parents, certains d'entre eux n'autorisant pas les entretiens éducateur/enfant. Des entretiens familiaux sont favorisés.

On attachera une attention particulière à la place des familles dans ces processus d'entrée dans le dispositif, et dans la construction du projet les concernant.

#### **B.** Prescripteurs

- Les équipes de l'éducation nationale
- Les professionnels du champ social présents sur la ville
- Les services municipaux
- Les parents eux-mêmes

#### C. Données chiffrées

Année	Nombre	Taux
	d'enfants pris en	d'individualisation
	charge	
2006	98	90%
2007	122	82,3%
2008	135	74%
2009	209	74,6%
2010	211	69,19%
2011	220	77,77%
2012	228	76%
2013	229	76%
2014	215	70%

## D. Partenariat

La qualité du partenariat et du travail en réseau n'est pas seulement un préalable à poser pour garantir la qualité des actions menées, c'est également un effet induit par le PRE, qui a vocation à être pérenne. Le PRE peut induire de nouvelles manières de travailler ensemble, faciliter le débat entre l'ensemble des acteurs concernés, etc.

L'évaluation du partenariat et du travail en réseau est donc directement liée à la pérennisation des effets du PRE, au-delà des actions mises en place.

#### Partenaires principaux :

- -L'Education Nationale
- -Le Conseil Départemental (circonscription d'action sociale et plus particulièrement le Service Social Départemental
- -L'AFEV
- -Art ensemble- Cherche
- -FRACTALE

#### Autres partenaires:

- -la Sauvegarde 95
- -L'ANPAA 95
- -la CAF
- -les associations de proximité telles que Du Côté des Femmes, le Maillon, ...

#### 2. Moyens humains et financiers

## A. Moyens humains (nb ETP, fonctions)

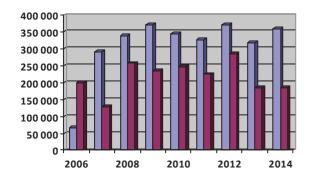
Equipe de 5 agents composée de :

- Une coordinatrice qui a la charge de mettre en cohérence tous les intervenants de chaque action.
- Une secrétaire comptable qui prend en charge la mise en œuvre logistique des actions, la gestion administrative et comptable.
- Trois éducateurs spécialisés.

Un accompagnement assuré par un psychologue de l'association Fractale permet aux éducateurs d'échanger sur les situations et de proposer un accompagnement complet et global.

Les ressources interne de la Ville sont également mises à disposition du PRE (assistantes sociales, conseillères ESF, conseillers emploi, ).

## B. Moyens financiers (coût du dispositif)



□ Coût total annuel ■ Subvention perçue par l'Etat

Année	Coût	total	Subvention	n
	annuel		perçue	par
			l'Etat	
2006	65 588		200 000	
2007	291763		130 062	
2008	340 203		257 694	
2009	371 361		234 379	
2010	344 260		247 886	
2011	326 032		225 000	
2012	371 361		286 356	
2013	318 809		185 856	
2014	358 742		185 634	

#### 3. Eléments du diagnostic du PRE et objectifs

Les objectifs du PRE de Cergy ont été définis en accord avec les objectifs nationaux du PRE, avec les objectifs poursuivis par la Ville dans sa politique sociale, jeunesse et familiale.

#### Objectif général:

Accompagner les enfants et leurs familles dans leur réussite éducative dans un parcours personnalisé et coordonné.

#### Objectifs stratégiques :

Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'ouverture culturelle Soutenir les parents dans leur rôle éduquant Renforcer le lien avec l'école Favoriser le bien être physique et mental

## 4. Bilan des actions par thématique

## A. Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

#### 1.L'accompagnement individualisé (2006 à ce jour)

L'intervention du service a permis aux familles de :

- \$\footnote{\text{Faciliter leur installation sur la commune en les informant des ressources de la ville, les mettant en lien avec les services municipaux, les aidant pour leurs démarches administratives.
- Aider les parents à mettre en place des suivis spécialisés pour trouver les professionnels afin de procéder à des bilans en orthophonie ou à la mise en place d'autres consultations pour leurs enfants
- Mettre en place les droits sociaux quand ceux-ci n'existaient pas.
- Accompagner dans la mise en place d'activités extra scolaires, de centres de vacances. Ces accompagnements ont mis en lumière des difficultés financières ou locatives. Le travail s'est donc orienté vers la remise en lien avec les référents sociaux du territoire.
- Permettre d'avoir un interlocuteur de confiance avec qui partager des moments difficiles pour aborder les questions de santé, de conflits familiaux.
- \$\text{Travailler les différentes dimensions éducatives}: relations entre parents, parents/enfants, famille/école par des entretiens familiaux.
- Accompagner vers l'association du Côté des Femmes, pour les mères victimes de violences conjugales (définition de leurs droits, travail préalable de sensibilisation à leur statut de victime). Entrée en centre d'hébergement.
- 🕏 Contribuer à l'amélioration des relations école / famille et ainsi travailler la remobilisation de chacun dans le parcours scolaire.
- Soutenir et aider les familles en situation de précarité d'hébergement, interpellation directe du SAMU social référent afin de stabiliser les démarches santé et social engagées; mais aussi conseiller et orienter vers des structures associatives locales, telles que les Resto du Cœur, le Maillon, Tilt Service pour la vie quotidienne de ces familles.
- Accompagner les parents lors de démarches « compliquées » (rdv SSD, rencontres avec les enseignants, convocation maison de la justice et du droit -> rappel à la loi)
- Une plus grande ouverture sur un accès aux loisirs et aux sorties culturelles grâce à un partenariat avec Cultures du cœur.

Les effets des interventions sont visibles sur du long terme. On peut noter :

- 🕏 Des améliorations en termes d'apaisement à l'école, d'entrée dans les apprentissages, de mise au travail.
- 🔖 La mise en place d'orientation scolaire adaptée à la problématique de l'enfant (projet d'inscription en ITEP).
- \$\text{La régularité des consultations médicales et paramédicales (orthophonie, CMPP, CMP).}
- La confiance de l'enfant vis à vis de l'éducateur, à qui il confie des difficultés de sa vie quotidienne d'enfant et permet d'aborder avec les parents des sujets qui dépassent la problématique de la scolarité.

Les familles attendent beaucoup de l'école et souhaitent que leurs enfants réussissent. Les parents s'inquiètent des difficultés scolaires et de comportement de leurs enfants. Ils vivent souvent mal les difficultés de comportement de leur enfant.

#### 2. Accompagnement vers la lecture (2006 à ce jour)

Les enseignants constatent une plus grande participation des enfants en classe. Les enfants racontent les séances avec les étudiants bénévoles, faisant parfois le lien entre une histoire ou un jeu qui a pu déjà être abordé.

Au fil des années, les étudiants ont mené des actions en communs avec les enfants (sorties et jeux en groupe). Des parents ont participé à ces sorties en groupe, rencontrant d'autres parents et créant ainsi du lien en dehors des temps d'école.

Les équipes éducatives observent une plus forte mobilisation des parents et des enfants inscrits dans le dispositif.

#### 3.Tutorat (2006 à ce jour)

Les familles concernées par ce dispositif ont des difficultés de communication et de maitrise de la langue française ce qui a compliqué l'accompagnement de la scolarisation de leurs enfants.

Le tutorat reste donc une action pertinente, adaptée aux besoins, soutenante pour les parents et favorable à la réussite scolaire des enfants (soutien méthodologique, renfort des apprentissages, confiance en soi, ouverture culturelle, élargissement des liens sociaux).

## 4.L'atelier de pratique artistique : le cirque (2006 à ce jour)

Pour les enfants inscrits à l'atelier Cirque, l'école et les parents ont pu noter une évolution positive dans le comportement de l'enfant.

Une amélioration en termes d'attention et d'écoute a été repérée par l'école. Les enfants ont gagné en autonomie dans le quotidien à la maison. Les enfants semblent plus confiants dans leurs capacités et ont plus de facilités à interpeller l'adulte quand ils rencontrent une difficulté dans un apprentissage.

#### 5.L'atelier orientation vers un stage : objectif stage (2006 à ce jour)

La demande des jeunes est avant tout de connaître l'environnement professionnel. Ils posent des questions sur les métiers de la santé, de l'architecture, du journalisme. Le travail autour du réseau familial les a particulièrement intéressés et a mis à jour de nombreuses ressources que les jeunes n'avaient pas soupçonnées..

#### 6.L'atelier créatif : le cerf volant (20012-2014)

Orientés pour des raisons comportementales ou d'assiduité, les enfants deviennent motivés, capables de réaliser et réussir des projets (les cerfs-volants). Ils montrent à la maison des compétences qu'ils n'y avaient pas avant, pour les transmettre aux frères ou sœurs.

#### 7.L'accompagnement des familles « du voyage » (2006-2009)

L'action a permis des échanges plus fluides entre les professionnels de la ville autour des problématiques rencontrées par le public des gens du voyage. Une relation de confiance a pu être instaurée permettant parfois la scolarisation d'enfants ou le maintien de la scolarité même lorsque les conditions logistiques ne sont pas favorables.

#### B. Prise en charge des élèves exclus (2006-2012)

Un temps est donné pour le travail remis par les professeurs, un autre temps est consacré à la mise en mots des maux, à l'expression de ce qui a amené à l'exclusion, et à la préparation du retour (si exclusion temporaire) ou du changement d'établissement (si exclusion définitive) ; il partagera ses sentiments, ses appréhensions, ce qui de positif l'anime...

#### C. Santé

#### 1.Espace écoute (2006-2009)

L'action a permis une formation des professionnels concernant la prévention des conduites à risques et l'accompagnement des publics ayant ce type de problématiques.

#### 2.Les ateliers cuisine (2012-2014)

L'atelier de cuisine pédagogique constitue un excellent moyen pour aborder l'alimentation dans toutes ses dimensions : sensorielle, culturelle, gastronomique...

S'il est vrai que ces ateliers ont pour finalité de promouvoir une alimentation équilibrée et diversifiée favorable à la santé, ils visent en premier lieu à renforcer le lien social, c'est-à-dire de lutter contre le repli et à donner un espace de parole et d'échange autour de la confection d'une recette et d'un repas et à valoriser les jeunes dans leur relation avec eux mêmes.

#### D. Soutien à la parentalité

Des groupes de parents ont été instaurés.

Ils sont associés aux différentes actions afin de mesurer l'évolution de leur enfant et de bénéficier d'un accompagnement individualisé ou de sorties.

Ces activités sont des moments conviviaux qui ont beaucoup d'importance pour les jeunes et pour leurs parents. Ce sont des moments au cours desquels les compétences des jeunes sont valorisées. Elles participent, par ailleurs, à leur ouverture vers la culture.

Elles apportent de nombreux éléments d'observations et d'échanges qui nourrissent le travail éducatif.

Le dispositif clinique de concertation, a été développé entre 2006 et 2010 avec l'association école et familles.

## 5. Evaluation du PRE (éléments synthètiques)

#### A. Les points forts

#### - Une prise en charge rapide par les éducateurs

Le PRE a permis de répondre rapidement aux situations fragilisées pour éviter une détérioration. C'est donc une approche différente qui a été développée, davantage dans la réactivité et la proximité.

Au sein du PRE de Cergy on ne parle pas de référents de parcours mais d'éducateurs proposant un accompagnement personnalisé dès la prise en charge des familles.

#### - Le partenariat engagé

Le travail engagé depuis 2006 a permis de faire reconnaître le PRE auprès des équipes de l'éducation nationale ainsi que des professionnels du champ social

Le PRE a permis de mettre en réseau des professionnels œuvrant dans des domaines différents mais toujours autour des familles et de l'éducation des enfants.

Les modalités de travail se sont organisées progressivement avec la mise en place d'outils de suivi et l'organisation de temps d'échanges.

Le PRE en lien avec les établissements scolaires, les maisons de quartier, les services sociaux, les différents services de la ville a contribué à avoir une meilleure connaissance des problématiques rencontrées dans les établissements scolaires/les familles, et un maillage permettant une transmission plus fluide de l'information.

#### - Un PRE reconnu et fortement mobilisé

Sans communication spécifique, le PRE est aujourd'hui bien identifié par les acteurs locaux et par les Cergyssois. Au fil des ans, les familles sont venues solliciter les éducateurs d'elles-mêmes.

#### - Un lien Famille-Ecole renforcé

Le PRE à Cergy a également eu pour effet bénéfique de développer davantage le travail de soutien à la parentalité et de prévention des difficultés éducatives et scolaires en s'étendant aux écoles maternelles et primaires qui en avaient le plus besoin.

#### - Des missions bien identifiées et complémentaires

Le PRE veille à la complémentarité des missions. Les éducateurs orientent de façon systématique vers le droit commun.

## B. Les points faibles

Le bilan des délégués du Préfet fait ressortir la nécessité de :

- -faire évoluer l'équipe pluridisciplinaire de soutien
- -mettre en place des outils d'auto-évaluation par le public
- -développer un outil de communication spécifique
- -valoriser l'implication des acteurs sociaux sur lesquels s'appuie le dispositif.

## C. Perspectives pour le contrat de ville

- -Maintenir l'accompagnement individualisé proposé,
- -Faire évoluer l'équipe pluridisciplinaire de soutien,
- -diversifier les activités proposées.

# **BILAN CUCS – ERAGNY 2006-2014**

## 1. Modalités de mise en œuvre

## a. Ingénierie

1 Directrice des solidarités

1 Adjoint en charge de la politique de la ville

## b. Quartiers (CUCS, ZUS, ...)

Quartier des Dix Arpents

## c. Population prioritaire

2100 habitants

2 bailleurs : 204 logements pour Val d'Oise habitat

375 logements pour OSICA

## d. Moyens financiers.

	Etat CUCS
2006	54 003
2007	68 100
2008	65 912
2009	74 900
2010	79 821
2011	63 884
2012	61 900
2013	57 420
2014	54 549

## 2. Eléments du diagnostic du CUCS et objectifs

Axes thématiques	Objectifs opérationnels
Habitat et cadre de vie	Impliquer les habitants dans
	l'embellissement de leur cadre de vie
Emploi et	Créer un parcours renforcé vers l'emploi de
développement	façon collective
économique	Intervenir sur les freins à l'emploi
•	Rapprocher l'offre et la demande d'emploi
	du bassin local
Citoyenneté et	Impliquer les jeunes sur des actions
prévention de la	collectives
délinquance	Favoriser l'accès à la qualification
_	Favoriser l'accès aux échanges, aux loisirs et
	à la culture
	Favoriser l'accès aux vacances, loisirs et à la
	culture
	Faciliter l'accès aux droits pour tous et
	soutenir les victimes
	Informer un public jeune sur les droits et
	devoirs de la vie en collectivité
	Favoriser la parole et l'expression des jeunes
	sur des thématiques citoyennes
	Mise en place d'actions autour de la question
	des discriminations
	Développer des actions de prévention santé
	en direction des enfants, des jeunes et de
	leur famille
L'accès à la santé	Constituer un réseau de partenaires autour de
	la santé
	Intéresser des jeunes à la vie locale
Réussite éducative	Favoriser le développement personnel
	Favoriser l'expression des jeunes
	Pilotage du CUCS
Maîtrise d'Oeuvre	<b>9</b>
Urbaine et Sociale	
Street Co Sociale	I .

## 3. bilan par thématique

#### a. Education

La volonté de la municipalité de lutter contre les exclusions et de réduire les déséquilibres s'est traduite par l'élaboration d'un projet éducatif global en direction des enfants , des adolescents et des parents.

A travers les signatures d'un Contrat Temps Libre (2002), d'un Contrat Enfance (2002) et d'un Programme de Réussite Educative (2005), la mise en place des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP), et de groupes de « paroles de parents », l'offre éducative, culturelle et sportive destinée à l'ensemble des habitants du quartier s'est considérablement enrichie.

#### b. Santé

Se référer au bilan ASV

#### c. Emploi, insertion, développement économique

La réponse donnée par la ville d'Eragny et ses partenaires aux demandeurs d'emploi du territoire et qui s'est construite progressivement, tient compte à la fois de la complexité des demandes formulées ( liées aux multiples variables individuelles : âge, niveau de formation, précarité des situations, employabilité,....) et poursuit l'objectif de réduire les inégalités en matière d'emploi en s'attachant à trouver des réponses singulières aux demandes d'accompagnement des demandeurs .

Dans un contexte national et international très difficile, les efforts consentis en direction des habitants du quartier des dix arpents ont apporté des résultats encourageants, et nous amènent à penser que les actions conjuguées du réseau contribuent à maintenir les écarts statistiques constatés entre les habitants de la Ville et ceux des Dix Arpents, infléchissant ainsi l'aggravation pressentie de la hausse du chômage sur le quartier.

Les données recueillies dans le domaine socioprofessionnel (attributaires des minima sociaux, situation de la population vis à vis de l'emploi) ont montré un écart statistique significatif des indicateurs si l'on compare la situation socioéconomique de la population de la ville à celle du quartier des Dix Arpents.

La prise en compte de ce déséquilibre s'est traduite d'abord par la mise en place de dispositifs complémentaires, visant à traiter l'ensemble des problématiques liées à la recherche d'emploi (ressources financières en baisse, levée des freins, profils des demandeurs d'emploi-jeunes, DELD, femmes isolées avec enfants,...).

Nous avons ensuite procédé à une recherche (quasi systématique) de partenariats, qui s'est traduite par la signature de conventions avec la Mission Locale de Cergy, avec Pôle Emploi, avec le PLIE de Cergy, et par l'accueil sur le territoire d'associations qualifiées pour répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi ou de formation (ASC Formation, Adethe, ...) et souscrit au dispositif issu du plan « Espoir Banlieue » permettant la mise en œuvre d'une offre innovante de garde d'enfants par la création d'un réseau souple et multiforme d'accueil destiné aux parents demandeurs d'emploi.

## d. Prévention de la délinquance

La cellule « Veille et Qualité de la Vie », active de 2003 à 2012, constituée de représentants des bailleurs, des polices nationale et municipale, de la justice, de la prévention spécialisée, des services municipaux ( Lien social, Réussite éducative, équipe MOUS ), présidée par le Maire ou ses adjoints, s'est réunit toutes les 6 semaines jusqu'en 2012 afin de répondre aux préoccupations des locataires en matière d'insécurité, d'améliorer leurs conditions de vie et de maintenir une vigilance concertée sur le quartier.

Cette cellule a favorisé le maintien ou l'émergence d'initiatives telles que :

- l'enlèvement des voitures épaves
- une convention signée avec le SPIP pour le nettoyage des tags
- la mise en place de chantiers avec la Sauvegarde 95

Grâce aux liens développés dans cette Commission, on a pu aussi constater une amélioration des relations entre les bailleurs et les habitants (meilleure circulation des informations par exemple), des bailleurs entre eux qui travaillent sur des projets communs, et remarquer une baisse des incivilités

La signature d'une Convention de Gestion Urbaine de proximité, signée en 2004 par la municipalité et le bailleur Val d'Oise Habitat fixait des objectifs encore poursuivis entre 2006 et 2014 :

- favoriser la cohérence des différents acteurs intervenant sur le quartier
- impliquer les habitants dans la démarche de revalorisation du quartier
- renforcer la qualité des espaces extérieurs et l'offre de services quotidiens
- lutter contre la stigmatisation et le sentiment d'insécurité
- délimiter les espaces publics et privés
- mener des actions en direction des jeunes.

Rétablir ou restaurer la quiétude au sein d'un quartier n'a pas été un exercice facile, surtout s'il s'agit de lutter contre un sentiment « d'insécurité ».

Pour combattre ce sentiment, un programme d'actions s'est progressivement dessiné et a emprunté les directions suivantes :

Revaloriser l'aspect du quartier en :

- rétablissant un éclairage public mieux réparti, laissant beaucoup moins de place aux zones d'ombre
- renforçant les équipes de gardiens sur les patrimoines
- améliorant la qualité des loges d'accueil des locataires
- retirant, au moyen d'une convention passée entre les bailleurs et la Police Municipale, les voitures épaves qui jalonnaient les parkings

Rétablir la confiance dans les institutions par :

- des rencontres régulières des habitants et des représentants de la municipalité et des bailleurs (réunions de quartier)
- la mise en place de débats animés par des intervenants institutionnels ou associatifs (, CAF, CCAS, ...)

Prévenir la délinquance par

- la mise en place de chantiers-jeunes
- l'organisation de manifestations sportives et de loisirs au cœur du quartier
- la présence de travailleurs sociaux ( conseillères de la CAF, éducateurs spécialisés,...) sur le quartier

#### e. Accès aux droits et lutte contre les discriminations

Une permanence du CIDFF/CIDAV a été mise en place en 2002 pour faciliter l'accès aux droits pour tous et apporter un soutien aux victimes grâce à la mise en place d'un juriste et d'un psychologue.

#### f. Culture, expression artistique et CLAS

Les équipes éducatives se sont appliquées à soutenir la parentalité en impliquant les parents dans les instances éducatives, à accompagner les jeunes sur des parcours individualisés, notamment avec le dispositif CLAS, afin de lutter contre le non accrochage et le décrochage scolaire, et en augmentant l'offre d'activités de loisirs, sportive, éducative et culturelle en direction des familles les plus fragiles.

#### g. Lien social et citoyenneté.

La concentration des financements Politique de la Ville et du droit commun ont permis, sur les volets urbain et social, d'engager un programme global de requalification et de restauration du quartier des Dix Arpents.

La mise en place progressive d'actions de développement social, financées par l'Etat dans le cadre notamment des CUCS et du PRE, inscrites dans les champs de la culture, de l'éducation, des loisirs L'ouverture vers les bénévoles, le soutien aux associations locales, la participation

des habitants aux animations du quartier, la redynamisation de la Maison de Quartier sont autant d'éléments qui ont contribué à restaurer l'image des Dix Arpents.

La multiplication des initiatives en matière d'accueil des publics ( de tous âges), le désir d'impliquer les habitants dans les projets ( « Du griot au slameur », la Plaine des Loisirs,...), les mains tendues vers les personnes les plus isolées ( séjours vacances et sorties familiales, cafés et débats « à la maison », activation du réseau « culture du cœur »,...) ont concouru à redonner dynamisme et envie de s'inscrire dans des projets collectifs aux résidents.

Offrir des services de qualité ( par le choix et la diversité des prestataires) et poursuivre une offre éducative et culturelle ambitieuse ( partenariat avec la fondation Royaumont par exemple), montrent le respect témoigné vis à vis du public

La vitalité du secteur associatif sur le quartier des Dix Arpents se retrouve sur

l'augmentation du nombre d'associations intervenant sur le quartier

la part toujours plus importante qu'elles prennent dans la mise en œuvre des grands événements locaux (Plaine des Loisirs, Fête de l'été,...)

la création, depuis 2008, d'une 2ème amicale de locataires représentant les habitants des roses et mauves (ALAMAR).

La Maison des Dix Arpents est, si l'on excepte le groupe scolaire, le seul équipement du quartier. A ce titre, elle est le socle de nombreuses actions destinées à faciliter les rencontres entre les habitants.

C'est ainsi que s'est décliné le concept « A la maison », support de moments conviviaux (Vendredis à la maison, Repas à la maison), culturels et éducatifs (Ateliers ouverts, CLAS, Cafés à la maison) ou voués à la prévention (cafés santé par exemple). Un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) se tient également les mardis matins à la Maison de Quartier des Dix Arpents et accueille en moyenne 30 à 40 parents et enfants à chaque séance.

Les objectifs poursuivis par ces animations sont de susciter l'envie de rencontrer son voisin, d'échanger, de mieux se connaître, de se sentir au cœur d'un réseau, de participer à des projets communs, parfois initiés lors de ces rencontres (séjours familiaux).

Ces projets ont aussi permis de constater l'intérêt portés par les habitants aux initiatives qui facilitent leur compréhension de l'environnement local

(sorties familiales) ou institutionnel (lors des rencontres avec les élus ou des représentants d'organismes).

Les dispositifs d'aide, de lutte contre les freins à l'insertion sociale et citoyenne, et de soutien mis en place (cours d'alphabétisation de l'AFIFA, présence d'un écrivain public) ont eux aussi contribué à restaurer du lien dans ce quartier.

#### g. Evaluation du CUCS

#### a. Les points forts

La création de réseaux partenariaux stables

La participation grandissante des habitants aux actions menées

## b. Les points faibles

Des moyens financiers qui diminuent et qui obligent à faire des choix entre plusieurs actions

#### c. Perspectives pour le contrat de ville

S'appuyer sur le Conseil Citoyens pour être au plus près des préoccupations des habitants

# **BILAN PRE - ERAGNY 2006-2014**

## Le programme de réussite éducative à Eragny

La mobilisation des partenaires éducatifs engagés depuis 2001 à Eragny dans la démarche de Veille Educative montre encore aujourd'hui la volonté partagée de développer une stratégie d'intervention et d'organisation afin de faire face à des situations dont les problématiques, de plus en plus complexes, dépassent les champs d'intervention de chacun.

Le Programme de Réussite Educative est issu du plan de cohésion sociale de juin 2004 et a été institué par la loi du 18 janvier 2005, dite loi de cohésion sociale.

La recherche de cohérence des interventions éducatives sur le territoire communal nous incite à soutenir le fonctionnement du travail en réseau notamment par l'accueil, l'information et la formation des professionnels du territoire mais aussi, par le développement d'interventions concertées sur des projets collectifs ou des situations individuelles.

La richesse du travail inter institutionnel est alors une réelle plus value collective au service des enfants et de leur famille, mais aussi des professionnels eux-mêmes.

La Réussite éducative s'appuie sur quelques principes essentiels :

- s'appuyer sur les ressources des familles et leurs potentialités
- réussite éducative ne se résume pas à réussite scolaire, elle l'englobe et la dépasse.
- l'individualisation des parcours ne doit pas entraîner de stigmatisation et pour cela l'accompagnement se fera aussi dans le cadre d'actions collectives.
- toujours faire valoir le droit commun ou en faciliter l'accès.

#### Rattachement hiérarchique

Le Programme de Réussite Educative d'Eragny sur Oise est porté par la caisse des écoles.

L'équipe de Réussite Éducative est rattachée à la Direction des Solidarités et de l'Attention à Tous, en charge notamment de la Politique de la Ville. Cette organisation favorise l'articulation et la transversalité avec les centres sociaux, le CCAS et le logement, l'emploi et l'insertion, l'Atelier Santé Ville ainsi que les sports et la vie associative.

#### Localisation

Pour autant la collaboration avec les services de la Ville va bien au delà de cette direction. L'équipe de Réussite Éducative est située à la Maison de la Challe, dans des bureaux particulièrement accessibles. Outre le Centre social, les services du Lien Social, les CLAS, le secteur animation jeunesse et le PRE, la Maison de la Challe héberge également le service des régies, le service scolaire et périscolaire et la culture. Les familles et les jeunes ont de nombreuses raisons et occasions d'y venir. L'accessibilité du PRE s'en trouve particulièrement facilitée, sans frein d'appréhension, de stigmatisation, ou de distance.

## L'équipe de réussite éducative

L'équipe de réussite éducative pour la mise en œuvre du projet est composée d'une coordinatrice et de deux référents de parcours dont une à 80%.

## Les objectifs du Programme de Réussite Educative

L'objectif que se donne le programme de réussite éducative est de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement.

Il vise également à soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

## Le PRE d'Eragny:

- Ses missions: accompagnement des jeunes de 2 à 18 ans/soutien à la parentalité.

Le programme de réussite éducative (PRE) repose sur une approche globale et pas uniquement sur la réussite scolaire de l'enfant mais la réussite éducative dans son ensemble. En effet, la réussite éducative ne se résume pas à la réussite scolaire, elle l'englobe et la dépasse. Il vise à proposer des solutions adaptées à chaque enfant, via des actions de nature très différente : suivi social et/ou médical, activités culturelles ou sportives, ateliers d'expression ou dialogue parents/école.

L'équipe intervient donc pour accompagner, soutenir des enfants, des jeunes et leurs familles, et ainsi impulser, élargir, animer le travail de réseau en matière éducative.

#### Intervention par quartier

Le service de réussite éducative concentre majoritairement ses actions en direction des habitants des dix arpents, quartier demeuré en géographie prioritaire, cependant il peut être amené à intervenir en dehors de ce secteur.

Environ 80% des familles accompagnées par le PRE sont issues du quartier des dix arpents. Les 20% restant concernent les familles d'autres quartiers : la Challe, l'Ourcq, la Ronière...

#### Lien avec l'Education Nationale

Etablissements travaillant régulièrement avec le PRE :

	Commune	Hors commune
Ecoles Primaires	Le Bois La Butte Dix Arpents Longues Rayes	Le Noyer – Jouy Le Moutier
Collèges	<b>Léonard De Vinci</b> Pablo Picasso	Touleuses – Cergy Henri Guillemet – Jouy Le Moutier Les Merisiers – Jouy Le Moutier Marcel Pagnol – Saint Ouen l'Aumône
Lycée	/	Jean Perrin – Saint Ouen l'Aumône Edmond Rostand – Saint Ouen l'Aumône Alfred Kastler – Cergy

En gras apparaissent les établissements situés en géographie prioritaire.

Le PRE est régulièrement sollicité par quatre écoles primaires dont trois en géographie prioritaire.

L'école des Longues Rayes dessert le quartier de la Challe où les difficultés sociales et éducatives sont de plus en plus sensibles.

Le PRE travaille avec quelques établissements hors commune lorsque de jeunes eragniens sont scolarisés en leurs murs. Ces enfants appartiennent majoritairement au quartier des Dix Arpents.

#### Les axes de travail

Axe 1 : renforcer le travail de réseau

Axe 2 : Soutien et accompagnement de parcours individualisés

Axe 3 : soutien à la parentalité et accompagnement des familles d'enfants identifiés dans le cadre du programme de réussite

#### Les actions

Les actions se déroulent principalement hors temps scolaire et n'ont pas vocation à se substituer à celles qui sont mises en oeuvre dans le cadre scolaire et par les

différentes institutions ayant une compétence dans les champs de l'éducation, de la santé, de la culture, du sport...

Par ces actions, la réussite éducative vise à favoriser :

- une meilleure cohérence éducative
- le partage de préoccupations concernant un enfant ou un jeune par l'ensemble des « adultes » intervenant dans son environnement (professionnels ou non).
- la contextualisation des préoccupations pour l'enfant en partant de « là où en sont les familles » et en cheminant avec elles pour :

l'étayage progressif de l'environnement éducatif de l'enfant,

la reconnaissance et le renforcement des compétences des familles,

la prise en compte globale des difficultés familiales ayant un impact sur le développement et l'évolution de l'enfant.

• la mobilisation de l'ensemble des ressources éducatives du territoire et notamment celles du droit commun mais également leur adaptation par l'expérimentation d'actions innovantes pouvant être transposées.

Environ 80% des familles accompagnées par le Programme de Réussite Educative sont issues du quartier des Dix Arpents.

Les 20% restant concernent les familles d'autres quartiers : la Challe, l'Ourcq, la Ronière...

85 familles ont été potentiellement concernées. 54 familles ont été accompagnées.

Ces 54 familles concernent : 28 monoparentales / 26 en couple.

197 jeunes ont été potentiellement concernés.

109 jeunes ont été accompagnés.

## Les domaines d'accompagnement

Les accompagnements relèvent de divers domaines. Les mêmes jeunes peuvent être accompagnés dans plusieurs domaines.

27,29 % des accompagnements ont relevé du domaine du **scolaire**.

## Cela peut comprendre:

- √ l'accompagnement à la scolarité des enfants et des jeunes identifiés
- ✓ le maintien des connaissances pendant l'été
- 29,10 % des accompagnements ont relevé du domaine de l'éducatif.

## Cela peut comprendre:

✓ le travail sur le lien parents/enfants par exemple : entretiens familiaux, travail de repositionnement de l'autorité parentale.

60,23 % des accompagnements ont relevé du domaine du social.

## Cela peut comprendre:

- ✓ La gestion de la fragilité de certaines situations
- ✓ Problèmes perturbant la structure fonctionnelle de la famille (logement, décès, ...) nécessitant un accompagnement.
- 18,83 % des accompagnements ont relevé du domaine de la santé.

## Cela peut comprendre:

- ✓ Les prises en charge psychologiques individuelles (ACEPE, par exemple)
- ✓ L'accompagnement vers la santé (mobilisation du réseau « santé », ouverture de droits à une mutuelle, maternité,...)
- 3,45 % des accompagnements ont relevé du domaine **culturel**.

#### Cela peut comprendre :

- ✓ Une ouverture, une meilleure compréhension des codes culturels et institutionnels (école, justice, ....)
- ✓ L'accompagnement favorisant la rencontre de l'autre (médiation,...)
- 21,64 % des accompagnements ont relevé des domaines des loisirs et du sport.

#### Cela peut comprendre :

✓ L'accès aux loisirs, aux vacances, aux sports

# **BILAN CUCS 2006-2014 OSNY**

#### 1. Modalités de mise en Œuvre

#### a. Ingénierie

Dans la continuité des dispositifs antérieurs, la ville d'Osny a souhaité renforcer ses efforts sur deux de ses quartiers :

- la Ravinière
- le Moulinard

Ces quartiers étaient déjà définis comme prioritaires au titre du Contrat de Ville.

Plus que jamais, la volonté municipale est de placer les habitants au cœur du projet pour un « mieux vivre ensemble ».

Dans cette perspective, la ville d'Osny a créé, en 2005, un nouveau service : le service Vie des Quartiers. Au sein de ce service des structures de proximité (maison de quartier) étaient présentes sur les deux quartiers et se sont développées pour mettre en œuvre des actions pour et avec les habitants. Une personne travaillant en transversalité sur les deux quartiers était chargée du suivi et du pilotage de la « politique de la ville ».

## b. Population prioritaire

De 2006 à 2014, les 2 quartiers en zone prioritaire :

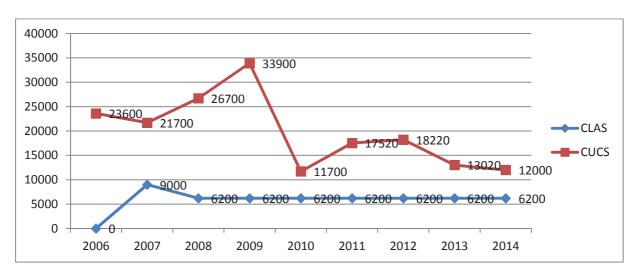
Quartier de la Ravinière : 152 logements sociaux

Quartier du Moulinard : 680 logements sociaux

#### c. Moyens financiers

Evolution des dotations politiques de la ville de 2006 à 2014 :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PdV	23600	21700	26700	33900	11700	17520	18220	13020	12000
CLAS	0	9000	6200	6200	6200	6200	6200	6200	6200



#### Les contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) 2006-2014 :

Le comité interministériel des villes du 9 mars 2006 a lancé un nouveau type de contrat destiné à prendre le relais des contrats de ville : les contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). L'objectif était de fournir un cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des quartiers en difficulté. Conclus pour une durée de trois ans renouvelables (2007-2009), ces contrats ont été renouvelés jusqu'en 2014.

Un temps de diagnostic avec les habitants et les professionnels, a fait ressortir des constats, en fonction desquels la ville d'Osny a dressé des objectifs à atteindre, sur les thématiques suivantes :

## > Emploi et développement économique

- Développer une dynamique de l'emploi sur ces deux quartiers en incluant la convention de partenariat entre la ville et l'ANPE et en renégociant la convention actuelle avec la Mission Locale.
- Augmentation des permanences d'accueil des services concernés sur les deux quartiers, avec une dotation en moyens humains et matériels, supplémentaire (accès aux nouvelles technologies).
- Favoriser l'emploi des jeunes, par exemple par la mise en place de chantiers de jeunes, de parrainages, d'accompagnement aux formations aux métiers de l'animation.
- Informer et sensibiliser la population à la création d'entreprise : recherche d'aides, de dispositifs de soutien, d'information, de communication.

#### > L'habitat et le cadre de vie

- Soutenir la participation des habitants (recherche de relais parmi les habitants, création d'associations de quartier, d'amicale de locataires)
- Mettre en place une convention de Gestion Urbaine de Proximité avec le bailleur Emmaüs Habitat (précision sur les modalités de travail entre les partenaires, sur les référents, sur les outils de communication, sur les comptes rendus, réalisation d'un diagnostic en marchant une fois par mois (habitants, un bailleur et la ville), et avec le but d'élargir ce dispositif avec les autres bailleurs du quartier
- Mettre en place des actions impliquant les enfants et les jeunes pour l'amélioration du cadre de vie (peinture des halls d'entrée, décoration, mosaïques, journée « quartier propre »)
- Améliorer l'information auprès des habitants sur les droits et devoirs des locataires, sur l'entretien du logement, des espaces verts et de la répartition entre les espaces publics et les espaces privés, par le biais de tracts, d'affiches adaptées aux publics, de réunions régulières et la création d'une charte de voisinage
- Mettre à disposition du matériel pour la décoration des appartements (peinture, papier peint, décoration) encadrée par un professionnel du bâtiment
- Développer des actions de proximité en s'appuyant sur l'investissement des associations (fête de quartier, kermesse, animations diverses)
- Créer de nouveaux locaux à usage socioculturel (LCR mis à disposition par le bailleur, rachat de cellules commerciales)
- Créer un groupe de travail avec l'ensemble des bailleurs sur la création d'une régie de quartier
- Poursuivre la mise en œuvre du projet de restructuration urbaine entre la ville et Emmaüs Habitat (voiries, éclairage, Ordures Ménagères)

#### La réussite éducative

#### 1. L'éducation des enfants et des jeunes

- Développer le tutorat étudiant
- Développer l'accès aux nouvelles technologies de l'information
- Développer l'offre d'accompagnement scolaire (en liaison avec les écoles et le collège, priorité à la lecture et au vocabulaire)
- Mettre en place un suivi éducatif des jeunes collégiens en difficulté
- Programmer des animations autour de « Être citoyen, apprendre à vivre ensemble », « junior association »
- Favoriser l'accès à la pratique culturelle et artistique
- Permettre l'accès aux loisirs (actions éducatives, mixité sociale)
- Valoriser les élèves qui réussissent
- Réexaminer la grille tarifaire afin de favoriser l'accès aux études surveillées
- Favoriser le développement des relations intergénérationnelles (par exemple avec l'association Lire et Faire Lire)

## 2. Les parents dans leur rôle éducatif

- Apporter une aide et un soutien aux parents, créer des groupes de paroles
- Créer des ateliers parents / enfants
- Développer les relations familles / écoles en partenariat par exemple avec l'association « École et Famille »
- Développer les cours d'alphabétisation pour adultes (AFIFA)

## 3. La mutualisation des moyens et la mise en cohérence

- Créer un groupe de travail et de suivi de l'accompagnement scolaire
- Mettre en place une formation destinée aux bénévoles et aux étudiants

#### La citoyenneté et la prévention de la délinquance

#### 1. Agir contre le sentiment d'insécurité

- Créer des structures « jeunesse » ouvertes tard le soir
- Proposer des activités ciblées pour les jeunes des quartiers prioritaires afin de lutter contre l'oisiveté de cette jeunesse
- Créer une cellule de veille avec l'ensemble des partenaires
- Réfléchir à l'aménagement de la rue du Vauvarois
- Réaliser un tableau de bord afin de rendre compte de la réalité de la délinquance

#### 2. Favoriser l'accès aux droits et l'aide aux victimes

- Créer une permanence d'accès aux droits
- Mettre en place des formations juridiques à destination des professionnels
- Développer les actions collectives d'éducation auprès des enfants de classes primaires en partenariat avec l'Education Nationale

## 3. Soutenir la fonction parentale

- Accompagner et informer les parents
- Impliquer les familles dans le cadre des incivilités de mineurs

#### La santé

- Intéresser la population jeune aux problématiques de santé publique, et l'informer
- Organiser des campagnes ciblées autour de l'alimentation, de l'hygiène buccodentaire, et sur le sommeil
- Prévenir les surconsommations d'alcool et de produits toxiques
- Organiser des réunions de travail avec les médecins du secteur privé, la PMI et les professionnels de la médecine scolaire

#### 3. Bilan par thématique

#### a. Education:

Les actions mises en place de 2006 à 2014 :

• Ateliers parents/enfants : Les amis de l'école du conte

En 2007 un projet sur la parentalité a été mis en place sur le quartier du Moulinard ce projet, en lien avec une association, a travaillé sur le conte avec les familles.

• AFEV: « réussir pourquoi pas moi? »

Action mise en place en 2007, sur la valorisation des jeunes des quartiers et l'intégration des grandes écoles (ESSEC,...).

• Développement du lien entre les écoles et les familles

Cette action débutée en 2009 en partenariat avec l'association « école et famille », a permis de développer les liens avec les établissements scolaires et de travailler sur des actions avec les parents. Ce projet n'a pas été renouvelé mais le lien avec les établissements scolaires a perduré grâce au service éducation spécialisée.

## b. Accompagnement scolaire (CLAS):

Depuis 2011 le CLAS est proposé aux enfants du CP au CM2 et des jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la terminale, par la mise en place d'activités de contournement jumelées avec des temps d'aide aux devoirs et de révisions des leçons.

Ce dispositif est un élément incontournable pour travailler avec les établissements scolaires et aussi les parents.

Nous avons touché chaque année sur les deux quartiers environ : 100 jeunes

48 jeunes pour le quartier du Moulinard (élémentaires et collégiens) et 52 jeunes pour le quartier de la Ravinière (élémentaires, collégiens et lycéens).

#### c. Santé:

Les actions mises en place de 2006 à 2014 :

En 2009 la ville a mis en place une action sur la prévention de l'obésité dans toutes les structures accueillant des enfants et des jeunes. Différentes actions ont été menées mais elles n'ont pas été inscrites aux projets « politique de la ville ».

#### d. Emploi, insertion, développement économique :

Les actions mises en place de 2006 à 2014 :

• Emploi mode d'emploi

Sur les deux quartiers prioritaires, le taux de chômage est assez élevé pour les jeunes comme pour les adultes. Nous avons développé depuis 2011 des actions sur l'emploi et l'aide à l'insertion professionnelle, par le biais d'ateliers de coaching, de rédaction de CV et de lettres de motivation. Nous avons aussi proposé des ateliers de simulation d'entretien d'embauche.

Ces différents projets ont tous rencontré un franc succès. Les objectifs ont été partiellement atteints en raison de l'obstacle que représente la maîtrise de la langue pour beaucoup de nos publics.

Nous avons touché depuis 2006 environ : 350 personnes (tous projets confondus).

En 2013 la ville a mis en place un Forum de l'emploi qui a attiré 800 personnes. Cette action a permis de faire un lien avec nos projets. Notre public a pu rencontrer d'éventuels recruteurs. Lors de ce forum 20 personnes des quartiers prioritaires ont pu trouver un poste (CDD/CDI/Alternance, ...).

## e. Prévention de la délinquance :

Les actions mises en place de 2006 à 2014 :

• Nul n'est censé ignorer la loi

Ce projet mis en place en 2007 et renouvelé pendant 3 ans, a permis un travail de prévention et de sensibilisation aux droits, à la citoyenneté. Le secteur éducation spécialisée s'est servi de cet outil pour le repérage de jeunes et développer des actions avec ces derniers. Ce projet étant destiné aux plus grands, se complétait avec « aux actes citoyen » destiné aux collégiens.

Ce projet a touché une trentaine de jeunes par an.

#### • Ouverture de la Kfête

En 2007 la ville a ouvert une structure sur le quartier du Moulinard dédiée aux jeunes adultes « la Kfête ». Cette structure est la seule ouverte jusqu'à 23h le soir ainsi que les weekends. Ce lieu de rencontre a vite été identifié par les jeunes et a permis de canaliser le désœuvrement d'une partie de ce public.

La « kfête » est fréquentée par 60 personnes différentes en moyenne.

#### • Chantiers éducatif et d'insertion (+16 ans et – de 16 ans)

En 2007 l'émergence de ces projets a commencé avec un chantier éducatif pour les jeunes de 16 à 30 ans. La réussite et l'impact de ce projet a permis de développer les années suivantes, deux types de chantiers : le premier pour les plus de 16 ans et le deuxième pour les moins de 16 ans.

Ces projets nous ont permis de travailler chaque année avec une cinquantaine de jeunes des deux quartiers prioritaires de la ville.

Grace à ces chantiers, la ville a développé des projets complémentaires : programme BAFA, permanences Mission Locale, aide au permis.

#### Futsal : prévention par le sport

En 2006 un outil a été développé pour travailler sur le dialogue social avec les animateurs « jeunesse » et le service éducation spécialisée. Cet outil a été développé au fur et a mesure des années sur deux temps : le premier pour les 12-17 ans et une deuxième pour les plus âgés.

Ce support a permis l'émergence de nouveaux projets, ainsi que la création d'associations de jeunes sur le quartier. Il reste un outil privilégié pour les éducateurs spécialisés.

Ce projet touche environ 100 jeunes sur les deux quartiers par an.

#### • Le regard des gens d'Osny

En 2009 un travail sur la mémoire des quartiers et la parole des habitants a été mis en place. Ce projet a duré 2 ans, avec une exposition des réalisations au Château de Grouchy.

Ce projet a permis via différentes méthodes (crieur, photo, ...) de valoriser et de prendre en compte les habitants des quartiers, de développer d'autres actions avec les habitants et les bailleurs.

#### f. Accès aux droits et lutte contre les discriminations :

Cette thématique a été abordée en transversalité avec d'autres thèmes comme la citoyenneté et la prévention de la délinquance.

## g. Culture et expression artistique :

Les actions mises en place de 2006 à 2014 :

L'ouverture en 2007 du secteur « adolescents jeunesse » sur le quartier du Moulinard en prenant comme modèle le secteur « jeunesse » du quartier de la Ravinière, a fait naître différents projets culturels et sportifs en interquartiers :

- ✓ Accès à la culture et atelier d'écriture
- ✓ Ateliers hip-hop
- ✓ Ateliers créatifs
- ✓ Initiations sportives

Ces différents projets ont permis de dynamiser le secteur « jeunesse » des deux quartiers et de développer d'autres actions qui ne sont pas inscrites dans les projets CUCS.

Ces différentes actions ont permis de toucher une centaine de jeunes par an de 12 à 17 ans et même des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces actions sont renouvelées tous les ans sur la même thématique mais en diversifiant les contenus.

#### h. Lien social et citoyenneté :

Les actions mises en place de 2006 à 2014 :

#### Aux actes citoyens

Depuis 2007 le projet « Aux actes citoyens » qui s'est aussi appelé « droits, devoirs, la loi pour qui pourquoi ? » a vu le jour. Ce projet reconduit tous les ans, permet à des groupes de jeunes Osnyssois et plus particulièrement les jeunes des quartiers prioritaires de suivre un projet permettant d'aborder une réflexion citoyenne et de rencontrer de nombreuses instances comme la police (judiciaire, scientifique, ..), des avocats, le SAMU social, etc.... Ce projet se fait en lien avec les parents des jeunes, qui participent, comme leurs enfants à ces rencontres et visites. Ce dernier est une grande réussite et est reconduit tous les ans avec des jeunes différents. Ce projet a permis aussi de développer le partenariat avec les établissements scolaires, les services de la ville, etc...

Tous les ans ce projet touche environ 100 jeunes.

#### Animation Familles

L'ouverture d'une structure dédiée au secteur « familles » en 2009 a permis la mise en place avec le public de projets et d'actions abordant différents thèmes comme, la parentalité, la culture ou l'estime de soi. Ces actions on fait émerger deux axes de travail :

- > la famille et les adultes,
- > les femmes.

Le quartier de la Ravinière a aussi développé des moyens humains pour travailler sur ces deux axes.

Ces actions et projets touchent environs 380 personnes : femmes et familles sur les 2 quartiers.

#### 4. Evaluation du CUCS

#### a. Les points forts :

- Réalisation d'un diagnostic sur le territoire qui a permis de détecter les besoins de la population;
- Projets mis en place sur les thématiques en lien avec les besoins de nos publics ;
- Participation financière de l'état aux projets ;

➤ Le focus a permis d'axer, et de renforcer l'action municipale sur ces quartiers.

#### b. Les points faibles :

- Projet en direction uniquement des habitants des quartiers « politique de la ville », ne permettant pas de développer des actions en transversalité avec, ou sur, d'autres quartiers de la ville ;
- Projets répondant aux problématiques sur un temps donné, sans une vision d'un travail de fond à long terme;
- L'ancien CUCS n'a pas permis de développer un partenariat entre les villes, pour intervenir sur des thématiques communes.

#### c. Perspectives pour le contrat de ville :

- Mettre en place en 2015-2020, une réelle démarche avec une vision à long terme et mettre en lien différents projets sur la même thématique afin de travailler en profondeur sur les problématiques;
- Développer des projets plus conséquents en partenariat avec les autres villes de la CACP;
- Le contrat de ville 2015-2020, suite au bilan des anciens CUCS et le nouveau diagnostic réalisé permettront une vision globale des problématiques permettant ainsi d'impacter les politiques municipales mises en place sur ces quartiers.

# **BILAN CUCS PONTOISE (2007-2014)**

#### 1. Modalités de mise en œuvre

## a. Ingénierie;

A la suite du contrat de ville, la Ville de Pontoise a renouvelé son engagement en faveur des quartiers en difficulté en signant la convention cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) intercommunal en avril 2007.

Le pilotage du CUCS a été confié à l'équipe de maitrise d'oeuvre urbaine et sociale, qui correspond au service politique de la ville et est composé pendant la période couverte par le CUCS d'une assistante, d'un agent de développement local et d'un chef de projet.

## b. Quartiers et population prioritaires;

De 2007 à 2014, Pontoise compte cinq sites prioritaires classés en CUCS (pas de ZUS) : les Louvrais et les Cordeliers au nord de la ville, Marcouville à l'ouest, et les zones Larris et Maradas au sud. Les quartiers (regroupement d'IRIS) abritant ces sites représentaient 48% de la population pontoisienne (en 1999 comme en 2011, soit 14 379 habitants en 2011). Ils enregistraient les situations les plus marquantes en matière de fragilisation urbaine et sociale.

## c. Moyens financiers.

Hors contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, ce sont plus de 470 000 € qui ont été investis par l'Etat pour des actions CUCS en faveur des habitants des quartiers prioritaires de Pontoise. De 2007 à 2014, la commune a financé ces mêmes projets à hauteur de 594 675 €.

#### Financement de la MOUS:

Sur les 8 années du CUCS, l'ingénierie a été co-financée par l'Etat à hauteur de 160 803 € et par le Conseil Général (les 5 premières années) à hauteur de 132 397 €. Dans le même temps, la part de la ville pour le co-financement de l'équipe MOUS est donc passée de 10% à plus de 80%.

#### 2. Eléments du diagnostic du CUCS et objectifs

## 2.1. Eléments de diagnostic par site prioritaire

Louvrais / Cordeliers, un quartier....:

- qui dispose de nombreux atouts de par sa localisation géographique ;
- où 70% des logements sont des logement sociaux ;
- dont les indicateurs socio-économiques montrent une population fragile ;
- dans lequel le taux de chômage est élevé et très discriminant envers les jeunes ;
- dont les établissements solaires possèdent des indicateurs de réussite plutôt bons, mais qui tendent à se dégrader ;
- où la délinquance de voie publique tend à s'accroître.

#### Marcouville, un quartier ...:

- géographiquement enclavé;
- jeune et durement frappé par le chômage ;
- peu dynamique économiquement;
- dont la population est peu diplômée;
- dont les établissements scolaires, classés REP, possèdent des indicateurs de réussites scolaires inférieurs à la moyenne nationale.

Larris/Maradas, un quartier ...:

- excentré ;
- jeune ;
- dont la moitié des logements sont des logements sociaux ;
- dans lequel il n'y a aucune activité économique et commerciale.

## 2.2. Objectifs stratégiques, opérationnels et résultats attendus du CUCS

## **Thématique HABITAT ET CADRE DE VIE**

1 . Favoriser la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
<ul> <li>1.1. Mettre en place des actions thématiques favorisant la connaissance de l'histoire de son quartier</li> <li>1.2. Utiliser le développement durable comme levier d'appropriation du quartier et de la Ville par ses habitants</li> </ul>	projets			
2. Agir sur la requalification	on des espaces de proximité			
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
2.1. Mettre en place des actions visant à promouvoir la propreté et le respect des règles d'hygiène dans les parties communes et au dehors	Mise en place d'une démarche de gestion urbaine de proximité			
2.2. Générer une démarche partenariale et améliorer la complémentarité des interventions	Atténuation du sentiment d'insécurité			

## Thématique ACCES A L'EMPLOI, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Favoriser l'insertion des jeunes et des adultes éloignés de l'emploi				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
1.1. Procurer les savoirs de base nécessaires à l'insertion professionnelle	Mise en place de chantiers d'insertion			
1.2. Proposer un accompagnement individualisé vers l'emploi	Mise en place de séances d'aide au retour à l'emploi			
2. Favoriser la découverte des entr	eprises et des métiers par les jeunes			
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Développer l'information sur la création ou la reprise d'entreprise	Faire émerger des porteurs de projets			
3. Favoriser l'accès a	nux nouvelles technologies			
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
3.1. Créer des lieux de rencontres et d'échange autour des nouvelles technologies	Utilisation d'Internet dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de formation			
3.2. Organiser des ateliers et stages informatiques pour les publics en difficulté	Utilisation de l'ordinateur dans le cadre de la scolarité			
3.3 Favoriser l'autonomie des publics	Renforcer les capacités individuelles de chacun pour répondre à ses propres besoins			

## **Thématique REUSSITE EDUCATIVE**

1. Favoriser la continuité éducative : éviter les ruptures entre structures, faciliter les passerelles : passage crèche – école maternelle, passage maternelle – élémentaire, renforcer le lien école-parents-enfants.				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
1.1. Développer les actions inter- degrés	Désamorcer les craintes relatives au passage dans le niveau suivant			
1.2. Développer des lieux et des temps permettant la rencontre école-parents-enfants	Impliquer les parents dans la vie scolaire de leur(s) enfant(s)			
2. Mettre en place des actio	ns de soutien à la parentalité			
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Mettre en place des actions de soutien à la parentalité	Dialogues, échanges d'expériences, de pratiques en vue de l'amélioration de situations difficiles			
	Médiation familiale			
3. Apporter des réponses individuelles et ada	ptées à des enfants et des familles en difficulté.			
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Mettre en place des lieux d'accueil, de conseil, d'écoute	Accueil des enfants et des parents en rupture de liens familiaux			
4. Proposer un accompagnement et un soutien aux familles monoparentales				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Prévenir par la médiation	Dialogues, échanges d'expériences, de pratiques en vue de l'amélioration de situations difficiles			
	Médiation familiale			

## Thématique CITOYENNETE et PREVENTION DE LA DELINQUANCE

1. Développer le lien inter-quartier				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Mettre en place des actions favorisant le lien social entre les habitants	Échanges inter-générationnels  Utilisation d'équipements culturels de la ville et de l'agglomération voire au delà par les habitants des quartiers prioritaires			
2. Proposer des actions innovantes en matière de prévention de la délinquance				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Développer des actions d'éducation à la citoyenneté	Modification des comportements, sensibilisation aux notions de respect, tolérance,			
3. Favoriser l'accès aux droits				
Objectifs opérationnels	Résultats attendus			
Mettre en place des lieux d'accueil, et d'information en matière de droits	Fréquentation de ces lieux, orientation et suivi des personnes			

La thématique santé ne figurait pas dans les enjeux retenus par la ville de Pontoise au lancement du CUCS. Cette thématique a été intégrée par la suite. Les orientations prioritaires de l'Etat ayant également changé en cours de contrat, certaines thématiques ont été plus investies que d'autres.

## 3. Bilan par thématique

## a. Education, Réussite éducative

Dans cette thématique, 23 projets différents ont eu lieu entre 2007 et 2014, parmi eux, certains se sont déroulés plusieurs années : 1 projet sur 2 ans, 2 projets sur 3 ans et 4 projets sur 4 ans. L'Etat a investi 104 585 € pour ces projets ; la ville 143 221 €.

De nombreuses actions au bénéfice des enfants leur ont permis de mobiliser des compétences qu'ils ont pu réinvestir pour faciliter leurs apprentissages, gagner en assurance, et être valorisés (spectacles, temps forts, expositions, ...). Ces actions ont pour la plupart conduit les parents à s'investir davantage dans la scolarité de leur enfant.

Les actions développées en matière de soutien à la parentalité (médiation familiale, permanences d'écoute et d'orientation psychologiques, groupes de parole) ont permis d'accompagner plus de 500 parents de façon individuelle ou semi collective depuis 2007.

## b. Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

En 2007, seuls 4 CLAS existaient à Pontoise : 1 aux Cordeliers, porté par la Ville, les trois autres à Marcouville, aux Louvrais et aux Larris, portés par l'association Aquarel. En 2008-2009, l'association Espace et Lumière a proposé un CLAS supplémentaire aux Louvrais, complémentaire de celui d'Aquarel qui n'accompagnait pas les collégiens. En 2009-2010, la Ville a piloté un nouveau CLAS aux Larris, en remplacement de celui porté précédemment par Aquarel, du fait de la création du centre social municipal l'Espace Larris-Maradas. Au cours des 7 années scolaires pleines du CUCS (de 2007-2008 à 2013-2014), les CLAS Pontoisiens ont été financés à hauteur de 88 400 € par l'Etat, près de 118 000 € par la CAF, et plus de 231 300 € par la ville. Le dispositif dans son ensemble permet d'accompagner près de 200 élèves (55% d'élémentaires, 40% de collégiens, 5% de lycéens).

#### c. Santé

Dans la thématique santé, 7 projets différents ont eu lieu entre 2007 et 2014, parmi eux, certains se sont déroulés plusieurs années : 1 projet sur 2 ans, 1 autre sur 4 ans. L'Etat a investi 16 900 € pour ces projets ; la ville 20 640 €.

Ces actions de prévention ont ciblé toutes les tranches d'âges, sur des problématiques spécifiques : nutrition, hygiène, bien-être, conduites addictives, auto-médication...

## d. Emploi, insertion, développement économique

Dans cette thématique, 18 projets différents ont eu lieu entre 2007 et 2014 dont 2 projets sur 2 ans, 2 autres sur 3 ans et 1 sur 5 ans. L'Etat a investi 141 862 € pour ces projets ; la ville 215 059 €.

Les actions ont pour la plupart répondu à l'objectif stratégique portant sur l'insertion des jeunes et des publics les plus éloignés de l'emploi :

- plus de cinquante jeunes des quartiers prioritaires ont travaillé sur des chantiers de mobilisation ou des chantiers éducatifs afin d'acquérir des règles de bases en matière de savoir être professionnel (ponctualité, respect des consignes, ...),
- plus de cinquante autres jeunes ont bénéficié de formations, notamment formations BAFA,
- près de 150 adultes éloignés de l'emploi, majoritairement des femmes, ont bénéficié de conseils et d'accompagnement renforcé vers l'emploi. Les deux tiers ont trouvé un emploi pendant ou à l'issue des actions, mais les emplois trouvés sont essentiellement précaires (intérim) ou a durée déterminée.

## e. Prévention de la délinquance, citoyenneté, accès aux droits

Dans cette thématique, 35 projets différents ont eu lieu entre 2007 et 2014 dont 3 projets sur 2 ans et 1 autre sur 7 ans.

La prévention de la délinquance, la citoyenneté et l'accès aux droits sont les axes qui ont été les plus investis par les porteurs de projet à Pontoise dans le cadre du CUCS. Ce sont aussi ceux qui ont été les plus financés par l'Etat, qui a octroyé 191 537 € pour ces projets ; la ville 182 091 €.

Compte tenu de la géographie de Pontoise et des affrontements entre quartiers, l'un des objectifs stratégiques du CUCS en matière de prévention de la délinquance était de développer le lien interquartiers. Ainsi des actions culturelles (Marque ton talent, All of us, ...) et d'échanges (Paroles d'habitants, Cafés philo,...) ont permis le rapprochement, en particuliers des jeunes, Pontoisiens.

Du point de vue de la citoyenneté, ce sont près de 500 jeunes qui ont participé ou contribué à des actions de sensibilisation et de prévention.

Enfin, en matière d'accès aux droits, les permanences de juristes de droit du travail, de droit général et d'aide aux victimes ont permis de recevoir plus de 2000 personnes au cours des 8 années du CUCS.

#### f. Habitat et cadre de vie

Dans cette thématique, 8 projets différents ont eu lieu. L'Etat a investi 15 587 € pour ces projets ; la ville 33 664 €.

Cette thématique, affirmée davantage au cours des trois premières années du CUCS, a permis de mener plusieurs actions en faveur de l'appropriation de l'histoire des quartiers prioritaires par leurs habitants, petits et grands.

Aux Louvrais, un diagnostic préalable au montage d'une démarche de gestion urbaine de proximité va servir de base pour lancer un groupe de travail GUP sur ce secteur courant 2015.

#### 4. Evaluation du CUCS

## a. Les points forts

- Transversalité de l'action publique : la réalisation de diagnostics initiaux par quartier et leur actualisation régulière permet une assez bonne connaissance statistique de la situation des habitants et des territoires prioritaires. La MOUS utilise ces diagnostics pour échanger avec les partenaires sur les besoins et les actions à mettre en place, mais aussi pour travailler l'interconnaissance des acteurs. En ce sens, il a été constaté une dynamisation des relations avec et entre les partenaires. Le nombre de porteurs de projets s'est diversifié.
- Les moyens alloués : ils ont permis la réalisation d'un grand nombre d'actions au bénéfice de la population des quartiers dans les thématiques pré-définies.
- Diffusion de la méthodologie de projet : les acteurs ont été accompagnés, parfois formés, afin de pouvoir progresser dans l'écriture et la qualité des projets présentés.

## b. Les points faibles

Certains points faibles relevés lors du bilan à mi-parcours du CUCS ont été surmontés : la difficulté de passer de la phase diagnostique à celle de l'élaboration de projets communs impliquant différents partenaires n'est plus une réalité. Mais certains persistent : faiblesse de la communication autour des actions mises en œuvre, décalage entre le temps du projet et les versements financiers, absence de projet intercommunal.

#### c. Les perspectives pour le contrat de ville

La refonte de la géographie prioritaire a réduit le nombre de territoires bénéficiaires des aides spécifiques de la politique de la ville. Pour Pontoise, seuls sont concernés Marcouville et les Louvrais (périmètre inférieur au quartier administratif de la commune). La phase de diagnostic préalable à l'écriture du contrat de ville a soulevé la difficulté de mesurer précisément les besoins sociaux des quartiers prioritaires.

Si le QPV de Marcouville recoupe presque qu'intégralement l'IRIS correspondant, permettant ainsi d'avoir une idée fiable des fragilités des habitants, le QPV des Louvrais ne correspond pas du tout au découpage à l'IRIS, masquant certaines réalités : l'observation fine à l'échelle des QPV doit donc être renforcée.

# Bilan PRE PONTOISE (2006-2014)

## 1. Modalités de mise en œuvre

- a. Critères d'entrée dans le dispositif
- Habiter Pontoise, en particulier Marcouville ou être scolarisé dans l'un des établissement du réseau d'éducation prioritaire ou réseau de réussite scolaire du collège du Parc aux Charettes,
- Avoir entre 2 et 16 ans,
- Etre volontaire (pour l'enfant et la famille) pour intégrer le dispositif,
- Passer en Equipe pluridisciplinaire qui valide l'entrée dans le dispositif.

#### b. Prescripteurs

Education Nationale, Familles, Services municipaux, Service social départemental, Associations locales (centres sociaux, prévention spécialisée), ...

#### c. Données chiffrées

o Nombre d'enfants pris en charge

En 2008, année de lancement du PRE, 35 enfants étaient suivis dans le dispositif. Entre 2009 et 2014, il y a ensuite eu en moyenne 102 enfants par an dans le dispositif. Au total, près de 300 enfants et jeunes différents ont été suivis par le PRE de Pontoise.

#### o Taux d'individualisation

Le taux d'individualisation est élevé à Pontoise puisque suivant la méthodologie utilisée, toutes les situations d'enfants ou jeunes doivent être validées par l'équipe pluridisciplinaire de soutien pour entrer dans le dispositif. Ensuite, il y a des contacts réguliers entre l'équipe du PREet les familles, ainsi que des réunions régulières de l'EPS pour échanger sur la progression des situations.

Le taux d'individualisation a toujours été supérieur à 90%.

#### d. Partenariat

- o Partenaires principaux : Education Nationale, services social départemental, prévention spécialisée, associations locales (centres sociaux), services municipaux, ...
  - o Autres partenaires : les parents
- o Equipe Pluridisciplinaire: Elle est composée des représentants des établissements scolaires (écoles, collèges), ainsi que de l'assistante sociale du collège, du service social départemental, des partenaires associatifs locaux et de l'équipe du PRE élargie à la psychologue (prestataire du dispositif). Tous les membres de l'EPS sont signataires de la charte de confidentialité. L'EPS s'est réuni en moyenne 10 fois par an au cours des 5 dernières années de fonctionnement du PRE.

## 2. Moyens humains et financiers

a. Moyens humains

L'équipe est composée d'un coordinateur (1ETP), d'une conseillère en économie sociale et familiale (½ ETP) et d'une secrétaire (½ ETP). En fonction des demandes de stage, elle peut être renforcée par des stagiaires en formation CESF ou éducateurs.

## b. Moyens financiers (coût du dispositif)

Entre 2009 et 2014, le coût du PRE de Pontoise a oscillé entre 120 165 € et 166 585 € portant ainsi sont coût moyen sur la période à 140 184 €.

## 3. Eléments du diagnostic du PRE et objectifs

Le PRE a pour objectif d'accompagner, hors temps scolaire, des enfants de 2 à 16 ans repérés comme fragiles, ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial ou culturel favorable à leur réussite. Il permet de d'accompagner l'enfant en cherchant à prendre en compte la globalité de son environnement. La famille fait donc partie intégrante du dispositif.

## 4. Bilan des actions par thématique

## a. Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Le PRE a proposé, en complément du droit commun, jusqu'à cinq actions relevant de cette thématique : accompagnement individualisé de collégiens, coup de pouce, soutien scolaire, actions et aides financières en faveur de l'accès à la culture ou aux sports, organisation de stage (de théâtre par exemple).

## b. Prise en charge des élèves exclus

L'accueil de collégiens temporairement exclus au sein des services municipaux a été mis en place en 2011 et se poursuit depuis. Le PRE accueille nombre de jeunes tous les ans, à commencer par ceux qui sont inscrits dans le dispositif. Pour les autres, et en fonction des problématiques, l'exclusion et l'accueil au sein du PRE permet une évaluation qui conduit, après les démarches habituelles, à une entrée dans le dispositif.

#### c. Santé

Suivant les années, il y a eu jusqu'à quatre actions spécifiques du PRE dans cette thématique : entretiens psychologiques, stages de psychomotricité, théâtre forum sur des thèmes de prévention santé et « pass santé » pour débloquer ou financer un accès aux soins pour des enfants qui en étaient éloignés.

#### d. Soutien à la parentalité

L'équipe du PRE intervient directement auprès des familles, parfois au domicile même pour soutenir les parents et les accompagner dans divers domaines du quotidien (aide à la gestion du budget, information sur les rythmes de vie de l'enfant, médiation scolaire, ...).

Par ailleurs, des actions comme l'atelier vers la lecture ou l'écriture de l'AFEV avec les maternelles, ou encore l'atelier « bain d'encre » conduit par l'AFIFA avec des élementaires et leurs parents permettent de travailler la relation éducative entre parent et enfant.

#### 5. Evaluation du PRE

#### a. Les points forts

Le PRE est bien ancré localement et s'appuie sur un réseau coordonné d'intervenants professionnels et associatifs qui se mobilisent autour des situations individuelles des enfants et des jeunes en difficulté.

## b. Les points faibles

Le PRE affiche une durée de suivi moyen des enfants et des jeunes importante (deux ans environ). Une réflexion doit être conduite à la fois sur les critères de sortie du dispositif, mais aussi sur la formalisation d'objectifs individuels et le parcours de réussite éducative de chaque enfant ou jeune suivi.

## c. Perspectives pour le contrat de ville

Le PRE de Pontoise doit dès 2015 se réorganiser afin de pouvoir élargir son champs d'action au quartier prioritaire des Louvrais et à la tranche d'âge des 16-18 ans.

Autre enjeu majeur du PRE : l'optimisation de la durée de suivi pour gagner en efficience et permettre un turn over plus important en vue d'accueillir et d'accompagner régulièrement de nouveaux enfants et jeunes en difficulté dans le dispositif.

# Contrat Urbain de Cohésion Sociale Saint-Ouen L'Aumône - Bilan des actions 2007-2014

## 1/ Bilan Financier 2014

(cf. tableau joint)

## 2/ Actions par Thématiques

Habitat et cadre de vie : poursuivre la démarche de rénovation et de revalorisation des quartiers

#### Bilan des dispositifs existants :

- Programme de Rénovation Urbaine: Chennevières et Parc Le Nôtre
- Chartes et dispositifs autour du relogement au Parc Le Nôtre.
- Actions de sensibilisation au respect de l'environnement et du cadre de vie (Journées de l'environnement et du cadre de vie organisées jusqu'en 2012)
- Conventions avec les bailleurs OPIEVOY et Emmaüs Habitat pour la mise en place d'une Gestion Urbaine de Proximité (GUP) sur l'ensemble des quartiers prioritaires

#### Orientations pour les nouveaux contrats de ville

- Accompagner les dernières réalisations autour du cadre de vie avec la mise en place d'une nouvelle convention GUP en 2015-2016

## Réussite éducative : mettre en œuvre le projet éducatif global

En 2014, comme les années précédentes, l'accent a été mis sur la thématique « Réussite éducative / éducation », avec une majorité de projets en direction des enfants, des jeunes et des familles.

#### Bilan des dispositifs existants :

 Programme de Réussite Educative (PRE) composé d'une équipe d'une dizaine de vacataires et représentant un budget moyen de 185 000 euros par an. Prévention précoce: 212 enfants, 230 collégiens et 132 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été suivis depuis 2006

- CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) : environ 150 enfants / an ont pu faire l'objet d'un suivi personnalisé
- Clubs « Coup de pouce » financés principalement par la ville, avec le soutien du Conseil Régional de 2012 à 2014. Cette action a permis depuis 2006 à **426 enfants** de pouvoir bénéficier d'un soutien à l'apprentissage de la lecture
- Dispositif Ville Vie et Vacances
- La Passerelle (Association APIREF) : actions d'intégration et de lutte contre l'illettrisme en direction d'enfants et de leur famille d'origine étrangère.
- Ecole et famille (Association Ecole et famille): suivi des familles et accompagnement des professionnels en lien avec l'école. Entre 20 et 30 familles de Saint-Ouen l'Aumône suivies tous les ans.
- Association Raphaëlle Marie: animations collectives en direction des enfants, adolescents et de leurs familles. Activités le mercredi et pendant les vacances scolaires, pour les enfants, adolescents et leurs familles. Impact fort sur la cohésion du quartier et un public bénéficiaire en constante augmentation: près de 400 bénéficiaires sur l'ensemble des activités en 2014

#### Orientations pour les nouveaux contrats de ville

- Développer les partenariats entre les différents acteurs, notamment autour du Programme de Réussite Educative
- Promouvoir la réalisation d'actions en direction des 16-18 ans
- Encourager le développement d'un nouveau tissu associatif
- Amélioration des outils d'évaluation

# Accès à l'emploi : conduire des actions renforcées dans les quartiers et auprès des jeunes

#### Bilan des dispositifs existants :

- Coordination Locale pour l'Emploi et la Formation (CLEF) : actions en direction des jeunes de 16 à 25 ans, entre 450 et 500 jeunes suivis par an.
- Centre pour l'Insertion, la Mobilisation et l'Evaluation Sociale (CIMES)
- Charte locale d'insertion ANRU : Ce dispositif permet la réalisation de dizaine de milliers d'heures en insertion par an (32 000h en 2012, Entre 8000 et 12 000 heures prévues pour les chantiers en cours)

#### Orientations pour les nouveaux contrats de ville

- Promouvoir une meilleure coordination des partenaires au sein de la charte locale d'insertion : Favoriser les contrats de travail à plus long terme et diversifier les offres de postes à pourvoir

# Prévention de la délinquance : apporter des réponses adaptées et prendre en compte les victimes d'infractions

#### Bilan des dispositifs existants :

- CLSPD
- Fonds FIPD relatifs à la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance dans les quartiers en politique de la ville
- Commissions de sécurité : organisées tous les mois pour chacun des quartiers prioritaires en présence des représentants du bailleur, des habitants, des collectivités locales, de l'Etat et des services de police
- Bureau d'Aide aux Victimes (Commune) : accueil des victimes d'infractions pénales, conseils, informations et orientations. 36 entretiens réalisés en 2012
- Animations de proximité pour les 6/11 ans (Commune) : s'adressent aux enfants qui ne fréquentent pas les structures de la commune. Des ateliers sont organisés durant les vacances scolaires, les mercredis et samedis après-midi.

#### Orientations pour les nouveaux contrats de ville

- Développer les partenariats entre les différents acteurs chargés de la prévention de la délinquance
- Coordonner le déroulement des sessions de Gestion Urbaine de Proximité avec celui des commissions de sécurité.

### Citoyenneté : promouvoir une citoyenneté active

#### Bilan des dispositifs existants :

- Comités de quartier, dispositifs et outils de concertation dans le cadre du PRU de Chennevières et du Parc Le Nôtre
- Projets de mémoire de Chennevières (2007) et du Parc le Nôtre (2014-2015) : réalisations de livrets et de films documentaires. Présentations au cours d'expositions
- Animations de quartier à Chennevières (association AJC) : Organisation d'activités avec les autres associations du quartier (spectacles et animations réalisées par les habitants). Près de 700 participants en 2014
- Animations de quartier au Clos du Roi (Association Mieux vivre ensemble au Clos du Roi puis association AJC) conçues dans un cadre partenarial. Environ 500 participants en 2014

#### Orientations pour les nouveaux contrats de ville

- Mise en place des Conseils Citoyens à partir du dernier semestre 2015. Un Conseil Citoyen sera créé pour chacun des deux quartiers prioritaires. Leurs représentants seront amenés à travailler en collaboration avec les structures existantes

# COMMUNE DE SAINT-OUEN L'AUMONE

## BILAN Politique de la Ville CUCS 2014

	Intitulé de l'action	Porteur	Budget total	Source financem ent	Eta		Comm	une	Départem comi	ent (droit mun)	Régi		CA	F	Autr	es
	A			ent	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	Animations de proximité auprès des 6-10 ans	Mairie	109 425	FIPD	24 000	21,93	81 862	74,81		0,00		0,00		0,00	3 563	3,26
2	CLAS	Mairie	105 831	FIV	36 000	34,02	51 235	48,41		0,00		0,00	14 396	13,60	4 200	3,97
3	VVV mini-séjours	Mairie	27 264	VVV	4 000	14,67	20 844	76,45		0,00		0,00		0,00	2 420	8,88
4	Animations collectives en direction des familles, enfants et adolescents du quartier de Chennevières	Raphaëlle Marie	34 673	FIV	11 000	31,72	3 850	11,10	530	1,53		0,00	5 300	15,29	13 993	40,36
5	Mini-séjour été 2014	Raphaëlle Marie	1 750	VVV	1 200	68,57	250	14,29		0,00		0,00		0,00	300	17,14
6	VVV été	Raphaëlle Marie	1 900	VVV	1 000	52,63	500	26,32		0,00		0,00		0,00	400	21,05
7	Opération VVV sur la ZUS de Chennevières	Raphaëlle Marie	3 700	VVV	2 200	59,46	500	13,51		0,00		0,00		0,00	1 000	27,03
8	VVV Toussaint	Raphaëlle Marie	1 600	VVV	1 000	62,50	100	6,25		0,00		0,00		0,00	500	31,25
9	Animations de quartier à Chennevières et au Clos du Roi	AJC	25 667	FIV	5 500	21,43	14 995	58,42		0,00		0,00		0,00	5 172	20,15
10	La Passerelle	APIREF	19 230	FIV	8 500	44,20	5 500	28,60		0,00		0,00		0,00	5 230	27,20
11	Programme de Réussite Educative	Caisse des Ecoles	180 096	PRE	122 665	68,11	17 000	9,44	35415	19,66		0,00		0,00	5 016	2,79
	TOTAL		511 136		217 065	42,47	196 636	38,47	35945	7,03	0	0,00	19 696	3,85	41 794	8,18

### Bilan PRE (2006-2014)

#### 1) Modalités de mise en œuvre

#### a. Critères d'entrée dans le dispositif :

Les bénéficiaires du PRE doivent être originaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Saint-Ouen l'Aumône. Ainsi ils doivent résider sur les quartiers de Chennevières, Parc le Nôtre et Clos du Roi. Ainsi en 2014, 85% des suivis sont issus de ces quartiers. Pour les années futures, il faudra tendre un pourcentage encore plus important. Ils ont entre 6 et 18 ans.

Les enfants ou jeunes orientés vers notre structure, nous sont orientés pour des problématiques diverses et variés :

- Décrochage scolaire
- Problèmes familiaux,
- Difficultés économiques voire précarité de la famille,
- Difficultés de comportement,
- Incivilités, violence,
- Carences éducatives,
- Manque d'intérêt voire refus face aux apprentissages,
- Difficultés d'adaptation culturelle,
- Manque de repères et de limites dans la relation à l'adulte.

Un des principaux critères d'entrée pour les 6/16 ans **est la mobilisation parentale**. En effet, pour les enfants de primaires et jeunes de collèges suivis, nous mobilisons le parent autour d'une **contractualisation** et le sollicitons dans la co-construction du **projet individualisé** de son enfant. L'entrée sur le dispositif est basé sur la libre adhésion.

#### **b.** Prescripteurs:

Depuis 2006, pour le public 6/16 ans le principal prescripteur **est l'Education Nationale.** Elle représente 95%. Mais au fil du temps et de l'évolution des prises en charge, nous avons élargie la prescription à d'autres partenaires. Ainsi nos partenaires médico et socio-éducatif peuvent nous orienter des situations **(SSD, PMI)**. Cette évolution est dû au renforcement du travail partenarial et à des suivis de plus en plus lourd en terme de fragilités et difficultés socio-éducatives.

Même si un autre prescripteur nous oriente une situation, nous repassons toujours vers l'Education Nationale qui reste notre partenaire principal.

#### c. Données chiffrées :

Actions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coup de pouce	15	40	55	51	55	60	50	50	50
Prévention précoce	15	23	25	26	27	27	22	21	26
Accueil collégiens	11	18	15	30	27	33	25	25	48
Accompagnement 16/25 ans						10	34	41	45
TOTAL	41	81	95	107	109	130	131	137	169

Nous sommes passés d'un taux d'individualisation de 71% en 2013 à 75% en 2014. Ce taux s'explique notamment par l'action coup de pouce qui apparait plus comme une action semi-collective. Car pour ce qui est des autres actions, elles sont toutes individualisées. Nos bénéficiaires sont pris en compte dans le taux d'individualisation à partir du moment où il y des entretiens réguliers et la mise en place d'un projet individualisé.

#### d. Partenariat:

Scolarité	Protection de l'enfance/ social	Santé	Insertion sociale et professionnelle
Education nationale: Orientation des situations: rencontre inspecteur d'académie, conseil éducatives, conseil de discipline, équipes éducatives	Services sociaux départementaux, ASE pour des synthèses, AEMO, CAF	PMI, CMPP orientations de situations, CMP, association Ecole et Familles,	CIO, CIJ, PIJ, mission locale

Notre travail partenarial est très important. Nous organisons des réunions trimestrielles avec nos principaux partenaires que sont l'Education Nationale et les Services Sociaux Départementaux. De plus, nous sollicitons très régulièrement les autres partenaires qui travaillent autour des situations (CMPP, CAF...).

Pour l'année 2015 et dans le but d'améliorer notre prise en charge nous allons mettre en place des Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) dès septembre 2015. Un protocole et une charte ont été réalisés. Cette équipe sera composée de membres permanents : Représentants SSD et PMI, L'Education Nationale avec Coordonnateurs REP, l'Assistante Sociale du CMPP, un représentant de l'association Ecole et Famille et l'équipe PRE. Le cas échéant en fonction des situations, il pourra être demandé à des autres partenaires d'assister à une EPS pour une situation qu'ils connaissent.

#### 2. Moyens humains et financiers :

#### Moyens financiers:

	2009	2010	<u>2011</u>	2012	2013	2014
ACSE	141 890€	153 589€	135 000€	143 249€	136 294€	122 665€
<u>CG 95</u>	40 800€	34 163 €	34 842€	34 842€	33 803€	35 292€
<u>Ville</u>	9 000€	9 000€	9 000€	9 000€	13 426€	17 000€

#### Moyens humains:

L'équipe de la réussite éducative de Saint-Ouen l'Aumône est composée :

- D'un coordonnateur (temps plein)
- D'un éducateur spécialisé (temps plein)= poste financé à 80% par le Conseil Général dans le cadre de l'expérimentation jusqu'en décembre 2014.
- D'une psychologue (25 h / semaine)
- D'une monitrice éducatrice (30 h / semaine)
- Action « prévention précoce » :

Cette équipe pluridisciplinaire est complétée par **5 vacataires** (650 heures) dans le suivi proposé aux enfants pour l'action de prévention précoce : Chacun des intervenants a été recruté selon son profil et la complémentarité qu'il pouvait apporter dans l'équipe.

Ainsi, en décembre 2014, les 4 intervenants ont le profil suivant :

- 2 enseignantes primaire
- 1 enseignante de collège
- 1 étudiante en Master 2 de psychologie
- 1 éducatrice spécialisée

Action « coup de pouce CLÉ » :

**Entre 10 et 14 vacataires** (animateurs et coordinateur) représentant environ 900 heures de vacation.

#### 3. Eléments du diagnostic du PRE et objectifs :

#### 4. Bilan des actions par thématique :

#### Le coup de pouce clé (CP) :

Cette action agit sur 2 axes. Tout d'abord pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et ensuite il permet de soutenir les parents dans leur fonction parentale. En effet, depuis 2006 cette action permet à des enfants dont les parents n'ont pas les toujours les ressources et/ou connaissance pour aider et soutenir leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture. L'année de CP est essentielle pour l'acquisition de la lecture qui est la base de toute réussite scolaire. Cette action a permis depuis 2006 à **426 enfants** et familles différentes de pouvoir bénéficier d'un soutien à l'apprentissage de la lecture. Cette action a pour objet de lutter contre les inégalités prégnantes dans nos quartiers prioritaires dans l'accès à la réussite scolaire.

Cette action permet aussi aux parents qui en ont besoin d'être vu et soutenu par l'équipe du PRE dans le cadre du soutien parental. Le but étant de les accompagner au mieux dans leurs fonctions parentales, de répondre à leurs problématiques notamment éducatives et de les orienter vers nos partenaires en fonction des problématiques (SSD, CAF, CMP, structures municipales).

#### La prévention précoce :

Entre 2006 et 2014, nous avons pu mettre en place des suivis individualisés avec 212 enfants des quartiers prioritaires et leurs familles. Cette action est une action de prévention et d'accompagnement global de l'enfant. Un accompagnement co-construit avec le ou les parents et les différents partenaires. Elle permet d'agir sur le décrochage scolaire, les difficultés liées au comportement notamment au travers du travail réalisé autour de la santé. Ainsi ces 212 enfants et leurs familles ont bénéficié d'un parcours individualisé sur une moyenne de 2 ans. Au-delà de l'évolution positive des enfants dans les domaines de la scolarité, de la santé et du bien-être en général, il est à noter l'importance du travail de soutien parental. Ainsi, au travers des entretiens avec l'équipe du PRE, les ateliers parents-enfants et les temps d'échanges, les parents ont pu exprimer leurs craintes, leurs difficultés et nous avons pu les soutenir.

#### L'accueil des collégiens :

Entre 2006 et 2014, nous avons pu accueillir **232 collégiens** au sein du PRE. A l'origine, cette action était destinée essentiellement aux collégiens exclus. On s'est rendu compte qu'il était important d'essayer d'agir au maximum en prévention. Ainsi depuis 2010/2011, grâce à un important travail de partenariat avec les établissements, nous travaillons de plus en prévention afin d'éviter toute exclusion et par conséquent une rupture avec le système scolaire. Pour ce qui est de travail avec les exclus, nous avons un taux de récidive de l'ordre de 23%. Là encore, nous avons accentué au fil du temps notre travail avec les parents qui est essentiel dans tout accompagnement individualisé. Les suivis sont généralement pour 1 année avec depuis 2014 pour les élèves exclus la possibilité d'effectuer des mesures de réparation dans une association d'entraide solidaire. Nous essayons toujours de faire évoluer l'action afin qu'elle réponde aux mieux aux problématiques rencontrées.

#### L'accompagnement 16/25 :

Entre 2011 et 2014, nous avons pu être en contact avec **130 jeunes**. Ces jeunes sont rencontrés sur l'espace public au sein des quartiers prioritaires au travers de déambulations effectuées par l'éducateur spécialisé et un animateur de quartier. Nous avons pu effectuer un des problématiques repérées auprès d'eux et travailler avec nos partenaires. Ce public est très volatile et nécessite un suivi et une disponibilité importante hors nous sommes limités en terme humain pour pouvoir être au plus proche de ce public et pouvoir être efficient. Nous allons nous recentrer sur le public 16/18 en 2015.

#### 5. Evaluation du PRE

#### a. Les points forts.

- Une équipe pluridisciplinaire stable qui permet un bon suivi des situations et rassure les partenaires.
- -Des professionnels (coordinateur, Educateur Spécialisé, Psychologue et Monitrice-Educatrice) diplômés et reconnu par leurs pairs ce qui facilitent les échanges d'information (SSD, ASE, CMPP..) et rassurent les bénéficiaires.
- -Un travail partenarial important.
- -Des documents de suivis.
- -Des bénéficiaires en confiance qui s'engagent.
- -Un soutien communal important.

#### b. Les points faibles.

- -Convention annualisée qui entraine de la précarité et limite la projection aussi bien du personnel que des actions.
- -Manque de moyens pour le public 16/18 ans. Un grand besoin de mettre en place un accompagnement socio-éducatif pour ces jeunes afin de lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion socio-professionnelle de ce public.
- -Besoin d'améliorer nos outils d'évaluation.
- -D'accentuer encore plus la transversalité des actions socio-éducatives, scolaires et santé.



# **Bilan 2014**

# Programme de Réussite éducative Caisse des écoles de Saint-Ouenl'Aumône

4 mai 2015

### **SOMMAIRE**

## Préambule Indicateurs globaux d'activités

- I) Les moyens du PRE
- II) La prévention précoce
- III) Le Coup de Pouce Clé
- IV) Accompagnement des collégiens exclus et de leur famille
- V) L'accompagnement des 16-25 ans
- VI) Le partenariat du PRE

Bilan financier 2014 Budget 2015

#### **Préambule:**

Créé en 2006, Le PRE de Saint-Ouen l'Aumône, après 9 ans d'existence, a su trouver une légitimité, une reconnaissance auprès des familles suivies et des partenaires avec des demandes de plus en plus importantes d'année en année. Le type d'accompagnement individualisé proposé aux familles permet une autre approche plus personnalisé dans un lieu neutre et une déontologie respectueuse des personnes. Ce type de prise en charge apparaît comme le maillon qui devait venir compléter les accompagnements proposés par les structures de droits communs (écoles, CMPP, SSD etc...)

Ainsi en 2014, nous sommes repartis sur nos 4 actions de base :

- L'action Coup de Pouce CLE (Club lecture écriture) pour les enfants de C.P
- Une action de prévention précoce, pour les enfants de 6 à 11 ans
- Un accueil des collégiens exclus de leur établissement et leurs familles
- L'accompagnement des 16-25 ans

#### Ces quatre actions seront reconduites pour l'année 2015.

Le champ d'intervention géographique est resté le même pour les 6-15 ans : les écoles La Prairie, Le Nôtre, Jean-Jacques Rousseau et Jacques Prévert majoritairement des enfants des quartiers de Chennevières, du Parc Le Nôtre et Du Clos du Roi et les collèges du Parc et Marcel Pagnol. Concernant les 16-25 ans, il est aussi concentré sur les quartiers prioritaires.

L'année 2014 a été marquée par plusieurs éléments. Tout d'abord, une baisse de 10% des subventions de l'Etat soit une perte de **13 794 euros** ce qui a entraîné des modifications sur le fonctionnement du dispositif. Cette perte financière a été compensée par la ville mais nous avons en cette fin d'année un déficit de **4 128 euros**. Puis, on constate que les situations orientées (primaires et collèges) sont de plus en plus nombreuses et compliquées avec souvent des familles déjà suivies par d'autres services (ASE, AEMO...). Cette année 2014 a été marquée aussi par des réflexions et des modifications sur nos méthodes de suivi et de prise en charge (outils de suivi). En effet, nous sommes dans la réalisation du projet de service.

Cette fin d'année 2014 a été marquée par le non reconduction de la convention entre le Conseil Général du Val d' Oise et le PRE concernant la prévention spécialisée. Ainsi, pour 2015, la subvention de **35 292 euros** du CG 95 (80% du salaire de l'éducateur spécialisé) ne sera plus versée. Il a donc été demandé, au vu de la nouvelle géographie prioritaire qui a mis en avant les difficultés des quartiers prioritaires de la commune, une augmentation de la subvention de l'Acsé dans notre budget afin de pouvoir continuer notre travail engagé auprès des bénéficiaires du PRE.

Nous avons pour cette année 2014 fait attention à tendre au maximum vers les attentes de l'Etat avec :

- Une hausse de 23% des suivis
- Un taux d'individualisation de 75%
- 85% des suivis sont issus des quartiers prioritaires de la ville
- Un co-financement de 43%

Il sera important en 2015, pour continuer un vrai travail de qualité et d'accompagnement des familles, de limiter les prises en charge car on se rend compte en cette fin d'année que l'on atteint une limite (difficulté de faire des bilans avec les parents).

Dans le cadre du travail partenarial qui est déjà très important, nous allons mettre en place à la rentrée 2015/2016 **des EPS** afin d'améliorer encore plus la prise en charge et l'accompagnement des enfants, jeunes et familles suivis au PRE. Un protocole ainsi qu'une charte ont été réalisé et présenté aux partenaires.

Ce présent rapport dresse un bilan de l'activité du PRE en 2014. Il s'appuie sur des éléments recueillis par l'équipe du PRE auprès de nos partenaires et des familles accompagnées.

#### Indicateurs globaux d'activités :

Actions	Nombre	d'enfants	Nombre de familles	
Années	2012	2013	2014	2014
Prévention	22	21	26	25
précoce (6-11 ans)				
Accueil et écoute	25	25	48	48
des collégiens				
<b>exclus</b> (11-15 ans)				
Coup de Pouce	50	50	50	49
Clé (6 ans)				
Accompagnement	34	41	45	44
16-25 ans				
Total	131	137	169	167

# Domaines d'intervention du PRE sur l'année scolaire 2013-2014

Nb enfants en parcours personnalisé ayant bénéficié d'une action en matière de Sante physique et mentale (orthophonie, ophtalmologie, psychologues)	Nb enfants en parcours personnalisé ayant bénéficié d'une action en matière de Scolarité (coup de pouce, accompagnement scolaire)	Nb enfants en parcours personnalisé ayant bénéficié d'une action de prévention du décrochage scolaire	Nb enfants en parcours personnalisé ayant bénéficié d'une action de prise en charge des exclus temporaires	Nb de familles avec lesquelles ont eu lieu des actions d'accompagnement personnalisé (accompagnement intrafamilial, médiation)
32	94	74	18	127

## - Grille de synthèse annuelle

Jeunes suivis et en accompagnement éducatif Situation à l'entrée pour obtenir une photographie au 31/12

Nom des associations ou équipes	
SEXE	
Fille	44
Garçon	125
TOTAL	169
AGE	
moins de 11 ans	76
11/15 ans	48
16/17ans	21
18/24 ans	24
plus de 25 ans	
TOTAL	169
SITUATION FAMILIALE du JEUNE	
Célibataire	169
Couple	
Couple avec enfants	
Parent isolé	
TOTAL	169
MODE D' HEBERGEMENT situation initiale	
Parents – hébergement familial	169
Logement autonome ou avec d'autres	
FJT/Educatif	
Hébergement précaire	
Foyer d'urgence – hôtel	
A la rue ou SDF	
TOTAL	169
MODE DE PREMIER CONTACT	
Contact de rue	44
Réseau informel	
Réseau institutionnel	125
RYTHME DE SUIVI / ACCOMPAGNEMENT	
Régulier	83
Occasionnel	45
ANCIENNETE DU SUIVI	
Année en cours	72
1 an	37
2 ans ou plus	19

### Situation socioprofessionnelle :

	Fille	Garçon	Scolarisé	Formation	Emploi	Recherche	Recherche	Absentéisme	Sans	total
						d'orientation	d'emploi	lourd /	projet	
								exclusion		
								définitive		
- de 11	32	44	76							76
ans										
11 –15	10	38	48					7		48
ans										
16 –	2	19	14			7				21
17 ans										
18 –		24				24	24		24	24
24 ans										
+ de										
25 ans										
Total	44	125	138			39	6	7	24	169

## Types de demandes explicites :

	Scolarité	Emploi Formation	Logement hébergeme nt	Situation judiciaire	Problème familiaux	situation Administrati ve	Santé	Loisirs	Soutien écoute	Problème financier	Total
- de 11 ans	76				35		14	26	35	26	76
11 – 15	48				48		11	17	48		48
16 - 17	14	7			9				9		21
18 - 24		24		9		9				24	24
+ de 25											
total	138	31		9	92	9	25	43	92	50	169

#### Démarches engagées

	Scolarisation	Emploi	Formation	Logement	Justice	Démarche Administrat ives	Santé	Loisirs	Soutien Scolaire	Travail avec la Famille	Ecoute soutien	T
- 11 ans	76						14	15	76	35	35	76
11–15 ans	48						11	8	48	48	48	48
16–17 ans	14		5						14		21	21
18–24 ans		7	6		9	9					24	24
+de 25 ans												
Totaux	138	7	11		9	9	25	23	138	83	128	169

#### I) LES MOYENS DU PRE

#### 1. Humains:

L'équipe de la réussite éducative de Saint-Ouen l'Aumône est composée :

- D'un coordonnateur (temps plein)
- D'un éducateur spécialisé (temps plein) = poste financé à 80% par le Conseil Général dans le cadre de l'expérimentation jusqu'en décembre 2014.
- D'une psychologue (25 h / semaine)
- D'une monitrice éducatrice (30 h / semaine)
- Action « prévention précoce » :

Cette équipe pluridisciplinaire est complétée par **5 vacataires** (650 heures) dans le suivi proposé aux enfants pour l'action de prévention précoce : Chacun des intervenants a été recruté selon son profil et la complémentarité qu'il pouvait apporter dans l'équipe.

Ainsi, en décembre 2014, les 4 intervenants ont le profil suivant :

- 2 enseignantes primaire
- 1 enseignante de collège
- 1 étudiante en Master 2 de psychologie
- 1 éducatrice spécialisée

Action « coup de pouce CLÉ » :

**Entre 10 et 14 vacataires** (animateurs et coordinateur) représentant environ 900 heures de vacation.

#### Participation à des formations :

En 2014, dans un souci de soutenir ses agents du PRE (toute l'équipe est contractuelle avec des contrats renouvelés chaque année) la commune a permis à 2 agents d'obtenir une formation diplômante:

STAGIAIRES	THEME DE LA FORMATION	DATE
Ahcéne IZOURARI	Formation du CAFERUIS	Octobre 2013 -
		mars 2015
Hayette BENTOT	VAE pour diplôme d'Educateur spécialisé	Septembre 2013 -
		octobre 2014

Ces formations ont permis aux agents de se former et d'obtenir des diplômes professionnalisant reconnu dans le domaine médico-social. De plus, ils nous ont permis de réinterroger notre fonctionnement et de repenser nos actions afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires (réalisation en cours du projet de service, ré interrogation des documents de suivi et d'évaluation).

Pour 2015, toujours dans un souci de soutenir l'équipe du PRE, la ville a accepté une formation diplômante pour le coordinateur.

STAGIAIRE	THEME DE LA FORMATION	DATE
Sébastien BOYAUX	Formation CAFERUIS	Octobre 2015-mars 2017

#### 2. Matériels:

#### Les locaux :

Le LCR de la réussite éducative est localisé au 57 rue de Paris.

Il s'agit d'un local de 185 m<sup>2</sup> mis à disposition par la commune.

Pour ce local, la ville de Saint Ouen l'Aumône prend en charge les coûts d'électricité, de gaz, la télésurveillance et l'entretien.

C'est dans ce local que s'effectue l'accueil des bénéficiaires des actions de la réussite éducative hormis les clubs coup de pouce qui ont lieu dans les écoles.

Le Local est composé de 4 bureaux, de deux grandes salles d'ateliers pour les 6-11 ans, une salle pour les 11-15ans, une salle d'attente pour les parents et d'une grande cuisine.

La ville de Saint-Ouen-l'Aumône met également à disposition des salles municipales (Maison de quartier des Chennevières) et un gymnase pour pallier au manque d'espace dans les locaux pour les activités ainsi qu'un minibus pour effectuer le transport des enfants.

#### Autres moyens:

La ville de Saint Ouen l'Aumône met à disposition de l'équipe de la réussite éducative les moyens en personnels fonctionnels et en matériels nécessaires au fonctionnement du service : secrétariat du service animation locale, reprographie, direction des ressources humaines...

Ce local « indépendant » permet aux bénéficiaires et aux partenaires une véritable **identification physique** du PRE. En effet, le local avec une plaque PRE extérieure permet une **visibilité** et aussi une a**ccessibilité** directe des familles. Cette neutralité (local pas assimilé Mairie ou éducation nationale) rassure les parents et évite toute stigmatisation.

#### II) LA PREVENTION PRECOCE

La prévention précoce est destinée aux enfants de 6 à 12 ans que leur situation sociale, familiale, économique, rend plus vulnérables. Elle a pour objectif de répondre aux appels de l'enfant avant que celui-ci ne décroche. Elle constitue une action construite et évaluée, à même de permettre à l'enfant en perte de repères de trouver un équilibre, de s'épanouir et de construire l'avenir.

Agir à la période de latence, c'est-à-dire entre 6 et 12 ans, est fondamental. C'est à cet âge que l'enfant donne à voir des manques de différents ordres, tels des difficultés à construire des liens ou à surmonter une impulsivité, des comportements de provocation, une violence verbale, un repli sur lui-même, une difficulté à verbaliser et communiquer, un manque de confiance en lui-même et autrui. C'est à cet âge aussi qu'il s'ouvre aux apprentissages et bénéficie au mieux des stimulations de son entourage. Pour répondre aux enfants en situation de risque, il s'agit d'être à la fois vigilants et actifs : vigilants pour repérer les symptômes de vulnérabilité sociale ; actifs pour développer leurs aptitudes qui risquent de les marginaliser et de façonner insidieusement leur exclusion.

Pour réduire les risques individuels et sociaux qui pèsent sur l'enfant, la prévention précoce place les parents au cœur de son action. Ils sont les éducateurs naturels de leurs enfants et il ne lui appartient pas de s'y substituer. L'objectif est au contraire de leur donner les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour surmonter des difficultés économiques, familiales, psychologiques et éducatives et ainsi prévenir un éventuel dépassement.

#### 1) Le fonctionnement

Le principe du suivi dans le cadre de la « prévention précoce » est de prendre en charge les enfants présentant les premiers signes de fragilité. Il s'agit d'enfants en grande difficulté, évoluant dans un milieu familial également difficile.

Rappelons que l'accompagnement des enfants se fait en travaillant autour de 4 « pôles » de base :

- le développement des savoirs / apprentissages
- le soutien à la parentalité,
- la socialisation,
- la santé.

Pour ce faire, c'est l'équipe de la réussite éducative qui est chargée de ce suivi, complétée par les intervenants vacataires sur des missions spécifiques et en partenariat avec les acteurs locaux compétents.

L'équipe de la réussite éducative (Educateur, Psychologue, animateur) partage son temps d'intervention également avec l'accueil des collégiens exclus temporairement qui est plus ponctuel.

L'admission et la mise en place de l'accompagnement se fait en 7 phases que voici :

- 1. Repérage par l'enseignant d'un enfant en difficulté,
- 2. Fiche d'identification transmise par la direction de l'école,

- 3. Information faite aux parents par l'enseignant sur l'existence du dispositif de réussite éducative,
- 4. Rencontre des parents : information, explication du dispositif,
- 5. Si acceptation des parents : signature d'une convention rappelant les objectifs de la prise en charge et les engagements des parents.

  Rappel : le dispositif est basé sur le volontariat des familles. Les parents peuvent décider de ne pas accepter l'offre d'accompagnement.
- 6. La première rencontre permet aussi d'évaluer la demande des parents et leur degré probable d'implication.
- 7. Un travail de diagnostic se met alors en place : sur la base d'entretiens avec l'enfant et ses parents, d'échanges avec l'enseignant et le cas échéant avec les services sociaux du Conseil général puis de tests effectués par la psychologue, un projet individualisé est établi. Celui-ci est formalisé dans un document reprenant les difficultés et les potentialités de l'enfant puis les points à travailler sur les questions que traite l'équipe de la réussite éducative : apprentissages, socialisation, santé, soutien à la parentalité.

#### 2) le mode d'intervention

La prévention précoce accueille les enfants tous les jours de la semaine dans les temps périscolaires et extrascolaires et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'intervenants spécialisés.

#### **Organisation type d'une semaine :**

#### **SEMAINE 1**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
GROUPE 1	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires	Théâtre	Animation commune aux deux groupes puis Apprentissages	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires	Danse
GROUPE 2	Judo	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires	Activité Art plastique 2 fois/mois Chant et piscine 1/fois/mois	Cirque	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires

#### **SEMAINE 2**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
GROUPE 1	Judo	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires	Animation commune aux deux groupes puis Apprentissages	Cirque	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires
GROUPE 2	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires	Théâtre	Activité Art plastique 2 fois/mois Chant et piscine 1fois/mois	Apprentissages Groupe divisé en 2 sous groupes pris en charge par 2 vacataires	Danse

Dans cette configuration, chaque activité ou atelier est réalisé avec 7 à 8 enfants. Dans les ateliers « apprentissage / développement du savoir », le fait de diviser les groupes (en sous groupes de 3 ou 4) et les faire prendre en charge par un intervenant chacun permet d'individualiser le plus possible le suivi dans ce domaine. Les mêmes intervenants suivent toujours les mêmes enfants.

#### 3) Bilan chiffré de la prévention précoce 2014

#### 3.1) Les bénéficiaires

Les difficultés qui motivent l'orientation des enfants vers la prévention précoce sont essentiellement les suivantes :

- Problèmes familiaux,
- Difficultés économiques voire précarité de la famille,
- Difficultés de comportement,
- Incivilités, violence,
- Carences éducatives,
- Manque d'intérêt voire refus face aux apprentissages,
- Difficultés d'adaptation culturelle,
- Manque de repères et de limites dans la relation à l'adulte.

Parmi ces motifs d'orientation, les plus fréquemment cités par les partenaires sont les problématiques familiales et le comportement de l'enfant (agressivité, manque de respect, carences éducatives), avec souvent d'importantes conséquences sur sa situation scolaire. Les enfants qui s'inscrivent dans un rapport de force sont plus nombreux à être orientés que les enfants inhibés. Si des enfants inhibés sont accueillis, le motif principal d'orientation est la situation scolaire.

#### 3.2) Bilan chiffré de la prévention Précoce 2014

Provenance et problématiques des enfants suivis en 2014

<u>École</u>	Nb d'enfants orientés	Accueillis	Refus Parents	<u>Autres</u>	% des orientations par école	Motifs de l'orientation
Jean Jacques ROUSSEAU	8	2		1	27.5%	- Important problèmes Familiaux -Incivilités violence -Carence éducative
Jacques PRÉVERT	7	<u>6</u>		1	24.1%	-Problèmes de comportement -Violence Situation familiale fragile
LE NOTRE	<u>6</u>	<u>5</u>		1	20.6%	-Important problèmes familiaux  Difficultés d'adaptation culturelle,  Refus face aux apprentissages
LA PRAIRIE	Z	2			24.1%	-Carence éducative -Famille en situation précaire
<u>Autres</u>	1	1			0.03 %	
TOTAL	29	26		3	100%	

Le **1** dans autres correspond à 1 enfants de l'école Matisse qui n'est pas en zone prioritaire mais il réside dans des zones prioritaires et nous a été orienté par nos partenaires sociaux (SSD).

Sur les 29 familles orientées, seulement 3 n'ont pas accepté la prise en charge du PRE soit 10%. Pour la plupart d'entre eux, ce refus est dû aux contraintes horaires. Mais lors des entretiens avec ces familles toutes ont relevé un intérêt pour ce type d'accompagnement. Certaines familles malgré l'orientation des écoles et des relances de notre part n'ont pas répondu à nos appels.

#### Accueils au PRE/Prévention précoce par sexe

Écoles Sexe	ROUSSEAU	PRÉVERT	LE NOTRE	LA PRAIRIE	AUTRE	%
<u>Filles</u>	3	0	1	2	0	23
Garçons	4	7	4	4	1	77

Accueils au PRE/Prévention précoce par école et par classe de Décembre 2013 à juillet 2014

Classe	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Jean Jacques ROUSSEAU			1	1	2	4
Jacques PRÉVER⊺		3			1	4
LE NOTRE	1	1	2			4
LA PRAIRIE		1	1	1	1	4
MATISSE					1	1
TOTAL	1	5	4	2	5	17
% Par classe	0.05%	29.4%	23.5%	11.7%	29.4%	100%

#### Sur les seize enfants accueillis durant cette période neuf ont quitté la structure

- 5 pour cause de passage au collège (2 continu à être suivi)
- 4 pour fin de prise en charge et travail d'orientation vers d'autres structures (1 situation orientée en ITEP)

Accueils au PRE/Prévention précoce par école et par classe de septembre 2014 à décembre 2014

Classe	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Jean Jacques ROUSSEAU	3	1		1		5
<u>Jacques</u> PRÉVER⊤	1	1	2			4
LE NOTRE		2	1	1		4
LA PRAIRIE			1	3		4
MATISSE						
TOTAL	4	4	4	5		17
% Par classe	23.5%	23.5%	23.5%	29.4%	%	100%

En juillet, il y a eu 9 fins de prise en charge de la prévention précoce. 5 pour passage en 6<sup>ème</sup> 2 sont toujours suivis au collège avec des points réguliers dont 1 situation inquiétante avec travail d'orientation ITEP. Pour les autres une scolarisation classique. Des points réguliers au collège sont réalisés pour échanger sur les collégiens que nous suivons. 4 fins de prise en charge 3 choisies du fait des problématiques résolues l'autre plus subie car il n'y avait plus d'implication des parents. Ces enfants toujours en primaire sont aussi suivis de manière occasionnelle.

On peut constater depuis septembre qu'il y a un équilibre dans la répartition de nos suivis. Nous n'avons pas accueilli d'enfant de CM2. Ce qui nous permet d'envisager un

travail avec les familles sur au moins 2 ans.

Durant cette année 2014 compte tenu des sorties et des nouvelles entrées dans le dispositif, le nombre d'enfants accueillis dans la structure quotidiennement a été de 26.

Le nombre de familles avec lesquelles nous travaillons est de 25.

#### Les autres bénéficiaires

Le champ d'intervention de l'équipe de prévention précoce ne se limite pas uniquement aux enfants accueillis dans la structure et à leurs parents mais peut toucher également des situations hors des 4 écoles en ZEP.

L'équipe est donc intervenue auprès d'autres familles venues seules. Il s'est agit selon les cas de travailler une orientation, d'accompagner la famille dans des démarches auprès de l'Académie en vue de re-scolariser le jeune, ou simplement de proposer une écoute ponctuelle.

	<u>Nombre</u>
Enfants accueillis quotidiennement	<u>26</u>
Familles rencontrées hors secteurs	<u>6</u>
<u>Familles</u>	31 (6 familles hors secteur)

Ce qui nous permet de dire que pour l'année 2014, le nombre d'enfants qui ont bénéficié d'une prise en charge ou un accompagnement en lien avec l'action de « prévention précoce » représente au total 26 enfants.

#### 3.3) Bilan d'activité par pôle

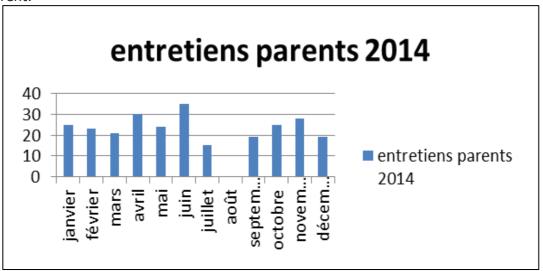
#### Pôle « Soutien à la parentalité »

L'action du pôle soutien à la parentalité s'est concrétisée par trois actions

- Des entretiens individuels en direction des parents et d'autres familiaux. Ceux-ci étaient de deux sortes : des entretiens réguliers pour faire le point sur la situation familiale sans qu'il y ait au départ de raison majeure et des rencontres plus ponctuelles pour tenter de dénouer des situations difficiles liées à un évènement particulier, une difficulté ou simplement répondre à une interrogation sur l'éducation de leurs enfants. Ces entretiens permettent aux familles d'être écoutées, soutenues et orientées vers

#### des acteurs de droit commun le cas échéant.

En moyenne, chaque parent a été vu **deux fois par semaine** par l'éducateur ou par la psychologue. De plus, des entretiens obligatoires une fois par mois ont lieu avec les deux professionnels et les parents pour revenir sur le projet individualisé de l'enfant et celui du parent.



Nous comptabilisons dans ce tableau les entretiens formels avec échange autour du projet individualisé et des problématiques globales de l'enfant et la famille. Ce tableau ne prend pas en compte les échanges informels quotidiens avec le parent quand celui-ci vient récupérer son enfant.

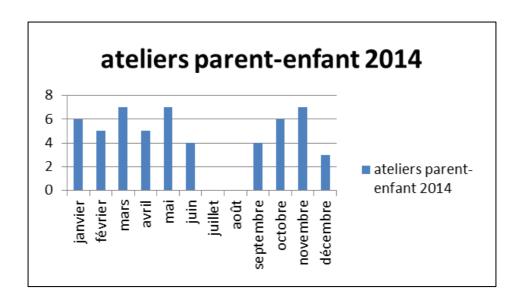
Le nombre d'entretiens avec les parents a été plus important et plus régulier en 2013. Nous avons insisté dans la contractualisation au-delà des temps informels d'avoir un entretien bilan mensuel avec les parents. L'équipe a aussi été plus sollicitée par les parents sur leurs difficultés personnelles.

- Des ateliers parents/enfants, menés par la psychologue, planifiés sur quatre séances par famille ont été mis en place afin que le maximum de famille puisse en bénéficier en fonction des besoins recensés par l'équipe.

Ces ateliers permettent de créer ou de restaurer du lien entre parents et enfants. Ces ateliers sont individualisés en fonction des fragilités qui ont été repérées par l'équipe éducative. Il s'agit d'une action concrète qui s'appuie sur des supports pédagogiques, méthodologiques et ludiques pour soutenir le parent dans la vie quotidienne de son enfant (écoute, appui pour les apprentissages, jeux, règles etc..).

Ces ateliers permettront aussi d'apporter de la matière dans les entretiens avec les parents.

Sur 26 familles suivies seulement 8 familles ont pu en bénéficier. A raison d'un atelier par semaine sans compter les vacances scolaires et la non présence de certains parents à des dates retenues.



Ces ateliers ont été très appréciés par les familles car elles ont permis pour certains parents de recréer du lien avec leur enfant ou tout **simplement trouver des jeux et des actions éducatives à reproduire à la maison.** Pour les enfants, il s'agit d'un vrai **moment privilégié d'échange, de partage avec leur parent**. Entre les tests psychologiques, les entretiens avec les parents et le travail avec les collégiens il va falloir aussi être vigilant en 2015 pour conserver ce temps d'ateliers très important dans la relation parent-enfant et très demandé par ces derniers.

- **Des Actions collectives**, ayant pour objectif de mobiliser les parents dans l'accompagnement de leurs enfants et de créer du lien social.

Participants	PARENTS	ENFANTS	OBSERVATIONS
Sortie/ Réunion	FAMILLES	ENFANTS	
Groupe de parole Le 29 mars 2014	10 parents		Echanges très importants entre les parents
Groupe de parole Le 24 mai 2014	12 parents		Une demande des parents pour reproduire ces temps
Spectacle PRE fin d'année : théâtre, cirque, exposition arts plastiques Le 14 juin 2014	24 parents	50 enfants	Présence des professeurs et directeurs d'écoles
Sortie Familiale au parc d'Hérouval Le 28 juin 2013	12 parents	37 enfants	Lien parents enfants.
Repas interculturel : Le 28 novembre 2013	23 parents	35 enfants	Echanges entre les parents.

Ces actions sont importantes mais l'équipe souhaite que les parents soient d'avantage impliqués dans le projet en sachant qu'ils sont le premier éducateur de leurs enfants. Cela permet à certains parents isolés d'échanger et de rencontrer d'autres personnes. Cela permet aussi à l'équipe d'observer les relations intrafamiliales.

#### Le pôle santé

# Ce pôle santé a pour objectif initial le mieux être global de l'enfant et de sa famille sur le plan physique et psychique.

- Le principe est, par l'observation des enfants et par les entretiens, de repérer les difficultés des enfants et de faire un travail d'orientation et d'accompagnement si nécessaire vers les professionnels de santé compétents : orthophonie, CMPP, Médiation familiale, ophtalmologie, etc....
- De plus, des actions collectives ont été mises en place pour répondre à des problématiques globalement observées chez la plupart des enfants et des familles sur l'hygiène en général et alimentation en particulier. L'objectif est là encore de sensibiliser les parents et les enfants sur ces questions de santé.

Il sera important de continuer à développer des actions d'informations et de présentation sur ce thème en fonction des besoins recensés.

#### Pôle « Apprentissage/ développement des savoirs »

# Ce pôle vise à permettre une ouverture sur l'extérieur (culturelle...) et aussi d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages.

Il ne s'agit pas de refaire la « classe après la classe ». Lorsque cela est possible, nous utilisons les leçons comme support. Mais il ne s'agit pas d'aide aux devoirs. Un accord a été trouvé avec les enseignants pour que les enfants aient moins de leçons (ou devoirs). Enseignants et parents sont bien au courant du fait qu'il peut arriver certains soirs que les devoirs ne soient pas faits chez nous.

Nous utilisons différents supports pour faire travailler les enfants, toujours de façon ludique. De manière à leur faire apprécier les apprentissages, à leur donner goût à la lecture par exemple : jeux de société, cahiers « de vacances », CD ROM, recherches sur internet, jeux de réflexion, etc.

Les problématiques auxquelles nous tentons de répondre sont définies selon ce que nous rapportent les enseignants et les tests psychologiques :

- concentration,
- difficulté à se repérer dans l'espace et dans le temps,
- décalages culturels,
- déficit de vocabulaire,
- lecture,
- Compréhension des consignes,
- les sons.

Les activités données aux enfants le sont selon leur projet et leur sont adaptées.

Chaque soir 2 intervenants vacataires sont présents. Ce sont eux qui définissent le contenu de leur intervention. Ils suivent les mêmes enfants toute l'année qui sont au nombre de 3 à 5 (maximum) par séance.

Les sorties réalisées pendant les vacances scolaires complètent le pôle : cité des sciences, muséum musée du jouet, musée d'histoire naturelle.

#### Pôle socialisation

Ce pôle s'organise autour de plusieurs types d'activités visant à développer une dynamique collective. Il vise à développer l'apprentissage des règles de vie en société, les capacités d'expression et de concentration des enfants.

De janvier à décembre 2014, plusieurs actions étaient proposées :

- atelier théâtre : L'association Artefact assure un atelier de 17 h à 18 h 30 tous les mardis dans la salle de spectacle de la maison de quartier.
- **atelier judo** : tous les lundis un atelier judo est proposé de 17h à 18h30 au gymnase du Parc. Cet atelier est réalisé par un Diplomé d'Etat judo Outre le fait de se défouler, il s'agit aussi de rappeler la nécessité du respect des règles et des principes sportifs. Le sport véhicule des valeurs qui parlent aux enfants et pour certains leurs permettent de s'épanouir.
- **atelier cirque**: Avec l'association ARTEFACT. L'atelier se déroule tous les jeudis de 17h à 18 h 30 dans la salle de spectacle de la maison de quartier de Chennevières ou le gymnase de l'école Le Nôtre. : Acrobatie et jonglerie. Bon contact entre les intervenants et les enfants.
- **atelier arts plastiques**: avec l'association les ateliers arrosés, des ateliers ont lieu tous les quinze jours les mercredis au local PRE. Ces ateliers permettent aux enfants de travailler sur les matières, de développer leur sens artistique et aussi leur concentration et leur imagination.
- -atelier danse : tous les vendredis, un atelier danse est proposé de 17h à 18h30 au gymnase du Cosec. Ce sport nécessite de la concentration, de la mémorisation mais il permet aussi d'exprimer des émotions et de se lâcher.
- -ateliers chant et natation : nous allons débuter en septembre 2013, des ateliers chants et piscines les mercredis en alternance avec les ateliers arts plastiques.
- **-Vacances scolaires** : Il est proposé aux familles suivies d'inscrire leurs enfants durant les vacances. Un programme varié leur est proposé à chaque période de vacances.

Période de	Hiver	Pâques	Eté	Toussaint	Noel
vacances	2014	2014	2014	2014	2014
Nombre					
d'enfants	10	10	9	12	12

Il est à noter que les enfants sont de plus en plus nombreux lors des vacances ce qui continue à améliorer leur épanouissement et leur prise en charge. Les parents sont rencontrés avant chaque vacance pour revenir sur le programme, inscrire leur enfant et payer  $(3 \in \text{symboliques la semaine})$ .

La socialisation est essentielle pour les enfants suivis au PRE. En effet, les enfants orientés sont pour la plupart en grande fragilité scolaire, les ateliers leur permettent pour certains de se réaliser de s'épanouir dans une activité et par conséquent de se valoriser et d'être valorisés. C'est pour cela que nous avons décidé d'avoir un éventail large d'activités, ce qui est apprécié non seulement des enfants, mais aussi des parents qui voient cela comme une chance pour leurs enfants.

#### **Evaluation de l'action prévention précoce :**

L'accompagnement de ces familles est basé sur le **projet individualisé des enfants et des parents.** Ce projet reprend les problématiques repérées chez l'enfant et ses parents et les orientations décidées pour améliorer la situation.

La mise en place de ce projet se fait grâce à plusieurs éléments :

- la fiche d'admission, qui regroupe le motif de la demande d'orientation et les premiers éléments recueillis auprès de la famille.
- la fiche de liaison équipe PRE/ Education nationale qui regroupe les informations données par l'enseignant.
- Le test psychotechnique regroupe les informations sur le QI de l'enfant, l'âge de développement de l'enfant par rapport à ses capacités et à ses connaissances et les facilités et difficultés de l'enfant et les domaines qui doivent être travaillés dans le cadre des apprentissages.
- Les grilles d'observation qui reprennent l'évaluation faite par l'équipe sur l'enfant et ses parents. Les critères évalués pour l'enfant portent sur la situation scolaire, les comportements, l'influence de l'environnement de l'enfant et son investissement au sein de la structure. Pour les parents, ils portent sur le contexte familial, le comportement à l'égard de l'enfant, le rapport à l'école et à la structure de prévention précoce.
- Une grille d'auto-évaluation de l'enfant se met en place cette année. L'intérêt étant d'avoir un moment privilégié entre l'enfant et l'éducateur et de prendre la parole de l'enfant en considération.

Le projet individualisé s'affine aussi au fur et à mesure que la relation de confiance se renforce entre l'enfant, ses parents et l'équipe de réussite Educative. Les outils méthodologiques d'évaluation nous permettent de rendre compte de l'évolution de situations. Elle se fonde particulièrement sur les grilles d'observation remplies par l'équipe, le retour des écoles et les observations faites par les intervenants lors des activités quotidiennes et d'apprentissages. Le regard des bénéficiaires sur l'action en général est également pris en compte.

#### A partir de 6 mois, des progrès sont déjà visibles sur le plan des apprentissages :

En effet, on observe après 6 mois de prise en charge des changements pour des enfants qui étaient dans un désinvestissement scolaire et un refus de faire les devoir. Les enfants sont plus intéressés, plus concentrés. Même si les fragilités scolaires sont importantes, l'individualisation du suivi et des outils pédagogiques plus ludiques permettent à l'enfant d'être valorisé dans les apprentissages.

Pour ce qui est du comportement, on observe que le non respect des règles, la provocation, l'agitation, l'intolérance à la frustration sont encore réguliers chez l'enfant.

Après 1 an de prise en charge, on constate un net épanouissement de l'enfant aussi bien sur le plan des apprentissages que du comportement même si tout ceci reste à consolider.

Ces résultats pourraient être encore meilleurs en accentuant plus le travail avec les parents en leur faisant prendre conscience que leurs actes peuvent avoir un impact sur les problématiques de leur enfant et qu'il est donc fondamental qu'ils s'impliquent d'avantage dans la prise an charge.

La totalité **des partenaires de l'Education nationale** considère que cette action présente **des résultats positifs**. Mais ils ont conscience qu'elle s'inscrit dans la durée et qu'il faut du temps pour en mesurer les impacts. Les enseignants ont noté des progrès significatifs des enfants bénéficiaires de la prévention précoce pas toujours sur les

apprentissages mais aussi sur le bien être de l'enfant et son épanouissement.

En ce qui concerne l'évaluation de la prise en charge, elle se fait avec différents outils avec les partenaires d'un côté et les familles d'un autre côté.

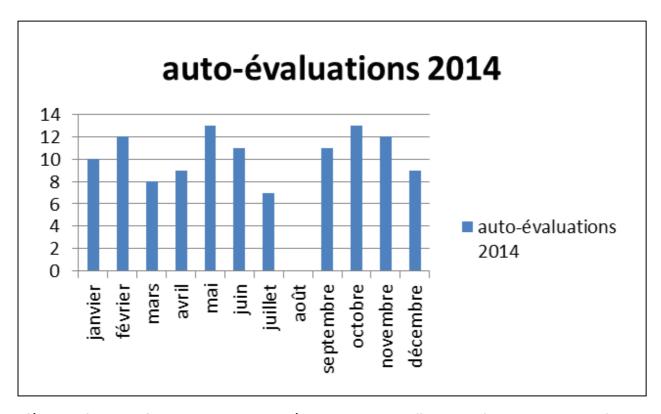
#### **Evaluation avec les partenaires :**

Avec les écoles qui sont nos principaux partenaires, il y a de nombreux échanges au cours de l'année que ce soit le soir en récupérant les enfants ou par mail et ou téléphone. De plus, **3 réunions trimestrielles** ont lieu par an ou l'on revient sur les anciennes familles suivies dont les enfants sont toujours scolarisés sur l'école et nous revenons sur les familles actuelles que nous suivons. Ces évaluations sont basées sur des **outils d'évaluations** en lien avec le projet individualisé de l'enfant. Ces outils nous permettent de quantifier les progrès effectués par l'enfant. Des réunions trimestrielles ont lieu aussi avec les SSD. De plus, nous assistons à de nombreuses synthèses avec les enfants suivis en AED et /ou AEMO et avec le CMPP. Cela dans le but d'avoir une vue globale de l'enfant et le retour des différents partenaires qui travaillent autour de lui et de sa famille.

Le travail avec les partenaires est de plus en plus renforcé avec des sollicitations de plus en plus nombreuses.

#### **Evaluation avec l'enfant et sa famille :**

En lien avec le projet individualisé, il est prévu chaque mois une réunion individualisée avec les parents pour revenir sur les problématiques familiales et celles spécifiques de l'enfant. Pour l'enfant, une **auto-évaluation** est faite aussi avec lui chaque mois en plus des différents entretiens.



L'équipe du PRE s'appuie aussi sur 3 réunions trimestrielles avec les vacataires et les prestataires (pôle socialisation) ainsi que sur des réunions hebdomadaires de l'équipe qui ont lieu tous les lundis après-midi où l'on revient sur les familles suivies et l'évolution de celles-ci.

Ainsi en 2014, la prise en charge a été bénéfique pour les 26 enfants :

- -Sur le plan scolaire, une amélioration générale des résultats a été notée par les enseignants pour 26 enfants. Les enfants les plus en difficulté ont réussi à devenir « élève ». D'un point de vue comportement, là encore des améliorations ont été relevées pour les 26 enfants.
- -Sur le plan familial, l'équipe PRE a pu travailler durablement et de manière très régulière avec 21 parents qui ont vu les situations de leurs enfants évoluer grâce à leur investissement. Pour 5 familles le travail a été limité du fait d'une difficile mobilisation des parents (entretiens familiaux. groupe de parole, sorties familiales, inscription pour les vacances....).
- -Il est à noter que les situations suivies au PRE sont de plus en plus « lourdes ». En effet, sur les 26 situations, 18 sont connues des Services Sociaux Départementaux avec 7 familles suivies par des éducateurs AEMO.
- -Sur le plan de la santé, 16 enfants sont suivis par des structures de santé CMPP et CMP. 9 par un orthophoniste, 5 par un psychopédagogue et 2 par un psychologue.

Le PRE permet aux parents d'avoir un espace d'écoute et de conseil, pour les enfants c'est un lieu cadrant qui leur permet de mieux s'épanouir.

#### **PERSPECTIVES 2015**

Pour l'année 2015, il sera important de :

- -Continuer à renforcer notre travail auprès des parents (entretiens mensuels, présence de l'ensemble des parents sur les temps d'échanges).
- -Mettre en place des EPS dès septembre 2015 afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires et de renforcer le travail partenarial.

#### **III) COUP DE POUCE CLE**

En 2014, l'action coup de pouce CLÉ (Clubs Lecture Écriture) a été reconduite dans les écoles Prévert, Jean Jacques Rousseau, La Prairie et Le Nôtre.

Les clubs coup de pouce s'adressent aux enfants de CP présentant des premiers signes de fragilité dans l'apprentissage de la lecture. Ce sont aussi ceux qui ne bénéficient pas de l'accompagnement nécessaire à l'apprentissage de la lecture et l'écriture à la maison.

Chaque soir, entre 16h et 17h30 ou 16h30 et 18 h, un groupe de 5 enfants est pris en charge par un animateur qui peut être un enseignant de l'école ou un vacataire extérieur (étudiant de niveau bac +2 minimum). Des jeux et des activités sur la lecture et les mots leur sont proposés.

L'action a été modélisée par l'association APFEE mais les animateurs sont libres d'enrichir les interventions par leurs apports personnels.

On a d'ailleurs constaté une implication forte des animatrices et coordinateurs dans l'action.

Ce sont 50 enfants qui ont bénéficié de l'action en 2014 :

	Janvier – juin 2014	Nov. – déc. 2014	TOTAL
Rousseau	10	10	20
Prévert	5	5	10
La Prairie	5	5	10
Le Nôtre	5	5	10
TOTAL	25	25	50

Sur les 50 enfants bénéficiaires du coup de pouce, il y avait 26 filles et 24 garçons issus des 3 quartiers prioritaires de la ville (Chennevières, Parc le Nôtre et Clos du Roi).

#### Entre janvier et juin 2014 (source APFÉE) :

**25** enfants ont suivi le Coup de Pouce CLÉ ; ils étaient regroupés dans **5** clubs. Ils étaient élèves dans **6** classes de Cours Préparatoire de **4** écoles : école Jacques Prévert, école Jean Jacques Rousseau (2 clubs), école La Prairie et école Le Nôtre.

Pour l'évaluation de l'action 2013/2014, des questionnaires de satisfaction ont été établis en direction de l'ensemble des acteurs de l'action, parents compris et concerne **25 enfants**.

#### Entre septembre 2013 et juin 2014 :

**25** enfants ont suivi le Coup de Pouce CLÉ. Ils étaient regroupés dans **5** clubs. Ils étaient élèves dans **6** classes de Cours Préparatoire de **4** écoles : école Jacques Prévert, école Jean Jacques Rousseau, école La Prairie et école Le Nôtre.

Pour l'évaluation de l'action 2013 / 2014, des questionnaires de satisfaction ont été établis en direction de l'ensemble des acteurs de l'action, parents compris.

**Les enseignants** de CP ont tous répondu. Ils estiment que le Coup de Pouce a été bénéfique pour **25** enfants. Ils considèrent qu'il y a eu amélioration du comportement des enfants en ce qui concerne :

- La confiance en soi (pour **24** enfants)
- La motivation pour le travail (pour **23** enfants)
- L'intérêt pour l'écrit (pour **24** enfants)
- Le rapport à l'école (pour **19** enfants).

En début de Coup de Pouce CLÉ, **20** enfants étaient "faibles" (Précision : **6**"très faibles").

En fin d'année scolaire, **25** enfants étaient, pour la lecture, sortis de la zone dangereuse :

- 8 étaient bons lecteurs,
- 15 lecteurs moyens,
- 2 lecteurs faibles.

#### 22 parents ont répondu au questionnaire :

- 22 ont été satisfaits de l'aide apportée à leurs enfants ;
- 22 notent que leur enfant était content de participer au Coup de Pouce CLÉ
- 18 ont assisté au moins à une séance Coup de Pouce CLÉ;
- 19 pensent que l'aide qu'ils ont apportée à leurs enfants, cette année, a été utile
- et 19 pensent pouvoir poursuivre cette aide l'an prochain ;
- 22 pensent qu'il serait regrettable de supprimer le Coup de Pouce CLÉ;
- 18 précisent très regrettable.

En plus de ce bilan, il a été demandé un bilan individuel de chaque enfant aux quatre écoles :

#### **Ecole Le Nôtre:**

Sur les 5 enfants, 4 sont passés en CE1.

- 4 ont une scolarité normale et sont lecteurs depuis la fin du CP.

#### **Ecole Prévert:**

Sur les 5 enfants, 5 sont passés en CE1.

- -4 sont lecteurs depuis la fin du CP.
- -1 enfanta encore des difficultés de décodage

#### **Ecole La Prairie:**

Sur les 5 enfants, 4 sont passés en CE1

- 1 enfant a encore des difficultés de décodage
- 3 sont lecteurs depuis la fin du CP.

#### **Ecole JJ Rousseau:**

Les 10 enfants qui ont suivi le coup de pouce sont passés en CP.

- -2 enfants niveau faible
- -6 enfants niveau moven
- -2 enfants niveau bon

D'une façon générale, on peut estimer que l'action « coup de pouce » a été très positive et a permis de réels progrès chez des enfants en grande difficulté de lecture.

En 2014, on a noté une meilleure mobilisation et implication des parents. En effet, le projet suppose que les parents s'engagent en venant chercher leur enfant chaque soir, participent à certains ateliers et fournissent le goûter de leur enfant. Le travail auprès des familles n'est pas toujours évident et nécessite une grande implication de tous. Il faut ici mettre en avant le travail des coordinateurs (directeurs des écoles) qui ont pu en plus de leur travail quotidien important relancer les familles.

Pour la session 2013/2014, nous avons accentué notre travail auprès des familles. En effet, **chaque parent a été rencontré par l'équipe du PRE** pour présenter la structure et le cas échéant pouvoir soutenir la famille ou relayer des messages de l'école si celle-ci a du mal à rentrer en contact avec la famille. Il s'agit là aussi de donner une plus grande visibilité au dispositif et permettre à des parents avec certaines difficultés de trouver un

lieu d'écoute et d'orientation. Ainsi **9 parents** sont venus au PRE pour rencontrer l'éducateur et la psychologue concernant des questions éducatives.

Un atelier o a été réalisé dans chaque école avec la présence des parents pour présenter l'action, le lieu où cela va se passer et ainsi dès le départ rendre le parent acteur du projet. Un temps pour les parents est aussi proposé en janvier pour revenir avec les parents sur l'intérêt de ce dispositif et la nécessaire implication de leur part. De plus, des temps de goûters collectifs ont été mis en place avec la présence des parents.

Nous renouvèlerons sur l'exercice 2015, **l'action avec la médiathèque** avec 3 temps : 2 temps avec les enfants avec emprunts de livres sur une carte de médiathèque coup de pouce et une **présentation et inscription à la médiathèque** pour chaque club. Le premier temps avec les enfants a eu lieu la première semaine de décembre 2014.

#### Perspectives 2014/2015:

Pour ce nouveau démarrage, nous avons mis l'accent sur l'importance **d'impliquer les parents** dans ce dispositif. Ce travail a pu être réalisé lors des formations obligatoires pour les enseignants de CP, les animateurs et les coordinateurs du Coup de Pouce Clé.

Ce travail a déjà porté ses fruits avec la présence de tous les parents et enfants lors de la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu le 14 novembre. La séance 0 avec les parents, et la première séance à la médiathèque semble porter leurs fruits. Une réunion de régulation est prévue en janvier avec les intervenants et les coordinateurs pour faire un point plus précis sur l'implication des parents.

Pour l'équipe PRE, la rencontre avec les parents des enfants du coup de pouce nous permettra de présenter la structure aux parents et le cas échéant de les soutenir dans leur fonction parentale. De plus, si l'école connaît des difficultés avec une de ces familles nous pourrons jouer un rôle de médiation et par conséquent travailler plus avec ces familles.

#### IV) Accompagnement des collégiens exclus et de leurs familles

Le dispositif de la réussite Educative concernant la tranche d'âge des 11-15 ans est principalement axé sur la prise en charge des collégiens exclus temporairement de leur établissement.

Ainsi en 2014, un protocole de prise en charge a été réactualisé et co-signé par les 2 établissements et le PRE.

De plus, une convention a été suivi avec l'association « le maillon » association solidaire et d'entraide alimentaire à Cergy. Il s'agit pour le jeune exclu d'être dans une mesure de réparation et de responsabilisation.

Les objectifs de l'équipe éducative dans le suivi de ces jeunes et de leurs familles sont :

- -D'agir sur les attitudes, le comportement, la motivation scolaire ;
- -De rompre avec un fonctionnement de repli sur eux-mêmes ;
- -De favoriser l'accession à une vie sociale et culturelle ouverte sur l'extérieur et rompre le cloisonnement des problèmes sociaux et familiaux ;

#### -De soutenir et d'orienter les parents dans leur fonction parentale.

Pour cela un partenariat avec les deux collèges de la ville s'est mis en place. Des rencontres et des bilans ponctuels sont prévus conjointement avec les collèges, c'est principalement le chef de service éducatif et la psychologue qui accueillent et suivent les collégiens, aidés par l'animateur.

L'orientation des collégiens, se fait via les principaux des collèges qui nous contactent lorsqu'une exclusion est prévue.

Dès le premier jour d'exclusion, le chef de service rencontre l'élève et ses parents pour aborder avec eux les raisons de l'exclusion et leur expliquer la mission du service. Une deuxième phase de réflexion lui est demandée avec un support écrit afin de concrétiser l'échange fait auparavant avec le chef de service et permettre de débuter le travail avec la psychologue du service.

La psychologue rencontre le jeune en entretien individuel afin d'évaluer la pertinence d'un suivi psychologique.

Outre le moment de l'exclusion qui permet au collégien de réfléchir à ses actes et son comportement, il lui est proposé ainsi qu'à ses parents de continuer de rencontrer l'équipe éducative.

Cela permet de faire un point sur son évolution, ses progrès de comportement et de soutenir ses parents dans leur fonction parentale.

Le champ de partenariat avec le collège Le Parc a été étendu. En effet, nous sommes associés aux conseils de classes et aux commissions éducatives afin d'anticiper d'éventuelles exclusions et travailler davantage dans la prévention.

Des bilans sont effectués avec les principaux des collèges, mais aussi avec les assistantes sociales scolaires, afin de trouver les solutions les plus appropriées pour chaque enfant et famille.

De ce fait, des orientations ont lieu : médecin généraliste, orthophoniste, CMPP, CIj, CIO etc

Un partenariat important s'est établi avec les assistantes sociales de secteur, les services de l'aide sociale à l'enfance sur la base de synthèse.

#### Suivi en 2014

Collège M. Pagnol	Collège Le Parc	Autres
19	27	2 (*)

(\*)-2 jeunes habitants SOA mais scolarisés ailleurs

Collège	PAGNOL	LE PARC
Nombre d'orientation	26	34
Accueil Prévention	12	16
Accueil Exclusion	7	11
Récidive	2	3

Sur les 60 orientations seulement 48 ont été suivis pour 2 raisons :

- Pour 8 jeunes, les parents n'étaient pas mobilisables
- Pour 4 jeunes, l'équipe n'a pas pu les accueillir

Sur les 48 jeunes accueillis, **19 l'étaient dans le cadre d'une exclusion temporaire**. Sur ces 19 situations, il y a eu 5 récidives en exclusion temporaire. 28 jeunes sont suivis en prévention suite à une inquiétude des parents et/ ou du collège. Enfin parmi ces 28 jeunes 2 sont passés par la prévention précoce.

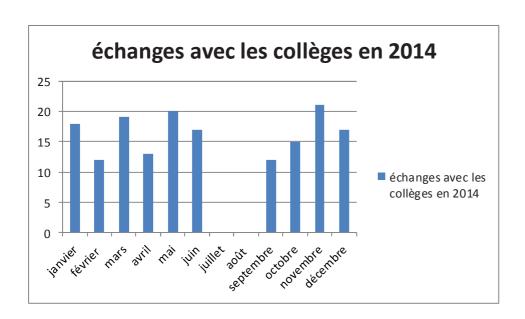
#### Répartition par classe

Etablissement	6ème	5ème	4ème	3ème	TOTAL
M. Pagnol	6	4	4	5	19
Le Parc	10	11	4	2	27
Autre			2		2
TOTAL	16	15	10	7	48

#### Répartition filles/garçons

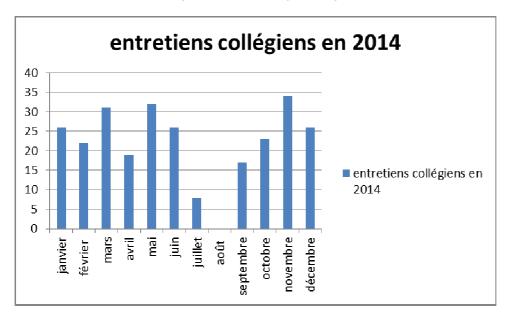
Etablissement	FILLES	GARCONS	TOTAL
M. Pagnol	6	13	19
Le Parc	4	23	27
Autres		2	2
TOTAL	10	38	48

En 2014, le nombre de collégiens accueillis a été de 48. Cette année 2014 a connu une grande croissance de l'accueil de collégiens passant de 25 en 2013 à 48 en 2014. Le travail de prévention a porté ces fruits avec les établissements car en effet nous avons accueillis 30 jeunes en prévention et 18 en exclusion. Ce travail a permis d'anticiper les risques de décrochage et de passage à l'acte et ainsi de limiter les exclusions pour ces jeunes. Pour les 18 jeunes orientés dans le cadre d'une exclusion nous avons eu 5 récidives avec des situations assez lourdes en termes d'accompagnement.



En effet, dans le cadre des élèves exclus l'équipe PRE a su améliorer le suivi et la communication autour. Pour chaque situation, il est fait un point avec le jeune et ses parents à la fin du temps d'exclusion afin **de faire un bilan et de préparer ensemble le retour au collège.** De plus, des rencontres sont programmées avec le jeune et ses parents pour faire un suivi plus régulier. Enfin, **un bilan** est rédigé par l'équipe et **envoyer au collège** pour savoir ce qui a été entrepris. Des rencontres trimestrielles

sont aussi réalisées sur les collèges avec un point global sur les situations suivies et la présentation de nouvelles situations. De plus nous assistons à différentes instances au sein des établissements (conseil de discipline,...).



Chaque jeune est vu de manière régulière environ tous les 15 jours pour faire un point sur sa situation et l'avancement des problématiques recensées avec lui.

De plus, pour améliorer notre suivi, l'équipe PRE a pu **accompagner physiquement** les jeunes (si pas autonomie des jeunes et des parents) en fonction de leur problématique : accompagnement lieu de stage, CIO, Clef (coordination locale pour l'emploi et la formation)...

#### **Perspectives 2015**

- Pour une efficience encore plus importante, il nous faudra rendre les parents encore plus acteur qu'ils ne le sont déjà au travers d'entretiens plus réguliers et de ré interrogation du projet individualisé.
- Travailler sur des outils d'évaluation.
- Entretenir et développer notre travail partenarial.

#### V) L'accompagnement des 16-25 ans

La ville de Saint-Ouen l'Aumône a fait **de la prévention un axe majeur de travail** auprès des jeunes. En plus des structures de droit commun, des lieux d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation ont été créés : Il s'agit **du Programme de Réussite Educative** (6-16 ans et leurs familles), de l'Antenne d'Animation des Quartiers (accueil loisir des 6-17 ans), du Centre Social Maison de Quartier de Chennevières (population du quartier de Chennevières prioritairement) et de **la Coordination Locale pour l'Emploi et la Formation (insertion socioprofessionnelle des 16-25 ans).** 

Toutes ces structures sont ouvertes à l'ensemble des habitants de la commune avec un travail plus particulier sur les quartiers prioritaires : « Chennevières », « Parc le notre », « centre ville, Clos du roi ». Ces structures communales travaillent en partenariat et par leurs spécificités investissent différents domaines : éducatif, parentalité, santé, scolaire, loisir-éveil, formation et emploi.

Ce travail de prévention a été renforcé depuis 2007 avec la mise en place d'une convention entre le Conseil Général du Val d'Oise et la commune de Saint-Ouen l'Aumône concernant la prévention spécialisée avec la prise en charge d'un poste d'éducateur spécialisé sur la commune.

Lors de la première convention 2007-2010, l'éducateur était rattaché au Programme de Réussite Educative (PRE).

Avec 3 grands axes de travail pour un éducateur spécialisé en fonction des situations :

- Analyse d'une situation et expertise
- Rencontre et orientation
- Suivi d'une situation et préconisations

En 2011, un changement de charte a entraîné une adaptation du poste de l'éducateur, et par conséquent un nouveau mode d'intervention de ce dernier sur les structures de prévention citées ci-dessus avec 4 axes de travail :

- Poursuivre l'intervention auprès des 11-15 ans
- Axer les accompagnements des 16-25 ans sur l'insertion sociale et professionnelle
- Renforcement du travail partenarial
- Participer à l'expertise locale et être force de proposition

Il est important de souligner que **l'éducateur spécialisé est seul** pour travailler sur un large public de 6-25 ans ce qui n'est pas sans poser de souci.

Ainsi en 2014, l'éducateur spécialisé, soutenu par un animateur de l'Antenne d'animation des quartiers, a effectué de la médiation dans les quartiers les mercredis de 16 à 18h. Ces médiations devant nous permettre d'aller à la rencontre de ces jeunes en difficulté souvent sans projet et hors dispositif. Pour cela, nous avons donc investi les espaces ou ils sont regroupés. L'idée étant d'alterner un quartier chaque semaine : Chennevières, Jules César, Parc Le Nôtre et Clos du Roi.

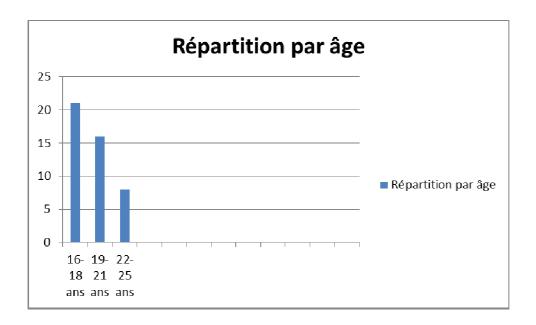
#### **Données statistiques:**

	Prévues	Réalisées
Nombres de médiation 2014	28	12

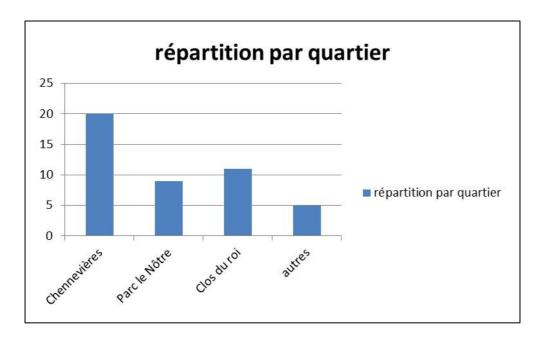
Ainsi pour l'année 2014, 28 médiations de rue étaient prévues, 12 d'entre elles ont pu être réalisées. Cette différence est essentiellement due à des difficultés organisationnelles et de personnel (congés, absences et formation). De plus, l'éducateur spécialisé et l'animateur étant aussi mobilisés auprès d'autres publics nécessitant parfois une intervention en urgence, il a donc parfois été impossible de répondre à l'urgence du moment et d'assurer la médiation de rue. Cette difficulté pose un souci car en effet, la régularité de la présence physique sur l'espace public de l'éducateur spécialisé et de l'animateur est une condition essentielle pour la création, le maintien de lien et le suivi auprès du public concerné.

	Jeunes connus	Nombres de rencontres	Accompagnement régulier
Médiation 2014	45	97	8

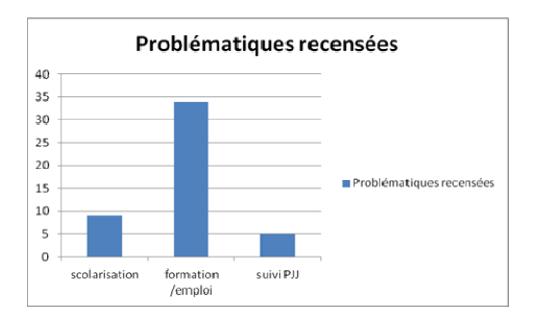
Depuis janvier 2014, 45 jeunes ont été rencontrés de manière occasionnelle ou régulière durant les déambulations. 8 jeunes sont suivis dans le cadre d'un accompagnement socio-éducatif individualisé. Il apparaît que la grande majorité des rencontres avec le public concerné a eu lieu sur l'espace public. Ceci peut s'expliquer par le fait que le public concerné n'est pas suffisamment en capacité d'investir les dispositifs existants en général et le PRE en particulier. Ainsi, il semble difficile pour un jeune, ancré dans son collectif et son « territoire » habituels, d'investir d'autres espaces et d'autres temps plus individuels et plus formels proposés par les différents dispositifs de droit commun.



D'après les informations recueillies, il apparait que 46% des jeunes rencontrés sont agés de 16 à 18 ans, fraichement déscolarisés et sans réél projet personnel. Ensuite, 35% des jeunes rencontrés sont âgés de 19 à 21 ans. Ce qui correspond à un public en rupture définitive avec le système scolaire, ancrés dans des difficultés personnelles conséquentes freinant une rapide insertion socio-professionnelle. 17% des jeunes rencontrés sont âgés de 22 ans et plus et sont inscrits de manière durable dans des parcours personnels cahotiques, voire délictueux.



Chennevières est le quartier ou nous avons rencontré le plus grand nombre de jeunes. 44% des jeunes rencontrés vivent dans ce quartier classé en ZUS. 11 jeunes rencontrés habitent le quartier du clos du Roi. Sur ces deux quartier, il a été constaté de nombreux rassemblements de jeunes surtout en période estivale. 9 jeunes rencontrés habitent le quartier du Parc le Nôtre. 5 jeunes habitent la quartier Jules Cesar qui est un quartier aux caractéristuques socio- démographiques plus diversifiées. Il est à noter que certains jeunes se montrent mobiles et ont pu être rencontrés sur différents quartiers.



La majorité des demandes d'aide formulées par les jeunes rencontrées concernent :

- La rescolarisation (principalement les 16/18 ans)
- L'accès à l'emploi et la formation
- Suivi judiciaire (PJJ)

Il est à noter que les premières demandes d'aide formulées par les jeunes s'inscrivent davantage dans la création de lien. Ainsi pour certaines situations, la médiation de rue permet une « passerelle » vers des dispositifs de droit commun (mission locale, CLEF, pôle emploi). Actuellement, l'accompagnement régulier et individuel de 8 jeunes nous permet de constater une évolution de la demande formulée qui s'élargit alors sur des problématiques plus globales nécessitant un accompagnement plus approfondi (social, santé, administratif...).

#### **Perspectives 2015**

Cette année 2014 a permis de repérer un nombre conséquent de jeunes en situation de difficultés globales et réelles. L'évolution des suivis individuels nous confirme la nécessité d'une intervention éducative régulière et approfondie afin de permettre à ce public de se mobiliser sur la durée et s'inscrire dans une véritable démarche de réinsertion. Les moyens structurels et humains actuels semblent ne pas pouvoir répondre de manière efficace à l'ensemble des besoins repérés. Il serait opportun de mettre en œuvre une réflexion globale sur l'accompagnement et le suivi du public des 16/25 ans de la commune et permettre ainsi l'émergence d'une réelle politique de prévention spécialisée. Cette fin d'année a été marquée par la fin de la convention entre le PRE et Le Conseil Général concernant la prévention spécialisée. Pour continuer le travail engagé, et au vu de la possibilité de travailler sur le public 16/18 ans au travers d'actions du PRE nous avons recentré notre travail sur ce public.

#### VI) Les actions du PRE et le partenariat local

Cette notion de réseau et de travail partenarial est un des axes majeurs du programme de réussite éducative. La visibilité, la connaissance et la reconnaissance de ce dispositif ne vont pas de soi que ce soit pour les acteurs institutionnels, associatifs ou les bénéficiaires.

Le travail avec des enfants en fragilités et leurs familles nécessite pourtant un vrai échange entre les professionnels qui travaillent autour de ces familles afin d'optimiser au mieux la prise en charge.

A Saint-Ouen-l'Aumône, nous avons distingué trois types de partenariat :

- -Le partenariat d'orientation
- -Le partenariat de suivi des situations

#### Le partenariat d'orientation :

Il nous a semblé important que les enfants bénéficiaires soient identifiés par des professionnels de l'enfance. Le choix a donc été porté sur l'éducation nationale (1<sup>er</sup> et second degré) pour nous orienter les situations avec des équipes pluridisciplinaires qui permettent d'avoir un regard assez large sur l'enfant.

A Saint-Ouen-l'Aumône ce sont donc 4 écoles primaires (Le Nôtre, La Prairie, Prévert et Rousseau) et deux collèges (Pagnol, du Parc) qui sont jusqu' ici les instances référentes.

Pour ce qui est de la prévention précoce 6-11 ans, les directeurs envoient une fiche à l'Inspecteur de l'Education nationale de secteur pour validation et ensuite expose le dispositif de façon succincte aux familles avant de nous prévenir et de nous orienter la famille.

Pour ce qui est du collège, c'est un des membres de l'établissement (Principal ou principal adjoint, CPE et/ou AS) qui propose à la famille le dispositif. Si la famille est d'accord, il y a un appel téléphonique en direct pour prendre rendez-vous avec la famille.

En 2015, nous allons prendre contact avec les 3 lycées de la Ville afin de travailler avec le public des 16/18 ans scolarisé mais qui connait des fragilité qui pourrait entrainer un décrochage scolaire.

Ce type d'orientation nécessite une bonne **connaissance et compréhension du dispositif** pour les directeurs et principaux de collèges. Lors de la présentation aux familles, il a été demandé de rester dans les grandes lignes afin de permettre à l'équipe PRE de faire une présentation plus complète de l'accompagnement réalisé au sein du programme.

On a pu constater que la connaissance de ce dispositif est **de mieux en mieux intégrée par les chefs d'établissement** ce qui s'en ressent sur les situations qui nous sont orientées qui correspondent de plus en plus aux publics cibles du PRE.

Nous avons créé cette année une plaquette de présentation du PRE pour avoir un soutien pédagogique pour les chefs d'établissements et rassurer le parent sur l'action de la réussite éducative. Elle a été très appréciée par les chefs d'établissement et les parents.

Le personnel de l'Education nationale étant sujet à la mobilité, il est prévu **chaque début d'année une présentation du dispositif** aux directeurs d'école et il nous été proposé de faire la prérentrée dans les deux collèges pour informer l'ensemble des enseignants.

Jusqu'à cette année les partenaires institutionnels (Service Social Départemental, Aide Sociale à l'Enfance, CAF) et autres partenaires (Antenne d'animation, Ecole et Famille et Raphaelle Marie) n'avaient pas orienté de familles vers la structure. Mais en 2011, 8 orientations ont été faites par ces structures. Nous avons en équipe décidé de faire attention à ne pas trop ouvrir l'orientation car nous avons une structure qui est limitée en termes de capacité d'accueil.

Ces nouvelles orientations mettent en **avant la reconnaissance du dispositif** par les institutions et le **travail de communication** fait auprès des partenaires.

#### -Le partenariat de suivi des situations :

#### Les partenaires de droits communs :

Dans le cadre de la prévention précoce, l'équipe de réussite éducative se met en contact avec les différents partenaires qui travaillent avec la famille : service social départemental (SSD), service de protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance ASE), l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA), centre médico-psycho pédagogique (CMPP), protection maternelle et infantile (PMI) et caisse d'allocation familiale (CAF).

Cette prise de contact a pour objectif de prévenir que nous suivons la famille et par conséquent que l'on peut échanger sur la situation.

Pour ces partenaires institutionnels, l'équipe éducative constitue **un relais efficace** pour eux auprès des familles, possède des informations précises qui apportent **un éclairage sur les situations** et bénéficie d'un **capital-confiance** auprès des familles qui facilite le **travail d'orientation**.

Pour ce qui est des échanges, nous sommes régulièrement invités par les autres structures lors des synthèses sur les familles.

Ce travail de partenariat est bien instauré mais les changements réguliers de personnels nous obligent à rester vigilants et donc à représenter l'action régulièrement aux institutions de droits communs.

#### Le partenariat avec l'Education nationale :

Pour le suivi des situations, il a été instauré avec chaque école **des rencontres trimestrielles avec l'équipe éducative** (directeur, enseignants, psychologue scolaire). En plus des contacts mails et téléphoniques, nous sommes régulièrement invités aux conseils et équipes éducatives.

Pour les écoles la qualité du partenariat mené avec l'équipe PRE est due à son professionnalisme et à son sérieux. Une relation de confiance s'est installée entre les écoles et le PRE.

#### La mise en place d'EPS:

**En 2015**, dans le cadre de la prévention précoce et de l'accueil des collégiens, nous allons mettre en place des Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) afin d'améliorer encore plus le suivi individuel des situations. Un protocole de suivi et une charte ont été réalisés. L'EPS sera composée de membres permanents (PMI, SSD, Coordonnateurs REP, AS du CMPP, Association Ecole et Famille et l'équipe du PRE). Au cas par cas, il sera possible d'associer des partenaires extérieurs qui travaillent avec la famille.

#### Le partenariat avec les intervenants :

Que ce soit les 4 vacataires ou les intervenants extérieurs (judo, théâtre, cirque, arts plastiques et musique), ils font partie intégrante de l'équipe éducative et sont un vrai relais pour l'équipe du PRE.

Dans le cadre du suivi des enfants, **trois réunions** sont organisées à la fin de **chaque trimestre** avec les intervenants pour faire le point sur chaque situation.

De plus, après chaque activité, une fiche de liaison (annexe) est remplie par l'intervenant sur laquelle l'équipe PRE s'appuie notamment lors de sa réunion du vendredi sur les familles.

<u>Tableau des partenaires du PRE</u> Partenaires ou la présence du PRE est légitimée :

Scolarité	Protection de l'enfance	Santé	Insertion sociale et professionnelle	Association
Education nationale: Orientation des situations: rencontre inspecteur d'académie, conseil éducatives, conseil de discipline, équipes éducatives, GPDS	Services sociaux départementaux, ASE pour des synthèses, AEMO	PMI, CMPP orientations de situations	CIO, CIJ, PIJ, mission locale	Ecole et Famille, Le Maillon, Artefact, Olympio

## Bilan CUCS de Vauréal (2006-2014)

#### 1. Modalités de mise en œuvre

#### a. Ingénierie:

Placé sous l'autorité de l'Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville, le pilotage de la politique de la ville est assuré par un professionnel à mi/temps.

Ce professionnel travaille en étroite collaboration avec :

- 1. L'élue en charge de la politique de la ville et la direction générale des servcies
- 2. Les porteurs de projets rattachés à la direction de la famille et la direction de la solidarité.
- 3. L'agent de développement local en charge des conseils de quartier

#### b. Quartiers (CUCS, ZUS, ...) et population prioritaire

La ville, dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale comptait 2 quartiers prioritaires

#### 1. Les Toupets

Le quartier est le premier quartier urbanisé de Vauréal. A ce titre, il possède le statut particulier de centre historique et de quartier pionnier.

Il comptait, en 2006, 3 258 habitants qui présentaient le profil suivant :

- 42,50 % des habitations sont des logements sociaux,
- 62,8 % des demandeurs d'emploi habitent le quartier,
- 30,8 % des familles sont des familles nombreuses,
- 24 % des familles sont des familles monoparentales,
- 31 % des ménages ne sont pas imposables.

#### 2. La Bussie:

Le quartier a été urbanisé entre 1992 et 1994. Le quartier souffrait d'un manque d'unité géographique avec de grands espaces vides.

Il comptait, en 2006, 2 537 habitants qui présentaient le profil suivant :

- 24 % des habitations sont des logements sociaux,
- 31,9 % des demandeurs d'emploi habitent le quartier,
- 23, 5 % des familles sont des familles nombreuses.
- 18 % des familles sont des familles monoparentales.

#### c. Moyens financiers.

Les dotations au titre du contrat urbain de cohésion sociale ont été les suivantes :

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
61 250	61 250	61 250	61 250	61 250	62 900	51 915	46 920	42 228

#### 2. Eléments du diagnostic du CUCS et objectifs

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale a été signé le 17 avril 2007 pour une période de 3 ans (2007 à 2009).

Son élaboration s'est appuyée sur un diagnostic social mené, en 2005, par un cabinet extérieur qui avait fait ressortir les éléments suivants :

En matière démographique : Vauréal présentait les particularismes d'une ville nouvelle :

- une pyramide typique des villes nouvelles (population très jeune) accentuée par la particularité d'avoir beaucoup de familles avec 3 à 4 enfants,
- une part non négligeable de population étrangère supérieure à la moyenne nationale (20%),
- une ville composée majoritairement d'employés, de professions intermédiaires et de cadres.
- une ville dont les difficultés sociales existantes étaient concentrées sur le sud de la ville,
- une ville qui souffrait d'une pénurie de logements (en particulier des petits logements pour les jeunes et les personnes âgées).

#### En matière d'organisation sociale :

Vauréal était équipée en outils et dispositifs d'action sociale et les problématiques sociales étaient prises en charge.

A l'inverse, le diagnostic pointait, par rapport à l'offre étendue de services, une dérive des habitants vers une forte attente d'assistance.

En matière d'enjeux : le diagnostic pointait 3 publics fragilisés :

- les femmes en particulier quand elles sont isolées avec des enfants et ont à charge le logement,
- les ménages sous le seuil des bas revenus en particulier les plus de 45 ans confrontés à des difficultés économiques,
- les personnes de 25/35 ans au Rmi confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle.

Le travail d'élaboration de la convention territoriale a été piloté par le Directeur Général des Services, coordonné par le professionnel en charge de la politique de la ville et s'est structuré autour d'une mobilisation des services municipaux et des principaux partenaires de la Ville tout en s'appuyant sur le diagnostic social.

La population a participé à l'élaboration du diagnostic social lors de deux réunions de travail. Elle a également été sollicitée en juin 2006 lors d'un sondage CSA sur "les jugements et les attentes des habitants de Vauréal à l'égard de la Municipalité".

S'appuyant sur le diagnostic, les objectifs du contrat urbain de cohésion sociale étaient les suivants :

#### **HABITAT ET CADRE DE VIE :**

#### 1. Le logement :

- Maintenir et renforcer le partenariat avec les bailleurs (développement d'actions partenariales d'insertion de type chantiers écoles ; amélioration du cadre de vie et de la sécurisation des sites),
- Faciliter l'accès au logement des 20/25 ans (choix de petits logements).

#### 2. Aménagement urbain :

- Poursuivre les opérations de requalification des quartiers en difficulté dont les Toupets et les Longues Terres,
- Poursuivre et finir l'intégration des voiries, des réseaux d'assainissement et de l'éclairage, propriétés des ASL et AFUL et des bailleurs dans le patrimoine communal,
- Renforcer l'offre de stationnement public gratuit.

#### 3. Les commerces et services :

 Soutenir le développement des commerces sur les Toupets à travers la restructuration du quartier.

#### **EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- Assurer une meilleure coordination des dispositifs et structures existantes.
- Assurer une bonne mise en réseau des intervenants sociaux, d'insertion et de l'emploi pour un meilleur accompagnement des publics en difficulté cumulant les handicaps,
- Renforcer les actions en faveur de l'emploi par la mise en place d'un pôle emploi regroupant différents services liés à l'emploi (PIJ, Mission locale, PCE, PLIE),
- Développer l'accompagnement des 20/25 ans dans leur insertion professionnelle,
- Demander la création de 20 places supplémentaires dans le PLIE pour les jeunes de 16/25 ans suivis par la Mission Locale (actuellement 23 places pour les jeunes),
- Soutenir les chantiers d'insertion de la Sauvegarde.

#### CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

#### 1. Prévention de la délinquance :

- Poursuivre la participation de Vauréal au CLSPD intercommunal et maintenir les instances locales d'échange,
- Maintenir le travail fait en direction des 10/20 ans (animation jeunesse, prévention, socialisation, actions des VVV...),
- Poursuivre les actions d'accès au droit et d'aide aux victimes.

#### 2. Citoyenneté:

- Maintenir et poursuivre la mise en œuvre des projets des instances de concertations et d'échanges,
- Aider à l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances pour tous,
- Maintenir et renforcer les actions en direction des publics fragiles : parents isolés, familles monoparentales, familles endettées, familles dans la précarité....
- Poursuivre le soutien à la parentalité et au resserrement des liens familiaux,
- Poursuivre le développement des animations sociales,
- Conforter le développement d'outils d'accompagnement,
- Valoriser la diversité culturelle et linguistique de Vauréal (maison des langues et des cultures).

#### **REUSSITE EDUCATIVE**

- Poursuivre les différents contrats (CEL, CLAS...) et la mise en œuvre du CEJ,
- Favoriser l'ouverture et l'enrichissement culturel par l'accès aux pratiques artistiques et activités culturelles, notamment pour les scolaires mais aussi pour tous à travers

- l'ouverture des salles de cinéma et de la salle de spectacle dans le Cœur de Ville (programmation variée, des conférences, des documentaires...),
- Développer des actions au niveau de la santé pour les scolaires ainsi qu'un renforcement de la pratique sportive tout au long de l'année,
- Favoriser les relations intergénérationnelles autour de rencontres, témoignages, lectures, échanges de savoirs,
- Renforcer la place des parents dans leur rôle d'éducateur et dans leurs liens avec les établissements scolaires et réfléchir à la création d'une commission extra-scolaire,
- Ouvrir une classe passerelle pour l'accueil des 2 ans ½,
- Poursuivre les cours hebdomadaires d'alphabétisation en direction d'une quinzaine de femmes de différentes nationalités, portés par l'association AFIFA.

#### 3. Bilan par thématique

#### a. Education:

Les structures communales implantées sur le quartier prioritaires des Toupets, centre social l'Agora, maison de la jeunesse, ludothèque ont concouru à la mise en œuvre des objectifs :

- Agora: aide à la parentalité autour de permanences hebdomadaires d'un psychologue et de médiations familiales portées par Médiation Val d'Oise, temps d'échanges mensuels relatifs à des thématiques choisies par les parents,
- <u>Maison de la jeunesse</u>: actions de loisirs montées avec les jeunes de 11 à 18 ans visant à concilier plaisir et apprentissage des règles : ateliers cuisine, jeux, ateliers vidéo, sorties, séjours, Vauréal plage, départs autonomes etc.,
- <u>Ludothèque</u>: lieux d'accueil enfants parents, accueil des familles autour du jeu sur place.

#### b. Accompagnement scolaire (CLAS);

Le CLAS de Vauréal s'articule sur deux axes :

- L'aide aux devoirs en direction des collégiens : deux séances par semaine qui se déroulent au centre social l'Agora. A côté de cette aide aux devoirs, la ville développe des sorties culturelles, sportives, des ateliers techniques, des sessions de révision du brevet, des réunions sur l'orientation menées en partenariat avec le PIJ. Un accompagnement des parents transite par des rencontres trimestrielles et des rendez-vous particuliers. 80 collégiens en moyenne sont accueillis tous les ans. Le tarif est modique et articulé par tranche de quotient familial : 10 €, 20 €, 30 € par an. 85 % des familles relèvent de la tranche 1.
- Les clubs coup de pouce en direction des élèves de CP qui ne bénéficient pas de l'environnement familial propice à l'apprentissage de la lecture. Un club coup de pouce au groupe scolaire des Toupets (quartier vécu) un club coup de pouce au groupe scolaire du Boulingrin (quartier de veille). Un club Coup de pouce devrait ouvrir au groupe scolaire des Groues à la rentrée 2015 (quartier vécu). Un club compte 5 enfants. L'accès pour les familles est gratuit.

#### c. Santé:

- Le Point info jeunesse installé dans la maison de la jeunesse a développé, tous les ans, en collaboration avec le lycée un programme autour des addictions et de la prévention du sida.
- L'Agora a mené, de 2005 à 2010, une action autour de la semaine du goût en partenariat avec le service enfance dans les groupes scolaires.

#### d. Emploi, insertion, développement économique :

#### Emploi :

Le Point conseil emploi accompagne les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi autour d'un accompagnement individuel et personnalisé : pose d'un diagnostic, aide aux CV et à l'entretien d'embauche, ciblage de postes, recherche de formations, mise en place d'un réseau avec les entreprises, mise en place, avec un cabinet extérieur, d'ateliers portant sur l'image de soi et l'entretien d'embauche, etc.

#### 2. Insertion:

Les outils d'insertion ont été:

- Le plan local pour l'insertion et l'emploi : 44 vauréaliens bénéficient de ce soutien.
- Les chantiers d'insertion portés en partenariat avec la Sauvegarde. Une vingtaine de jeunes en bénéficient tous les ans.
- Les jobs d'été : la ville en recrute une vingtaine tous les ans pour aider au dispositif de Vauréal plage.
- Les contrats aidés,
- L'apprentissage,
- L'aide financière au BAFA,
- Le partenariat avec la Mission locale et la Sauvegarde.

#### 3. <u>Développement économique</u>

- Sur le quartier de la Bussie : de 2006 à 2012, la ville a aménagé les espaces laissés vacants au cœur du quartier prioritaire (Hôtel de ville, cinéma et salle de spectacles, immeubles en location sociale, accession sociale et accession et commerces). Une quinzaine de commerces ont été crées et leur implantation qui s'est révélée un franc succès a contribué à relever le tissu économique du quartier.
- Sur le quartier des Toupets : l'un des objectifs de la réhabilitation du quartier est d'aider au maintien et au développement du commerce de proximité qui souffrait d'un manque de lisibilité et d'une difficulté d'accès. Ouvrir plus largement le quartier commence à porter ses fruits : 1 boulangerie et un restaurant sont en cours d'ouverture.

#### e. Prévention de la délinguance :

Les principaux outils de prévention de la délinquance ont été :

- Un CLSPD actif de 2006 à 2010 : durant cette période, le conseil a permis de mutualiser les énergies des villes de Vauréal et Jouy le Moutier et de monter des actions à l'échelle de l'intercommunalité comme le rallye raid. Depuis, le CLSPD est en recul. L'un des objectifs du nouveau contrat est de le redynamiser.
- Le partenariat étroit avec la Sauvegarde autour des chantiers d'insertion et des actions socioculturelles,
- Les liens avec les jeunes de la Côte des carrières à travers l'implantation d'une des éguipes de la Sauvegarde sur les Toupets et la Côte des carrières,
- L'action du Point info jeunesse, implanté sur le quartier des Toupets et très fréquenté autour de demande liées à l'insertion professionnelle (85% des demandes),
- La proximité d'objectifs avec la Mission locale implantée à côté du Point conseil emploi, du Plie et du Pij,
- Les actions portées par la Maison de la jeunesse comme l'atelier boxe et l'aide à la création d'associations de jeunes autour du Futsal et la participation citoyenne.

#### f. Accès aux droits et lutte contre les discriminations :

Cette thématique traverse l'ensemble des actions portées par la ville :

- Accès à l'information réactualisée en permanence à travers l'accueil familles de l'Agora,
- Permanences du CIDFF 95,
- Présence d'un écrivain public au CCAS,
- Cours d'alphabétisation dispensés à l'Agora par l'AFIFA,
- Projet de l'Agora: la discrimination, c'est non!: Cette action portée par le centre social de 2008 à 2013 est la pierre angulaire du dernier projet social de l'Agora.
   Abordant toutes les discriminations handicaps, origine, sexe cette action a drainé un public conséquent et a rayonné sur l'ensemble des services communaux (en particulier sur les équipes de la Maison de la jeunesse qui, depuis deux ans, ont repris le travail commencé par le centre social).

#### g. Culture et expression artistique :

Cet axe s'inscrit particulièrement dans la thématique de l'accès au droit et donc au droit à la culture pour tous à travers :

- Le partenariat du cinéma communal, l'Antarès avec les collèges et les groupes scolaire,
- Le partenariat de la salle de spectacles avec les groupes scolaires autour d'une programmation pour les enfants (particulièrement les 3-6 ans),
- Les spectacles du dimanche de l'Agora qui visent une participation familiale autour de spectacles en direction des enfants,
- L'accompagnement des familles par l'Agora vers Culture du cœur,
- L'accompagnement des jeunes fréquentant la Maison de la jeunesse vers
   l'expression artistique : ateliers d'écriture, de slams, création de comédies musicales etc.

#### h. <u>Lien social et citoyenneté.</u>

Les actions portées par la ville visent à créer du lien social et à inscrire les habitants dans une démarche citoyenne :

- Les conseils de quartier, le conseil d'usagers de l'Agora, le café des hirondelles de l'Agora, les actions d'intégration du public féminin issu de l'immigration, le conseil municipal enfants ont participé de la citoyenneté,
- Les sorties et week-ends organisés par l'Agora, la fête de l'été, Vauréal plage, les animations de la bibliothèque, les concerts du Forum, les soirées jeux de la ludothèque etc, ont aidé à créer du lien social.

#### 4. Evaluation du CUCS

#### a. Les points forts :

- Réalisation d'un diagnostic en amont et en aval du Cucs qui permettent de mesurer les évolutions.
- L'investissement des professionnels,
- L'attachement des habitants à leur quartier,
- La réalisation du centre ville au cœur du quartier prioritaire de la Bussie,
- La rénovation du quartier des Toupets en voie d'achèvement.

#### b. Les points faibles

 La crise économique qui, nonobstant les efforts de la ville, a frappé les habitants des Toupets et n'a pas permis que tous les objectifs fixés dans le Cucs soient atteints,

- La baisse des dotations de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Région Ile-de-France,
- La mise en sommeil du CLSPD.
  - c. Perspectives pour le contrat de ville (quelques lignes) :

Le nouveau contrat de ville doit permettre de :

- Doter les communes concernées d'outils de diagnostic et d'évaluations permanents,
- Conforter la cohérence sociale de l'intercommunalité,
- Mutualiser des moyens intellectuels, humains, financiers.



dossier suivi par : Olivier PINKERT responsable du Service Prévention correspondant politique de la ville

# FOCUS SUR LE DISPOSITIF CUCS VILLE DE JOUY-LE-MOUTIER

2006 - 2014

En décembre 2006, la Mission Ville sollicite la commune de Jouy-le-Moutier afin qu'elle s'inscrive dans le nouveau dispositif le « Contrat Urbain de Cohésion Sociale » (CUCS).

La commune a signé son entrée dans ce dispositif en 2007 sur la base de 3 quartiers prioritaires : Les Eguerêts – les Jouannes et la Côte des Carrières. Les deux premiers quartiers sont ciblés prioritairement du fait de la vétusté de l'habitat et de l'environnement urbain, le quartier de la Côte des Carrières est identifié comme un quartier isolé, géographiquement et socialement coupé du reste de la commune.

Lors de la signature du CUCS, la ville de Jouy-le-Moutier s'est fixée des orientations prioritaires : l'habitat et le cadre de vie, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, l'accès à l'emploi et le développement de la vie économique, la réussite éducative et l'égalité des chances, la santé.

Les critères ont également été définis en amont : l'intégration et la lutte contre la discrimination, l'intégration et la lutte contre la discrimination, l'accompagnement de la jeunesse en termes d'éducation, d'accès à la culture, au sport et aux droits, en termes d'insertion professionnelle et de prévention de la délinguance.

La signature du CUCS s'est effectuée alors que la ville était déjà engagée dans différents dispositifs : CIVIQ, CLAS, VVV... L'entrée de Jouy-le-Moutier dans ce nouveau dispositif affirmait une volonté politique visant à améliorer le quotidien de sa population avec une attention toute particulière en direction des familles et des jeunes.

Jouy-le-Moutier est une ville jeune, constituée pour un tiers d'un public âgé de 10 à 25 ans. Les familles représentent plus de 80% des foyers ; il est donc cohérent que la commune définisse comme prioritaires les actions à mettre en place dans ces domaines.

Pour l'analyse et l'évaluation de ce dispositif, il est proposé de l'apprécier sur deux périodes. La première couvre la période 2007 - 2010, phase de mise en place, de concertation et d'action. Puis la seconde 2011 - 2014, une phase d'aiustements dans un contexte social et économique beaucoup moins favorable.

#### 1. Première période : 2007 - 2010

#### Préambule

En termes d'habitat, la ville de Jouy-le-Moutier avait impulsé dès l'année 2000 un large programme de réhabilitation des équipements communaux et de plusieurs quartiers. Dans le cadre de cette thématique, le contrat de ville (2000/2006) proposait de réfléchir au rôle des différents espaces publics et également de mener des actions contribuant à améliorer l'attractivité du quartier, son fonctionnement, son entretien et ses liaisons avec les autres espaces de la ville.

Pour cela, la ville a apporté certaines réponses : nettoyage systématique des tags et des dégradations, réaménagements des espaces centraux (places), des espaces de rencontre (dont aires de jeu), fleurissement des quartiers, valorisation des espaces communs, aide et accompagnement des associations de copropriétaires, délocalisation de certains services municipaux (actions familles et service emploi formation).

Le diagnostic établi dans le cadre du contrat CIVIQ (2001/2005), faisait ressortir que 6 quartiers connaissaient des difficultés plus marquées que pour le reste de la commune. Au sein de ces 6 quartiers, 3 avaient été identifiés comme sites prioritaires eu égard à leur fragilisation urbaine et sociale : les Equerêts, les Jouannes et la Côte des Carrières.



#### Les Eguerêts et les Jouannes

Dans ces 2 quartiers les difficultés principales étaient les conséquences de la nature même des constructions qui s'avéraient à ce jour anciennes et difficiles à entretenir. Elles subissaient des dégradations naturelles auxquelles s'ajoutaient parfois des dégradations volontaires, notamment sur des parties communes. Cet état de l'habitat et de l'environnement urbain s'expliquaient entre autre par une fragilisation du parc privé, une structure de gestion complexe et une politique de peuplement mal maîtrisée. Ce contexte participait au développement du sentiment d'insécurité auprès de la population.

#### La Côte des Carrières

Quartier spécifique de par son « isolement » géographique du reste de la commune et de ses caractéristiques sociales : quartier où la population est la plus jeune de la ville, il existe un grand nombre de familles avec des minimas sociaux, un habitat majoritairement collectif (52% contre 22% pour le reste de la ville), une majorité de logements locatifs (60% contre 33% pour le reste de la ville), certains jeunes scolarisés au collège de Vauréal.

L'ensemble de ces éléments participait et peut encore participer à un sentiment de « non appartenance » et d'un rapprochement social et économique avec la commune limitrophe à ce quartier.

A l'instar des 6 quartiers avancés dans le diagnostic du CIVIQ, ces 3 sites, qui représentaient **2149 personnes**, connaissaient également des difficultés liées à : une petite délinquance, du trafic de stupéfiants, une très faible qualification des 15 ans et plus, de nombreuses familles monoparentales, certaines nuisances liées à des pratiques « sauvages » de deux roues motorisées

#### Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale

La signature de ce contrat s'inscrit dans la continuité des orientations retenues dans le cadre du contrat de la politique de la ville et en complémentarité des autres dispositifs CIVIQ et CLAS notamment. Dans le cadre de cette contractualisation, la ville a pu bénéficier d'une aide financière annuelle de 60 400 euros.

La ville de Jouy-le-Moutier a défini plusieurs axes de travail pour ces trois premières années.

Axes	Actions	Quelques réalisations
habitat et de cadre de vie	<ul> <li>Implantation d'aires de jeux de proximité</li> <li>Réhabilitation des terrains de sports en libre accès</li> <li>Participation des habitants à la vie des quartiers</li> <li>Renforcement du lien avec les bailleurs sociaux</li> <li>Dispositif d'aide et d'accompagnement aux associations syndicales libres (ASL)</li> </ul>	<ul> <li>Aires de jeux pour enfants, terrain multisports en libre accès et équipements sportifs en libre accès type body boomer</li> <li>Participation des habitants à la réalisation d'un guide pour les demandeurs de logement, action pilotée par le CCAS et récompensée par le prix UNCCAS.</li> <li>Rencontres avec les gardiens et mise en place d'une veille bailleurs</li> </ul>
accès à l'emploi et de développement économique	<ul> <li>Actions d'informations en matière d'orientation des jeunes</li> <li>Actions en direction des personnes en recherche d'emploi</li> <li>Développement des actions conduites dans le cadre du PLIE intercommunal</li> <li>Développement du soutien au tissu économique local</li> <li>Incitation à la création d'emplois de proximité et de services aux personnes</li> </ul>	Ateliers thématiques pour les chercheurs d'emploi, forums, espaces de rencontre et d'échange, découverte des métiers, Chantiers d'insertion (avec l'ADSEA) actions portées par le service municipal Emploi Formation et le PIJ (2008 – 2014)      Développement des liens avec la vie économique locale, soutien de la création d'une association « Act'Eco » regroupant des entreprises locales, encouragement et développement d'emplois locaux, visites d'entreprises et rencontres de professionnels (public 16/25 ans) actions pilotées par le service municipal Emploi Formation.
réussite éducative et d'égalité des chances	<ul> <li>Actions d'accompagnement à la scolarité en élémentaire, collèges et lycées</li> <li>Etudes dirigées au collège</li> <li>Rédaction d'un projet Enfant</li> <li>Accès aux musiques actuelles et au multimédia</li> <li>Ouverture culturelle avec le théâtre</li> <li>Accès à la lecture pour tous</li> <li>Accompagnement des jeunes dans leur démarche de projet</li> </ul>	<ul> <li>Sport Santé et sport nocturne avec le dispositif municipal sport'anim (de 2008 à 2014) – Ecole de sports 7/11 ans conduite par le Football club de Jouyle-Moutier (2009 à 2012) – « Caravane du sport » (action au sein des quartiers) et « sport Fémina » conduits par l'association Ex Aequo (2008).</li> <li>aide scolaire pour les enfants dont les parents sont immigrants ou primo arrivants, aide scolaire pour les collégiens conduites par la ville – aide scolaire en</li> </ul>



réussite éducative et d'égalité des chances	<ul> <li>Actions ciblées par quartier en direction des familles et des jeunes</li> <li>Dispositif permettant la découverte du monde professionnel (16/19 ans)</li> <li>Ateliers de savoirs (AFIFA)</li> <li>Chantiers de pré-insertion professionnelle</li> <li>Accès aux pratiques sportives</li> </ul>	-	élémentaire portée par l'association AJILS (2009 – 2010) ateliers théâtre dans les quartiers conduits par la Compagnie Corpus en résidence (2009 – 2010) – Ateliers informatique proposés par l'association La Puce Jocassienne (2008 – 2010).
citoyenneté et de prévention de la délinquance et santé	<ul> <li>Création d'un Conseil de Jeunes</li> <li>Sensibilisation des jeunes au développement durable</li> <li>Elaboration d'un point de rencontre « jeunes citoyens »</li> <li>Favoriser l'accès aux droits : permanences du CIDFF</li> <li>Chantiers socio-éducatifs de l'ADSEA</li> <li>Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance</li> <li>Soutien à la parentalité et forum des parents</li> <li>Intervention en direction des parents de familles immigrées (inscrit dans le projet enfance)</li> <li>Prévention VIH</li> <li>Prévention des conduites à risques</li> <li>Prévention routière</li> </ul>	-	ateliers théâtre dans les quartiers conduits par la Compagnie Corpus en résidence (2009 – 2010) – Ateliers informatique proposés par l'association La Puce Jocassienne (2008 – 2010).  Plaine d'été (avec le tissu associatif) et semaine de la citoyenneté pilotées par la ville (2010 – 2014) – mise en place de permanences d'aide aux victimes tenues par l'association CIDFF.  création d'un poste de chef de projet de la politique de la ville (2009 – 2014)

#### L'impact sur les publics

La conjugaison des dispositifs de la politique de la ville (CUCS, CIVIQ, CLAS, VVV...) a permis d'impacter un large public aussi bien sur le plan qualitatif (tous les quartiers, tous les niveaux sociaux, toutes les tranches d'âges et toutes les origines) que sur le plan quantitatif.

Pour l'ensemble des actions conduites durant ces trois années, les publics des quartiers prioritaires ont représenté en moyenne 30% des participants.

La ville et les partenaires locaux ont su répondre aux orientations fixées en intervenant sur l'ensemble des domaines visés. Cette globalité a apporté du sens à la politique de la ville sur le territoire jocassien tout en respectant les priorités définies par le CUCS (zones géographiques et orientations) et la mixité des publics ainsi que le lien social recherchés par la commune.

#### 2. Seconde période : 2011- 2014

En 2011, le CUCS est reconduit jusqu'en 2014 sur une base identique en termes géographiques et d'axes prioritaires.

#### La commune réalise plusieurs projets dont la construction avait débuté en 2010 :

- Développement de l'axe prévention de la délinquance : instauration d'un comité local de la prévention de la délinquance, création d'une cellule de veille éducative et d'une cellule de veille sécurité incluant un groupe de travail ville / bailleurs sociaux
- Lancement des travaux d'aménagements urbains du mail Lamartine (quartier de la côte des Carrières) visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à sécuriser les espaces publics
- Réhabilitation de certaines voieries du quartier des Eguerêts visant à améliorer la circulation de la population
- Rédaction et mise en œuvre d'un Projet Educatif Local avec pour axes prioritaires : le parcours du jeune pour sa réussite scolaire, l'accompagnement des parents dans leur action éducative et la valorisation des rencontres intergénérationnelles
- Renforcement des actions en direction de l'emploi, de la formation et de l'information des publics et prioritairement des jeunes (16/25 ans)



## Les actions proposées et menées

	Axes	Nom	Porteur	publics	Impact sur quartiers prioritaires
	Emploi formation	Orienter et informer	ville	Jeunes adultes	24%
	citoyenneté	Semaine de la citoyenneté	ville	Enfants, jeunes et familles	20%
	Emploi formation	Chantiers de pré- insertion	Ville sauvegarde	Jeunes et jeunes adultes	61%
2011	Coordination de la politique de la ville	Chef de projet Evolutions du poste	ville	Prioritairement la population des quartiers prioritaires	-
	Cadre de vie culture	Jouy au travers des habitants	ville	Enfants, jeunes et adultes	Environ 23%
	Cadre de vie sport	Ateliers multisports dans les quartiers	Association FCJLM	enfants	40%
	Réussite éducative	Accompagnement à la scolarité	ville	Enfants et jeunes	20%
	Cadre de vie loisirs	Plaine d'été	Ville et tissu associatif	Enfants, jeunes et familles	24%
	Emploi formation	Orienter et informer	ville	Jeunes adultes	25%
	Réussite éducative	Accompagnement à la scolarité	ville	Enfants et jeunes	20%
	Emploi formation	Chantiers de pré- insertion	Ville sauvegarde	Jeunes et jeunes adultes	39%
2012 fin des	citoyenneté	Semaine de la citoyenneté & forum du développement durable	ville	Enfants, jeunes et familles	22%
finance ments	Cadre de vie sport	Sport'Anim	ville	Jeunes et jeunes adultes	35%
CIVIQ	Cadre de vie loisirs	Plaine d'été	Ville et tissu associatif	Enfants, jeunes et familles	26%
	Réussite éducative	Accompagnement à la scolarité	ville	Enfants et jeunes	15%
	Cadre de vie sport	Ateliers multisports dans les quartiers	Association FCJLM	enfants	35%
	Cadre de vie culture	Jouy au travers des habitants	ville	Tous publics	Environ 10%
	Emploi formation	Orienter et informer	ville	Jeunes adultes	23%
	Emploi formation	Chantiers de pré- insertion	Ville sauvegarde	Jeunes et jeunes adultes	48%
	Réussite éducative	Accompagnement à la scolarité	ville	Enfants et jeunes	11%
2013	Cadre de vie sport	Sport'Anim	ville	Jeunes et jeunes adultes	30%
	Cadre de vie loisirs	Plaine d'été	Ville et tissu associatif	Enfants, jeunes et familles	29%
	citoyenneté	Semaine de la citoyenneté	ville	Enfants, jeunes et familles	19%
	Cadre de vie sport	Découvrir, partager, s'engager	Association FCJLM	Enfants et jeunes	24%



L'année 2014 marque un tournant dans le cadre de la politique de la ville conduite sur le territoire de Jouy-le-Moutier.

L'ensemble des contrats arrivent à échéance : CUCS et financements de l'ACSé dans le cadre de la politique de la ville. De nouvelles orientations politiques sont mises en œuvre dans les financements de l'Etat en matière de politique de la ville. A titre d'exemple, en 2014 l'ACSé concentre ses crédits sur les quartiers de priorité 1 et parallèlement réduit les dotations sur les quartiers de priorité 2 et 3 (cas de Jouy-le-Moutier). Le montant de la dotation CUCS a diminué sur cette période de 4 500 euros entre 2013 et 2014.

Par ailleurs, le budget 2014 alloué à la ville de Jouy-le-Moutier dans le cadre du CUCS est de 25 500 euros et réparti sur deux actions conduites par la ville dans le cadre de l'emploi (ateliers et chantiers de pré-insertion) pour un budget de 20 000 euros et deux actions portées par des associations (un chantier de remobilisation scolaire porté par la Sauvegarde 95 pour un budget de 1 000 euros et les ateliers multisports portés par l'association FCJLM pour un budget de 4 000 euros)

Un nouveau cadrage budgétaire qui s'explique notamment par le détachement financier des dispositifs CUCS et CLAS (financements CAF et ACSé).

La commune bénéficie sur cette même période de 3 autres sources de financements dans le cadre de la politique de la ville : Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD) créés en 2007 qui financent la semaine de la citoyenneté et l'action le sport un outil de prévention (6 500 euros), Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité qui finance les actions en direction des élémentaires, collégiens et lycéens à hauteur de 18 900 euros, le dispositif Ville Vie Vacances (VVV) qui finance les projets associatifs locaux (ADSEA, La Ruche) à hauteur de 6 150 euros.

Ensuite, la nouvelle carte de la géographie prioritaire effective depuis janvier 2015 dans le cadre de la réforme de la politique de la ville réduit considérablement le territoire jocassien qui pour sa grande majorité est placé en territoire de veille. Le territoire actif ne concerne que 250 logements dans le quartier de la Côte des Carrières.

Ceci a un impact financier très défavorable pour le maintenir l'effort entrepris par la commune sur ce quartier et notamment pour la mise en œuvre du projet de territoire déjà engagé.

#### 3. Perspectives

Depuis 2007, la ville de Jouy-le-Moutier s'est fortement impliquée en matière de la politique de la ville, elle a su mobiliser l'ensemble de ses partenaires locaux dans les actions conduites. Les soutiens financiers institutionnels ont très largement contribué à la mise en œuvre de cette démarche et à la qualifier.

Depuis 2011, le partenariat s'est fortement restreint (arrêt des CIVIQ, recadrage de certains dispositifs comme le FIPD...), la réforme de la politique de la ville définissant un redécoupage des territoires prioritaires à laquelle s'ajoutent les contraintes économiques des collectivités ont entrainé une diminution des moyens financiers de la ville de Jouy-le-Moutier pour les actions de la politique de la ville (mise en place des nouveaux rythmes scolaires, baisse des dotations de l'Etat...).

Toutefois, la ville de Jouy-le-Moutier, malgré un contexte très défavorable, a affirmé sa volonté politique de maintenir autant que possible ses efforts en termes d'amélioration du quotidien de la population et plus spécifiquement des citoyens les plus fragilisés. La commune a donc souhaité être signataire du nouveau Contrat de la Politique de la Ville. Elle restera ainsi particulièrement vigilante aux évolutions sociales et économiques vécues sur les territoires de veille.



Programme d'actions à l'intention des jeunes les plus exposés à la délinquance

Actions de prévention de la récidive

Déploiement de postes de travail d'intérêt général (TIG) et de réparation pénale

Pilotes: DTPJJ/SPIP

## **Problématique** - Le suivi des mineurs et jeunes majeurs délinquants est primordial afin de prévenir tout risque de désocialisation et de récidive. Le public sous main de justice apparaît souvent en grandes difficultés sur plusieurs plans : la formation, l'emploi, les relations familiales et sociales, le logement, la santé ce qui nécessite la mobilisation du droit commun dans le cadre d'un large partenariat pour œuvrer à sa réinsertion. Les mesures alternatives à la détention, en particulier le Travail d'Intérêt Général (TIG) placent les personnes condamnées en milieu ouvert, sous le contrôle et l'accompagnement du SPIP, ou si elles sont mineures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), qui assurent les conditions de la mise en œuvre et la vérification du respect des obligations. **Objectif** - Développer des actions favorisant la prévention de la récidive. - Développer les travaux d'intérêt général (TIG) et les mesures de réparation, diversifier les lieux d'accueil et les contenus proposés Etat des lieux - Au 01/01/15, la PJJ du Val d'Oise exerçait, en flux, 986 mesures judiciaires au bénéficie de mineurs et jeunes majeurs, dont 18% étaient des mesures de réparations pénales ou de travail d'intérêt général. - En flux, le SPIP prend en charge plus de 800 mesures de TIG ou de Sursis-TIG avec un public composé en majorité de jeunes majeurs, pour une part primo-délinquants. - Dans les communes et les collectivités acceptant de recevoir des jeunes condamnés à des peines alternatives à la privation de liberté, le SPIP et la PJJ adressent au référent du service concerné une proposition d'accueil, qui est validée ou non et précédée, chaque fois que nécessaire, d'un entretien préparatoire entre le référent, le SPIP/ ou la PJJ (systématique) et la personne condamnée. Les collectivités peuvent accueillir des personnes résidant sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. - La plupart des villes du département accueillent des jeunes au titre des travaux d'intérêt généraux et des mesures de réparations pénales. Le nombre de jeunes condamnés et l'adaptation des lieux d'accueil aux problématiques du public sous main de justice nécessitent une augmentation et une diversification des lieux d'accueil.

	nouvellement agrées et des réparations pénales à partir des conventions signées entre la DTPJJ et les partenaires
	juridictions (Juge d'Application des Peines et Juges pour Enfants) pour les associations, bailleurs sociaux et transporteurs et signature des conventions pour les mesures de réparations pénales  A compter du 2 <sup>ème</sup> semestre 2015 : mise à exécution de TIG sur les postes
Calendrier	<b>1er semestre 2015</b> : réunions de présentation par la DTPJJ et le SPIP auprès des acteurs locaux  2ème semestre 2015 : procédures d'agrément des postes TIG auprès des
Partenaires associés	Préfecture, communautés d'agglomération, communes, collectivités, CLSPD et CISPD, bailleurs sociaux, transporteurs, juridiction
	- Inciter chaque collectivité et acteur local à évaluer ses capacités d'accueil.
	- Favoriser le développement de nouveaux lieux d'accueil et de nouveaux postes pour la réalisation des TIG et des mesures de réparations pénales par la communication et la sensibilisation des acteurs locaux aux problématiques rencontrées par le public et au cadre législatif d'accueil.
à mettre en place	associations par les jeunes sous main de justice.
Actions	- Améliorer l'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des stages de citoyenneté afin de favoriser la connaissance des institutions e

Déploiement des missions de service civique destinées aux jeunes placés sous main de justice

Pilotes : SPIP du Val d'Oise / DDCS

## Problématique

Le suivi des jeunes majeurs délinquants est primordial afin de prévenir tout risque de désocialisation et de récidive. Le public sous main de justice apparaît souvent en grandes difficultés sur plusieurs plans : la formation, l'emploi, les relations familiales et sociales, le logement, la santé, ce qui nécessite la mobilisation du droit commun dans le cadre d'un large partenariat pour œuvrer à sa réinsertion.

Le service civique apparaît alors comme un outil pertinent à la lutte contre la récidive au travers d'une insertion sociale des jeunes, tremplin vers une insertion sociale et professionnelle durable.

#### Objectif

- Favoriser l'insertion professionnelle afin de prévenir la récidive en développant l'offre de réponses aux infractions par une implication de la collectivité territoriale et des partenaires locaux
- Besoin de développer les offres de prise en charge des missions de service civique dédiées aux jeunes sous main de justice par les collectivités territoriales

#### **Etat des lieux**

Dans le cadre de sa mission de prévention de la récidive et réinsertion des personnes sous main de justice, le SPIP du Val d'Oise a lancé en 2013, en partenariat avec la DDCS du Val d'Oise, une expérimentation permettant à de jeunes détenus de la Maison d'Arrêt du Val d'Oise, âgés de 18 à 25 ans, de bénéficier d'un aménagement de peine afin d'effectuer une mission de service civique.

13 jeunes ont pu bénéficier de cette expérimentation.

L'objectif de cette expérimentation est de coupler deux ou trois accompagnements autour du même jeune : celui des tuteurs des structures qui reçoivent le jeune majeur, celui du SPIP autour de la mesure d'aménagement de peine et éventuellement d'un troisième acteur : l'école de la deuxième chance qui propose sur la base du volontariat un dispositif alterné avec la mission permettant un accompagnement et un suivi du volontaire dans le cadre de son projet d'avenir (financement FIPD).

Les lieux ayant accueillis des volontaires sous main de justice sont au nombre de 7 :

- 1 commune : la ville d'Ermont au sein du théâtre municipal,
- 5 associations dont 4 du Val d'Oise : Comité Départemental Olympique et Sportif, Uniscité, Epicerie Solidaire d'Eragny sur Oise et Cosmopolitan football club de Taverny

	- 1 réseau d'association : la ligue de l'enseignement.
	Le SPIP souhaite étendre la possibilité d'exécuter une mission de service civique :  - aux jeunes condamnés à une peine d'emprisonnement pour lequel un aménagement de peine est envisagé en milieu ouvert (sans passage par la Maison d'Arrêt)  - à tous les jeunes suivis en milieu ouvert au titre d'alternatives à l'incarcération (sursis avec mise à l'épreuve)  La PJJ souhaite s'inscrire de façon expérimentale dans le dispositif afin de faire bénéficier du service civique des jeunes majeurs suivis
	par une UEMO dans le cadre d'un SME et ayant plus de 19 ans
Descriptif détaillé de l'action à mettre en oeuvre	<ul> <li>Sensibiliser les collectivités territoriales à cette action</li> <li>Développer les lieux d'accueil de missions de service civique dédiées aux publics sous main de justice. Les activités qui peuvent être proposées par la structure d'accueil dans le cadre d'une mission de service civique relèvent de 4 domaines : environnement, solidarité, sport, mémoire et citoyenneté.</li> <li>La création d'une mission de service civique nécessite :</li> <li>la mobilisation des services municipaux et tuteurs pour l'accueil de bénévoles</li> <li>la création de fiches de poste avec des missions adaptées au public sous main de justice.</li> <li>d'inciter chaque CLSPD et CISPD à évaluer ses capacités d'accueil.</li> <li>Améliorer l'accès du public sous main de justice aux dispositifs de droit commun en développant l'information auprès des professionnels intervenant auprès d'eux.</li> </ul>
Partenaires associés	Préfecture, Communes, Communauté d'Agglomération, CLSPD et CISPD, Ecole de la deuxième chance, Magistrats de l'Application des Peines.
Calendrier	1er semestre 2015 : recensement des communes susceptibles d'accueillir des jeunes sous main de justice en mission de service civique  2 <sup>nd</sup> semestre 2015 : rencontres avec les collectivités territoriales concernées  2 <sup>nd</sup> semestre 2015/1 <sup>er</sup> semestre 2016 : Mise en place effective des missions de service civique
Indicateurs	Nombres de communes accueillant des missions de service civique
	Nombres de jeunes accueillis en mission de service civique
	Nombre de sorties positives (emploi, formation, inscription dans un dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle), à l'issue des missions de service civique

Programme d'actions à l'intention des jeunes les plus exposés à la délinquance

Actions de prévention de la récidive

Renforcer l'insertion sociale et professionnelle des mineurs et jeunes majeurs sous main de justice

Pilote: DTPJJ

## **Problématique** - Le suivi des mineurs et jeunes majeurs délinquants est primordial afin de prévenir tout risque de désocialisation et de récidive. Le public sous main de justice apparaît souvent en grandes difficultés sur plusieurs plans : la formation, l'emploi, les relations familiales et sociales, le logement, la santé ce qui nécessite la mobilisation du droit commun dans le cadre d'un large partenariat pour œuvrer à sa réinsertion. Développer des actions favorisant la prévention de la récidive. **Objectif** Mettre en place des actions visant à favoriser des perspectives d'insertion aux mineurs et jeunes majeurs placés sous main de justice, préparer les sorties de détention, accompagner les sortants de prison Etat des lieux Au 01/01/15, la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Val d'Oise prenait en charge 709 jeunes sous main de justice, dont 83% avaient plus de 16 ans et 34% étaient majeurs. Parmi ces mineurs de plus de 16 ans et jeunes majeurs, 19% d'entre eux ne bénéficient d'aucune insertion scolaire ou professionnelle. Le parcours de tous les mineurs ou jeunes majeurs suivis par la Protection Judicaire de la Jeunesse (PJJ) doit déboucher vers l'élaboration d'un projet professionnel qui prend en considération les acquis, les ressources du jeune en tenant compte de ses aspirations et de ses difficultés. L'objectif est de lui permettre de réinvestir les dispositifs de droit commun. - Les actions favorisant l'insertion professionnelle contribuent à la construction de compétences et permettent de lutter contre la récidive (apprentissage de la règle, notions de citoyenneté, prévention des conduites à risque, développement de compétences psycho sociales) - Favoriser le développement de nouveaux lieux d'accueil de Actions

à mettre en place	découverte professionnelle par la communication et la sensibilisation des acteurs locaux aux problématiques rencontrées par le public et au cadre législatif d'accueil  - Développer les lieux d'accueil de découverte professionnelle et le parrainage  - Veiller à l'éligibilité des jeunes sous main de justice aux emplois d'avenir, au service civique et autres dispositifs  - Inciter chaque collectivité et acteur local à évaluer ses capacités d'accueil.
Partenaires associés	Préfecture, Communautés d'agglomération, Communes, collectivités, CLSPD et CISPD, bailleurs sociaux, transporteurs
Calendrier	1er semestre 2015 : réunions de présentation par la DTPJJ auprès des acteurs locaux  A compter du 2 <sup>ème</sup> semestre 2015 : mise en œuvre des conventions signées entre la DTPJJ et les partenaires dans le cadre du parrainage ou du développement de stage de découverte professionnelle
Indicateurs	Nombre de jeunes suivis et accueillis par trimestre

Programme d'actions à l'intention des jeunes les plus exposés à la délinquance

Actions de prévention de la récidive

Déploiement de postes de travail d'intérêt général (TIG) et de réparation pénale

Pilotes: DTPJJ/SPIP

## **Problématique** - Le suivi des mineurs et jeunes majeurs délinquants est primordial afin de prévenir tout risque de désocialisation et de récidive. Le public sous main de justice apparaît souvent en grandes difficultés sur plusieurs plans : la formation, l'emploi, les relations familiales et sociales, le logement, la santé ce qui nécessite la mobilisation du droit commun dans le cadre d'un large partenariat pour œuvrer à sa réinsertion. Les mesures alternatives à la détention, en particulier le Travail d'Intérêt Général (TIG) placent les personnes condamnées en milieu ouvert, sous le contrôle et l'accompagnement du SPIP, ou si elles sont mineures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), qui assurent les conditions de la mise en œuvre et la vérification du respect des obligations. **Objectif** - Développer des actions favorisant la prévention de la récidive. - Développer les travaux d'intérêt général (TIG) et les mesures de réparation, diversifier les lieux d'accueil et les contenus proposés Etat des lieux - Au 01/01/15, la PJJ du Val d'Oise exerçait, en flux, 986 mesures judiciaires au bénéficie de mineurs et jeunes majeurs, dont 18% étaient des mesures de réparations pénales ou de travail d'intérêt général. - En flux, le SPIP prend en charge plus de 800 mesures de TIG ou de Sursis-TIG avec un public composé en majorité de jeunes majeurs, pour une part primo-délinquants. - Dans les communes et les collectivités acceptant de recevoir des jeunes condamnés à des peines alternatives à la privation de liberté, le SPIP et la PJJ adressent au référent du service concerné une proposition d'accueil, qui est validée ou non et précédée, chaque fois que nécessaire, d'un entretien préparatoire entre le référent, le SPIP/ ou la PJJ (systématique) et la personne condamnée. Les collectivités peuvent accueillir des personnes résidant sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. - La plupart des villes du département accueillent des jeunes au titre des travaux d'intérêt généraux et des mesures de réparations pénales. Le nombre de jeunes condamnés et l'adaptation des lieux d'accueil aux problématiques du public sous main de justice nécessitent une augmentation et une diversification des lieux d'accueil.

Actions à mettre en place	<ul> <li>- Améliorer l'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des stages de citoyenneté afin de favoriser la connaissance des institutions et associations par les jeunes sous main de justice.</li> <li>- Favoriser le développement de nouveaux lieux d'accueil et de nouveaux postes pour la réalisation des TIG et des mesures de réparations pénales par la communication et la sensibilisation des acteurs locaux aux problématiques rencontrées par le public et au cadre législatif d'accueil.</li> <li>- Inciter chaque collectivité et acteur local à évaluer ses capacités d'accueil.</li> </ul>			
	1			
Partenaires associés	Préfecture, communautés d'agglomération, communes, collectivités, CLSPD et CISPD, bailleurs sociaux, transporteurs, juridiction			
Calendrier	<b>1er semestre 2015</b> : réunions de présentation par la DTPJJ et le SPIP auprès des acteurs locaux			
	2ème semestre 2015 : procédures d'agrément des postes TIG auprès des juridictions (Juge d'Application des Peines et Juges pour Enfants) pour les associations, bailleurs sociaux et transporteurs et signature des conventions pour les mesures de réparations pénales			
	A compter du 2 <sup>ème</sup> semestre 2015 : mise à exécution de TIG sur les postes nouvellement agrées et des réparations pénales à partir des conventions signées entre la DTPJJ et les partenaires			
Indicateurs	Nombre de jeunes suivis et de mesures réalisées par trimestre			

## **CONTRAT VILLE 2015/2020 – Tableau des enjeux et objectifs**

Ce tableau est composé à titre d'exemple, en attente de validation.
\*Les indicateurs sont issus des conventions interministérielles ou seront à déterminer par les partenaires

#### PILIER 1 – COHESION SOCIALE

### 1<sup>er</sup> enjeu : Développer la réussite éducative et la parentalité

Favoriser la réussite éducative et le bien-être de l'enfant ou du jeune par une approche globale de tous les temps de vie

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Améliorer l'égalité des chances en matière de réussite éducative	Agglo  Quartiers  Quartiers	Soutenir les dispositifs concourant à la réussite éducative : internat de la réussite, cordée de la réussite, Univ'dhiver, AFEV, etc.  Maintenir et développer les PRE et les CLAS et les VVV sur les quartiers de la nouvelle géographie prioritaire  Développer les activités périscolaires et extra-scolaires et élaborer des parcours artistiques, culturels et sportifs, en particulier pour les jeunes issus des quartiers	Partie prenantes notamment : Agglo, Villes, RIF Etat, DSDEN, CIO, ASSOCIATIONS, EPIDE, E2C Etablissements publics	Taux de scolarisation des 18-24 ans Nombre d'enfants de -3 ans scolarisés Nombre de cordées de la réussite (utiliser les indicateurs du référentiel d'évaluation des cordées) Nombre de réussite aux
Favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans les zones défavorisées et notamment dans chaque QPV	Quartiers	Favoriser la scolarisation des enfants de -3 ans	primaires et secondaires	diplômes  Taux de jeunes des quartiers effectuant une mobilité internationale
Promouvoir le respect et les comportements de citoyenneté	Agglo	Favoriser et inciter aux événements qui sensibilisent au respect et aux comportements de citoyenneté	Agglo, Villes Etat, DSDEN, RIF ASSOCIATIONS, EPIDE	Taux d'incivilité en baisse sur la base des relevés de l'EN et de l'observatoire de la délinquance

## 1<sup>er</sup> enjeu : Développer la réussite éducative et la parentalité

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Prévenir le décrochage scolaire, en lien avec tous les acteurs	Agglo et quartiers  Agglo	Soutenir l'organisation de séjours de vacances contribuant à la mobilité des jeunes hors de leur quartier  Prévenir le décrochage scolaire, en lien avec tous les acteurs, tels que CAF-CAP METIER-EPIDE  Développer des dispositifs innovants en lien avec les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs	Agglo, Villes Etat, DSDEN, PRE, CLAS ASSOCIATIONS, EPIDE	Nombre de jeunes sortis sans diplôme (avec un objectif de diminution de 10% par an)  Nombre de jeunes inscrits dans les dispositifs  Taux de jeunes des 16-29 ans non scolarisés et niveau de diplôme

## 1<sup>er</sup> enjeu : Développer la réussite éducative et la parentalité

Soutenir les familles notamment les familles monoparentales

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Développer les dispositifs d'aide à la parentalité	Agglo et quartiers  Quartiers  Agglo	Soutenir l'aide aux devoirs et les activités d'accompagnement à la scolarité dans les écoles ou dans des structures associatives  Développer les dispositifs d'accueil psychologiques et de médiations familiales  Soutenir la fonction parentale à travers l'accompagnement individuel et collectif des parents  Améliorer la prévention au regard des violences intrafamiliales	Agglo, Villes Etat, EN, PRE, CLAS, ASSOCIATIONS, EPIDE CNAF	Nombre de dispositifs de médiation familiale Nombre de dispositifs Baisse du taux de comportements violents en milieu scolaire Taux de couverture des lieux d'accueil enfants/parents

Accompagner l'intégration des familles étrangères	Agglo et quartiers	Développer les cours de langues et d'alphabétisation	Agglo, Villes	Nombre de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle
	Quartiers	Favoriser le lien social par des actions de convivialité, de mise en réseau	Associations	
Développer les dispositifs de garde d'enfant	Quartiers	Aménager des places pour les personnes en insertion professionnelles dans les crèches existantes ou par la création d'une crèche d'insertion	Etat CNAF Villes CD 95	Taux de places disponibles et occupés

### PILIER 1 – COHESION SOCIALE

#### 2<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé des habitants

## Améliorer la connaissance sur la santé à l'échelle intercommunale notamment sur la santé mentale

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Disposer d'un diagnostic partagé de santé	Agglo / quartiers	Etablir un diagnostic partagé des habitants des quartiers prioritaires, mobilisant notamment l'agence régionale de santé (ARS), la caisse primaire d'assurance maladie du Val d'Oise, les professionnels de santé et des communes disposant d'outils tels que le CLS, et/ou un CLSM informel (Conseil Local de Santé, Conseils locaux de la Santé Mentale), et les conseils citoyens pour mieux identifier les besoins prioritaires des populations	Agglo, Villes ARS, DDCS, DRJSCS CPAM, CAF CD95 Associations	Création d'un groupe de travail pour élaboration du diagnostic

### 2<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé des habitants

Renforcer les initiatives de prévention, avec une attention particulière envers les jeunes et les femmes, dans le cadre notamment des priorités du Projet Régional de Santé

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Améliorer l'accès aux droits des habitants des QPV		Développer des lieux d'information aux droits dans les quartiers par les caisses d'allocations familiales (CAF), meilleur accès à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide pour une complémentaire santé (ACS)	Agglo, Villes ARS, DDCS, DRJSCS CPAM, CAF CD95 Associations	Nombre de points d'informations sur les droits d'accès au soin
Améliorer la prévention et la prise en charge en santé mentale en étudiant la possibilité de créer un Conseil Local de Santé Mentale	Agglo	Créer un Conseil Local de Santé Mentale Intercommunal qui établira une stratégie d'actions	Agglo, Villes ARS, DDCS, DRJSCS CPAM, CAF CD95 Associations	Création d'un groupe de travail pour la faisabilité d'un conseil local de santé mentale

#### 2ème enjeu : Favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé des habitants

Adapter le partenariat local en santé en cohérence avec les contrats locaux de santé, par des animations dédiées (ASV)

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Favoriser et renforcer les moyens de prévention existant avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes en situation de monoparentalité		Suivre la dynamique santé résultant des CLS et des ASV existants Mettre en place un groupe de travail pour la création d'un atelier santé ville (ASV) intercommunal	ARS, DDCS, DRJSCS	Création de tableaux de bord Création du groupe de travail pour l'ASV intercommunal

### **PILIER 1 – COHESION SOCIALE**

3<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès et la pratique à la culture, aux sports et aux loisirs

#### Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Evamples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Territorialiser les politiques en faveur de la jeunesse et renforcer l'engagement des jeunes		Soutenir les associations de proximité et développer les conventions d'objectif Valoriser des jeunes à travers la réalisation de projets culturels ou sportifs	Villes Associations CNDS, DRAC	Nombre de conventions signées  Nombre d'événement de valorisation des réalisations

3<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès et la pratique à la culture, aux sports et aux loisirs

Développer et qualifier l'offre culturelle et artistique hors temps scolaires

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Donner toute leur place aux acteurs associatifs de proximité	Agglo	Développer les classes orchestres	Agglo, CRR, Villes Associations	Nombre de classes orchestre créées Taux de jeunes des QPV en
	Quartiers/ agglo	Mobiliser les dispositifs de réussite éducative, des structures et équipes artistiques et culturelles	EN, CD95, Etablissements secondaires	enseignement supérieur

3<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès et la pratique à la culture, aux sports et aux loisirs

Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, notamment envers les jeunes femmes des quartiers politique de la ville

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Développer les diagnostics partagés de l'offre sportive, développer la mixité dans la pratique des sports, attirer les populations les plus éloignées vers des pratiques sportives	Quartiers  Quartiers	Développer les animations sur les terrains de proximité  Favoriser l'accès et la pratique à la culture, aux sports et aux loisirs	Associations CNDS DRAC CD 95	Nombre d'animation des terrains de proximité  Taux de croissance des inscriptions à la culture, sports et aux loisirs  Taux de participation des filles aux différents sports

	Quartiers/	Organiser des actions de communication	
8	agglo	pour améliorer la pratique du sport féminin.	

## PILIER 1 – COHESION SOCIALE

## 4<sup>ème</sup> enjeu : Assurer la prévention et la sécurité dans les quartiers

## Améliorer l'insertion et la réinsertion, formaliser les actions menées avec la « Justice » pour prévenir la récidive

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Développer les offres de mesures alternatives à l'incarcération par la création de postes de TIG et de réparation pénale	Agglo/ quartiers	Développer des travaux d'intérêt général (TIG) et des mesures de réparation pénale, notamment par des partenariats avec les associations, les entreprises privées et publiques pour faciliter la mise en œuvre de mesures de TIG et de réparation pénale en déclinant des conventions au niveau local	Etat Agglo Villes Associations	Nombre de convention signée pour accueillir des TIG Taux de capacité d'accueil de TIG +20%
Préparer les sorties de prison notamment par un accompagnement sur la problématique de l'hébergement pour les personnes sous mesure alternative et par le développement des chantiers d'insertion.	Agglo/ Quartiers	Accompagner les sorties de prison vers un accès à l'hébergement notamment pour les personnes sous mesure alternative et développement des chantiers d'insertion	Etat Agglo Villes Associations	Nombre de chantiers d'insertion  Convention de peuplement  Convention de mixité sociale  Construction de logements très sociaux
Prévenir les conduites à risques, notamment par les actions favorisant la (ré) insertion professionnelle (auto-école associative), par les actions de prévention des addictions auprès des personnes incarcérées et par des actions favorisant les liens parentaux (parloirs	Agglo	Développer des actions favorisant la (ré) insertion professionnelle (auto-école associative), la prévention des addictions auprès des personnes incarcérées et celles favorisant les liens parentaux (parloirs parents/enfants)	Etat Agglo Villes Associations	Nombre de parloirs parents/enfants Nombre de réussite au permis de conduire Nombre d'actions de sensibilisation aux addictions

parents/enfants)				
Garantir un accompagnement global et spécifique le plus en amont du risque de violences faite aux femmes et intrafamiliales, mieux accompagner les victimes par le développement de la formation auprès des travailleurs sociaux et les actions de prévention de la récidive auprès des auteurs.	Agglo	Conforter le rôle et la mission de l'ISC Soutenir les associations	Etat Agglo CD95 Associations	Nombre de dispositif global Nombre d'inscription au permis de conduire en prison de détenus de la CACP Nombre d'évènements de sensibilisation aux addictions Nombre de familles inscrites au dispositif du parloir
	4 <sup>ème</sup>	enjeu : Assurer la prévention et la sécurité		
		Renforcer le lien entre la police et la p	population.	
Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Lutter contre les tensions et	Agglo/	Appliquer la charte déontologique du CIPD	Agglo, Villes, CISPD	Nombre de conventions

violences notamment au

de multiples partenaires

dont la participation des

travers des GUP qui fonctionnent en associant

habitants.

quartiers

Agglo/

Agglo

quartiers

comme cadre

Développer des expérimentations

favorisant le dialogue avec la police

Renforcer le lien police et population avec la création d'un 2<sup>ème</sup> poste de délégué à la

cohésion police-population (DCPP) et en

Etat

Bailleurs

Associations

municipale

Police nationale et

Conseil citoyen

GUP signées

violences

Convention de

Nombre de dispositifs de

sensibilisation contre les

pérennisation d'un 2ème

	1	confortant le rôle et la mission des	I	nasta da DCDD
		intervenants sociaux en commissariat		poste de DCPP
	4 <sup>ème</sup>	enjeu : Assurer la prévention et la sécurite	é dans les quartiers	1
		rcer et adapter l'action des services de pol		
Objectife anárotionnala	Territoires		Partenaires associés	Indicateurs*
Objectifs opérationnels	concernés	Exemples d'actions	Faitellaires associes	Illuicateurs
Renforcer l'effort de prévention dans le cadre des priorités fixées par le comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD)	Agglo/ quartiers  Agglo/ quartiers	Prévenir les phénomènes de radicalisation  Formaliser un réseau partenarial plus efficient (justice-police-travailleurs sociaux-Education nationale-bailleurs- etc) par la	Agglo Etat Associations	Nombre de sessions de sensibilisation sur les relations d'information entre police et professionnels (intervention du pôle ressources)
delinquance (CIPD)	Agglo/ quartiers	relance du CISPD  Réduire les phénomènes de délinquance spécifiques dans les quartiers, en lien avec l'ensemble des ministères concernés : lutte contre la délinquance dans les ensembles d'habitat collectif, dans les transports et aux abords des établissements scolaires ; prévention des rodéos et lutte contre le trafic de stupéfiants		Réunion du CISPD et création d'un groupe de travail pour élaboration du plan d'action  Annuaire des contacts intervenant sur la tranquillité publique
Mieux former les agents de police en quartier prioritaire et mieux cibler et renforcer la répression contre le trafic de stupéfiants par une plus forte présence de la police.	Agglo	Développer les formations	Etat	Diminution des délits- statistiques de la police nationale

#### 4<sup>ème</sup> enieu : Assurer la prévention et la sécurité dans les quartiers Maintenir les actions de prévention spécialisée. Territoires Objectifs opérationnels **Exemples d'actions** Partenaires associés Indicateurs\* concernés Optimiser les réponses de Agglo/ Suivre la convention avec la prévention Agglo, Villes, CD95, Etat, Nombre d'équipe prévention spécialisées et quartiers spécialisée d'éducation spécialisée sur Associations les QPV de médiation dans les quartiers 4<sup>ème</sup> enjeu : Assurer la prévention et la sécurité dans les quartiers Améliorer la prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales. Territoires Objectifs opérationnels **Exemples d'actions** Indicateurs\* Partenaires associés concernés Améliorer le repérage des victimes de Garantir un Agglo/ Agglo, Villes Taux de victimes en baisse. accompagnement global et mariage forcé par le développement des quartiers CD 95 Nombre de situation actions de prévention en milieu scolaire et spécifique accompagnée. auprès des jeunes et des femmes et en Etat Nombre de situation en relançant le groupe de travail au niveau de

la DDCS de lutte contre le mariage forcé

relogement

Améliorer l'accompagnement des victimes de violences conjugales par un meilleur accès à l'hébergement d'urgence ou

Associations

sortie positive

#### PILIER 1 – COHESION SOCIALE

5<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès au droit, la promotion de la citoyenneté et de la laïcité, et lutter contre les discriminations

#### Favoriser l'accès au droit

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Conforter la justice de proximité sur chacun des QPV en lien avec les instances judiciaires	Agglo/ quartiers	Maintien de la maison de justice et du droit (MJD) et points d'accès au droit (PAD) : maintien des moyens et développement des offres d'informations au droit, notamment par une permanence mobile	Agglo, Villes CDAD 95 Etat	Taux d'activité à la MJD, Nombre de permanences
Développer l'information en direction des publics sur les points d'accueil notamment : – En organisant une permanence mobile	Agglo / Quartiers	Soutenir les associations d'accès au droit et d'aide aux victimes	Agglo, Villes, CDAD 95	Bilan des points d'accès au droit sur les QPV

5<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès au droit, la promotion de la citoyenneté et de la laïcité, et lutter contre les discriminations

Promouvoir les valeurs de respect et restaurer la confiance dans les institutions,

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Renforcer la communication et les dispositifs existants afin de formaliser un réseau plus fluide et plus lisible -	Agglo / Quartiers	Accompagner les jeunes suivis par l'institution judiciaire vers les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle	Agglo, Villes, RIF Etat, DDCS, FIPD Justice, SPIP, DPJJ RIF, CD 95 Associations	Taux de récidive en baisse  Nombre de places en insertion sociale et professionnelle

### 5<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès au droit, la promotion de la citoyenneté et de la laïcité, et lutter contre les discriminations

Renforcer les actions en faveur de la citoyenneté et sensibiliser à la lutte contre la radicalisation.

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Développer les valeurs de laïcité par la promotion de la citoyenneté, notamment chez les jeunes (16-30 ans) par des actions collectives	Quartiers	Soutenir et promouvoir des cérémonies d'accueil dans la nationalité et la citoyenneté en lien avec la Préfecture	Agglo, Villes Etat Associations	Nombre de réunions de sensibilisation en direction des publics concernés

5<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'accès au droit, la promotion de la citoyenneté et de la laïcité, et lutter contre les discriminations

Améliorer les moyens de sensibilisation notamment au regard des comportements sexistes et de racisme.

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Développer les dispositifs en faveur des cultures et du savoir être	Agglo / Quartiers	Développer des actions de communication par exemple lors de manifestations dédiées	Agglo, Villes Etat Associations	Nombre de dispositifs développés

### PILIER 2 – CADRE DE VIE

## 6<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser l'équilibre social des territoires

Objectifs opérationnels	Territoires	Exemples d'actions	Dartonairee esseciée	Indicateurs*
Objectio operationicio	concernés	Exemples a assistion	Partenaires associés	Année 2015 = N
	Agglo	Mettre en place la convention de mixité sociale et orientation prioritaire des ménages prioritaires en dehors des QPV		Convention de mixité sociale signée  Convention de peuplement
Développer les outils d'observation du territoire	Agglo	Maitriser da production de nouveaux logements locatifs sociaux dans les QPV	Partenaires de la CIL : Les 7 communes Agglo,	Baisse du taux de logements sociaux sur les QPV
	Agglo	Développer une offre de logements locatifs sociaux et très sociaux sur l'ensemble de l'agglomération	Etat, DDT95, DDCS 95, DRIHL AORIF et les bailleurs sociaux	Création de la CIL
Mieux informer les habitants sur le logement et les possibilités de mobilité et de parcours résidentiels	Agglo / Quartiers	Améliorer les connaissances sur la demande en logement social et les réponses apportées par le territoire	Action Logement La Région IDF Le Conseil Départemental95	Observatoire de l'habitat
Echanger sur une politique partagée d'attribution et tenant compte des enjeux de mixité sociale	Agglo / Quartiers	Améliorer l'information et l'accès à l'information pour les habitants des QPV en matière de logement (utilisation du logement, maitrise des charges, mobilité résidentielle, parcours vers le locatif privé et l'accession à la propriété, etc.)	Organismes agréés maîtrise d'ouvrage d'insertion Associations de locataires Associations d'insertion ou de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement Représentants des	Charte de la qualité
Favoriser la mobilité des locataires du parc social	Agglo	Dynamiser la bourse des mutations	personnes défavorisées	Groupe de travail pour redynamiser la bourse d'attribution intercommunale

		7 <sup>ème</sup> enjeu : Améliorer le cadre d	le vie	
Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Conforter et/ou développer les démarches de gestion urbaines de proximité	Agglo / Quartiers Agglo / Quartiers Agglo/ quartiers	Participer aux démarches de prévention de la délinquance  Contribuer au développement des actions dans le cadre de l'abattement de la TFPB  Signer les GUP	Parties prenantes notamment : Agglo Les 7 villes	Nombre de conventions de gestion urbaine de proximité signées
Conforter les instances locales de concertation et participation citoyenne	Agglo / Quartiers	Soutenir les conseils citoyens	Etat Les bailleurs sociaux	Nombre de Conseils citoyens créé
Maintenir la mixité fonctionnelle des quartiers, notamment le commerce local, et les équipements publics (santé, accès aux droits)	Agglo / Quartiers Agglo / Quartiers	Maintenir les commerces de proximité, l'offre d'accès au soin dans les quartiers Aménager des parcs à vélo à proximité des gares	RIF CD 95 Les conseils citoyens	Nombre de locaux supplémentaires ouverts dans les QPV

8 <sup>ème</sup> enjeu : Poursuivre le renouvellement urbain				
Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Favoriser les projets de réhabilitation du parc de logements existant	Agglo / Quartiers	Accompagner les projets de réhabilitation	Parties prenantes notamment : Agglo	En attente de l'information sur les quartiers en PNRU- PIR
Soutenir les projets de requalification / renouvellement urbain des QPV	Agglo / Quartiers	Soutenir les projets de requalification	Les villes  Etat  Les bailleurs sociaux  RIF	Nombre de projets de requalification
Développer des actions de prévention et d'accompagnement des copropriétés privées	Agglo / Quartiers	Favoriser les actions permettant la prévention et l'accompagnement des copropriétés privées	CD 95  Conseil syndical de copropriété, Syndics	Nombre d'actions mises en œuvre en faveur des copropriétés privées

#### PILIER 3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

### 9<sup>ème</sup> enjeu : Favoriser la création d'entreprises et le développement d'activités économiques dans les quartiers prioritaires

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Sensibiliser, identifier et accompagner les porteurs de projets d'activités	Agglo	Favoriser un parcours entrepreneurial couvrant les champs de l'expertise, de l'accompagnement, du financement, du test et de l'hébergament des créateurs		Taux de chômage dans les QPV
économiques : - en Identifiant les porteurs de projets		Caisse des dénôts et en mobilisant les	Toutes les parties prenantes du pilier économique, notamment :	Nombre de création d'entreprise dans les QPV
- en accompagnant la	Agglo /	Mettre en dialogue et valoriser les acteurs	Agglo, Villes, PLIE	Création d'un document
création et le développement de petites entreprises	Quartiers	Identifier les besoins des entreprises par un diagnostic individuel, concevoir un	Etat, DIRECCTE, Pôle emploi	annuaire des entreprises et porteurs de projets
- en identifiant les relais	Agglo	accompagnement spécifique couplé à une	RIF, CD95	. ,
locaux de la création		action collective	CDC	
d'entreprises			CMA, CCI	
			Mission locale	
Booster les projets à potentiel, booster les	Quartiers	Booster les projets d'entreprises des créateurs issus des quartiers pour la mise	Associations	Nombre d'entreprises boostées
entreprises à potentiel, pour		ne place de parrainages	EPIDE, E2C	50001003
inciter et favoriser les changements d'échelle	Agglo / Quartiers		Club FACE	Nombre d'emplois créés
		Favoriser les achats entre les entreprises (TPE et PME) des quartiers et les grands groupes		par les entreprises boostées

Favoriser la professionnalisation, la consolidation et le développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, ainsi que l'accompagnement des associations d'habitants qui s'impliquent dans la vie du quartier	Quartiers  Agglo / Quartiers	Renforcer le dispositif local d'accompagnement (DLA) qui permet de professionnaliser les entreprises d'utilité sociale (Associations employeuse) dans leur consolidation et leur stratégie de développement : réalisation d'un diagnostic, d'une ingénierie et d'un suivi  Favoriser le développement des entreprises de l'ESS à travers les nouvelles mesures d'accompagnement vers l'emploi (emploi d'avenir, emploi tremplin, contrats de génération)	Agglo, villes Etat, DIRECCTE RIF, CD95, CDC Initiactive 95, associations	Tableau de bord régional et départemental des données de l'emploi en QPV  Nombre d'emplois d'avenir  Nombre d'entreprises de l'ESS accueillant un emploi d'avenir  Nombre d'entreprises de l'ESS situées ou agissant en QPV accompagnées dans leur professionnalisation et dans leur développement
--	------------------------------	--	--	--

10ème enjeu: Construire, orienter sur des parcours d'insertion sociale et professionnel	lle
---	-----

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Favoriser la mobilisation autour d'un projet professionnel, construction d'un parcours, identification de projets professionnels	Agglo / Quartiers	Fédérer les entreprises locales autour des enjeux d'innovation sociale et favoriser leur engagement territorial : club local « FACE Cergy-Pontoise »  Sensibiliser à l'ESS des cadres et	Toutes les parties prenantes du pilier économique, notamment : Agglo, Villes, PLIE Etat, DIRECCTE, Pôle	
		formateurs des écoles de la deuxième chance (E2C), et centre de l'établissement public d'insertion de la Défense (EPIDE)	emploi RIF, CD95, CDC, CMA, CCI Mission locale, EPIDE	

			<del>-</del>	
Permettre à des publics très éloignés de l'emploi de bénéficier d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle permettant un accompagnement personnalisé et global	Agglo / Quartiers	Parrainer des personnes, notamment des jeunes en recherche d'emploi par des professionnels d'entreprises  Soutenir la généralisation des clauses d'insertion à tous les marchés publics en s'assurant de la qualité des parcours d'insertion des bénéficiaires  Développer des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)	Associations EPIDE, E2C	Nombre de parrainages  Nombre de poste d'insertion  Nombre de structures d'insertion SIAE  Nombre de postes accessibles en SIAE
Orienter et former les résidents des quartiers prioritaires vers des métiers porteurs en contribuant à une meilleure adéquation entre les besoins en compétences et les ressources mobilisables	Agglo / Quartiers	Réaliser un guide des formations, mettre en relation de l'offre et de la demande, promouvoir les métiers en tension et l'apprentissage  Appréhender les besoins en compétences des entreprises du territoire : rendez-vous en entreprises, enquêtes métiers, collecte d'informations auprès des conseillers entreprises de la CCI et de la CMA	Toutes les parties prenantes du pilier économique, notamment : Agglo, Villes, PLIE, Mission locale, Etat, DIRECCTE, Pôle emploi, EPIDE RIF, CD95, CDC CMA, CCI, Associations	Création du guide de la formation  Nombre de poste en apprentissage  Taux de réponse en formation sur les postes en offre
Promouvoir la formation et l'alternance auprès des jeunes résidents des quartiers prioritaires	Agglo	Fixer un taux de progression de la part des jeunes bénéficiaires d'une formation en alternance dans le secteur de l'artisanat  Développer des mesures d'information et de promotion dans les établissements scolaires du secondaire  Sensibiliser les employeurs aux viviers de candidats résidents des QPV	E2C,	Taux des jeunes en formation en alternance des QPV Création de formulaires d'information sur la formation et l'alternance
Mobiliser les acteurs de la formation et de l'orientation	Agglo	Associer les acteurs aux groupes de travail		Nombre d'acteurs dans les groupes de travail

	11 <sup>ème</sup> enjeu : Lever les freins à l'emploi et développer l'employabilité						
Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*			
Coordonner la mise en œuvre d'une stratégie en faveur de l'emploi sur le territoire qui soit partagée par l'ensemble des acteurs de l'emploi	Agglo	Favoriser l'émergence de projets collaboratifs dans le cadre du groupe de travail		Nombre de projets collaboratifs			
Permettre l'élévation des niveaux de qualification dans les quartiers prioritaires en visant particulièrement l'accès des jeunes à un premier niveau de qualification :	Agglo / Agglo / Quartiers	Développer des contrats d'apprentissage et de professionnalisation par la mobilisation des dispositifs de « deuxième chance » (établissement public d'insertion de la défense (EPIDE) et écoles de la deuxième chance (E2C)	Toutes les parties prenantes du pilier économique, notamment : Agglo, Villes, PLIE, Mission locale, Etat, DIRECCTE, Pôle emploi, EPIDE RIF, CD95, CDC	Nombre de postes en alternance Nombre de postes en ACI Taux de réussite aux diplômes Nombre de sorties scolaires sans diplôme			
S'assurer que les jeunes des quartiers puissent bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi qui compense des obstacles spécifiques à leur insertion professionnelle	Quartiers Agglo / Quartiers Agglo / Quartiers	Aider à l'emploi des jeunes à travers les jobs d'été  Développer les contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)  Développer le parrainage	CMA, CCI, Associations, E2C,	Forum emplois intercommunal avec bourse des emplois d'été Nombre de CIVIS Nombre de parrainage			
Développer l'insertion par l'activité économique : objectif de progression à fixer après que soit établi un diagnostic	Agglo / Quartiers	Réaliser un diagnostic de l'IAE		Création du diagnostic			

Identifier les freins à la recherche d'emploi et	Quartiers	Développer l'alphabétisation, lutter contre l'illettrisme / maitriser des langues		Nombre de sessions d'alphabétisation
l'accès à la formation et mettre en œuvre les réponses adaptées	Agglo	Améliorer l'accès au permis de conduire		Nombre de places au permis de conduire pour les habitants des QPV
	Quartiers	Développer des modes de garde (crèche d'insertion, crèche à horaires décalés)	Toutes les parties	Nombre de places en crèches d'insertion
Permettre d'accéder en		Mettre en œuvre un Forum emploi	prenantes du pilier économique, notamment :	Création d'un forum
permettre d'acceder en proximité à l'information et d'acquérir la maîtrise des outils de recherche d'emplois de manière autonome	Quartiers	Développer les formations aux outils de recherche d'emploi Disposer d'espaces dédiés dans les quartiers Donner de la lisibilité aux relais (mise en réseau et diffusion)	économique, notamment : Agglo, Villes, PLIE, Mission locale, Etat, DIRECCTE, Pôle emploi, EPIDE	emplois intercommunal Création d'outils de recherche d'emploi Nombre de points d'information emploi dans les QPV
Adapter le service public de l'emploi aux besoins des quartiers	Quartiers	Pour les missions locales : prendre en compte le critère de présence ou en proximité des quartiers prioritaires dans le cadre des dialogues de gestion pour répartir les dotations de l'Etat entre les structures  Pour pôle emploi : mettre en œuvre la convention spécifique du 30 avril traitant de l'accessibilité aux services de Pôle emploi, du renforcement de l'accompagnement et de l'adaptation de l'offre de service aux besoins des résidents des QPV	CMA, CCI, Associations E2C,	Nombre d'offres de services correspondant aux besoins des résidents des QPV

#### ITEM TRANSVERSAL

## 12<sup>ème</sup> enjeu : Lutter pour l'égalité femmes / hommes

Objectifs opérationnels	Territoires concernés	Exemples d'actions	Partenaires associés	Indicateurs*
Objectiver les inégalités femmes-hommes suite à la production de données sexuées	Agglo	Célébrer l'égalité femmes/hommes sur le territoire de l'agglomération avec les femmes des quartiers en mobilisant les partenaires autour du 8 mars  Elaborer un diagnostic territorial sexué	Agglo, Villes, Associations Etat	Nombre d'événements de sensibilisation  Création du diagnostic sexué
		Organiser et animer un comité de pilotage dédié à l'égalité femmes/hommes		Création du comité de pilotage
Développer un plan d'actions pour lutter contre les inégalités femmes/hommes et désigner pour le territoire un référent politique de la ville en charge de l'égalité femmes/hommes	Agglo / Quartiers	Décliner dans les quartiers prioritaires les mesures du plan d'action interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment les mesures suivantes : - les territoires d'excellence de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, - le programme « ABC de l'égalité, - le dispositif « téléphone grand danger »	Agglo, Villes, Associations	Mise en œuvre d'actions du plan ministériel
		Soutenir le développement de l'activité économique des femmes des quartiers : mobiliser du fonds de garantie pour l'initiative des femmes (FGIF)	Etat	
		S'assurer de l'accès des femmes des quartiers prioritaires aux actions d'information sur les droits des femmes : meilleure prise en compte des habitantes des quartiers par les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)		
		Promouvoir la méthodologie des marches exploratoires des femmes,		

# **CONVENTIONS INTERMINISTERIELLES**

Convention	Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	indicateurs	Valeur cible	Résultat régional « 0 »	Mode de renseigne ment
	Réduire de façon	développement de la scolarisation des enfants – 3ans	Part des postes affectés à la scolarisation des moins de 3 ans créés dans les écoles des QPV	25%		Local (rectorat)
EDUCATION significative les écarts de réussite scolaire avec l'ensemble du territoire	de réussite scolaire avec l'ensemble du	Plus de maîtres que de classes	Part des postes créés dans les écoles des QPV	25%		Local (rectorat)
	Améliorer le lien entre la police et la population, notamment avec les jeunes	Doublement du nombre de délégués à la cohésion policepopulation et d'interventions	Nombre de délégués cohésion police population dans les QPV			Local (DDSP)
		sociaux en commissariat et gendarmerie en les affectant prioritairement dans les QPV	Nombre d'intervenants sociaux en QPV			Local (DDSP)
INTERIEUR	Renforcer et adapter l'action des services de police et de gendarmerie dans les quartiers	Meilleur accompagnement des agents dans leurs prises de fonctions en améliorant la connaissance des territoires dans les quartiers les plus exposés aux phénomènes de délinquance et aux enjeux de sécurités	Nombre des agents affectés en QPV ayant bénéficié d'une formation pour améliorer leur connaissance des QPV			Local (DDSP)
		Coordonner l'extension des ZSP avec la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville	Nombre des ZSP couvrant un QPV			Local (DDSP)

	Développer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes pour favoriser une réelle mixité dans les QPV	Promotion de la méthodologie des marches exploratoires dans les QPV	Nombre de démarches exploratoires des femmes	National
DROIT DES FEMMES	Décliner dans les QPV les mesures du plan d'action interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Prendre en compte les QPV dans l'expérimentation des territoires d'excellence de l'égalité professionnelle	Nombre de QPV inscrits dans les territoires d'excellence de l'égalité professionnelle	Local
	Soutenir le développement de l'activité économique des femmes des quartiers	Favoriser l'accès des femmes des QPV au fonds de garantie pour l'initiative des femmes	Nombre de femmes des quartiers bénéficiaires du FGIF	National

CONVENTION	AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	INDICATEURS	VALEURS CIBLES	MODE DE RENSEIGNEMENT
	Garantir une mobilisation des leviers d'accès à l'emploi des résidents de ZUS	Priorisation des jeunes résidents des ZUS/QPV dans les entrées sur le dispositif "emplois d'avenir" <b>102</b> Part des jeunes résidents des ZUS/QPV dans les	Part des jeunes résidents des QPV dans les entrées	30%	National
		Augmentation de la part des résidents en ZUS parmi les bénéficiaires de CUI	Part des résidents en ZUS/QPV parmi les	12%	National
		secteur marchand et maintien de la part actuelle	signataires de CUI secteur marchand		
Emploi		pour les bénéficiaires de CUI secteur non marchand	Part des résidents en ZUS/QPV parmi les	Maintien de la valeur	
			signataires de CUI secteur non marchand	actuelle : 13.2%	
	Assurer la présence des services de Pôle Emploi dans les quartiers populaires	Implantation de points de contact physiques dans les QPV (sites du réseau propre de Pôle emploi ou missions d'accueil et d'information relayées par des partenaires (réseau des espaces mutualisés de service au public)	Part des QPV couverts par des points de contact physique (sites du réseau propre de pôle emploi ou missions d'accueil et d'information relayées par des partenaires	100%	National
ESS	Créer de l'activité dans les quartiers par un développement des structures d'insertion par l'activité économique	Créer l'activité dans les quartiers par un développement des structures d'insertion par l'activité économique	Nombre d'habitants des APV entrants dans les SIAE		

	Promouvoir la formation et l'alternance auprès des jeunes résidents des quartiers prioritaires	Renforcer l'inscription des jeunes résidents des QPV dans les filières de formation de l'artisanat	Par des jeunes résidant en QPV parmi les jeunes bénéficiaires d'une formation en alternance dans le secteur de l'artisanat	
ARTISANAT, COMMERCE, TOURISME	Renforcer les implantations commerciales et favoriser l'artisanat dans les quartiers prioritaires	Associer et mobiliser les réseaux des chambres des métiers et de l'artisanat et des CCI à l'action publique en faveur des quartiers	Nombre de CCI et de CMA ayant signé un contrat de ville	
	Renforcer les implantations commerciales dans les QPV	Renforcer la mobilisation du FISAC	Nombre de projets FISAC sélectionnés et financés en QPV	

Convention	Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	indicateurs	Valeur cible	Résultat régional « 0 »	Mode de renseignement
SANTE AFFAIRES SOCIALES	Améliorer l'accès aux soins de premier recours	Favoriser l'activité de nouveaux médecins dans les quartiers prioritaires, en sécurisant leurs deux premières années d'installation	Taux de contrat de praticiens territoriaux de médecine générale exerçant au bénéfice des habitants des QPV			Local (ARS)
		Favoriser le regroupement des professionnels de santé pour faciliter une prise en charge complète et coordonnées les patients et pour créer des conditions d'installation attractives	Nombre de structures d'exercice regroupé dans les QPV			Local (ARS)
	Développer les initiatives de prévention	Renforcer l'accès à la prévention des enfants scolarisés dans les quartiers prioritaires	Nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville pour lesquels les résultats des examens de prévention et de dépistage réalisés entre 5 et 6 ans donnent lieu à une exploitation annuelle			
	Territorialiser les dispositions de la convention d'objectifs et de gestion avec la CNAF	Promotion du développement des modes d'accueil collectif pour les 0-3 ans	Nombre de place de crèches nouvelles créées dans les QPV et nombre de places de crèches rénovées dans ces quartiers			Local (CAF)

à la pratique sportive, que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des		Mise en place de nouveaux critères d'attribution des subventions d'équipement ou de fonctionnement pour favoriser l'implantation des fédérations omnisports et augmenter le nombre de licenciés, développer la mixité, augmenter le taux d'équipements sportifs dans les QPV	Nb de licencié sportifs résidant dans les QPV	National (DS- CNDS)
	inégalités d'accès à la pratique sportive, que ce soit en matière		Nb de licencié sportifs (femmes) résidant dans les QPV	National (DS- CNDS)
	diversité des sports proposés et d'accès aux	Réforme par le CNDS des critères d'attribution des subventions d'équipement et de fonctionnement permettant de concentrer les moyens vers les territoires sous-dotés ou les publics connaissant le plus de difficultés pour accéder à la pratique sportive, tels que les QPV	Part des crédits du CNDS affectés dans les QPV	National (DS-CNDS)
	Territorialiser les politiques en faveur de la jeunesse et renforcer l'engagement des jeunes	Augmentation de la part des jeunes de QPV en service civique	Part des jeunes des QPV en service civique	National (ASC)

	_	1		 
Transports	Amélioration de la desserte pour les transports collectifs des QPV	Mise en œuvre es projets retenus dans les deux premiers appels à projets TCSP	Mesure de l'avancement opérationnel de la desserte des QPV par les projets retenus dans le cadre des 2 premiers appels à projet	National
JUSTICE	Prévenir la récidive	Généralisation dans chaque TGI du principe de conventions entre les services de la justice et les bailleurs sociaux, afin de développer les actions favorisant la réparation rapide du préjudice subi (TIG ou travail non rémunéré dans le cadre d'alternatives aux poursuites, mesures pénales, peine)	Nombre de protocoles signés favorisant la réparation rapide du préjudice subi dans le cadre de conventions entre les services de la justice et les bailleurs sociaux	Local (parquet)
	Contribuer à la lutte contre les discriminations dans les QPV	Systématisation sur les territoires de la PV du partenariat entre l'institution judiciaires et le défenseur des droits (permanences dans les MJD, intervention de magistrats référents sur les discriminations, actions de formations)	Nombre de protocoles signés ou d'accords visant à lutter contre les discriminations, dans le cadre d'un partenariat entre l'institution judiciaire et le défenseur des droits.	Local (parquet)